



Université de Constantine 3
Faculté d'architecture et d'urbanisme
Département d'architecture

**STRATIFICATION URBAINE ET MISE EN VALEUR DES STRUCTURES
PERMANENTES DU SECTEUR SAUVEGARDE DE CONSTANTINE**

THESE

Présentée pour l'Obtention du
Diplôme de Doctorat Es-Science
En Urbanisme

Par
Faima DJEMAI- BOUSSOUF

Soutenue le 06 Juillet 2022



Université de Constantine 3
Faculté d'architecture et d'urbanisme
Département d'architecture

N° de Série :

N° d'Ordre :

STRATIFICATION URBAINE ET MISE EN VALEUR DES STRUCTURES
PERMANENTES DU SECTEUR SAUVEGARDE DE CONSTANTINE

THESE

Présentée pour l'Obtention du
Diplôme de Doctorat Es-Science
En Urbanisme

Par
Faima DJEMAI- BOUSSOUF

Sous la direction de : Pr Badia BELABED- SAHRAOUI

Devant le Jury Composé de :

Pr Samira DEBACHE	Présidente	Université Constantine 3
Pr Souad SLIMANI	Examinatrice	Université Constantine 2
Dr Nassira BENHASSINE	Examinatrice	Université Constantine 3
Dr Fatima Zohra BAHLOUL	Examinatrice	Université de Batna
Dr Hocine TAOUTAOU	Examineur	CNRPAH Ain Mlila

Soutenue le 06 Juillet 2022

Nos remerciements vont,

Au Professeur Badia Belabed-Sahraoui, qui nous a fait l'honneur d'accepter l'encadrement de cette thèse dont elle a guidé la réalisation. Elle nous a accueilli et conseillé avec une grande amabilité.

Nous avons apprécié la rigueur de son jugement. Qu'il nous soit permis de lui manifester toute notre considération et nous la prions très respectueusement d'accepter l'expression de notre gratitude.

Au Professeur Attilio Petruccioli, qui nous a inspiré le thème de recherche. Nous avons eu le privilège de bénéficier de son précieux enseignement. Notre stage auprès de son institution nous a permis de bénéficier de son précieux savoir. Qu'il veuille trouver ici, l'expression de notre respectueuse reconnaissance.

Au professeur Samira Debache-Benzagouta, qui nous a fait l'honneur d'accepter la présidence de notre jury. Nous la remercions et l'assurons de notre respectueuse gratitude.

Aux membres du jury, à qui nous devons une reconnaissance particulière d'avoir accepté de juger ce travail. Croyez en nos sincères remerciements et notre profond respect.

A Meriem Ziani et Ouardia Boulfefel,

A tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce travail.

Je dédie cette thèse

A la mémoire de mon défunt époux Mohamed Salah Boussof, dont la clairvoyance m'a toujours été d'un grand appui. En reconnaissance du soutien inconditionnel qu'il m'a apporté sans cesse durant toute sa vie. En témoignage de mon amour et de ma profonde affection.

A mes chers parents, dont les qualités humaines et les valeurs morales ont éveillé en nous le sens du devoir et de la dignité. Qu'ils trouvent ici toute ma reconnaissance.

A mes enfants,
Abdelkrim et son épouse Esma
Yasmine et son époux Sid-Ahmed
Nesrine et son époux Farès
Zerrada-Housna

A mes petits enfants,
Younès et Jihane-Khadidja
Tamani-Fifi
Wanis-Salah

Avec toute mon affection.

A toute ma famille
A tous mes amis

Affectueusement.

TABLE DES MATIERES

LISTE DES FIGURES.....	viii
LISTE DES ABREVIATIONS.....	xi
RESUME.....	xiii
ABSTRACT.....	xiv
ملخص.....	xv
INTRODUCTION GENERALE.....	16
PROBLEMATIQUE.....	23
OBJECTIFS DE LA RECHERCHE.....	28
METHODOLOGIE.....	29

CHAPITRE I

GENESE DU PATRIMOINE BATI : SYNTHESE CRITIQUE

Introduction.....	42
1.1. Evolution des idées sur le patrimoine bâti	42
1.1.1. Valeurs reconnues du patrimoine bâti.....	46
1.1.2. Facteurs de dégradation du patrimoine bâti.....	48
1.1.3. Actions possibles vis-à-vis du patrimoine bâti.....	51
1.1.4 Organismes chargés de la préservation du patrimoine bâti.....	57
1.2. Evolution de la législation et de la réglementation algérienne en matière de préservation du patrimoine bâti et de sa mise en valeur :.....	58
1.2.1. Problématique législatif : pouvoir et processus décisionnel.....	58
1.2.2. Contraintes du système réglementaire : outils de gestion du patrimoine bâti.....	61
Conclusion du chapitre 1.....	65

CHAPITRE 2

EVOLUTION DU DEBAT AUTOUR DE LA PRISE ENCHARGE DES CENTRES HISTORIQUES

Introduction.....	68
2.1. Problématique des centres historiques : crise urbaine et crise urbanistique.....	68

2.1.1. Aspects théoriques sur les centres historiques.....	71
2.1.2. Politique urbaine et centre historique.....	73
2.2. Introduction des préoccupations morphologiques dans la recherche urbaine et dans le projet urbain	79
2.2.1. Discours théoriques sur la forme urbaine.....	80
2.2.2. Origine de la morphologie urbaine : les conditions d'émergence.....	82
2.2.3. Objectifs de la morphologie urbaine.....	84
2.3. L'approche morphologique et architecturale des territoires urbanisés et ses méthodes :.....	84
2.3.1. L'apport de Saverio Muratori.....	84
2.3.2. Le modèle de l'organisme urbain : Théorisé par G. CANIGGIA.....	98
2.3.3. Lecture de Florence.....	104
Conclusion Du Chapitre 2.....	110

CHAPITRE 3

CAS D'ETUDE : CONSTANTINE

Introduction.....	115
3.1. Présentation du territoire de Constantine.....	116
3.2. Présentation de la vieille ville de Constantine : le Rocher.....	118
3.2.1. Le Rocher, un site exceptionnel et une morphologie particulière.....	119
3.2.2. Le Rocher, un patrimoine particulier.....	125
3.2.3. Les valeurs urbaines et architecturales.....	133
3.2.4. Les valeurs archéologiques : les vestiges enfouis ou apparents.....	140
3.2.5. Le Rocher, un centre-ville.....	154
3.3. Aperçu sur les différentes études d'aménagement du Rocher.....	159
3.4. Expérience du PPSMVSS de la vieille ville de Constantine	166
3.4.1. Le contexte du projet.....	166
3.4.2. Présentation du secteur sauvegardé de Constantine.....	167
3.4.3. La phase II du PPSMVSS : contenu et démarche adoptée pour son Elaboration.....	168
Conclusion du chapitre 3.....	171

CHAPITRE 4
INCIDENCE DES FAITS HISTORIQUES SUR LA STRUCTURATION DE LA VILLE
DE CONSTANTINE

Introduction.....	174
4.1. Synthèse des civilisations diverses et évolution urbaine : Chronologie historique	175
4.1.1. L'occupation originelle du site : la préhistoire.....	175
4.1.2. Le peuple autochtone : Libico- Numide.....	178
4.1.3. Constantine Romaine.....	181
4.1.4. Le passage des Vandales.....	183
4.1.5. La domination Byzantine.....	183
4.1.6. La conquête arabe	183
4.1.7. Constantine sous la dynastie Hafside.....	185
4.1.8. Constantine sous l'empire Ottoman.....	188
4.1.9. L'occupation française en 1837.....	191
4.1.10. La ville post-coloniale.....	191
4.2. Incidence déterminante des tracés antiques sur les tracés postérieurs	192
4.2.1. Essai de reconstitution de la physionomie de <i>Cirta</i> à l'époque romaine : milieu 3 ^{ème} siècle ap.J.C.....	192
4.3. Héritage de deux périodes : précoloniale et coloniale.....	205
4.3.1. Structure de la ville précoloniale.....	205
4.3.2. L'impact de l'intervention coloniale sur le tissu précolonial.....	224
Conclusion du chapitre 4.....	232

CHAPITRE 5
APPROCHE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE ET DU TERRITOIRE

Introduction.....	235
5.1. A l'échelle du territoire : Structuration et formation du territoire de Constantine.....	237
5.1.1. Processus d'humanisation du territoire de Constantine.....	237
5.1.2. La reconstruction des phases d'humanisation du territoire de Constantine.....	239

5.2. Lecture de la forme urbaine du Rocher de Constantine.....	247
5.2.1. A l'échelle de l'organisme urbain : phases de formation et de mutation de la ville ancienne.....	249
5.2.2. A l'échelle de l'agregat : processus de formation et de transformation du tissu Urbain.....	265
5.2.3. A l'échelle du bâti.....	268
5.3. Les préexistences antiques conditionnent le comportement du tissu.....	274
5.4. Superposition du tracé romain sur le tracé précolonial et colonial.....	275
5.4.1. Le premier cas : La Kasbah.....	275
5.4.2. Deuxième cas : Le tétrapyle et l'arc de Triomphe.....	277
Conclusion du chapitre 5.....	278
CONCLUSION GENERALE.....	281
BIBLIOGRAPHIE.....	292
ANNEXE.....	296

LISTE DES FIGURES

Figures	Page
2.1 Plan Cadastral léopoldien 1830.....	109
3.1 Situation de Constantine.....	118
3.2 Constantine, relief et hydrographie.....	123
3.3 Les îlots.....	128
3.4 îlot et parcellaire.....	130
3.5 Photographie aérienne 1959.....	132
3.6a Les passages couverts.....	134
3.6b Les kbous.....	135
3.7 Place de la Brèche.....	136
3.8 Les valeurs naturelles et paysagères.....	137
3.9 Typologie traditionnelle	138
3.10 Typologie coloniale.....	139
3.11 Emplacement des vestiges archéologiques sur le tissu précolonial.....	146
3.12 Pierre de taille.....	147
3.13 Colonnes de pierres.....	148
3.14 Chapiteau.....	148
3.15 Colonne avec chapiteau.....	149
3.16 Structure d'une maison.....	149
3.17 Divers sous-sols.....	150
3.18 Soubassements de constructions indéterminées.....	151
3.19 Pans de mur.....	151
3.20 Puits ou madjens.....	152
3.21 Citernes souterraines.....	152
3.22 Représentations symboliques au niveau du patio d'une maison basse Souika	153
3.23.a Les monuments à inscription a- Vue d'ensemble.....	153
3.23.b Les monuments à inscription b-Détail de peinture.....	153

3.24	Délimitation du secteur sauvegardé en 2007.....	167
4.1	Essai de reconstitution du Rocher préhistorique.....	177
4.2	Pièce de monnaie, datant approximativement du 3ème siècle.....	180
4.3	Essai de reconstitution du Rocher à l'époque romaine.....	182
4.4	Essai de reconstitution du Rocher à l'époque Hafside.....	187
4.5	Essai de reconstitution du Rocher à l'époque Ottomane.....	190
4.6	Essai de reconstitution de la ville romaine.....	194
4.7	Essai de reconstitution de la ville romaine	195
4.8	Plan des ruines antiques du capitolé.....	196
4.9	Gravure montrant l'arc de triomphe.....	198
4.10	Reconstitution des principales voies de la ville romaine d'après la thèse de (Bouchareb.A,2006).....	200
4.11	L'amphithéâtre découvert aux environs du fondouk aux huiles.....	201
4.12	Essai de reconstitution de l'adduction en eau de la ville romaine d'après E.Mercier et Ch. Vars.....	203
4.13	Citernes romaines.....	204
4.14	Croquis de la ville de Constantine fait par le Capitaine Saint Hypolite	206
4.15	Plan de la ville précoloniale, 1937.....	207
4.16	Enceinte et portes de la ville.....	208
4.17	Essai de reconstitution de l'organisation fonctionnelle à l'époque ottomane.....	212
4.18	Les îlots (Secteur Sidi Jellis).....	213
4.19	Le cœur de la cité, Souk Ettedjar.....	216
4.20	Essai de restitution de la structure viaire de la ville précoloniale.....	221
4.21	Groupement sur impasses.....	224
4.22	Première étape 1837-1873.....	227
4.23	Deuxième étape 1873 à 1937.....	230
5.1	Vue générale de la ville en 1845.....	236
5.2	Modèle théorique de structuration du territoire.....	239
5.3	Présentation du territoire de Constantine.....	241
5.4	Première phase d'occupation du territoire.....	242

5.5	Deuxième phase d'occupation du territoire.....	243
5.6	Troisième phase d'occupation du territoire.....	244
5.7	Quatrième phase d'occupation du territoire.....	246
5.8	Restitution de la ville précoloniale. Réalisée à partir du plan cadastral de 1865 et du plan de l'URBACO.....	251
5.9	Lecture des alignements orthogonaux du tissu urbain sur la restitution précoloniale	253
5.10	Tracés des divers établissements sur le Rocher.....	258
5.11	Hypothèse d'établissement du premier noyau numide.....	259
5.12	Superposition de la grille des centuriations romaines sur le tracé de la trame dominante.....	260
5.13	Evolution synchronique du tissu par couronnes successives. Réalisée à partir du plan cadastral de 1865 et du plan actuel(URBACO).....	262
5.14	Edification du quartier Souika. Réalisée à partir du plan cadastral de 1865 et du plan actuel (URBACO,1984).....	264
5.15	Evolution du bâti sur le parcours.....	266
5.16	Comportement du bâti sur le parcours des échoppes.....	267
5.17	Comportement du type selon sa position dans le tissu.....	271
5.18	Phénomène de saturation de la parcelle. Exemple de la maison n° 2 rue, Sellahi Tahar.....	273
5.19	Les préexistences antiques conditionnent le comportement du tissu :Cas de la basse Souika.....	274
5.20	1 ^{er} cas la Kasbah.....	276
2.21	Deuxième cas :Le tétrapyle et l'arc de triomphe.....	277

LISTE DES ABREVIATIONS

UNESCO	: <i>United Nation Educationnal - Scientific ans Cultural Organisation</i>
ICOMOS	: Conseil International des Monuments et Sites
NAPSMH	: L'Agence Nationale d'Archéologie et de Protection des Sites et Monuments Historiques
CIAM	: Centre International d'Architecture Moderne
ANAH	: Agence Nationale de l'Habitat
OGECB	: Office Nationale de Gestion et d'Exploitation des Biens Culturels
ANSS	: L'Agence Nationale des Secteurs Sauvegardés
PPSMVSS	: Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur des Secteurs Sauvegardés
POS	: Plan d'Occupation des Sols
SNAT	: Schéma National d'Aménagement du Territoire
SRAT	: Schéma Régional d'Aménagement du Territoire
SDAT	: Schéma Directeur des Aménagements Touristiques
SDZAT	: Schéma Directeur des Zones Archéologiques et Historiques
SDAAM	: Schéma Directeur d'Aménagement de l'Aire Métropolitaine
PDAU	: Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme
A.P.C	: Assemblée Populaire communale
EPAU	: Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme
URBACO	: Centre d'Etudes & de Réalisation en Urbanisme de Constantine
IAUC	: Institut d'Architecture et d'Urbanisme de Constantine.
DUC	: Direction de l'urbanisme de Constantine.

- A.D.L** : Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement
- VRD** : Voirie Réseaux Divers
- INC** : Institut National de Cartographie
- ICOMOS** : Conseil International des Monuments et Sites Algérie
- JORA** : Journal Officiel de la République Algérienne

Résumé

En Algérie, la préservation et la mise en valeur des sites et monuments historiques sont des sujets d'actualité. Cependant, l'intérêt accordé à la prise en charge du patrimoine survient à un moment où le nivellement de la stratigraphie urbaine s'opère à un rythme très accéléré.

Les instruments d'urbanisme actuels relatifs aux interventions sur les tissus anciens n'intègrent pas de façon explicite le processus d'évolution historique de la ville dans leur problématique car des questions, relevant particulièrement du domaine méthodologique et professionnel, demeurent encore imprécises et incertaines.

La vieille ville de Constantine, classée secteur sauvegardé et dotée d'un Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur, constitue une documentation conséquente pour la compréhension de la genèse urbaine (morphogénèse).

Ainsi notre sujet de recherche s'inscrit dans le cadre de l'identification et la mise en évidence des structures permanentes de la vieille ville de Constantine dans le but de sa revalorisation. Ces dernières serviront de base pour guider les orientations du plan permanent de sauvegarde dans sa deuxième phase « Etude historique, typologique et avant projet ».

Pour cela, la méthode d'analyse appliquée est celle de la « typo-morphologie » qui permet de retrouver les tracés les plus anciens qui ont dicté la formation et la stratification du tissu urbain. Ces tracés, qui constituent des structures permanentes, sont considérés comme valeur que toute étude visant la réhabilitation d'un centre ancien ne peut ignorer sous peine d'altérer le processus historique et compromettre la production d'un bâti intégré, et les orientations d'aménagement à préconiser pour l'ensemble de la ville.

Il convient donc de :

- considérer la forme urbaine comme étant un organisme issu d'un long processus de formation et de transformation à différentes échelles ;
- Identifier les noyaux originels dans le tissu urbain du Rocher ;
- Mettre en évidence les structures de permanence qui ont dicté la structuration de l'espace actuel à différentes échelles ;
- Montrer l'impact des tracés antiques sur les tracés postérieurs ;
- proposer des recommandations concrètes et appropriées au développement intrinsèque du patrimoine urbain traditionnel, et à la création des rapports entre ce dernier et la ville contemporaine.

Mots clés : Méthodologie -Tissu urbain– Typo-morphologie - Stratification urbaine – Permanences – Mise en valeur – Secteur sauvegardé – Constantine.

ABSTRACT

In Algeria, the preservation and enhancement of historic sites and monuments are topical issues. However, the interest in caring for heritage comes at a time when the leveling of the urban stratigraphy is taking place at a very accelerated pace.

The current urban planning instruments relating to interventions on ancient urban structures do not accurately and explicitly integrate the process of the city's historical evolution into the problematic as issues related to methodological and professional aspects, remain to date inaccurate.

The old city of Constantine, classified as a protected area and provided with a Permanent Safeguarding and Enhancement Plan, constitutes an example with a substantial documentation to understand the urban genesis (morphogenesis). Thus, our work here falls within the framework of the identification and the highlighting of the permanent structures of the old city of Constantine with the aim of its revaluation.

Same will serve as a basis to guide and drive the permanent safeguard plan in its second phase "Historical, typological and pre-project study". For this, the method of analysis applied here is so called "typo-morphology" which makes it possible to find the oldest traces that led the formation and stratification of the urban network.

These permanent structures are considered valuable for any study aiming at rehabilitating of an old downtown and ignoring it will result in altering the historical process and compromising building/constitution of integrated building, and the development orientations to be recommended for it.

It is therefore necessary to: - consider the urban form as an organism resulting from the long process of formation and transformation at different scales. - rediscover the structures of permanence that have dictated the structuring of the current space at different scales. - propose concrete and appropriate recommendations for the intrinsic development of the traditional urban heritage, and for the creation of relations between the latter and the contemporary city.

Keywords: Methodological - Urban Network - Typo-morphology - Urban stratification - Permanent - Enhancement – Constantine.

المخلص

إن المحافظة على المواقع والآثار التاريخية وتأمينها هي من قضايا الساعة في الجزائر، لكن الاهتمام بالتراث يأتي في وقت تجري فيه تسوية الطبقات الحضرية بوتيرة متسارعة للغاية. إن أدوات العمران الحالية المتعلقة بالتدخل في الأنسجة القديمة لا تحتوي بطريقة واضحة التطور التاريخي للمدينة في اشكالياتها لأن الأسئلة المتعلقة خاصة بالميدان المنهجي والمهني لا تزال غير دقيقة وغير مؤكدة.

إن المدينة القديمة لقسنطينة مصنفة قطاع محمي ومزود بمخطط دائم للمحافظة والتأمين تشكل توثيقا معتبرا وجوهريا لفهم المنشأ الحضري (التشكل). لذا يندرج موضوع بحثنا في إطار تعريف و ابراز الهياكل الدائمة للمدينة القديمة لقسنطينة بهدف إعادة تثمينها.

إن هذه الهياكل ستستغل لقيادة توجيهات المخطط الدائم للمحافظة في مرحلتها الثانية: دراسة تاريخية نمطية ما قبل المشروع. لذا فإن طريقة التحليل المطبقة هي طريقة التشكل النمطي يمكن من إيجاد المخططات القديمة التي أملت تشكل التقسيم الطبقي للنسيج الحضري. تعد هذه الهياكل الدائمة قيمة لا يمكن لأي دراسة، تهدف الى إعادة تأهيل مركز قديم، تجاهلها تحت طائلة الإضرار بالعملية التاريخية وتعويض انتاج مبنى متكامل وتوجيهات إعادة الهيكلة لدا يجب ما يلي: -اعتبار الشكل الحضري ككائن ناتج عن عملية طويلة عن التكوين والتحول حسب مقاييس مختلفة. -إيجاد الهياكل الدائمة التي أملت هيكلة الفضاء الحالي وفق مقاييس مختلفة. اقترح توصيات عملية ومناسبة من اجل التنمية الجوهريه للتراث العمراني التقليدي وخلق علاقات بين هذا التراث والمدينة المعاصرة.

الكلمات المفتاحية:

النسيج العمراني، التشكل النمطي، التقسيم الطبقي العمراني، الدوام، التثمين، المركز القديم، قسنطينة.

INTRODUCTION GENERALE

Le patrimoine bâti est considéré comme l'héritage transmis par les ancêtres et se matérialise essentiellement par deux composantes qui sont le monument et les ensembles historiques. Sa protection et sa conservation sont devenues à travers tous les pays du monde un sujet d'actualité.

Depuis fort longtemps, architectes, urbanistes, historiens, géographes, archéologues, sociologues, hommes de lettres, hommes de l'art et autres chercheurs se sont intéressés au patrimoine historique des différentes cultures. Cependant cette préoccupation pour l'héritage architectural et urbain s'est exprimée au fil des générations par des attitudes variables obéissant aux convictions de chaque époque.

De nos jours, le patrimoine architectural est reconnu comme la représentation culturelle concrète de la mémoire des sociétés, et par conséquent l'expression irremplaçable des civilisations passées.

Ces hommes du savoir reconnaissent la valeur des sites et des monuments historiques non pas dans une optique strictement muséographique ou encore pour une éventuelle reproduction intégrale du type traditionnel, mais parce qu'ils sont convaincus de l'existence d'un trait d'union solide entre le passé et le présent d'une nation. En effet, ils défendent, et à juste titre d'ailleurs, le principe que tout ce qui est nouveau doit trouver ses références dans ses racines originelles.

Dans notre pays, les questions de préservation et de mise en valeur des sites et monuments historiques sont aujourd'hui d'actualité. Ainsi, on note une prise de conscience extraordinaire de la part du politique, du scientifique ou encore du simple citoyen, de la nécessité de revaloriser le patrimoine.

En Algérie, les mutations engendrées par l'occupation française pendant près d'un siècle et demi, notamment les bouleversements opérés sur le tissu historique, ont provoqué de réels traumatismes en enclenchant ainsi un véritable processus de dégradation. Leurs répercussions sur le cadre physique ont eu plusieurs effets négatifs parmi lesquels on peut citer à titre d'exemple, les premiers plans d'alignement effectués pour des raisons d'accessibilité et de contrôle et qui se sont faits très souvent au détriment des structures bâties préexistantes.

Après l'indépendance, d'autres facteurs sont venus s'ajouter, accentuant les dégradations déjà provoquées par les métamorphoses coloniales. En effet, la marginalisation progressive et graduellement accentuée des tissus anciens, l'absence d'entretien et même leur abandon explique l'état de dégradation actuel de ce patrimoine. Ce tableau défavorable à la survie des centres anciens résulte de plusieurs facteurs, tels que le départ de la population vers les nouveaux quartiers hérités de l'occupation coloniale et de la pression de l'exode rural qui trouve dans les centres anciens un lieu d'accueil à la mesure de leurs attentes. Ces deux phénomènes, survenus simultanément, ont créé une situation de crise à travers laquelle la conservation des centres anciens a été compromise: surpopulation, absence d'entretien du cadre bâti, transfert des activités productives artisanales vers les nouveaux centres, etc.

Notons que depuis l'indépendance, jusqu'aux années 2000, l'état dégradé du patrimoine, assimilé parfois à des ensembles de bidonvilles, n'a pas alerté les pouvoirs publics. Les centres anciens étaient classés dans une catégorie de biens démunis de toute valeur historique ou culturelle. En effet, les centres anciens n'étaient perçus que comme des lieux précaires devant servir de transit à des populations au bas niveau social. Pendant plus de trois décennies (à l'exception de quelques modestes études menées sur la Casbah d'Alger et quelques médinas du nord de l'Algérie) aucune volonté politique ne s'est exprimée en faveur des centres anciens en tant que patrimoine doté des valeurs historique et esthétique.

C'est ainsi qu'on a abouti à l'émergence d'une crise multifactorielle, caractérisée par un sentiment d'impuissance devant une dégradation trop importante non seulement du seul bâti mais aussi de la vie quotidienne. L'ampleur du phénomène est malheureusement constatée dans toutes nos villes et particulièrement au niveau de nos anciens tissus urbains.

Aussi, à l'image des grands vides urbains provoqués par l'écroulement de quartiers entiers lors des tremblements de terre, ou encore, de l'anéantissement total de plusieurs quartiers des centres historiques européens lors de la dernière guerre mondiale, la plupart de nos anciennes villes se retrouvent aujourd'hui le siège d'une myriade de lacunes béantes rappelant le paysage d'un site sinistré à la suite d'un cataclysme naturel. Dans les paysages urbains historiques algériens le signe de la main de l'homme a surpassé les effets dévastateurs de la nature en furie.

Actuellement les centres historiques, plus que les monuments, souffrent d'une réelle prise en charge. Leur état de dégradation avancé n'exprime pas seulement l'indifférence, mais surtout le risque de leur disparition.

La promulgation de la loi 98-04 sur la protection des biens culturels, bien que nécessaire du fait de traduire la nouvelle volonté politique, ne peut à elle seule venir à bout des nombreux et complexes problèmes qui gouvernent actuellement les centres anciens.

Des questions de différentes natures, relevant particulièrement du domaine méthodologique et professionnel, demeurent encore imprécises et incertaines.

Par ailleurs, les expansions urbaines contemporaines ne sont pas épargnées du désordre : les villes connaissent une croissance et un développement anarchique illustrés par la perte d'unité dans la morphologie urbaine. Les conséquences d'une telle dynamique démesurée sur les plans économique, social, culturel, psychologique et même politique, avaient et continuent d'affecter très sérieusement la périphérie urbaine à cause d'une urbanisation inappropriée qui a fini par étendre ses effets à l'ensemble du tissu urbain déjà existant.

En effet l'accroissement intensif et incontrôlé de l'urbanisation de nos villes constaté ces dernières décennies, a pris des dimensions qui renvoient vers des problèmes d'approches thérapeutiques extrêmement complexes qui nécessitent des études très approfondies, rigoureuses et des moyens conséquents. Le manque de cohérence du tissu urbain, l'absence de signification culturelle, le mal de vie, sont autant de critiques qu'on peut porter à la ville actuelle.

Cet état alarmant de la condition de la ville contemporaine algérienne résulte d'opérations menées au gré des événements politiques, mais relève aussi, notamment au cours des deux dernières décennies, de phénomènes propres à la spéculation foncière. Le peu de tentatives mises en œuvre en vue de récupérer certains ensembles anciens, tel que le quartier, aujourd'hui disparu, de Lalahoum à la Casbah d'Alger, ont révélé l'existence d'une autre cause de détérioration du cadre bâti ancien. L'expérience du quartier Lalahoum enseigne que, bien que toutes les mesures matérielles, humaines et financières aient été engagées, le résultat de l'opération dite de rénovation s'est soldé par la perte de l'ensemble du quartier.

Donc, Il s'agit avant tout de revoir la conception de nos villes, produites de l'expansion explosive de notre siècle: agrégations de constructions dépourvues de caractère, groupements de bâtiments formant des fragments de ville dans lesquels la population ne peut ni s'orienter ni se reconnaître.

En somme, la question est de réfléchir sur comment recomposer progressivement les projets nouveaux sur la base des anciens noyaux historiques et réfléchir également à une architecture plus consciente de son rôle dans la construction de la ville.

Les instruments d'intervention actuels relatifs aux interventions sur les tissus anciens en Algérie n'intègrent pas de façon explicite ce processus d'évolution historique de la ville dans leur problématique. Bien que leur conception du système urbain soit réductrice, en raison du type d'approche adopté, ils ne peuvent toutefois se substituer à l'absence d'une méthodologie que seule l'expérience et la recherche peuvent fournir.

A Constantine, à l'instar des autres villes algériennes stratifiées, à côté de la dégradation avancée du bâti et de l'existence de grandes lacunes dans l'agrégat du centre historique, les principes même de l'organisation de base ne sont plus retrouvés dans la ville moderne. Cependant, l'ensemble du patrimoine architectural historique constitue une documentation conséquente dans la compréhension de la genèse urbaine (morphogenèse).

Il est vrai que généralement dans les sites urbains denses, stratifiés et anciennement constitués cohabitent des éléments de très fortes **permanences**.

Il est vrai aussi que même la banlieue la plus éloignée conserve elle aussi les traces et les vestiges sédimentés au cours des rapports millénaires qu'il y a eu entre l'homme et le site naturel.

En fait, l'intérêt actuel accordé au patrimoine survient à un moment très critique, car de nos jours, le nivellement de la stratigraphie urbaine s'opère à un rythme très accéléré (reconstruction, autoroutes, ponts, tunnels, grandes infrastructures)

Si jusqu'à la colonisation française Constantine portait fidèlement, gravées et superposées les traces, parfois fortes, des événements de son histoire; un certain nombre d'opérations telles que les alignements qui se sont faits au détriment des structures bâties préexistantes, les remembrements parcellaires, ou encore l'urbanisme souterrain, expliquent la disparition progressive de beaucoup d'indices nécessaires à la reconstitution de la genèse urbaine. Ceci dit, même dans les situations extrêmes où les interventions coloniales ou post-coloniales ont balayé la majeure partie des témoignages, il n'en demeure pas moins que très souvent la trame et le pourtour restent entiers, ce qui permet de reconstituer la stratification urbaine.

Le thème de notre sujet de recherche s'inscrit dans le cadre de l'identification et la mise en évidence des structures permanentes de la vieille ville de Constantine dans le but de sa revalorisation et pouvant ainsi servir les orientations du PPSMVSS dans sa deuxième phase (Etude historique, typologique et avant projet).

L'objet de notre étude sera le fait de montrer que la morphologie actuelle de la ville de Constantine soit le résultat d'une succession de transformations du tissu urbain préexistant qui a influencé ou conditionné l'évolution ultérieure de la ville.

Il s'agit de retrouver les éléments de permanence qui ont dicté la structuration de l'espace actuel à différentes échelles (territoire, ville, quartiers et édifice).

Pour cela, La méthode d'analyse appliquée est la méthode de la typo-morphologie qui permet de reconstruire le processus typo-morphologique du tissu urbain.

L'étude des différentes phases représentant le processus typologique et morphologique dévoile les valeurs intrinsèques à chaque moment historique; comme aussi elle permet d'observer la capacité d'une culture à réinvestir, à un moment précis de son évolution, les structures héritées dans son cadre bâti contemporain.

Ainsi, l'approche typo-morphologique doit permettre la lecture de la ville : une technique analytique pour *lire* la ville en comprenant l'évolution de la forme urbaine en relation avec les changements sociaux, économiques et démographiques.

Il s'agit dans cette approche de mettre la jonction entre deux disciplines qui sont l'architecture et l'urbanisme (combinaison entre l'étude de la morphologie urbaine et celle de la typologie architecturale). La typo-morphologie aborde la forme urbaine par les types d'édifices qui la composent et leur distribution dans la trame viaire. Plus précisément, cela consiste à penser en terme de rapports la forme urbaine (trame viaire, parcellaires, limites, etc.) et la typologie c'est-à-dire les types de constructions (position du bâti dans la parcelle, distribution interne, etc.). Les types s'inscrivent ainsi dans certaines formes urbaines plus que dans d'autres. On s'intéresse ainsi particulièrement à:

La morphologie: étude de la forme urbaine dans son évolution historique, à partir des éléments la composant (le site d'implantation, le plan de la ville, le cadastre, le tracé des voies, etc.).

La typologie: analyse des caractères spécifiques des composants d'un ensemble ou d'un phénomène, afin de les décrire et d'établir une classification.

Le type: catégorie qui possède les mêmes caractéristiques urbanistiques et architecturales. La détermination de types se réalise par la recherche de coprésence, d'invariants, d'une part, et d'écarts et de variations d'autre part, dans les traits du bâti et de la forme urbaine.

Cette analyse constitue un moyen fondamental pour découvrir les éléments structurants de l'organisation urbaine. Elle permet de reconstituer l'histoire du processus de formation et d'évolution du tissu urbain et de déterminer ses conséquences sur la structure urbaine actuelle.

La finalité de cette méthode d'analyse est de retrouver les tracés les plus anciens de la ville de Constantine. Ces tracés qui constituent des **permanences historiques** sont considérés comme valeur que toute étude visant la sauvegarde et la mise en valeur d'un centre ancien ne peut ignorer sous peine d'altérer le processus historique et compromettre ainsi la production d'un bâti intégré, ainsi que les orientations d'aménagement à préconiser pour ses quartiers.

L'intérêt de notre travail sera fondamentalement scientifique puisqu'il aboutira à l'élaboration d'une documentation cartographique de référence de la ville de Constantine portant les différentes stratifications.

Aussi, il permettra d'ouvrir le champ à des recherches ultérieures plus exhaustives ayant pour thème la définition des caractéristiques des tissus urbains algériens et l'évolution des instruments idoines.

Au-delà de l'apport qu'elle présente pour la connaissance fondamentale des tissus urbains, cette méthode est particulièrement pertinente pour le travail opérationnel sur les tissus anciens tels que les études du PPSMVSS et les projets de restauration et de réhabilitation.

Elle se propose de conserver aux structures territoriales et urbaines leur caractère concret de formes signifiantes et de garantir aux disciplines du projet la capacité de contrôler ces formes.

La restauration conservatrice, s'appuie sur les méthodes scientifiques consistant à établir la typologie des édifices et des parcelles et à déterminer leurs règles d'assemblage et les techniques de construction et de mise en œuvre: sur cette base il devient possible d'affecter à chaque moment ou à chaque simple demeure une destination particulière conforme aux exigences sociales aujourd'hui (Cervellati P.L, 1981).

Le travail que nous proposons dans cette thèse tend à s'intégrer dans deux thématiques imbriquées:

La méthode de lecture typo-morphologique, qui consiste à faire une lecture des différentes phases de formation et de transformation du tissu urbain stratifié à différentes échelles, d'une part, et servir comme base méthodologique dans l'élaboration de tout type d'étude sur les centres anciens, d'autre part, tel que le Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur dans l'élaboration de sa deuxième phase (Etude historique, typologique et avant projet).

Cette démarche nous permettra de saisir la nature de la qualité urbaine à travers l'étude d'un centre ancien, ici le Vieux Rocher de Constantine, et de proposer des recommandations en guise d'orientations méthodologiques devant servir l'intervention sur les centres anciens, comme aussi apporter les réponses à la désagrégation des périphéries urbaines contemporaines à partir des enseignements des centres anciens. Une telle vision de la réalité bâtie lève les contradictions produites par les opinions courantes rompues à opposer les parties nouvelles d'une ville à sa partie ancienne.

C'est pour cela que de nos jours, on est encore à la recherche d'orientations de nature théorique traduisibles aisément en modèles d'aménagement dans le but de parvenir à la récupération méthodique des valeurs existantes, garantes de l'unité et la cohérence des centres urbains, en vue de freiner la dégradation de l'environnement urbain aussi bien dans ses parties anciennes que nouvelles.

Il convient aujourd'hui d'apporter à travers l'étude typo-morphologique du tissu urbain traditionnel, associée à l'étude du territoire, les critiques objectives et constructives vis à vis des transformations et des extensions de nos villes.

PROBLEMATIQUE

La présente problématique générale intéresse, au delà des particularités de notre sujet de recherche, l'ensemble des centres anciens qu'ils soient encore habités ou bien réduits à l'état de ruines à la suite d'un abandon. Il ne s'agit pas ici des sites archéologiques mais des ensembles parvenus à notre époque grâce à leur utilisation.

Autrefois constituant des organismes intégrés de façon harmonieuse dans leurs environnements, les centres historiques ont fini par devenir des entités urbaines marginalisées et souvent altérées dans leur consistance physique par des actions provoquées en grande partie par la main de l'homme. Le souci majeur consiste en la conservation de ces centres anciens. Cette conservation ne vise pas seulement la pérennité des structures construites mais se préoccupe aussi du maintien du caractère culturel et social caractérisant les centres anciens. Le projet en soi est complexe car il impose des mesures de différentes natures qui interpellent des profils différents dont les compétences couvrent l'ensemble des aspects caractérisant le centre ancien.

Outre l'existence nécessaire de textes législatifs régulant la sauvegarde et la mise en valeur, et l'adhésion fort importante de la société civile à la protection, il convient, en vue d'élaborer des plans fiables et respectueux des valeurs architecturales et urbanistiques à préserver, d'accorder au registre de la méthodologie d'approche instrumentale une place conséquente. L'expérience a prouvé, lors des travaux de restauration menés dans les années 80 sur la Casbah d'Alger, en l'occurrence sur l'îlot Lalahoum, que l'absence d'objectifs visant la conservation, explicitement formulés dans le projet, et surtout la conséquente absence de maîtrise du chantier ont donné lieu à des malentendus entre les différents intervenants qui ont fini par conduire à l'abandon des travaux dans un premier temps, puis à l'effondrement des bâtisses.

En effet, déjà en Europe, sous le concept idéologisé de la modernité, le centre historique a été victime de l'indifférence et de l'hostilité de la part de l'urbanisme progressiste. Ceci avait entraîné la marginalisation du centre historique, et parfois sa destruction.

Jusqu'au milieu du XX^{ème} siècle, ni le savoir urbanistique, ni le savoir architectural, n'ont été capables d'apporter des solutions adéquates au développement des villes et aux transformations urbaines.

Malgré la prise de conscience de la problématique des centres historiques, même après la promulgation des chartes d'Athènes (1931) et de Venise (1964), les progrès sur le terrain demeurent insignifiants.

Les études menées vers les années 50 et 60 en Italie par Saverio Muratori et ses collaborateurs introduisaient le premier jalon d'une série d'études et de recherches qui marqueront la réflexion sur la production architecturale et urbanistique en rapport au contexte culturel.

Ainsi, l'école muratorienne parvint à produire un modèle théorique dans lequel la réalité bâtie, ancienne et nouvelle, se fonde dans un continuum historique (une histoire continue). Cette nouvelle vision apporte les arguments, bien que de nature souvent philosophique, à travers la proposition de la récupération du processus historique, pour une réconciliation entre le centre ancien et les expansions urbaines contemporaines.

Cette nouvelle attitude vise la construction d'un savoir théorique en élaborant non pas un modèle de réalisation mais un modèle d'analyse et d'explication. Aussi, elle met en exergue deux points très importants qui concernent les rapports entre les structures existantes et des interventions nouvelles, ainsi que les rapports entre disciplines historiques et disciplines de projet.

Si dans notre contexte l'expérience est relativement récente, ne permettant pas d'établir un bilan significatif, en Europe en revanche, les analyses et les recherches sont très nombreuses et étalées sur plus d'un demi-siècle. Un des résultats appréciables a été la construction de la méthode typo-morphologique: méthode propre à l'école italienne, qui ne cesse de prendre de l'ampleur en se généralisant même en Algérie, notamment dans les milieux universitaires.

La question de la réhabilitation des tissus urbains anciens ainsi que de leurs expansions plus ou moins récentes est étendue à toutes les anciennes villes algériennes, il n'en demeure pas moins que cette question se pose avec acuité pour la ville de Constantine.

Ainsi, notre sujet de recherche consiste en l'identification des structures permanentes de la vieille ville de Constantine et à la connaissance des processus de formation et de transformation du tissu urbain, dans le but de retrouver les tracés les plus anciens qui ont dicté la formation de l'espace actuel à différentes échelles (territoire, ville, quartiers et édifice).

En effet, le centre historique de Constantine représenté par le Rocher constitue un cas typique par ses particularités qui sont:

Le Rocher, sur lequel nous nous proposons d'intervenir, présente une combinaison de données naturelles, historiques et culturelles que toute étude visant l'intervention sur le site ne peut s'empêcher de prendre en charge.

Nous sommes en présence d'une des plus anciennes villes algériennes qui renferme sans doute plus de traces archéologiques que ce qui a été mis à jour lors des travaux de restructuration réalisés sur le Vieux Rocher à l'époque coloniale. Il est à noter que les multiples effondrements des bâtisses, notamment dans la basse Souika, ont également révélé d'autres traces archéologiques.

Quelle valeur peut-on donner à cette stratification urbaine ?

Contrairement aux autres centres anciens, Constantine demeure solidement implanté au site du Rocher en préservant sa qualité de centre de l'ensemble de l'agglomération. La raison d'une telle particularité mérite d'être élucidée.

La morphologie du site est-elle suffisante pour produire un tel phénomène faisant du centre ancien une permanence à l'échelle de toute l'agglomération? (Djemai-Boussouf.F, 2013)

Ce centre ancien, en tant qu'entité urbaine et patrimoine historique avec ses deux typologies, traditionnelle et coloniale demeure aujourd'hui le centre multifonctionnel de la ville de Constantine. Son originalité réside dans la vitalité et le rôle qu'il a assumé à travers le temps, celui de constituer une nodalité à un territoire orienté vers les quatre directions cardinales. Ce rôle qui est un trait d'héritage (chef-lieu de la confédération romaine, beylik de l'est à l'époque ottomane, puis métropole régionale pendant l'occupation française et enfin chef-lieu de wilaya) la particularise des autres médinas maghrébines, qui, toutefois, il ne la

dispense pas des problèmes qui leurs sont communs, à savoir : les difficultés de fonctionnement et la dégradation du cadre bâti (Belabed-Sahraoui. B, 1988).

La prise en considération de l'importance de la dimension identitaire et de la qualité de l'environnement architectural impose de façon particulière la protection et la mise en valeur de cette mémoire collective dans ses formes physiques et ses aspects fonctionnels avec un équilibre à déterminer. « Il faut qu'il y ait une mutation culturelle favorable à la recherche d'une signification de la ville contemporaine qui soit conforme à la réalité » (Ouagueni.Y, 1990).

Il est vrai que le Rocher de Constantine renferme sans doute plus de traces archéologiques que ce qui a été mis à jour jusqu'à maintenant. La ville antique est ensevelit sous la ville actuelle et peu de traces y sont visibles.

Il est vrai aussi qu'en dehors d'une approche descriptive littéraire de la ville de Constantine à l'époque antique, de quelques images iconographiques et de quelques relevés de fouilles archéologiques éparses, il n'existe aucun document cartographique réalisé jusqu'à nos jours qui puisse retracer fidèlement la physionomie de la ville romaine (Cirta).

Il s'agit de démontrer que les tracés de l'antique Cirta ont influencé les tracés postérieurs de la ville de Constantine, que la structure de la ville actuelle est conditionnée par les structures précédentes, et que chaque phase de formation correspond à une synthèse de structures potentielles successives.

Il s'agit aussi, de retrouver les éléments de permanences qui ont dicté la structuration de l'espace actuel. Ainsi tenter de saisir la dialectique entre la ville et son histoire.

La problématique est représentée par l'inexistence de preuves formelles quant aux explications de l'évolution du tissu urbain et particulièrement concernant un certains nombres d'endroits de la ville qui nous paraissent intéressants, d'où l'intérêt de la méthode de lecture.

Ainsi, nous pensons que la question fondamentale à aborder et à traiter aujourd'hui serait de retrouver des tracés anciens, potentiellement porteurs d'informations authentiques sur les origines de Constantine et les étapes de sa formation et de sa transformation à différentes échelles.

- **Quelle va être la méthodologie à adopter pour arriver à démontrer la stratification urbaine de Constantine et mettre en évidence les structures de permanence tout en sachant que l'on ne peut raser la ville pour retrouver ces tracés?**

D'autres aspects peuvent également être interrogés dans cette recherche :

- Quel est l'impact des tracés antiques sur les tracés postérieurs de la ville ?
- Les structures de permanence dans les tissus urbains sont-ils pris en considération dans les études des PPSMVSS en Algérie ?
- Comment peut-on utiliser la carte des permanences comme outil pour établir les orientations d'aménagement et de réhabilitation dans le plan de sauvegarde ?
- Où se localisent les lacunes les plus importantes de notre connaissance du passé ?
- A quels endroits de la ville l'activité constructive récente a-t-elle subsisté des témoignages matériels du passé ? (possibilité de fouilles à certains endroits de la ville telles que les poches – les indices archéologiques – les nouveaux projets).

La nature du problème auquel la présente recherche se consacre est la méthodologie d'approche pour la sauvegarde et la mise en valeur des centres anciens.

Ainsi, le souci majeur demeure la mise en valeur du patrimoine bâti traditionnel du Rocher de Constantine au moyen de sa réhabilitation au sein de la ville entière.

Notre recherche, n'ayant aucune prétention à produire un projet architectural et urbain fin prêt pour sa mise en œuvre, ni même cerner tous les aspects de l'ensemble de la réalité urbaine contemporaine; la contribution se limite à indiquer, dans une optique de conciliation du bâti nouveau avec le bâti ancien, les linéaments d'une méthodologie de conservation et de mise en valeur du patrimoine bâti.

OBJECTIFS DE LA RECHERCHE

Objectif principal

Montrer que la présente recherche, qui s'inscrit dans un débat naissant, peut, non seulement apporter un éclaircissement à l'absence de méthodologie ayant caractérisé les études menées dans le passé ou en cours sur les tissus anciens et particulièrement les secteurs sauvegardés, mais aussi fournir les éléments d'orientation pouvant guider la construction d'une méthodologie d'approche soucieuse aussi bien de la conservation du bâti ancien que de sa réhabilitation au sein de la ville entière.

Objectifs secondaires

- 1- Identifier la forme urbaine comme étant un organisme issu d'un long processus de formation et de transformation à différentes échelles : échelle territoriale, échelle urbaine, échelle de l'agrégat et échelle singulière de l'édifice ;
- 2- Clarifier l'apport de l'histoire et de la géographie dans l'étude de la morphogenèse du bâti et de la ville.
En effet, l'histoire est une réalité qui a modelé le paysage urbain, c'est précisément la connaissance de cette histoire qui va permettre d'entreprendre la réhabilitation du centre ancien, et d'en assurer la survie au profit des citoyens actuels et des générations futures ;
- 3- Mettre en évidence les structures permanentes à l'échelle du territoire, de la ville et de l'agrégat;
- 4- Montrer l'incidence de la structuration du territoire sur l'édification de la ville;
- 5- Montrer l'impact des tracés antérieurs sur la physionomie de la ville actuelle;
- 6- Lecture et analyse des divers signes et valeurs de la structure stratifiée du lieu, pour la revalorisation authentique du centre ancien;
- 7- Faire ressortir la typologie du bâti ancien, en mettant en relief ses caractères intrinsèques et surtout ses qualités à produire un agrégat homogène et organique, afin d'envisager la restauration de tissus disparus, tel que le quartier de la Souika;

METHODOLOGIE

Le thème développé dans cette recherche s'inscrit dans le cadre de la mise en évidence des structures permanentes à l'échelle du territoire, de la ville, du quartier et de l'édifice, comme méthode de revalorisation du patrimoine bâti.

L'objet de notre étude est de montrer que la morphologie actuelle de la ville de Constantine est le résultat de transformation d'un tissu urbain préexistant qui a influencé la configuration de la ville actuelle. Ceci, afin de mettre en évidence les tracés et les structures de permanence qui ont conditionnés la structure de la ville actuelle.

Notre position méthodologique prend son origine dans les travaux de Saverio MURATORI sur Venise (1954) et Rome (1963) et ceux de Gianfranco CANIGGIA sur Côme et Florence (1960), qui ont mis en évidence une lecture critique et active des tissus urbains. Cette méthodologie, étant très différente des méthodes traditionnelles, s'articule autour de la notion d'agrégation et de niveau d'échelle.

L'intérêt de notre approche est d'ouvrir le champ à des recherches ultérieures plus exhaustives, ayant pour thème la définition des caractéristiques des tissus urbains algériens et l'évolution des instruments idoines.

La construction d'une telle approche est basée sur une série d'hypothèses:

- L'approche typo-morphologique de la ville et du territoire prend pour hypothèse que la ville constitue un organisme et qu'il existe des relations entre la typologie des édifices et la morphologie urbaine;
- Ainsi, l'hypothèse de base réside dans la conviction de pouvoir identifier les tracés des diverses implantations urbaines à travers la lecture de la structure urbaine précoloniale. Ces tracés anciens qui ont dicté la formation de l'espace actuel à différentes échelles (territoire, ville, quartiers et édifice);

- Dans toute intervention d'urbanisme, quelle que soit son échelle, l'analyse est un moyen pour découvrir des éléments structurants de l'organisation urbaine. Elle permet aussi de reconstituer l'histoire du processus de formation et d'évolution de l'espace et de déterminer ses conséquences sur la structure urbaine actuelle;
- Les instruments d'analyse actuels relatifs aux interventions sur les tissus anciens en Algérie n'intègrent pas de façon explicite ce processus d'évolution historique de la ville dans leur problématique;
- La méthode d'analyse appliquée est la méthode de la typo-morphologie (Caniggia.G et Maffei.G.L, 2000) qui permet de reconstruire le processus typologique et morphologique du tissu urbain. L'étude du rapport entre l'architecture (typologie) avec la ville (morphologie) est avancée comme une nouvelle manière de saisir l'histoire urbaine à travers l'évolution de sa forme, de ses tissus et de ses types;

Sur la base de ces assertions hypothétiques préalables, notre travail de recherche se développera selon trois niveaux d'approches.

Le premier niveau concerne l'aspect théorique

Il établit un récapitulatif des notions et des concepts qui sont à l'origine de l'évolution de la définition du patrimoine architectural et urbain et celle de l'intervention à entreprendre. Evolution des concepts qui ont abouti, suite à la restauration qui se consacre aux ouvrages monuments, à la notion actuelle de sauvegarde et de mise en valeur du patrimoine bâti. Cette notion définit le cadre théorique indispensable à la compréhension des mécanismes à la base des tendances contemporaines en matière d'intervention sur le tissu urbain et à l'explication de la méthode élaborée 'typologie processuelle' pour la mise en œuvre de la réhabilitation du centre ancien.

Le deuxième niveau se situe sur le plan méthodologique

Il traite de l'application des acquis théoriques et méthodologiques du niveau précédent aussi bien en Europe qu'en Algérie. Si dans notre contexte l'expérience est relativement récente, ne permettant pas d'établir un bilan significatif, en Europe en revanche, les analyses

sont très nombreuses et étalées sur plus d'un demi-siècle. Un des résultats appréciables a été la construction de la méthode typo-morphologique ; méthode propre à l'école italienne, dont le fondateur est Saverio MURATORI, qui ne cesse de prendre de l'ampleur en se généralisant même en Algérie, notamment dans les milieux universitaires.

Le troisième niveau représente le cas d'étude

Nous nous efforcerons de tester la possibilité de mise en œuvre de cette méthode d'approche créée dans le contexte particulier de l'Italie à celui de l'Algérie, sur le plan de la forme et du contenu. Cependant, l'absence d'une cartographie précoloniale et l'inexistence de plans de la ville de la période médiévale (période caractérisée par un silence archéologique en Algérie), nous a contraint de nous contenter, seulement des ouvrages historiques et du seul plan cadastral de la ville de Constantine établi par le génie militaire français en 1865.

➤ La démarche adoptée est une approche d'ordre spatial

C'est pourquoi le point de vue choisi pour cette recherche est d'ordre **spatial**. Cette préoccupation doit demeurer présente tout au long du processus de connaissance et de reconnaissance des questions soulevés par notre problématique.

Le patrimoine peut être abordé de différentes manières, cela dépendra de l'aspect que l'on voudrait mettre en relief. Dans notre cas, nous tentons de souligner les rapports qu'entretiennent les stratifications (tracés antiques avec la ville et le territoire de Constantine), compris comme une réalité physique, constituant l'étendue où se développent les établissements humains. Nous partons donc du postulat que la préservation, au même titre que la géographie, l'aménagement du territoire ou encore l'urbanisme, est une discipline de l'espace, et qu'il importe d'analyser sa réalité physique et son impact dans l'environnement. Il importe également de saisir les réalités physiques des tracés et des réseaux viaires, ainsi que des formes d'établissement.

➤ L'analyse des caractéristiques physiques et spatiales des objets d'étude

Le premier temps de la recherche se portera donc sur l'analyse des données et des caractéristiques spatiales de nos objets d'étude : l'environnement naturel, les vestiges antiques, les valeurs urbaines etc.

Notre méthodologie devra nous permettre de mettre en œuvre les moyens pour la lecture, l'analyse, l'interprétation, la compréhension et la synthèse de ces données. Cette méthodologie puise ses sources dans plusieurs domaines :

- **L'histoire:** l'histoire prend une place très importante dans les débats portant sur l'aménagement du territoire et la protection du patrimoine bâti. Les lectures historiques de la ville et du territoire se multiplient et contribuent à la compréhension des formes passées et leurs sédimentations.

Dans le cas de Constantine, le poids de l'histoire est justifié par l'ancienneté de la ville et sa stratification sur un même espace.

- **L'archéologie:** l'époque antique et plus précisément romaine doit avoir marqué le Rocher de Constantine d'une empreinte si nette et si profonde que jusqu'à une époque récente, la vie urbaine précoloniale trouvera dans l'héritage de l'antiquité son point d'appui le plus solide : remparts, tracés, citadelle, forum, temples, aqueducs et canalisations d'eau.

Notre méthode de lecture n'est pas concurrente avec l'archéologie, mais au contraire, elle est complémentaire. En effet, si on pouvait faire une excavation stratigraphique de la ville, on n'aurait pas besoin de la méthode. Mais vu qu'on ne peut pas démolir toute la ville, notre analyse pourra intégrer les données archéologiques et historiques dans la recherche.

Il s'agit en fait, de confronter les données archéologiques et historiques avec la lecture du tissu urbain précolonial et colonial.

- **La cartographie:** cette discipline nous offre non seulement des techniques afin de récolter les données nécessaires à notre analyse, mais elle nous apporte également les moyens de les interpréter. Notre méthode est caractérisée par l'usage d'un médium particulier qui est celui de la cartographie (Djemai-Boussouf, F, 2021).

Cet usage est double: à la fois outil et source documentaire. Son usage dans l'approche morphologique est d'alimenter la méthode de connaissance.

- ✓ Connaissance historique (morphogénèse)

- ✓ Connaissance morphologique (la forme de la ville et du territoire)
- ✓ Connaissance typologique (forme du bâti, typologie du bâti)

Son usage également comme instrument de lecture qui fonde l'examen des structures bâties sur l'analyse détaillée de leur formation évolutive pour permettre ensuite d'expliquer les diverses transformations et mutations.

Ainsi la méthode proposée est basée essentiellement sur des instruments qui lui sont propre : la lecture et l'analyse des documents cartographiques existants, en particulier, *les cadastres, les plans parcellaires, les relevés, les plans de ville, et les cartes topographiques.*

- **L'approche typo-morphologique** : développée depuis les années 1960, cette dernière permet aujourd'hui d'obtenir des résultats remarquables concernant l'interprétation qui peut être faite des traces inscrites sur la ville et le territoire, en développant une réflexion se basant sur la réalité d'un processus de formation et de transformation des formes construites dans l'environnement et tentant de saisir la dialectique entre l'homme et son territoire d'une part, et l'homme et son histoire d'autre part.
- **L'analyse des structures de la ville et du territoire se fera en trois étapes**
 - La définition d'une méthode de recherche
 - La définition et la collecte des documents et des sources
 - L'interprétation de ces sources

Première étape : La méthode de recherche

- ✓ **Le concept de lecture morphologique**

En nous basant sur les méthodes de lecture de la ville et du territoire conceptualisées par l'architecte et théoricien Savério Muratori et poursuivies par son assistant Gianfranco Caniggia, nous proposons en fait de procéder à une lecture diachronique et à une lecture diatopique de la ville et du territoire.

Le concept de "*lecture*" doit être ici clarifié. Il s'éclaire par le rapport entre "*lire*" et "*lier*" en français. "*Lire*" d'où est issu le mot lecture, a pour origine la racine indo-

européenne¹ ‘‘leg’’, qui signifie rassembler, choisir. En latin, ‘‘leggere’’ signifie également rassembler, lire, nommer, mais aussi parcourir un lieu, faire des détours ...

Ce retour à l’origine et l’histoire du mot donne au concept de lecture sa pleine signification et indique son sens dans la démarche présente: *itinéraire au cours duquel nous rassemblons les composants séparés pour ensuite établir entre eux des relations.*

Tel est pour Caniggia le sens de la ‘‘lecture’’, opération par laquelle le sujet-lecteur cherche à comprendre la structure de l’objet qu’il se donne à lire: un ensemble construit, ou de façon plus large le milieu humanisés. Cette investigation implique la mise en œuvre d’instruments logiques, de modèles visant à identifier et à rassembler les éléments séparés, à montrer le système d’interrelations et les niveaux d’organisation qui régissent un établissement dans son étendue (diatopique) dans sa durée (diachronique). En ce sens la lecture contribue à l’analyse des processus de formation et de transformation des établissements humains et des relations qui unissent les différents niveaux morphologiques.

La lecture envisagée se veut avant tout ancrée dans la durée. L’intérêt se porte autant sur les structures que sur le phénomène de structuration, de même qu’il faut prendre conscience que nous sommes face à des processus de formation plutôt qu’à des formes. Le processus de formation se nourrit de structures passées et de formes passées pour en faire le contenu de structurations actives et de formations en acte.

Cette démarche se veut dialectique et tente de renouer avec le fil de l’histoire. La filiation des établissements contemporains avec les établissements antiques serait une base de départ pour établir les rapports qu’ils entretiennent avec l’histoire et avec le territoire. La notion de structure implique deux aspects d’organisation:

- Une structuration synchronique par interaction simultanée du tout et des éléments de l’espace.
- Une structuration diachronique, résultant d’une genèse où chaque étape est la conséquence de l’état d’organisation antérieur et la matrice du développement futur.

¹ En linguistique, les langues indo-européennes forme une famille de langues étroitement apparentées englobant les régions de l’Europe, Asie mineure, monde iranien, Asie centrale, Inde du nord ; extension au Nouveau Monde à partir du XVIème siècle. (Wikipédia)

✓ Lecture de la ville et du territoire de Constantine

La compréhension du milieu physique

Dans un premier lieu, il s'agit de reconstituer l'évolution géo-topographique, relief et hydrographie. L'analyse précise du territoire permet de montrer l'intelligence avec laquelle les hommes de la période antique ont su exploiter les données morphologiques pour le choix de leurs implantations aux seules fins de la productivité.

Le territoire auquel appartient la ville de Constantine est composé de plusieurs unités territoriales, qui recèlent en leur sein une certaine cohérence et une relative autonomie. Les relations qui se créent à l'intérieur de ces unités peuvent être comprises avec une relative clarté. Ainsi nous nous intéresserons aux relations qui existent entre "le Rocher de Constantine" et l'entité territoriale auquel il appartient, afin de démontrer l'incidence de la structure du territoire sur l'édification de la ville.

La lecture diachronique

Il s'agit de l'analyse des processus de formation et de transformation de la ville et du territoire à travers les différentes périodes historiques.

Cette lecture doit nous permettre la reconstitution des phases historiques du processus d'occupation de la ville et du territoire de Constantine, de l'état d'origine à nos jours, en insistant sur la période antique.

Notre intention est de mettre en évidence les conditions dans lesquelles l'environnement se construit en tant que totalité organique, parvient à se maintenir et à se transformer dans le temps.

Il ne s'agit pas ici de faire de l'histoire pour l'histoire. Les événements de l'histoire (quel que soit le temps, court ou long, auxquels ils appartiennent, selon Fernand Braudel, ne sont d'un intérêt que dans la mesure où ils ont une influence quelconque sur "l'univers des formes" ou sur la transformation de l'environnement de l'homme.

Motivée par ces orientations, il ressort que Constantine a connu le long de son histoire une stratification de plusieurs civilisations. Il ressort également que le processus d'anthropisation de l'espace ne s'est pas fait de manière progressive: il a au contraire connu des phases de développement rapide et d'ouverture vers le monde extérieur, des phases de régression et de repliement vers les terres intérieures, des phases de sédentarisation et de nomadismes etc.

- Délimitation des champs chronologiques de lecture :

Dans notre approche, nous dégagons six périodes importantes dans l'histoire de la ville de Constantine, nous pouvons ainsi délimiter les phases suivantes:

La période préhistorique: qui voit l'occupation des grottes qui jalonnent le "Rocher" par l'homme préhistorique.

La période pré-romaine (numide): qui voit l'occupation progressive par les populations berbères, la création de la première cité.

La période romaine: suite à l'annexion de l'Afrique du Nord par l'empire romain. Phase caractérisée par un grand développement de la cité : monuments, tracés, réseau viaire, infrastructures hydrauliques, exploitation optimales des terres agricoles etc.

La période médiévale: suite à la chute de l'empire romain, illustrée par un repliement sur l'intérieur du pays, un abondance des cités et la subsistance de quelques unes d'entre elles, au gré des dynasties musulmanes. Changement également de culture. Constantine est caractérisée à cette période par un silence archéologique.

La période ottomane: qui marque l'appartenance de la ville de Constantine à l'empire ottoman. Période de stabilité qui voit le développement de la cité et une organisation à l'image des villes musulmanes.

La période coloniale: suite à l'occupation de la ville de Constantine, en 1837, par les français. Cette période voit un bouleversement total dans le mode d'occupation de la ville. Restructuration de la ville au détriment du tissu existant.

Nous pourrions également citer la période actuelle, où peu de modification ont eu lieu, si ce n'est une dégradation accentuée de la ville depuis quelques années. Bien que des dispositions aient été prises, en matière de sauvegarde, leurs implications sur le plan spatial ne sont pas encore décelables (Secteur Sauvegardé).

L'intérêt de la lecture diachronique, dans le cadre de cette recherche, est de voir la formation de ce qui, aujourd'hui, constitue la ville stratifiée, et sous quelle forme elle se présente actuellement, à l'intérieur des aménagements de grande agglomération constantinoise.

La lecture diatopique

Le fait de considérer la ville et le territoire comme une totalité organique a pour effet principal d'insister sur la complexité de ces "éléments" : ceux-ci résultent de l'assemblage hiérarchisé d'un certain nombre de parties, qui entretiennent entre elles et avec l'ensemble des relations de complémentarité; les ensembles à leur tour sont inséparables d'un contexte (les édifices dans l'agrégat, l'agrégat dans la ville et la ville dans le territoire). Dans cette perspective tout est emboîté et enchaîné dans un système de relation.

Cela ne veut pas dire qu'il faille disposer d'un savoir encyclopédique, mais qu'il faut centrer notre attention sur **la connaissance spécialisée des aspects formels de l'environnement humanisé, c'est-à-dire la morphologie de la ville et du territoire.**

l'environnement construit jouit d'une certaine autonomie par rapport à l'univers des fonctions qui s'y déroulent. Certes l'univers des fonctions agit comme facteur dynamique, comme moteur de l'évolution et de la diversification des formes. Mais les règles suivant lesquelles les formes se modifient et se combinent entre elles appartiennent à un système autonome, analysable pour lui-même.

La distinction des niveaux d'échelle

Nous devons percevoir les structures de la ville et du territoire comme agrégation d'éléments de différentes échelles. Un premier classement aboutit à la constitution de quatre ensembles dimensionnels, correspondant également à quatre phases de structuration : *les éléments s'organisent pour donner des structures, les structures s'associent pour créer des systèmes qui donneront, en s'agrégeant, l'organisme* (Caniggia.G, 2000).

Définition d'une grille de lecture

Afin que la lecture des établissements humains puisse s'avérer porteuse d'enseignement, une sélection dans les structures à analyser est nécessaire. Nous centrerons notre attention sur les données morphologiques des parcours, des tracés urbains, des tissus, des parcellaires etc.

Néanmoins, une certaine clarification doit être apportée sur la nature des éléments de lecture.

Les parcours et les routes : vu sous les rapports qu'elles entretiennent avec les données physiques, qui sont autant de données se rapportant à leur hiérarchie, leur ordre d'apparition

etc. nous pourrions ainsi distinguer les parcours territoriaux, qui sont le plus souvent à l'origine de la fondation des établissements urbains. Ils nous informent également sur les rapports qui lient les cités entre elles, et ceux qui lient les établissements de nature différentes (établissements de haut promontoire, établissement de fond de vallée, ...).

Les établissements et les noyaux urbains : nous devons lire les établissements humains dans les rapports qu'ils entretiennent avec les routes qui parcourent le territoire, établir quelles sont les raisons historico-territoriales qui mènent à leur genèse et à leur évolution. Il importera également de comprendre la nature de l'établissement, son rôle dans la hiérarchie territoriale, sa fonction, son ordre d'apparition, les liens qu'il tisse avec son environnement, son site etc.

Les tissus urbains : il s'agira de nous intéresser de manière plus approfondie à l'organisation interne de la cité, après s'être intéressé aux conditions de leur formation et de leur transformation. Cette lecture portera sur les données morphologiques de ces tissus ; le rapport entre bâti et parcelle, parcelle et îlot, îlot et réseau viaire etc. Egalement, rapport entre bâti de base (habitation) et bâti spécialisé (équipement), rapport entre le tissu urbain et le site...

La délimitation des échelles de lecture

- L'échelle du territoire (*organisme territorial*) : 1/50000 et 1/10000
- L'échelle de la ville (*organisme urbain*) : 1/1000
- L'échelle de l'agregat (*quartier, îlot*) : 1/500
- L'échelle du bâti (*parcelle*) : 1/200

Deuxième étape : Définition et collecte des documents et des sources

Dans le cadre de la réalisation de notre recherche, nous avons eu à consulter différents ouvrages consacrés aux divers aspects liés à notre problématique, ainsi qu'un certain nombre de documents officiels et d'études relatifs aux centres anciens en Algérie. Cette documentation peut être classée en deux catégories, suivant leur contenu et leur apport particulier :

La première catégorie: nous a fourni les éléments de base pour la définition du cadre théorique dans lequel s'inscrit notre réflexion. Parmi ces ouvrages, nous avons consulté ceux qui abordent le problème urbain d'un point de vue théorique.

Cette partie bibliographique englobe les écrits qui traitent de l'analyse urbaine (typologie – morphologie), du patrimoine architectural et urbain et des instruments d'intervention qui s'y

rappellent. Elle a mis en relief les données liées à l'étude de la ville et des interactions qui la lient à ses composantes. Elle nous a permis de cerner les mécanismes qui ont permis l'apparition de la méthode typo-morphologique et de circonscrire notre champ d'étude.

La seconde catégorie: s'appuie sur des recherches d'archives et des études approfondies. Elle constitue un travail de mémoire qui vise à la reconstitution de tous les aspects du patrimoine millénaire de cette ville unique, en vue de sa conservation et de sa mise en valeur. Elle nous a permis de définir le cas d'étude à l'intérieur de l'objet scientifique traité dans cette thèse et de prendre connaissance non seulement de la qualité des études accomplies et publiées mais aussi de l'histoire urbaine de la ville de Constantine et de ses environs. Peu de monographies ont été produites sur Constantine, mais diverses informations, notamment dans les ouvrages et revues à caractère général montrent une multitude d'iconographies représentant le bâti du Vieux Rocher qui ont servi à identifier la typologie du bâti.

Les thèmes traités dans (les ouvrages, articles, thèses et projets d'études consultés) qui ont permis de retracer l'évolution de la morphologie de la ville et du territoire de Constantine sont multiples et peuvent être regroupés par grands domaines qui font l'objet d'études spécifiques.

- Le milieu physique et naturel : topographie, hydrographie, géologie, site et relief...
- L'occupation du sol : parcours, parcellaire, îlot, bâti...
- Le patrimoine bâti : histoire, stratification, archéologie...

Nous allons tenter de présenter un panorama réduit du type de sources que nous avons pu consulter pour construire cette recherche.

A / Les sources écrites historiques: textes et inscriptions, ainsi que les récits historiques.

B / Les sources iconographiques: tableaux réalisés au dernier siècle par les nombreux artistes ayant parcouru l'Algérie.

C / Les sources cartographiques: Plans et cartes réalisés pour la grande majorité après 1830. Qu'il s'agisse des cartes dressées par les services de l'armée et du génie militaire, par les services du gouvernement général d'Alger ou encore par l'institut géographique national. Elle

représente une somme d'informations considérables, concernant un grand nombre de champs de connaissance.

La cartographie proposée par le Master plan en 2002 constitue un corpus précieux à partir duquel on peut imaginer la structure de la ville de Constantine au moment de sa prise (Bozzo.A, 2002).

D / Les sources photographiques: il s'agit de photographies anciennes, récupérées au niveau de studios photographiques de Constantine, ainsi que quelques photos aériennes.

E / Les sources archéologiques: un recoupement des découvertes archéologiques effectuées à Constantine et ses environs avait été réalisé au début du siècle par Stéphane Gsell dans son Atlas Archéologique. Il y a eu aussi les découvertes fortuites mise à jour lors de la restructuration de la ville à l'époque coloniale, les relevés de certaines ruines romaines dessinées par Ravoisié et Poulle, ainsi que la carte des indices archéologique élaborée dans le cadre de l'étude du PPSMVSS de la vieille ville de Constantine.

F / Les supports cartographiques: l'utilisation pour la lecture, la restitution du plan de la ville précoloniale élaborée par les étudiants de cinquième année en architecture, EPAU, 1999. Ainsi que les cartes élaborées dans le cadre de notre thèse de Magister et de l'étude du PPSMVSS de la vieille ville de Constantine.

Troisième étape : L'interprétation et le traitement des sources

Les méthodes employées pour l'interprétation des documents varieront selon la nature de ces derniers. Nous tirerons profit des méthodes d'analyse graphiques des structures telles que définies par l'approche typo-morphologique.

L'élaboration de supports cartographiques

A partir des informations collectées à travers les différentes sources obtenues, nous procéderons à la définition et à l'élaboration de documents qui permettront de saisir facilement les résultats de notre lecture. En ce sens, les méthodes de la cartographie seront d'une grande utilité.

Ces supports consisteront en une série de cartes de restitution et de reconstitution, qui serviront comme base à l'analyse et à la lecture.

CHAPITRE I
GENESE DU PATRIMOINE BATI :
SYNTHESE CRITIQUE

CHAPITRE 1

GENESE DU PATRIMOINE BATI : SYNTHESE CRITIQUE

Introduction

Le patrimoine bâti est considéré comme l'héritage transmis par les ancêtres et se matérialise essentiellement par deux composantes que sont les monuments et les ensembles historiques. Sa conservation est devenue à travers tous les pays du monde un sujet d'actualité.

L'intérêt historique et culturel des cités anciennes ne peut pas se résoudre à la seule superposition de leurs éléments exceptionnels. Si à une certaine époque, le patrimoine bâti se limitait aux monuments historiques isolés, à partir du milieu du XX^{ème} siècle, cette notion s'est étendue aux ensembles urbains (Charte de Venise, 1964).

La connaissance du patrimoine architectural doit être la plus large et la plus profonde possible. Cependant, si l'information et l'éducation sont deux facteurs indispensables à la politique de protection du patrimoine bâti, il n'en demeure pas moins que, à elles seules, elles restent très insuffisantes pour mener à bien cette opération de préservation, combien laborieuse.

Le recours aux moyens juridiques et institutionnels est donc incontournable. Ces derniers nécessitant bien sûr un appareil législatif adéquat. Disposer d'un bon outil législatif est la condition primordiale de toute politique de sauvegarde et de réhabilitation.

1.1. Evolution des idées sur le patrimoine bâti

En Europe, **la prise de conscience** de l'intérêt des monuments remonte au 17^{ème} siècle. A cette époque déjà, la Suède avait nommé des spécialistes afin de recenser et conserver ses monuments anciens.

La fin du 17^{ème} siècle verra la France tenter d'organiser la conservation de ses monuments, et cela suite aux destructions du patrimoine national survenues tout au long des turbulences socio-politiques qui rongeaient le pays depuis la révolution industrielle de 1789.

En 1807, le Danemark crée une commission royale pour la conservation des antiquités.

En 1830, Louis Philippe crée en France un service des monuments historiques.

Ainsi est née en Europe la notion moderne de monument historique, et, n'était considéré comme monument historique que le grand monument, c'est à dire l'édifice d'une architecture remarquable. Cette vision primitive du monument historique explique le fait que, au départ, seuls les grands monuments étaient concernés par la restauration. Cette dernière se terminant très souvent par la création d'un vide autour de l'édifice restauré afin de le mettre en exergue.

Ainsi, d'un ensemble bâti homogène, on n'en gardait qu'un grand monument bien isolé. C'était une conception muséologique du monument objet.

Durant le 20^{ème} siècle, plusieurs phases importantes ont marqué l'évolution des idées en matière d'approche du patrimoine architectural.

Au début de notre siècle, quelques pays européens tels que la France en 1913 et le Danemark en 1918 ont procédé à l'élaboration des premiers textes législatifs relatifs à la protection du patrimoine architectural. Cependant, ces textes ne portent que sur le classement et la protection des seuls monuments importants en faisant abstraction de tout ce qui peut les accompagner.

Concernant ces monuments, l'idée de départ était donc la préservation du seul monument historique. Lors du premier congrès international des architectes et des techniciens des monuments historiques à Athènes en 1931, le monument historique était défini comme un ouvrage d'architecture ou de sculpture destiné à perpétuer le souvenir d'un personnage ou d'un événement ou encore un édifice ou objet mobilier remarquable par sa beauté ou son ancienneté.

Ce n'est qu'un quart de siècle après, en 1964, que la charte de Venise avait révisé et élargi la notion de monument historique.

Ainsi, depuis cette date, il s'agit de " toute création architecturale, isolée ou groupée, qui porte témoignage d'une civilisation particulière, d'une évolution significative ou d'un événement historique " (Charte de Venise, 1964)

Dans cette nouvelle définition, nous relevons que le monument historique englobe toutes les créations, sans distinction aucune entre grandes œuvres et œuvres modestes.

Aussi, le fait nouveau est que cette charte stipule dans son article 6 que : " la conservation d'un monument implique celle d'un cadre à l'échelle " (Charte de Venise, 1964). Ainsi, le

monument n'est plus considéré comme objet isolé mais il compose un tout avec son environnement.

Pour les **ensembles historiques** en fait, c'est en 1933 que la charte d'Athènes, issue du 4^{ème} congrès international d'Architecture Moderne qui a appelé à la protection non seulement des monuments en tant qu'édifices isolés mais aussi des ensembles urbains².

Cette résolution stipule que les monuments historiques (monuments uniques ou ensembles urbains) doivent être respectés dans différentes situations : dans le cas où ils représentent l'expression authentique d'une culture antérieure, ou bien ils expriment un intérêt général, et que leur conservation n'apporte aucun préjudice aux populations devant y habiter.

En 1964, la charte de Venise avait défini l'ensemble historique comme " Tout groupement de constructions constituant une agglomération qui, par son homogénéité comme par son unité architecturale et esthétique, présente par elle même un intérêt historique, archéologique ou artistique ". (Charte de Venise 1964)

De cette définition, ressort quatre points essentiels qui la caractérisent et qui par la même montrent de manière claire que l'ensemble historique est un " bloc " dont on ne peut subtiliser un élément sous peine d'altérer l'ensemble.

Ainsi, contrairement au monument isolé,

- La notion de groupement est bien mise en avant, l'ensemble historique forme une entité bien imbriquée, indissociable, composée de plusieurs paramètres où chacun a un rôle bien précis à jouer.
- L'homogénéité est un facteur très important. Elle peut intéresser la cohérence dans les styles, dans les volumes, dans les matériaux, etc. C'est elle qui donne la valeur à l'ensemble.
- L'unité insinue la conformité harmonieuse entre plusieurs monuments, entre plusieurs ensembles d'édifices de natures très diversifiées, ou entre monuments et son voisinage bâti.
- L'ensemble historique présente plusieurs facettes d'intérêt qui justifient sa reconnaissance, sa considération et sa prise en charge.

² Charte d'Athènes 1933, issue du 4^{ème} congrès international d'Architecture Moderne.

C'est ainsi qu'au fur et à mesure s'est développée la notion d'aménagement du territoire et de planification locale ou régionale dans différents pays.

Ensuite, du quartier historique considéré au départ comme seulement un décor, une étape très importante a été franchie : c'est celle de la prise de conscience du rapport qui existe entre le bâti et l'homme.

Ainsi, nous sommes passés de la phase monument objet à la phase ensemble vivant. D'ici est née l'idée de la conservation active.

A partir des années 1970 et jusqu'à la fin de ce 20^{ème} siècle nous assistons à l'idée de la protection intégrale d'un tout indissociable : bâti, humain, social, économique et naturel.

De la protection des ensembles historiques on est arrivé aujourd'hui à la notion de **conservation intégrée**³ qui consiste à faire de la mise en valeur du patrimoine culturel, et même naturel, une dimension déterminante dans l'élaboration des plans d'urbanisme.

A partir de là, les préoccupations se sont orientées vers la question suivante :

Comment conserver un cadre urbain et architecture ancienne tout en permettant leur évolution harmonieuse au regard des fonctions urbaines contemporaines ?

La réponse à ces préoccupations a été évidemment, la création et la mise en valeur d'un secteur sauvegardé.

Les secteurs sauvegardés ont été spécialement introduits en France par la loi Malraux, du 4 août 1962, pour la sauvegarde des centres urbains historiques et plus largement d'ensembles urbains d'intérêt patrimonial. Un secteur sauvegardé est une mesure de protection qui porte, selon cette loi, sur un quartier ou un ensemble urbain montrant un caractère historique, esthétique ou de autres aspects spécifiques de manière à justifier sa conservation, sa restauration et sa mise en valeur de tout ou en partie de quelques édifices. A l'issue de cette loi, un dispositif spécifique a été mis en place. Ce dispositif est représenté par le **plan de sauvegarde et de mise en valeur**, qui remplace le plan d'occupation des sols à l'intérieur du périmètre du secteur sauvegardé.

³D'après Baily. G.H ; "La conservation intégrée implique de concilier les impératifs de la conservation et les objectifs de l'urbanisme".

Le plan de sauvegarde et de mise en valeur est une démarche d'urbanisme. Son principal objectif est la conservation du cadre urbain et l'architecture ancienne, afin de leur permettre une évolution harmonieuse au regard des fonctions urbaines contemporaines et en relation avec l'ensemble de la ville. Il s'opère avec des règles et prescriptions spéciales permettant d'inscrire tout acte d'aménagement, de transformation ou de construction dans le respect de l'existant. Il ne s'agit pas de reproduire le patrimoine ancien à l'identique, mais le prendre en considération sans porter atteinte ou nuire à ses valeurs historiques, morphologiques et architecturales.

1.1.1. Valeurs reconnues du patrimoine bâti

Le concept moderne de patrimoine culturel s'applique à l'ensemble de l'environnement bâti et doit être considéré dans le contexte du patrimoine mondial (Feilden.B.M ; Jokilehto.J, 1996). Les sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial se distinguent par leur valeur universelle exceptionnelle. Les politiques de conservation devraient se fonder sur un processus critique qui débute par l'étude, la documentation et la définition du bien culturel intrinsèque et des valeurs culturelles qui lui sont attachées. Ces valeurs peuvent se diviser en deux groupes : les valeurs culturelles et les valeurs socio-économiques contemporaines.

A / Valeurs Culturelles

L'appréciation des valeurs culturelles qui sont attachées aux biens patrimoniaux déterminera le degré d'intérêt suscité par l'objet et son environnement, l'interprétation de son caractère culturel intrinsèque et l'élaboration de politique de traitement.

Tout d'abord le patrimoine bâti constitue un élément de notre cadre de vie. En effet, tous les auteurs s'accordent pour affirmer que les monuments sont des manifestations vivantes du génie humain et qu'ils ne doivent en aucun cas être considérés comme seulement une architecture. En effet, ils présentent des valeurs culturelles indéniables et constituent une partie intégrante de notre cadre de vie. Et à propos de ce point précis l'intérêt ne doit pas être porté seulement sur les grands édifices qui pourraient être considérés à tort comme les seuls véhicules culturels d'une civilisation. En effet, les constructions moins spectaculaires peuvent être aussi riches en valeurs culturelles et être le support de grands faits historiques.

S'il est vrai que les grands monuments sont les témoins prestigieux d'un fait historique, artistique ou culturel remarquable, les monuments simples sont eux aussi l'expression perspicace d'art et de tradition populaire et traduisent la manière de vivre et le vécu quotidien d'un peuple.

Les valeurs culturelles peuvent se classer en plusieurs catégories dont l'objectif est d'aider à déterminer les divers types de valeurs qui sont le plus fréquemment examinées et à comprendre leur rapport avec le bien culturel, le site et son environnement.

-Valeur d'identité : (fondée sur la reconnaissance)

Cette catégorie de valeurs concerne les liens émotionnels de la société avec des objets ou des sites spécifiques.

Le patrimoine bâti représente un patrimoine collectif d'une nation. Il s'agit de l'expression de collectivités sociales antérieures et de leur manière de vivre. C'est un héritage de biens culturels irremplaçables qui nous a été transmis. Nous en sommes responsables et comptables devant les générations futures.

- Valeurs artistiques ou techniques : (fondées sur la recherche)

Cette catégorie de valeurs se fonde sur une évaluation historique, scientifique et critique ainsi que sur une estimation de l'importance de la conception et de la réalisation du bien patrimonial, du point de vue technique, structurel et fonctionnel.

- Valeurs de rareté : (fondées sur les statistiques)

Cette catégorie de valeurs est déterminée par la comparaison du patrimoine bâti avec d'autres constructions ; afin de définir la rareté du bien, sa représentativité ou son caractère exceptionnel.

B/ Valeurs Socio-économiques

Les valeurs d'usage renvoient à la société d'aujourd'hui et à son infrastructure socio-économique et politique.

-Valeurs économiques

Les valeurs économiques sont liées à quatre sources potentielles de revenu : le tourisme, le commerce, l'utilisation et l'aménagement.

La valeur économique du patrimoine culturel peut être conçue comme une valeur générée par le bien lui-même ou par l'intervention de conservation.

- Valeurs fonctionnelles

Liées aux valeurs économiques, les valeurs fonctionnelles impliquent la continuité de la fonction originelle d'un édifice ou d'une zone, ou une utilisation compatible.

- Valeurs éducatives

Les valeurs éducatives du patrimoine culturel comprennent son potentiel touristique et le sens de la culture et de l'histoire qu'il stimule comme moyen d'intégrer des témoignages historiques dans la vie actuelle.

- Valeurs sociales

Les valeurs sociales du patrimoine culturel sont liées aux activités sociales traditionnelles et à une utilisation contemporaine compatible. Elles impliquent une interaction sociale au sein de la communauté actuelle et jouent un rôle en créant une identité sociale et culturelle.

- Valeurs politiques

Les valeurs politiques sont souvent liées à certains événements précis de l'histoire du patrimoine culturel par rapport à sa région ou son pays. L'importance accordée actuellement au bien peut être influencée par ces événements dans la mesure où ils correspondent à l'esprit des priorités politiques contemporaines.

La présence ou l'absence de ces valeurs amèneront à sauvegarder et à conserver certains biens du patrimoine culturel ou, au contraire, à les négliger et à les laisser disparaître.

1.1.2. Facteurs de dégradation du patrimoine bâti

Deux principaux types de phénomènes sont responsables de la détérioration irrémédiable du patrimoine architectural. D'une part, tout ce qui a trait à l'action destructrice du temps et de la nature et d'autre part, tout ce qui a trait à l'action dévastatrice de l'homme avec comme substratum fondamental : les changements de son mode de vie.

A/ Les actions destructives du temps et de la nature

Les actions destructives du temps et de la nature sont représentés par :

Le vieillissement qui est un phénomène naturel, connu de tous. Il a des effets d'érosion néfaste particulièrement sur les édifices par deux facteurs : la pollution atmosphérique, qui accélère et amplifie les phénomènes chimiques intra-matériaux jusqu'à détruire progressivement la structure. Ceci a pour conséquence non seulement la fragilisation des structures porteuses, mais aussi l'altération des pièces sculptées et décoratives. D'ailleurs, cette pollution atmosphérique est à l'origine d'un complexe chimique et bactériologique appelé maladie de la pierre.

Les ébranlements, causés par la circulation des moyens de transports modernes. Ils agissent par leurs trépidations de manière négative sur les structures de bâtiments.

Quant à l'action destructrice de la nature, elle se caractérise par son ampleur. En effet, les inondations, les séismes, ou encore les incendies, contre lesquels il est difficile de planifier une politique de protection peuvent endommager en un temps très court un patrimoine architectural, et de manière irrécupérable.

B/ Les actions destructrices de l'homme

Elles ont toujours existé. En effet, à côté des petites transformations rentrant dans le cadre de l'amélioration de son cadre de vie. L'homme a toujours participé de manière directe à la dégradation du patrimoine bâti et ceci de différentes manières : par la guerre, et l'exemple édifiant est celui des ravages occasionnés dans plusieurs pays d'Europe lors de la deuxième guerre mondiale : par ignorance de la valeur du patrimoine immobilier, par profit en considérant l'édifice comme une carrière de vieilles pierres, par délaissement prémédité d'un édifice, par négligence de la part des autorités ou encore par calcul, de la part de l'occupant en détruisant le bâti afin d'être relogé dans un appartement moderne, ceci est la conséquence d'un système politique qui a poussé le citoyen à sous-estimer son patrimoine; enfin par métamorphose de sa manière de vivre. En effet, les conséquences des changements du mode de vie de l'homme sur les ensembles historiques sont très souvent dramatiques et ce quelque soit le cas de figure :

- Dans le cas où l'ensemble historique est resté centre d'activité, on assiste :

- A sa densification démesurée et anarchique par l'afflux d'activités commerciales diverses. Ces dernières nécessitant dans la quasi totalité des cas :

- * Soit des petites transformations, telle que la création d'un atelier, d'un bureau, qui vont nécessiter un rajout d'escaliers, une mise en place de cloisons

- * Soit le remplacement pur et simple de l'ancienne construction par un nouvel édifice généralement en totale rupture avec l'environnement, qui va irrémédiablement casser " l'unité " du quartier historique.

- A l'extériorisation progressive de l'habitat vers la périphérie de l'ensemble historique et la multiplication rapide de nouveaux ensembles pour accueillir les populations.

- A la création d'un trait d'union socio-économique solide entre anciens et nouveaux sites ; ce qui va logiquement enfanter de la circulation. Plus tard, cette dernière va imposer des démolitions pour élargir les voies, et la création de parkings. Aussi, elle va être source de pollution de trépidations et d'ébranlements des maisons et monuments.

Ainsi se détériore l'harmonie architecturale et sociale de la ville historique avant la destruction totale de sa structure.

- Dans le cas où l'ensemble historique est limitrophe du centre d'activité :

On assiste généralement au dépérissement de l'ensemble historique. Cet aboutissement est expliqué par le départ des propriétaires et de la population active vers les quartiers neufs et leur remplacement par une couche sociale aux revenus très faibles. Ce départ est motivé par la vétusté du mobilier, l'inconfort des habitations anciennes et aussi par la création de nouveaux centres d'activité dans les nouveaux quartiers.

- Dans le cas où l'ensemble historique est rural : cas des Ksours

On assiste tout simplement à un exode rural qui risque d'être massif si l'activité économique de la région est faible. Ainsi, les constructions sont désertées. Non seulement qu'elles ne sont

plus entretenues mais elles restent soumises aux intempéries. Elles parviennent rapidement à un état de ruines.

1.1.3. Actions possibles vis-a-vis du patrimoine bâti

Le problème de la conservation intégrée du patrimoine architectural est devenu de notre temps, l'une des préoccupations majeures des différentes nations.

En effet, l'opinion publique est de plus en plus sensibilisée à ce sujet essentiellement par les associations de défense du patrimoine et de l'environnement. Les rencontres scientifiques, les communications et autres publications des spécialistes sont la preuve des efforts qu'ils fournissent dans ce domaine. Les pouvoirs publics, quant à eux, qu'ils soient locaux, régionaux ou instances supérieures sont de plus en plus à l'écoute des experts afin de mettre à la disposition les moyens nécessaires à la politique de sauvegarde du patrimoine.

La mise en œuvre de cette politique de conservation intégrée du patrimoine repose sur quatre grands axes de travail (Feilden.B.M ; Jokilehto.J, 1996) : protéger le patrimoine architectural, le restaurer, lui garantir son existence présente et future, et enfin lui maintenir son équilibre humain adéquat.

A/ Protéger le patrimoine architectural

Cette opération fondamentale commence d'abord par une étape préliminaire qui est la connaissance et le recensement du patrimoine architectural.

Ce recensement répond à un impératif qui est celui d'identifier les valeurs culturelles. Il peut être réalisé soit par les instances nationales, ou par des autorités locales.

Cet inventaire du patrimoine architectural peut se faire sur des documents de base tels que les plans cadastraux, les documents d'archives et aura pour but de le faire connaître.

Compte tenu de l'impossibilité de réaliser une liste exhaustive des paramètres à recenser, on dira que : Doivent être recensés tous les éléments qui déterminent et qualifient le " donné à voir " de l'ensemble historique.

A cet effet, il faut :

- Protéger légalement les monuments pour que toute démolition ou modification du patrimoine architectural soit soumise à une autorisation préalable de la part des autorités compétentes locales
- Protéger légalement les ensembles historiques en donnant une existence légale sur la base d'une délimitation précise sur le terrain, et en leur créant des lois spéciales pour leur protection.

En plus des opérations de recensement, de sensibilisation et de législation, la réduction des causes de destruction et de dégradation contribue à la protection du patrimoine historique. Cette dernière pouvant se faire par la réglementation de la construction neuve dans les ensembles, la surveillance de l'évolution du paysage urbain ou rural et le contrôle de la planification régionale.

B/ Restaurer le patrimoine architectural

" Il ne s'agit pas seulement de mener une action passive de préservation, mais d'apporter des améliorations positives " (D.Sandys-Conseil de l'Europe, 1972)

En effet, les opérations de consolidation s'avèrent nécessaires afin de faire face à la dégradation du patrimoine architectural due aux actions destructrices du temps, de la nature et de l'homme.

Cette intervention de restauration du patrimoine architectural est actuellement une opération bien codifiée ; à chaque cas d'espèce correspond un type de solution.

Ainsi, l'importance des travaux varie selon l'état de la construction, selon qu'elle soit bien conservée, quelle ai subi des dégradations de moyenne importance ou qu'elle soit en état de dégradation avancée.

Le principe de la restauration peut reposer sur cette phrase de Viollet-le-Duc " Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet que peut n'avoir jamais existé à un moment donné " (Hofman J.M, 2013).

La restauration du patrimoine architectural réclame une préparation de l'intervention par des études préliminaires détaillées :

- *Dans le cas d'un monument isolé* : L'étude fera appel aux recherches historiques, archéologiques, technologiques, mécaniques, chimiques, ainsi que de relevés précis afin d'apprécier de manière exacte l'ampleur et le type de dégradation.
- *Dans le cas d'un ensemble historique* : A côté du fait que chaque édifice de l'ensemble nécessitera le même type de recherche architecturale que les monuments isolés, il sera indispensable de faire des études sur la configuration de l'ensemble historique, sur les caractéristiques du tissu urbain, sur l'état bâti, sur la typologie des constructions, matériaux

L'opération de restauration nécessite des compétences. L'élaboration des programmes fait appel à des spécialistes en la matière : urbanistes, architectes, géographes, archéologues, etc.

Aussi, elle nécessite des entreprises spécialisées qui possèdent un personnel qualifié dans les pratiques artisanales anciennes.

A côté des matériaux traditionnels et des matériaux réutilisables de récupération, les matériaux locaux ou régionaux doivent être prioritaires par rapport aux matériaux nouveaux et ceci sans un souci de continuité et de maintien des spécificités locales.

C/ réanimer le patrimoine architectural

Comme nous l'avons déjà signalé, le monument n'est pas seulement un décor. Un édifice quel qu'il soit est bâti pour remplir une fonction.

Construction et fonction sont deux paramètres intimement et harmonieusement liés entre elles. Ainsi, l'édifice ne prendra sa valeur que si la vie s'y organise pleinement.

Il est en de même pour les ensembles historiques qui eux représentent une organisation socio-économique bien plus large et plus complexe.

La perte de la fonction ou la non utilisation rationnelle du bâti pour l'édifice isolé, ainsi que l'inadaptation à la vie contemporaine de l'ensemble historique conduisent à leur abandon progressif qui est une des causes majeures de leur dégradation.

La réanimation du patrimoine architectural se propose donc de le rendre apte à satisfaire aux exigences de la vie actuelle. En effet, ce n'est que lorsqu'il sera récupéré sur le plan social,

économique et fonctionnel que sa présence deviendra indispensable à la satisfaction des besoins de notre civilisation. C'est la seule manière de lui garantir son existence future.

Cependant cette réanimation ne doit pas être une affectation de fortune de l'édifice, s'effectuant en dépit de toute idée de mise en valeur, sous peine d'accentuer la dégradation.

" La conservation des monuments est toujours favorisée par l'affectation de ceux -ci à une fonction utile à la société, une telle affectation est donc souhaitable et ne peut altérer l'ordonnance et le décor des édifices "(Charte de Venise, 1964).

Ainsi, plusieurs précautions doivent être prises quant au choix de l'affectation nouvelle du patrimoine. Ce choix doit impérativement tenir compte de ses capacités techniques, de son adaptation à cette affectation et réciproquement, enfin de l'adaptation de sa fonction aux exigences de la conservation, « Les travaux essentiels à la restauration et la réanimation d'un édifice ou d'un ensemble de bâtis engendrent souvent une action sans retour " (Lemaire R, 1972).

Aussi, " la fonction nouvelle doit pouvoir s'insérer dans la structure de l'édifice ancien, non seulement selon les critères d'organisation qui lui sont propres mais aussi dans une perspective de mise en valeur et de réhabilitation de sa substance architecturale "(Martin E, 1972).

L'affectation nouvelle doit être en accord avec la vocation primitive du patrimoine architectural, il importe donc que la signification première du monument comme de l'ensemble historique reste lisible à travers la nouvelle affectation ; C'est le respect de la notion de continuité.

La fonction nouvelle doit être durable car la réanimation doit satisfaire pleinement aux besoins de la civilisation contemporaine et tenter de promouvoir l'économie locale.

La réaffectation des édifices anciens doit donc être recherchée parmi les besoins de l'économie locale.

A l'ensemble historique il conviendra de la mettre dans une situation à l'égal des autres quartiers de la ville et des autres villes de la région avec le souci du renforcement des relations avec ces derniers.

Des études préliminaires sont toujours nécessaires à toute opération de réanimation. En effet, le choix d'affectation se fera après études très poussées de l'historique du patrimoine, de l'état actuel du bâti, des potentialités d'accueil des constructions, des prévisions futures de l'économie locale et régionale, des besoins de chacune des activités envisagées ainsi que ceux qui résulteraient de son expansion future. Chaque fonction urbaine contemporaine : habitat, équipements, activités, circulation ..., doit être l'objet d'une étude approfondie.

- **Restaurer l'habitat :**

La majeure partie du patrimoine architectural est affectée au logement. Or, ce dernier est généralement dans un état de vétusté avancée, sans les moindres commodités d'hygiène ou de confort.

Il faut impérativement le restaurer de telle manière à ce qu'il convienne aux conditions de vie contemporaine. Ceci demande une actualisation de la répartition des pièces habitables, de nouvelles canalisations, l'installation des équipements de cuisine et de chauffage central, la création de salle de bain etc.

Cette réhabilitation des logements anciens doit être intégrée dans la politique communale de constructions de logements neufs. En effet, ces opérations de restauration se soldent par un accroissement du parc du logement communal qui peut répondre dans une certaine mesure à la demande des citoyens dans ce domaine.

- **Développer les équipements :**

- Collectifs : espaces verts, ...
- Infrastructure : eau, électricité, gaz, téléphone, égouts, ...
- Superstructure : crèches, jardins d'enfants, centres médicaux,..., sont des facteurs indispensables à l'amélioration des conditions de vie actuelle.

- **Promouvoir les activités :**

- Traditionnelles : artisanat, commerce de détail, ...
- Contemporaines : (administrations, siège d'entreprises, festivités culturelles), doivent être favorisées au niveau du patrimoine historique afin de lui donner de la vie.

- **Faciliter l'accessibilité et les déplacements :**

L'un des problèmes majeurs de la réanimation des ensembles historiques est certainement celui des communications.

La nécessité d'un accès immédiat en tous points de la ville par les véhicules d'extrême urgence, l'approvisionnement et la desserte, de plus en plus importants, des activités urbaines, ainsi que la mobilité, toujours plus intense des individus de nos sociétés industrielles obligent à reconsidérer le problème des communications et des transports au niveau de la région, de la ville et à fortiori de l'ensemble historique. Or, qu'il s'agisse des transports urbains, de marchandises ou de voyageurs, tous utilisent dans une forte proportion et sous des formes diverses, la voiture automobile, bien que la trame viaire de la plupart des ensembles historiques ne soit plus apte à en contenir l'excès. Le problème n'est plus celui des voitures dans l'ensemble historique mais celui de limiter les effets de leur trop grand nombre.

Les principes de base dans ce domaine seront donc :

- De développer une politique de circulation et de transport qui facilite et améliore les liaisons entre l'ensemble historique et le reste de la ville tout en tenant compte des nuisances à l'intérieur des quartiers anciens.
- De développer les réseaux de cheminement réservés aux piétons. Ce qui réduit les nuisances, supprime des accidents et facilite les échanges commerciaux, et socio-culturels.

D/ Maintenir l'équilibre humain adéquat dans les ensembles historiques

Dans la majorité des cas, les opérations de réanimations interviennent sur un tissu urbain habité et où s'exercent toujours diverses activités.

La réanimation du patrimoine architectural se trouve ainsi confrontée aux problèmes humains que vont engendrer les transformations du milieu de vie.

A cet effet, il faudra essayer d'équilibrer et de stabiliser la population sur place par une politique appropriée de planification locale et régionale d'aménagement du territoire.

Cette dernière devant apporter à l'être humain une amélioration des conditions de vie par une prise en considération de façon globale et éminemment sociale son milieu de vie.

1.1.4. Organismes chargés de la préservation du patrimoine bâti

A/ Organismes internationaux

Plusieurs organismes internationaux ont été d'un grand apport dans la réflexion et l'évolution des idées en matière de patrimoine architectural mondial.

L'UNESCO : *United Nation Educationnal - Scientific ans Cultural Organisation*

Il s'agit d'une institution spécialisée de l'Organisation des Nations Unies, constituée en 1946 pour protéger les libertés humaines et développer la culture. En 1954, par la recommandation de la Haye elle définit la protection des biens culturels en cas de conflits armés. En 1964, l'UNESCO s'intéresse à la protection du patrimoine face aux grands travaux publics.

En 1970, au colloque de Budapest sont étudiés les problèmes de la modernisation des centres urbains.

Enfin, 1972, par la convention de Paris, elle propose des mesures scientifiques, administratives, juridiques et financières, à prendre par les états membres pour préserver les monuments, les ensembles et les sites sur leur territoire⁴.

L'ICOMOS : Conseil International des monuments et sites

Il s'agit d'une institution fondée en 1965 qui réunit essentiellement des spécialistes experts internationaux. L'ICOMOS s'occupe des problèmes techniques de la sauvegarde du patrimoine.

Cette institution s'est penchée sur plusieurs thèmes tels que les dépenses des ensembles historiques à Caceres en 1967 et à Tunis en 1968, les problèmes de la circulation à Graz en 1970, l'architecture contemporaine en milieu ancien et son intégration respectivement à Budapest en 1972 et à Varsovie en 1974 et le visage des rues des cités anciennes à Lausanne en 1973.

L'ICOMOS Algérie existe depuis l'an 2000.

⁴ La conférence générale de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, réunie à Paris du 17 octobre au 21 novembre 1972, en sa 17^{ème} session.

B/ Organismes nationaux

- Le Ministère de la Culture : Structure principale chargée de la protection des sites et monuments historiques en Algérie.
- le 1^{er} Janvier 2007, L'agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques (ANAPSMH)⁵, est transformée en office nationale de gestion et d'exploitation des biens culturels OGEBC.

Il s'agit d'un établissement public à caractère industriel et commercial doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Cet office est placé sous la tutelle du ministère de la culture.

- L'agence nationale des secteurs sauvegardés **ANSS** (JORA, 2011) est un établissement public à caractère administratif doté de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est sous la tutelle du ministère de la culture. Elle a été créé après que plusieurs plans de sauvegardes aient été finalisés (la casbah d'Alger, la vieille ville de Constantine, le vieux Mila, Dellys). Son siège se trouve à Alger avec une annexe à Constantine et à Mila.

L'agence a pour mission principale dans le cadre de l'application des dispositions de la loi n° 98-04 du 15 juin 1998, susvisée, d'assurer la mise en œuvre du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé.

1.2. Evolution de la législation et de la réglementation algérienne en matière de préservation du patrimoine et sa mise en valeur

1.2.1. Problématique législatif : *pouvoir et processus décisionnel*

Le patrimoine bâti Algérien est caractérisé par deux paramètres fondamentaux :

Ses composantes très diversifiées, mais éparpillées sur tout le vaste territoire national de 2381,741 km².

⁵ Créée par décret N°87-10 du 6 Janvier 1987, susvisé

En effet, un nombre considérable de monuments et de sites historiques sont dispersés sur tout le territoire national. Il existe actuellement quatre cents sites et monuments classés dont six classés patrimoine mondial. Ils témoignent de la continuité des cultures à travers les âges en Algérie, représentent un héritage d'un passé extrêmement riche et constituent par là, la mémoire de notre nation.

La politique patrimoniale en Algérie est passée par trois étapes :

- ✓ La première est représentée par la période coloniale
- ✓ La deuxième est représentée par la période post indépendance
- ✓ La troisième est représentée par la période actuelle.

Cette distinction dans le temps est nécessaire pour comprendre les moments clés de l'évolution de la politique patrimoniale en Algérie⁶.

A l'époque coloniale 1830 – 1962, le Gouvernement Général de l'Algérie, autorité politique suprême en Algérie, administraient le patrimoine culturel à travers la direction de l'intérieur et des beaux arts.

Un arsenal légal (lois, décrets, arrêtés et circulaires) établi par la France, à cette époque, servira de source d'inspiration aux textes législatifs de l'Algérie indépendante.

Au lendemain de l'indépendance, les questions relatives au patrimoine culturel ont été attribuées au Ministère de l'éducation. Il s'agissait à l'époque pour le pouvoir d'établir une autorité sur le patrimoine algérien.

A partir de l'année 1967, plusieurs textes législatifs ayant trait à la protection et à la mise en valeur des monuments et sites historiques ont été élaborés.

La première loi promulguée en 1967⁷, sous l'appellation Ordonnance n°67-281 du 20 décembre 1967, relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels, n'était en fait qu'un réaménagement des textes en vigueur pendant l'occupation, puis reconduits dès l'indépendance avec la précaution légitime de supprimer les contenus contraires à la souveraineté de l'Algérie.

⁶ <https://d.20-bal.com/13137/index.html>

⁷ Agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques, « Recueil législatif sur l'archéologie, la protection des sites, des musées et des monuments historiques ».

Ce texte fixe notamment la réglementation concernant, les fouilles, les sites et monuments historiques mobiliers et immobiliers ainsi que ceux naturels. Il fixe des critères, des degrés et une procédure de classements ainsi que les organismes habilités en ce sens⁸.

Il a été la référence en matière de gestion du patrimoine culturel en Algérie jusqu'à 1998, une année de promulgation de la loi n°98-04 du 15 juin 1998, relative à la protection du patrimoine culturel.

Cependant, cette ordonnance n'était pas l'outil idoine pour une bonne protection de ces derniers en tant qu'ensembles historiques, dans la mesure où cette ordonnance ne recouvrait, dans ses catégories de définition que les notions de monuments et sites archéologiques⁹, et n'envisageait comme mesures de protection qu'un mode d'intervention qui est la restauration, visant à maintenir en l'état ou à reconstituer à l'état originel, d'une manière globale.

Bien sûr, nous remarquons qu'il existe des insuffisances tant au niveau des textes législatifs qu'au niveau de leur application. Cependant, beaucoup d'efforts ont été élaborés ces dernières années afin de combler ces lacunes.

Ainsi, au terme de presque quatre décennies d'un chantier d'idées dominé par la confusion et la contradiction, nos législateurs ont rédigé et promulgué en date du 15 juin 1998 la loi n°98-04 relative à la protection du patrimoine culturel.

Cette dernière abroge toutes les dispositions qui lui sont contraires, notamment celles de l'ordonnance n°67 - 281 du 20 décembre 1967 relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels.

Cette loi a pour objet d'introduire les secteurs sauvegardés, de définir le patrimoine culturel de la nation, d'édicter les règles générales de sa protection, sa sauvegarde et sa mise en valeur, et de fixer les conditions de leur mise en œuvre.

En clair, les éléments nouveaux consacrés à la nouvelle loi se résument en plusieurs points essentiels :

- L'élément clé de cette loi reste l'apparition de la notion de patrimoine biens culturels. Cette notion est élargie aux ensembles bâtis qui sont les centres historiques.

⁸ <https://d.20-bal.com/13137/index.html>

⁹ Agence nationale d'archéologie et de protection des sites et monuments historiques, « Recueil législatif sur l'archéologie, la protection des sites, des musées et des monuments historiques »

- l'inscription sur l'inventaire supplémentaire et le classement, comme mesure de protection spécifique des biens culturels immobiliers.
- La reconnaissance de propriété privée et la création d'un fond d'aide au patrimoine.
- L'institution du Secteur sauvegardé, pour lequel il sera question d'établir le Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur », tenant lieu de plan d'occupation des sols **POS**.

Il s'agit en effet des ensembles immobiliers urbains ou ruraux tels que les casbahs, médinas, ksours, villages et agglomérations traditionnels caractérisés par leur prédominance de zone d'habitat, et qui par leur homogénéité et leur unité architecturale et esthétique, présentent un intérêt historique, architecturale, artistique ou traditionnel de nature à en justifier la protection, la restauration, la réhabilitation et la mise en valeur (JORA, 1998).

- En 2003, a été promulgué le décret n°03-324 du 5 octobre 2003, d'application de la loi 98-04, et relatif aux modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés (JORA, 2003).

D'une façon globale, la loi **98-04** relative à la protection du patrimoine marque une étape d'affinement des notions, et d'établissement d'une conception détaillée du fait patrimonial ainsi que ses corollaires. Cet affinement se traduit aussi, sur le plan exécutif, par une volonté de décentralisation, déconcentration et de création d'organes spécialisés et autonomes.

1.2.2. Contraintes du système réglementaire : outils de gestion du patrimoine bâti

Le PPSMVSS est inscrit dans les différents outils d'urbanismes. Son rôle est de développer les grandes lignes d'interventions sur le secteur sauvegardé, de donner les options globales d'aménagement de façon à permettre la concrétisation des orientations préconisées par les études suivantes¹⁰ :

- LE SNAT (schéma national d'aménagement du territoire)
- LE SRAT (schéma régional d'aménagement du territoire)
- LE SDAT (schéma directeur des aménagements touristiques)
- Le Schéma Directeur des Zones Archéologiques et Historiques

¹⁰ Etude du PPSMVSS de la vieille ville de Constantine, 2011.

LE SDAAM (schéma directeur d'aménagement de l'aire métropolitaine)

LE PDAU (plan directeur d'aménagement et d'urbanisme)

Ainsi, dans le respect des dispositions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme « **PDAU** », le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés fixe pour les ensembles immobiliers urbains ou ruraux érigés en secteurs sauvegardés, les règles générales et les servitudes d'utilisation des sols qui doivent comporter l'indication des immeubles qui ne doivent pas faire l'objet de démolition ou de modification ou dont la démolition ou la modification seraient imposées. Il fixe également les conditions architecturales selon lesquelles est assurée la conservation des immeubles et du cadre urbain.

Il édicte également, les mesures particulières de protection, notamment celles relatives aux biens culturels et immobiliers inscrits sur l'inventaire supplémentaire, en instance de classement ou classés, situés dans le secteur sauvegardé (JORA, 2003).

Le Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PPSMVSS) comprend (JORA, 2003)

1/ **Le rapport de présentation** qui met en évidence l'état actuel des valeurs architecturales, urbaines et sociales pour lesquelles est établi le secteur sauvegardé et énonce les mesures arrêtées pour sa conservation et sa mise en valeur.

Il fait également apparaître, outre ses références au **PDAU**, lorsqu'il existe, les aspects synthétisés suivants :

- L'état de conservation du bâti
- L'état et le tracé des réseaux de voirie, d'alimentation en eau potable et d'irrigation, d'évacuation des eaux pluviales et usées
- L'évacuation et, éventuellement l'élimination des déchets solides
- Les activités économiques et les équipements
- Le cadre démographique et socio- économique
- La nature juridique des biens immobiliers et les perspectives démographiques et socio-économiques ainsi que les programmes d'équipements publics envisagés.

2/ **Le règlement** qui fixe les règles générales d'utilisation des sols et les servitudes, ainsi que les opérations envisagées dans le cadre de mise en valeur telles que précisées à l'article 2 du présent décret.

3/ **Les annexes** qui comprennent les documents graphiques qui font apparaître les conditions fixées dans le règlement et font ressortir les zones homogènes.

Le contenu de l'étude du PPSMVSS et les phases de son élaboration¹¹

L'étude du PPSMVSS est élaborée en trois phases.

Phase I : Diagnostique et mesures d'urgence.

Dans cette phase, il est impératif de dresser un bilan de l'état de fait, de l'état de conservation du bâti, et de l'état de conservation des réseaux (voirie, alimentation en eau potable, assainissement, électricité, gaz).

Il est également important de faire ressortir toutes les surélévations illicites, les extensions illicites, ainsi que les constructions précaires.

Phase II : Analyse historique et typologique et avant projet du PPSMVSS.

Cette phase est basée, essentiellement, sur une lecture approfondie du tissu ancien qui compose le secteur sauvegardé. Ainsi, l'étude du plan de sauvegarde procède à l'analyse :

- ✓ du développement urbanistique à travers le processus historique et typologique
- ✓ des divers signes et valeurs de la structure stratifiée du lieu, pour la revalorisation authentique du centre ancien.
- ✓ du processus de construction architecturale permettant la connaissance des procédés constructifs à travers l'histoire.
- ✓ des réseaux divers, la circulation et le transport.

A l'interprétation des données socio-économiques et démographiques, de l'état du foncier et de ses aspects juridiques.

Au recensement des monuments d'intérêt architectural ou historique, ainsi que les sites archéologiques.

¹¹ Etude du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la vieille ville de Constantine, 2011.

Pour pouvoir à la fin, établir des orientations en matière de :

- ✓ Réhabilitation
- ✓ Restauration
- ✓ Mise en valeur des biens culturels protégés ou non

Il est évident que le secteur sauvegardé soit intégré dans le cadre des orientations du PDAU de et devient, de par son histoire, son urbanité, sa centralité, son cadre architectural et paysager un élément essentiel dans la nouvelle configuration de la ville.

Phase III : Rédaction finale du PPSMVSS

Il s'agit d'un document qui comprend la synthèse des deux phases précédentes, d'un règlement qui fixe les règles générales d'utilisation des sols et les servitudes, ainsi que les opérations envisagées dans le cadre de la mise en valeur du secteur sauvegardé. Et enfin d'un manuel des typologies architecturales, techniques constructives et architectoniques. Ce dernier servira de guide aux différents intervenants pour les opérations de restauration et de consolidation.

Conclusion Du Chapitre 1

Le concept actuel de patrimoine culturel est le produit de l'évolution de la société contemporaine, de ses valeurs, de ses besoins. Auparavant, on s'intéressait surtout à des œuvres d'art particulières ou aux principaux monuments.

Les destructions massives provoquées par les deux guerres mondiales et l'intensification du développement industriel à partir des années cinquante ont amené les gens à prendre conscience que leur vie est étroitement liée à l'environnement dans lequel ils vivent. Celui-ci constitue en effet la base de leur identité culturelle ainsi qu'une référence mentale et spirituelle pour l'équilibre et la qualité de la vie.

L'évolution de la notion de patrimoine a été marquée essentiellement par son extensibilité vers des échelles plus dilatées : Du monument isolé l'on est parvenu aux ensembles historiques, puis au territoire. A chaque moment la démarche visant la sauvegarde et la mise en valeur subissait des modifications jugées nécessaires en raison de la nouvelle problématique. Ainsi, de la restauration du monument l'on est passé à la réhabilitation des centres anciens. Cette dernière, de par ses dimensions, n'a pu éviter de s'inscrire dans des programmes d'urbanisme pour devenir finalement une des composantes d'un plan de développement de la ville. Dès lors, l'on préfère parler de **conservation intégrée**.

De nos jours le patrimoine cesse d'occuper une place dans une vitrine, à l'écart des constituantes d'un territoire. La nouvelle conscience tend à replacer le patrimoine parmi les composantes d'un territoire en exaltant toutes les valeurs de ce dernier, qu'elles soient culturelles, historiques, esthétiques, naturelles, économiques, sociales, ou même idéologiques. Dans le domaine particulier du patrimoine bâti, l'évolution de la notion de patrimoine a permis de relever que les changements survenus indiquent que la société a subi des mutations dans son rapport avec le bâti ancien.

Cette conclusion affirmée et admise par des chercheurs, des architectes, des urbanistes et des représentants de diverses disciplines a eu pour conséquence la recherche d'instruments d'intervention et d'une législation particulière, adéquats à chaque étape du processus. De la restitution fidèle de l'édifice à l'étude d'aménagement urbain menée sur le tissu historique intégré au contexte contemporain, le projet de conservation s'est transposé de l'échelle

architecturale à celle de la ville et du territoire. Cet aboutissement met en relief une caractéristique fondamentale du patrimoine : il a subi une perpétuelle transformation, au même titre que son contexte. Ainsi, le point de vue développé par certains auteurs : " Le regard porté sur notre passé n'a de sens que dans une perspective d'avenir " (Bleyon J.B, 1979), illustre parfaitement cette affirmation.

L'idéologie du développement par la technologie, dont l'Algérie après indépendance a constitué son credo, se voit aujourd'hui remise en cause pour sa vision unilatérale de la vie existentielle. Le retour vers la culture authentique se présente sous un double aspect : d'une part il s'inscrit dans le courant dominant actuellement le besoin de renouer avec l'identité ; et de l'autre, de prendre connaissance du patrimoine existant en vue de constituer un référent à la construction d'un développement futur durable. La conservation des centres anciens appartient au deuxième phénomène.

La nouvelle réglementation Algérienne relative à la protection du patrimoine culturel a introduit la notion de secteurs sauvegardés pour lesquels il sera question d'établir le Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur, tenant lieu de plan d'occupation des sols POS.

La réussite d'un plan de sauvegarde ne peut être garantie que si ce dernier participe au développement économique et social de la ville. Il doit être pris en compte dans les différents plans d'aménagement et d'urbanisme.

CHAPITRE 2
EVOLUTION DU DEBAT AUTOUR
DE LA PRISE EN CHARGE DES
CENTRES HISTORIQUES

CHAPITRE 2

EVOLUTION DU DEBAT AUTOUR DE LA PRISE EN CHARGE DES CENTRES HISTORIQUES

Introduction

Si la ville est un fait extrêmement ancien, aux origines mêmes de toutes les mutations, son contenu ainsi que son influence, auparavant physiquement limitées par des murailles, ont été totalement métamorphosés. Mais ce changement-mutation visible dans la taille, la physionomie, les fonctions, s'est accompagné de la croissance de problèmes de plus en plus complexes. Les raisons sont à rechercher non seulement du côté politique et économique, mais à l'intérieur même de la discipline urbanistique et de ses problèmes spécifiques.

Les solutions à apporter se trouvent, ainsi, dans l'urbanisme au sens le plus large, celui qui comprend une large part d'aménagement du territoire. Les questions posées concernent d'abord la ville elle-même : rénovation et réhabilitation.

2.1. Problématique des centres historiques : crise urbaine et crise urbanistique

L'attention grandissante, prêtée partout dans le monde aux problèmes de la ville déjà bâtie et plus particulièrement à ceux du noyau historique, reflète, avant même d'exprimer une exigence culturelle, l'anxiété de tous ceux qui alarmés par la condition urbaine d'aujourd'hui, cherchent dans le passé un remède pour l'avenir. Une recherche des causes qui ont marqué, voir décidé, la destinée des villes, transforment ces lieux de civilisation en magma confus d'activités » (Cervellati P.L, 1981).

La ville ancienne a été depuis le début de l'urbanisation intensive du 19^{ème} siècle, l'objet d'interventions qui ont altéré la structure originelle, et qui s'avèrent à la fois cause et effet de la ville actuelle et de ses maux. Les exemples ne manquent pas. L'œuvre de Haussmann à Paris, prototype de ce que Leonardo Benevolo appelle l'urbanisme néo-conservateur, devint à la fin du siècle dernier le modèle pour un grand nombre de villes européennes et, malgré les théories opposées des architectes du mouvement moderne, on peut considérer qu'elle a fourni des bases à l'urbanisme contemporain (Choay.F, 1965).

Et, avec l'avènement de la modernité, la ville s'est progressivement vidée de ses sens et tend à être considérée comme un objet dans le sens purement utilitaire. On assiste ainsi à la marginalisation du centre historique et à sa dégradation progressive.

Aux différentes phases d'extension et de développement de la ville, le destin du centre historique au sein de ce grand mouvement fut sa marginalisation. Ce noyau historique était saisi de plusieurs manières, dicté par les différents plans de développement d'urbanisme. Ces derniers présentaient souvent le centre historique :

- soit comme un noyau englobé dans la ville, sans aucune relation avec les nouvelles parties composantes ;
- soit comme un noyau isolé, loin du nouvel établissement projeté.

Dans les deux cas le centre ancien demeure à l'écart des expansions contemporaines en raison de l'incompatibilité des contenus introduits par les instruments d'urbanisme avec la logique de structuration des préexistences bâties.

Cependant, outre la marginalisation du centre historique, quelques facteurs sont venus accélérer la dégradation de ce dernier.

Divers phénomènes sont enregistrés ; parmi les plus récurrents l'on note :

- Déplacement de la population vers la nouvelle ville ;
- Transfert des activités productives et primaires vers le nouveau centre ;
- Exode des populations pauvres, rurales et urbaines, vers le centre ancien du fait du loyer bas des maisons ;
- Perturbations de la structure sociale et culturelle, qui produira à la longue la perte d'identité du noyau historique ;
- Raréfaction des investissements dans le centre historique qui portera à la dégradation économique;
- Absence d'entretien du cadre bâti du fait du revenu limité des occupants ;
- Démission des autorités locales qui se manifeste par l'absence d'entretien des voiries et réseaux collectifs divers.

Le cas de la Casbah d'Alger, insérée dans une grande métropole urbaine, présente un exemple très accentué du phénomène de la dégradation. Plusieurs facteurs induits de sa marginalisation, sont venus augmenter son degré de vétusté.

Les premières actions coloniales sur le tissu historique ont provoqué son bouleversement, et enclencher ainsi le processus de dégradation. Leur répercussion sur le cadre physique présente des aspects négatifs, dont on reconnaît :

1) Les premiers plans d'alignement effectués pour des raisons d'accessibilité et de contrôle, se sont fait souvent au détriment des structures bâties.

2) Le désintérêt pour le centre historique, après son abandon au profit d'un nouveau centre urbain, provoqua sa bidonvilisation.

La prise de conscience de l'importance des centres historiques comme entité urbaine, englobant plusieurs références historiques, entraîna l'imposition de quelques règles fictives, dans le but de la préservation de ses qualités urbaines.

Les quelques directives et recommandations, nationales et internationales, qui restèrent éphémères, ne se sont intéressées qu'à quelques aspects particuliers du centre historique, tels :

- Les solutions pratiques de viabilité / accessibilité, issues de la proposition finale du plan d'aménagement de la ville. Son principe d'aménagement consistait en l'amélioration des circulations piétonnes et mécaniques, pour une éventuelle continuité des fonctions du centre urbain colonial dans ce dernier ;
- le réaménagement des lacunes du tissu résultant de la démolition ou l'effondrement d'une ou plusieurs bâtisses. Les typologies réintroduites sont en général de nature plurifamiliale.

La non-exécution des différentes propositions formulées sous la forme de directives, fort discutables, a certainement épargné à la Casbah d'Alger de subir des atteintes à son authenticité. Les quelques rares tentatives opérées en vue de «rénover certains îlots - tel l'îlot Lalahoum – ont toujours fini par donner lieu à des chantiers désordonnés à durée indéterminée. Cette situation, dominée par l'absence d'objectifs et de méthode, est à l'origine de la disparition d'un grand nombre de bâtisses.

2.1.1. Aspects théoriques sur les centres historiques

L'évolution actuelle du débat autour de la ville impose une réflexion approfondie sur l'urbanisme, sa théorie, et les instruments d'intervention et de contrôle qui en découlent.

Vers la fin du 19^{ème} siècle, l'avènement de la révolution industrielle avait donné naissance à un nouveau concept d'urbanisme fondé sur sa prétention scientifique. Ce dernier étant foncièrement différent des arts urbains antérieurs. Ainsi, scientisme et finalité socio-économique ont été les postulats de ce nouveau discours urbanistique (Choay.F, 1965). On parlera alors de deux courants antagonistes, l'un progressiste et l'autre culturaliste.

Ce discours sur l'urbanisme moderne demeure nécessaire pour la compréhension de son enjeu et de sa participation dans les événements qui ont causé la marginalisation du centre historique au sein de la ville. Ce mouvement moderne a causé l'échec de la ville contemporaine.

Le courant progressiste (Spigai.V et Levy.A, 1989) se distingue par une approche socio-économique des problèmes. Il se caractérise par la croyance en l'idée du progrès, de la modernité et de l'émancipation. Il propose des modèles d'habitat standard où la préoccupation majeure est représentée par l'hygiène et la rationalisation. Ce modèle repose sur une décomposition des fonctions urbaines traduites en termes de zoning rigoureux.

Après l'accélération du développement industriel et l'évolution de l'économie, la ferveur révolutionnaire qui animait les intellectuels occidentaux, et surtout une nouvelle génération d'architectes, considéra les modèles urbains traditionnels comme des synonymes d'oppression ou d'antisocial, qui devaient être remplacés par des formes nouvelles, basées sur la pensée moderne rationnelle. On appelait un ordre nouveau : les architectes qui créaient une nouvelle architecture allaient résoudre les problèmes des villes.

Les principaux protagonistes se sont retrouvés à l'intérieur des CIAM (1928-1956), dont la charte d'Athènes de 1931 reste le principal manifeste doctrinal. Selon la Charte d'Athènes, les fonctions (habiter), (travailler), (circuler), sont les mêmes pour tous les hommes. Les visions internationalistes, de nos jours attribuées à la mondialisation font leur chemin aux dépens des tissus anciens.

Le courant culturaliste (Spigai.V et Levy.A, 1989) quant à lui se distingue par la défense de l'hétérogénéité et de la variété et par le refus de toute standardisation industrielle, en prônant parfois un retour à la forme traditionnelle de la ville du passé et à son respect. Il se caractérise par une certaine contestation du progrès et de la modernité, et privilégie l'approche esthétique.

Les actions de conservation et de mise en valeur du patrimoine historique sont venues s'inscrire à l'intérieur de ce courant. C'est l'exemple de l'expérience de Côme puis de Bologne. Ensuite, viendront d'autres courants d'architecture, dont le plus médiatisé est le post-moderne représenté par les Italiens et les Américains.

Les oppositions progressistes - culturalistes, chacune avec ses dogmes et ses visions différentes de l'autre, s'installèrent dans la ville avec des modèles contradictoires, depuis près d'un siècle. Les débats se sont développés sur une question de fond : Comment intervenir avec du nouveau dans l'ancien ?

A ce chaos urbain, produit de la pensée moderne en architecture et en urbanisme, s'oppose le centre historique par son caractère homogène. Une situation de malaise et de désordre résulte par l'introduction de modèle d'urbanisation étranger aux caractères particuliers des sites historiques avoisinants ; d'où la confusion dans la dialectique ancien nouveau, et rupture de la continuité historique.

Le désordre et la baisse de qualité de l'habitat urbain, engendrés par la pratique courante de l'urbanisme et de l'architecture de ces dernières décades, imposent aujourd'hui un bilan.

Au delà des raisons économiques et politiques, responsables en partie de ce résultat, il est nécessaire de dénoncer les carences des disciplines spécifiques : l'architecture et l'urbanisme. Celles-ci sont directement responsables de l'application des modèles théoriques et des techniques de réalisation et de gestion basées exclusivement sur des performances technologiques et quantitatives.

Le débat de ces dernières années met de plus en plus en évidence certaines questions cruciales :

- La perte d'identité de la ville comme lieu d'établissement doté d'une cohérence formelle spécifique en continuité avec l'existant ;

- l'idéologie de la modernité et de la nouveauté à tout prix, alibi à l'improvisation.

L'histoire des villes nous a montré que le processus de la **stratification urbaine** a toujours consisté en une prise en compte du tissu ancien par le tissu nouveau. Même dans les interventions les plus massives appliquées sur Paris par Haussmann, le nouveau tissu proposé avait néanmoins tenu compte du parcellaire du tissu ancien.

En revanche, les créations ex-nihilo de l'urbanisme moderne proposèrent de nouvelles formes, étrangères et dénudées de toute signification par rapport à l'existant. Ce qui conduira la critique bienveillante à qualifier cette production comme issue de la table à dessin et ne pouvant s'affirmer qu'au moyen de la table rase.

Ces mêmes facteurs et paramètres décrits auparavant et qui ont induit la crise actuelle, ont causé aussi la coupure entre ville et architecture.

L'abstraction de la ville à quelques fonctions urbaines précises, d'une part, et l'anéantissement de ses acquis historiques, d'autre part, provoquèrent la déchirure théorique et pratique entre ville et architecture (Spigai.V et Levy.A, 1989).

Cette coupure théorique et pratique expliquerait en partie le retard pris par les disciplines architecturales et urbanistiques dans l'élaboration d'un savoir autonome permettant de penser en terme formels le processus de formation/transformation de la ville, rendant ainsi les urbanistes inaptes à intervenir dessus, avec un minimum d'efficacité¹².

2.1.2. Politique urbaine et centre historique

A/ En Europe

La genèse des interventions des pouvoirs publics sur le tissu ancien et particulièrement sur les constructions vétustes trouve ses véritables origines en Europe occidentale, durant la seconde moitié du 19^{ème} siècle. Il s'agit d'un mélange de considérations humanitaires, hygiéniques et de paix sociale. Citons pour exemple, en Grande Bretagne : le Torren's Act de 1868, le Cross's Act de 1875 (Chaline.C, 1980), destinés à encourager l'élimination de l'habitat insalubre par les collectivités locales et la construction de logements pour les catégories à bas salaires. Toutefois, jusqu'à la période d'entre deux guerres, faute d'un

¹² Il ne s'agit pas pour l'architecte ou l'urbaniste, de faire l'histoire à la manière des historiens, ou la sociologie à la façon des sociologues, etc..., mais d'essayer d'avoir plutôt un regard particulier sur ces domaines, une manière architecturale d'aborder et de traduire l'histoire, la géographie et la sociologie (V. Gregotti)

engagement massif de l'Etat, en aucun pays, les curetages d'îlots ne dépassent le stade d'opérations ponctuelles.

Dans nombre pays, l'après-guerre inaugure, une ère d'engagement durable et massif de la collectivité vis-à-vis du parc immobilier ancien, d'autant plus qu'il faut souvent le reconstruire dans les villes sinistrées, et l'on sait combien la reconstruction sera une école, tant pour les procédures de remodelage que les techniques de rénovation et la recherche de nouveaux modes d'organisation de l'espace intra-urbain (Chaline.C, 1980).

Dès lors les années 50 et 60 vont être caractérisées par des politiques de rénovation, ce qui signifie, à la fois, faire table rase du passé, mais aussi largement dépasser la dimension du logement, puisqu'en travaillant au niveau de l'îlot, sinon du quartier, les aménageurs ne peuvent ignorer tout ce qui constitue un tissu urbain. La rénovation au bulldozer, destinée à offrir de meilleurs logements, a trouvé ses origines dans des constats de carence dans la qualité et les éléments de confort du parc existant.

En France la rénovation du tissu ancien est devenue une préoccupation des pouvoirs publics, au cours des années 50. Pour eux la rénovation a l'avantage de permettre au centre une adaptation correcte au rôle qui lui est dévolu dans une ville moderne.

Afin d'éviter les destructions massives des centres ville, à la fin des années 1950, prônés par l'idéologie hygiéniste dans le cadre d'opérations de rénovation urbaine, la loi Malraux a proposé une vision plus fine de la prise en compte des problèmes urbains en considérant que la dynamique urbaine doit s'appuyer sur la ville existante. Cette proposition est représentée par des outils réglementaires et financiers qui en permettent la conservation et la mise en valeurs des quartiers anciens.

Les documents d'urbanisme locaux prévoyaient la rénovation de 1500 ha dans Paris et autant en banlieue. Toutefois en 1968, un total de 650 ha seulement avaient été traités. De fait, le principe de l'intervention des pouvoirs publics ne s'est posé que dans les secteurs géographiques où le capital privé n'intervenait pratiquement pas, pour assurer une réadaptation spontanée du bâti aux besoins nouveaux.

La réhabilitation du parc immobilier devient le mode d'action privilégié en matière de planification urbaine depuis ces dernières décennies, si l'on entend par ce terme : maintien de l'essentiel du tissu existant, son amélioration intérieure et éventuellement extérieure. La

réhabilitation semble bien avoir connu ses premières formes aux alentours de 1966. Elle procédait alors, en particulier, dans les métropoles anglo-saxonnes.

En France, le choix en faveur de la réhabilitation des quartiers anciens est déjà fait. En 1972 est créée l'Agence nationale pour la réhabilitation de l'habitat (ANAH).

La destruction des villes pendant la première guerre mondiale constitua un important stimulant pour la création des bases de la protection des monuments. Il est à souligner que dès octobre 1918, à la veille du recouvrement de l'indépendance de la Pologne le gouvernement provisoire a promulgué une loi à ce sujet (Dyroff.H.D, 1980). Cette loi comprenait sous le terme de monument historique : les terrains bâtis, les rues, les quartiers, les plans de ville ayant une valeur historique. Ce décret datant de 1928 et observé jusqu'en 1962 confirma la loi précédente en y introduisant certaines modifications. Outre les motivations d'ordre nationaliste, la préexistence d'une législation appropriée a permis sans doute aux Polonais de réagir sans trop tarder à la reconstruction de Varsovie, détruite à 85% durant la deuxième guerre mondiale.

La ville anéantie a été reconstruite durant les années 1945-1963 à l'identique du centre historique ; tous les monuments ont été réédifiés tels qu'ils avaient été entre les 14^{ème} et 18^{ème} siècles. La reconstruction de Varsovie a exercé une influence considérable dans la plupart des pays européens, et n'a pas manqué de susciter des débats autour du concept d'authenticité.

Parmi les villes reconstruites à la suite des bombardements, nous pouvons citer, à titre d'exemples, Kassel, Arnhem, Cologne et Berlin en Allemagne et Gênes et Florence en Italie. Il a fallu procéder à une reconstruction qui utilise jusqu'à un certain point le parcellaire existant, en restaurant tout ce qui pouvait l'être, tout particulièrement les monuments historiques et les ensembles présentant une valeur architecturale.

A ces choix orientés vers la reconstruction fidèle - (reconstruire tel qu'il était et là où il était) - ont trouvé toutefois des difficultés en raison de l'absence de documentation d'archives. Des interventions qualifiées de créatives ont été faites pour compenser le déficit en information iconographiques. Cette expérience, menée avec beaucoup d'enthousiasme car motivée par un militantisme conforme à la conjoncture politique de l'heure, résulte peu fondée sur le plan scientifique. Paradoxalement, le cas de Varsovie a permis de remettre en cause les principes trop sévères du courant des restaurateurs adeptes de la « restauration

scientifique ». A défaut de documentation, l'esprit critique prévaut. Dès lors aucune règle fixe ne peut être établie et généralisée. Chaque cas est un cas en soi. Ainsi, fut instaurée une nouvelle approche du patrimoine bâti : la restauration critique.

Dans d'autres villes, la procédure de reconstruction s'est effectuée sur des bases entièrement nouvelles, ce qui a abouti à changer complètement le caractère du centre : élargissement des voies existantes en vue d'obtenir des voies vastes et aérées ; remplacement des bâtiments vétustes existants par des constructions modernes afin d'obtenir un ensemble organisé. Parmi les villes dont le centre a été, après la dernière guerre mondiale, complètement reconstruit sur des bases nouvelles, nous citerons Plymouth.

B/ En Algérie

➤ **Politique de l'urbanisme colonial**

En Algérie, durant la colonisation, certaines villes précoloniales ont été transformées dans leur structure initiale, ainsi l'appropriation de l'espace des tissus urbains préexistants se faisait au prix de multiples démolitions dans la ville précoloniale pour la reconstruction d'un cadre bâti Européen. En première phase, par la superposition de plans d'urbanisme qui consistaient à réaliser des percées à l'intérieur de la ville traditionnelle au détriment du tissu existant.

La colonisation de l'Algérie, entre 1830 et 1962, par la France, constitue une période de bouleversement de la pratique architecturale et urbanistique au sein de la culture locale. L'Algérie devient le sol sur lequel s'affrontent, avec des moyens inégaux, des modèles culturels assez différents : l'occupant véhiculait une conception de ville déjà actualisée sur la base de l'expérience illuministe. Cette dernière, qui s'est fortement consolidée lors de la Révolution Industrielle, s'est affirmée dans le domaine de l'aménagement des villes aux dépens du patrimoine médiéval européen.

En Algérie, ce nouveau courant urbanistique, reposant essentiellement sur des critères d'hygiène et de rationalité, trouvera sous l'occupation coloniale les arguments pour agir sans retenu en opérant la démolition de pans entiers des préexistences jugées similaires à celles du Moyen Age européen.

Les modifications apportées tendent à suivre des morphologies régulières en raison du caractère propre à toutes les opérations planifiées dont l'urbanisme colonial en fait l'instrument principal.

L'étude du rapport que la colonisation européenne avait établi avec le patrimoine urbain des pays occupés peut contribuer à la compréhension des plans d'urbanisme réalisés. Ceci constitue un chapitre important dans l'explication de l'état de beaucoup de villes soumises à la dualité tradition-modernité.

L'urbanisme Français s'est manifesté dans les pays du Maghreb sous deux styles politiques différents et de ce fait sous deux politiques urbaines coloniales différentes : la colonisation (le cas de l'Algérie) et le protectorat (le cas de la Tunisie et du Maroc).

Les nouvelles villes suivent un modèle uniforme : un échiquier de rues rectilignes qui définissent une série d'îlots presque toujours carrés, en supprimant ou en réduisant quelques îlots, on ouvre une place sur laquelle donnent les édifices les plus importants (Malverti.X et Picard.A, 1980).

La médina de Constantine reflète cette politique urbaine coloniale en Algérie avec une spécificité de la greffe de l'embryon colonial au sein même de la médina de façon drastique et au détriment du tissu traditionnel (Belabed-Sahraoui.B, 2004).

La greffe coloniale fut un choc pour ce pays, son développement et sa structuration se sont fait au détriment des structures qui régissaient la société algérienne. Le bouleversement fut profond et brutal.

➤ **Politique urbaine et centre historique en Algérie post-indépendante :**

En post-indépendance, des positions très limitées se sont affirmées toutefois au niveau de la théorie et du débat autour de la prise en charge des centres historiques (la sauvegarde et les moyens d'intervention).

La loi fondamentale qui concerne la sauvegarde des biens historiques est l'ordonnance de 1967 : relative aux fouilles et à la protection des sites et monuments historiques et naturels (Vu dans le premier chapitre).

Dans ce document, on ne trouve jamais une explicite référence à l'expression **centre historique**.

Cette ordonnance a permis donc de créer un inventaire des monuments et des sites historiques soumis aux mesures de sauvegarde.

Le phénomène de dégradation des centres anciens s'est accentué avec le départ des européens qui déclencha le phénomène de l'exode des habitants de la médina vers les logements du centre colonial libérés et l'occupation des habitations du centre ancien par les couches sociales les plus défavorisées (Bousserak.M et Zerouala M.S, 2008). Phénomène qui a induit à la densification, l'insalubrité et la dégradation du cadre physique.

Après l'indépendance, la nouvelle tendance de la planification et de l'aménagement du territoire n'a nullement considérée la ville historique, elle lui a plutôt conféré un statut qui la condamne à l'inertie.

Elle n'a donc suscité aucun intérêt particulier vu le vide juridique et l'inadaptation des lois en vigueur par rapport à l'évolution qu'a connu l'aménagement du territoire.

Certes la législation algérienne identifie et arrête quatre opérations : La rénovation urbaine, la restructuration, la réhabilitation et la restauration immobilière.

Ces opérations sont définies dans le cadre de la reconquête des tissus urbains délaissés, qui doit être menée tout en respectant le tissu urbain existant, le caractère de la composition architecturale et la cohérence urbanistique de l'ensemble.

Par ailleurs, le patrimoine bâti est cité parmi les objectifs que fixe le **PDAU** (Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme) qui est un instrument de niveau de programmation urbanistique, il fixe les vocations des sites et équipements à réaliser. Tandis qu'à l'intérieur du **POS** (Plan d'Occupation au Sol) que sont entreprises les interventions sur le tissu urbain existant, il édicte une réglementation de droit des sols.

Cependant le contenu **PDAU** et du **POS** montre que le patrimoine bâti historique est peu considéré.

En dehors des instruments urbanistiques, la prise en charge du patrimoine bâti en Algérie est édictée par des mesures de protection comportant les actions suivantes :

- **Le classement** : cette mesure de protection, est définitive, elle est particulièrement définie pour les monuments, sites historiques ou culturels (JORA, 1998), présentant un intérêt public du point de vue de l'histoire et de l'art ou de l'histoire uniquement.

Cette mesure ne peut que figer le bien dans le temps car le classement n'induit pas automatiquement les interventions, les procédures n'étant trop lentes.

- **L'inscription sur l'inventaire supplémentaire** : Elle concerne les biens culturels immobiliers qui présentant un intérêt historique, culturel et artistique. Ces biens, qui sont appelés à être conservés sont inscrits sur l'inventaire supplémentaire.

Cette inscription entraîne les effets généraux du classement pendant une durée de dix ans. Si après cette période, le classement définitif n'intervient pas, le ministre procède à la radiation par un arrêté de déclassement.

- **La création des secteurs sauvegardés** : Les secteurs sauvegardés sont créés par décret pris sur rapport conjoint des ministères charges de la culture, de l'intérieur, des collectivités locales et de l'environnement, de l'urbanisme et de la construction. Le contenu du plan est précisé dans des décrets exécutifs (JORA, 2003) portant les modalités d'établissement du Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur des Secteurs Sauvegardés (PPSMVSS).

Sont érigés en secteurs sauvegardés les ensembles historiques urbains ou ruraux tels que la casbah, médinas, ksour, villages et agglomérations traditionnelles.

2.2. Introduction des préoccupations morphologiques dans la recherche urbaine et dans le projet urbain

La ville contemporaine est en crise, crise que l'on peut saisir aisément par l'importance de ses effets qui se résument par la perte du caractère unitaire de l'urbain. Les raisons sont à rechercher non seulement du côté politique et économique, mais à l'intérieur même de la discipline urbanistique et de ses problèmes spécifiques.

Le savoir urbanistique et architectural et les techniques de contrôle qui en dérivent sont, dans leurs applications usuelles, incapables de répondre adéquatement au développement actuel de la ville et aux transformations urbaines.

En effet, les multiples crises économiques qui frappent les pays industrialisés ne sont pas sans conséquence directe sur les politiques urbaines, et les plans d'expansion sont peu à peu remplacés par des plans de " redéploiement " urbain. Les quartiers anciens, par exemple, font maintenant l'objet de protection et de réhabilitation. Les transformations à grandes échelles opérées par la rénovation, à caractère anti-urbain, et l'insatisfaction éprouvée face aux réalisations de l'urbanisme progressiste (grands ensembles, villes nouvelles) ont également entraîné un regain d'intérêt pour la ville traditionnelle et pour son étude. En même temps, toutes une série de critiques convergent aujourd'hui contre la planification urbaine traditionnelle pour dénoncer son absence de contenu spatial et de forme urbaine, et la réduction de la pensée et de l'action urbanistique à des critères essentiellement socio-économique : **tel est le sens des recherches récentes sur la morphologie urbaine, et des discussions autour du projet urbain** (Spiga.V et Levy.A,1989).

2.2.1. Discours théoriques sur la forme urbaine

Toutes les critiques à l'égard de l'urbanisme progressiste furent déjà émises au début du siècle par un certain nombre de spécialistes des sciences humaines (P. Geddes, M. Poète, L. Mumford, etc.), qui proposèrent des enquêtes préalables à toute intervention planificatrice pour échapper à l'abstraction et à l'utopie. Ils considèrent l'établissement humain comme un enracinement spatio-temporel et militant en faveur d'un urbanisme de la continuité historique, sociale, géographique, etc.

Ces études préliminaires furent également préconisées par de nombreux urbanistes et entrèrent dans la pratique courante de la planification en vue de l'établissement d'un plan directeur, mais en se heurtant toujours à la même difficulté de mise en relation entre analyse et projet, enquête et plan.

Cette difficulté tient, d'une part, à la très grande diversité des approches et des points de vue différents, et à la multiplication des études, qui engendrent souvent une énorme somme de

renseignements qui posent ensuite le problème délicat de leur synthèse, en vue de leur utilisation dans l'élaboration du plan final.

Les différentes disciplines étant indépendantes les unes par rapport aux autres, leurs méthodes se révèlent souvent inconciliables, et il devient alors impossible de tenter le rapprochement de deux disciplines sans que l'une ne cherche à dominer l'autre (Merlin.P, 1980).

L'indifférence, voir l'hostilité, de l'urbanisme progressiste envers la ville traditionnelle a eu des conséquences théoriques et pratiques importantes : les études sur la forme urbaine ont été délaissées, et sont restées longtemps inexistantes, confirmant ainsi la coupure postulée entre la ville et l'architecture.

Cette coupure théorique et pratique expliquerait en partie le retard pris par les disciplines architecturales et urbanistiques dans l'élaboration d'un savoir autonome permettant de penser en terme formel le processus de **formation/transformation** de la ville, la genèse et le développement de la forme urbaine , le contrôle morphologique de l'expansion et des interventions dans la ville, rendant ainsi les urbanistes inaptes à intervenir dessus, avec un minimum d'efficience (Spiga.V et Levy.A,1989).

Ces nouveaux discours théoriques visent à la construction d'un savoir théorique, de portée plus générale, en élaborant, cette fois-ci, non pas un modèle de réalisation, mais un modèle d'analyse et d'explication. Ils sont apparus pour s'élever contre la dissolution et la désintégration de la ville, sa perte d'identité et d'unité formelle, et défendre une politique de sauvegarde des centres historiques en réaction contre les principes du C.I.A.M conduisant à la dissociation ville-architecture. Partant de là, ils cherchent à réintégrer le problème architectural dans son contexte urbain global.

Toutes ces approches ont donc donné lieu à de très abondantes études urbaines dans les différents domaines de la géographie, la démographie, la sociologie, l'économie, l'histoire, etc. ; études à la fois critiques et fondamentales, qui nous permettent aujourd'hui de mieux comprendre le phénomène urbain.

L'étude du rapport de l'architecture (typologie) avec la ville (morphologie) est avancée comme une nouvelle manière de saisir l'histoire urbaine à travers l'évolution de sa forme, de ses tissus et de ses types : un rapport nouveau est établi entre histoire sociale et histoire

urbaine par le biais d'une analyse morphologique. Ce travail est surtout l'œuvre d'architectes théoriciens, qui ne seront pourtant pas tous de l'avis de voir l'analyse morphologique servir de base au projet.

2.2.2. Origine de la morphologie urbaine : les conditions d'émergence

Les préoccupations morphologiques sont apparues d'abord en Europe, et spécialement en Italie. La critique italienne situe le début des débats vers les années 1950 avec les premiers travaux de Saverio Muratori.

En revanche, Vittorio Gregotti situe les origines dans les années 1960 et distingue deux courants : une première approche comme complément, et en opposition, à la notion de typologie, développée dans les écoles de Rome et de Venise, de Saverio Muratori à Aldo Rossi (Merlin.P, 1980).

Une deuxième approche venue des géographes français de l'entre-deux-guerres qui applique à la connaissance architecturale les concepts de site et de situation et qui s'est développée à Milan, puis à Venise, de Giuseppe Samonà à Vittorio Gregotti.

L'étude de la forme urbaine n'est pourtant pas un fait nouveau (ou une préoccupation nouvelle) : déjà dans les années 20, le géographe Pierre Lavedan distinguait que " parmi les aspects analytiques du problème urbain, il en est un qui a été jusqu'ici complètement négligé, du moins en France : le tracé du plan. Rechercher comment ont été bâties les villes dans le passé, c'est un des objets de l'histoire et de l'architecture. La ville n'est pas seulement un ensemble d'édifices publics ou privés, ceux-ci sont reliés par des espaces libres : rues, places, jardins publics. La répartition et l'aménagement de ces espaces libres, tel est l'objet de ce qu'on appelle l'art urbain. Qu'un plan de ville soit une œuvre d'art susceptible d'être étudiée au même titre qu'une église, un château, une maison, qu'on puisse distinguer des types de plans de ville, c'est peut être une idée récente, mais qui nous paraît assez pleine de sève et de vie pour inspirer et justifier un nouveau chapitre de l'histoire générale de l'art : l'histoire de l'architecture urbaine". (Lavedan.P, 1952)

Il tenta de définir l'objet plus précisément par rapport à la sociologie, à la géographie et à l'histoire.

Mais ces vœux resteront pieux en France et c'est d'abord en Italie que ce type d'étude va connaître un certain essor pour se répercuter ensuite de l'autre côté des Alpes et à l'étranger.

En Italie ce sont les travaux de Saverio Muratori sur Venise (Muratori.S,1959-60) qui inaugurent cette nouvelle approche : l'analyse typologique qui cherche à intégrer les disciplines techniques, théoriques et historiques en appréhendant la forme urbaine à partir de sa croissance. Muratori a esquissé les bases des exigences d'une science morphologique qui émerge des relevés et des analyses stylistiques entrepris dans le cadre des études typologiques des années 1950.

De ce travail Muratori tire trois conclusions (Muratori.S, 1959-60) :

- Le type ne peut se définir en dehors de son application concrète, le tissu urbain.
- Le tissu urbain ne peut être saisi en dehors de son cadre, l'ensemble de la structure urbaine.
- La structure urbaine ne se conçoit que dans sa dimension historique, car sa réalité se fonde dans le temps par une succession de réactions et de développements à partir d'un état antécédent.

Carlo Aymonino et son équipe s'appuient sur cet acquis pour définir et systématiser les concepts de forme urbaine, type, croissance, etc., en l'appliquant à l'étude de la ville de Padoue (Rossi.A et Aymonino.A, 1970). Ils proposent une étude des phénomènes urbains fondée sur deux branches : la typologie des bâtiments et l'étude des formes urbaines. De ce travail se dégage le concept central du rapport entre morphologie urbaine et typologie urbaine du bâti, à savoir le rapport dialectique entre typologie des édifices et forme urbaine.

De son côté Aldo Rossi, reprenant en partie les travaux français de Pierre Lavedan et Marcel Poète, mettra l'accent sur l'existence d'une architecture de la ville, en partant d'une définition de la ville comme dépôt de l'histoire, sur le lien entre monuments et mémoire collective, entre ville et architecture (Rossi.A et Aymonino.A, 1970).

De son travail ressort également l'idée d'une autonomie de la forme urbaine, en tant que structure, par rapport à la fonction et à la distribution.

Les études de Gianfranco Caniggia sur l'histoire urbaine ont également permis de démontrer l'importance des éléments permanents et des persistances dans la croissance et la transformation de la ville, dans la détermination de sa forme physique (Malfroy.S, 1986). La morphologie urbaine se réalisant selon lui par un processus d'expansion et d'agrégation des types élémentaires simples.

En France une série de travaux sur la forme urbaine se sont développés à partir de différentes équipes de chercheurs autour des questions de morphologie et de typologie¹³.

2.2.3. Objectifs de la morphologie urbaine

Ainsi la morphologie urbaine doit permettre la lecture de la ville : une technique analytique pour *lire* la ville en comprenant l'évolution de la forme urbaine en relation avec les changements sociaux, économiques et démographiques.

La dimension historique : Saverio Muratori a placé au centre de ses analyses la notion *d'histoire urbaine en action* qui place en *continuité logique* le savoir historique et l'action contemporaine.

Le but de l'école morphologique : elle se propose de conserver aux structures territoriales leur caractère concret de formes signifiantes et de garantir aux disciplines du projet la capacité de contrôler ces formes ((Malfroy.S, 1986).

2.3. L'approche morphologique et architecturale des territoires urbanisés et ses méthodes

2.3.1 L'apport de Saverio Muratori

Saverio Muratori est considéré comme le fondateur de la morphologie urbaine et territoriale. Cet architecte italien né à Modène en 1910 et mort à Rome en 1973 a essayé de mettre à la disposition des architectes et des urbanistes contemporains sa pensée dialecticienne.

¹³ Jean Castex et Philippe Panerai, dont les travaux se basent surtout sur l'apport italien : élaboration " d'éléments d'analyse urbaine" et l'application sur la ville de Versailles, 1980.

Pour Muratori comme pour le philosophe napolitain Benedetto Croce, toute action raisonnable est toujours une synthèse de quatre moments représentés par : le vrai, le bien et le beau ; c'est-à-dire la logique, l'utile, soit l'objet de l'économie, l'éthique et enfin l'esthétique. Pour aussi bien Croce que Muratori, l'histoire tire toute sa dynamique de l'unification à l'infini de ces quatre points distincts.

D'ailleurs Muratori structure ses analyses architecturales de la ville et du territoire selon un schéma récurrent en quatre moments où l'on retrouve les équivalences suivantes :

- moment logique : identification des matériaux élémentaires.
- moment économique : application instrumentale de ces matériaux en structures.
- moment éthique : subordination fonctionnelle de ces structures en un système organique.
- moment esthétique : individualisation de cet organisme comme forme relativement autonome.

L'aspect philosophique fondamental de la théorie dialectique de Muratori est ainsi représenté par le fait que l'histoire est reconnue comme un moyen pour l'homme de se connaître lui-même. Ceci parce que l'on fait l'hypothèse que l'homme s'extériorise dans l'histoire à travers les objets et les institutions qu'il produit, et qu'il peut ensuite se réapproprier ces objets et ces institutions en termes de significations, donc d'idées et de conscience. Ce motif prend le nom dans la philosophie de dialectique du sujet et de l'objet. Cette dernière n'est en somme rien d'autre que le processus de formation du sujet, c'est pourquoi on appelle également la branche de la philosophie qui se propose d'analyser ce processus " philosophie réflexive ". Ce mot figure dans les titres de deux ouvrages de Muratori, publiés après sa mort en 1973. La dialectique du sujet et de l'objet est un modèle pour comprendre pourquoi il y a de l'histoire, pourquoi il y a un devenir. Si au cours du temps le sujet prend progressivement conscience de lui même ; aussi, il n'est pas le même avant et après ce processus d'apprentissage. Donc, le temps n'est pas simplement l'éternel retour sur lui même. Il y a sans cesse irruption de valeurs de conscience nouvelles au cours de l'histoire.

Pour Muratori, l'objet n'est jamais que la synthèse d'une forme et d'un contenu. L'homme agit sur la forme, mais il ne peut pas faire surgir une nature à partir de rien. Le pouvoir de l'homme est essentiellement un pouvoir transformateur, c'est-à-dire qu'il peut faire

passer une forme d'un état à un autre, mais il a toujours besoin d'un contenu pour exercer ce pouvoir, et ce contenu restera toujours l'environnement naturel avec lequel l'homme vit en symbiose

Saverio Muratori était enseignant et il a consacré une grande partie de sa vie à monter une méthodologie du projet architectural et urbanistique. En effet, l'histoire de l'architecture, de la ville et du territoire recèle à ses yeux un grand potentiel d'enseignement. Son projet demeure dans ses fondements un projet pédagogique.

Muratori a dénoncé depuis les années 1950 ce qui correspond aujourd'hui à la crise des centres historiques. Cette dénonciation rejoint celle du philosophe contemporain Edmund Husserl, fondateur de la phénoménologie. Dans ce cadre, Husserl dénonce l'oubli du sujet dans la rationalité scientifique contemporaine, et donc l'autonomisation de l'objet et *du monde en soi* par les sciences. Or, l'hypothèse de cette phénoménologie est que *le monde n'est pas en soi*, mais qu'il est le résultat d'un processus de construction de la part du sujet. Husserl explique que, à l'origine, il n'y a pas un monde, mais des mondes ou plutôt des environnements qui varient selon les sujets qui les occupent et les perçoivent chacun à sa manière. Et, l'émergence d'un monde commun pour une communauté doit se faire dans la communication et surtout dans le langage (Malfroy.S, 1986).

Muratori rapporte l'idée de l'existence latente d'un projet et qu'on n'est pas obligé d'inventer de toutes pièces le projet et le plan. Il suffit de savoir en lire la latence dans la ville et le territoire. Il s'agit là d'une application de l'idée d'une téléologie de l'histoire, soutenue par Husserl, qui a émis le premier, la notion de projet humain de lointaine origine. Dans sa terminologie, un tel projet prendra le nom de télos qui signifie *fin*.

Pour Muratori, un projet ou un programme de planification a quelque chose de forcément extrêmement idéologique. Le projet contient une représentation idéale du monde qu'il aimerait instaurer ; et ce monde a souvent le caractère d'une proposition de réforme.

En effet, on ne fait pas de plan pour une réalité qu'on souhaite maintenir telle qu'elle est. Le projet idéologique flatte ainsi considérablement l'idée que le sujet se fait de lui-même, comme un être libre.

Cependant, ce projet idéologique doit quand même passer par plusieurs étapes :

1°) Une phase d'étude des moyens de sa réalisation :

Ainsi, l'idéologique s'adjoit à une composante méthodologique et technique. Ce moment va bien sûr inévitablement décanter l'idéologie de ce qu'elle porte comme " excessivement subjectif " et l'impliquer dans le monde des contraintes réelles.

2°) Le moment d'évaluation des possibilités de réalisation concrète du projet :

Cet examen qui porte sur les données de situations concrètes a inévitablement un caractère historique même s'il n'est pas perçu comme tel par les acteurs. Le projet entre en interaction avec les éléments contingents qui font toute l'historicité d'une situation : disponibilité des capitaux, habileté de la main d'œuvre, traditions constructives, trame parcellaire, tissu urbain etc.

3°) Le projet débouche sur un objet concret :

Il résulte nécessairement de la mise en forme d'un potentiel réel qui lui préexistait, sans lequel la forme du projet serait restée une forme vide ;

4°) Une fois l'objet réalisé, un jugement critique est alors possible sur la qualité de la synthèse obtenue. Deux possibilités :

* soit qu'on assiste à un excès de la forme par rapport aux moyens qui ont réussi à être mobilisés pour sa concrétisation, et on a ainsi un mauvais rendement du projet.

* soit qu'on assiste à une sous exploitation des potentialités de la situation, et on a dans ce cas un gaspillage des moyens qui n'ont servi qu'à accomplir une forme pauvre.

Ainsi, nous voyons que ce qui se passe au cours du processus de *projetation* est un passage progressif de l'abstrait vers le concret : la forme d'abord abstraite de l'idéologie se remplit progressivement du contenu à l'origine également abstrait des formes passées qui sont déposées dans l'environnement construit. Et, au fur et à mesure que le projet parvient à opérer une synthèse avec ce contenu, il devient lui même plus concret comme geste de mise en forme, et le contenu devient également plus actuel, comme contenu concret de cette forme.

Muratori pense qu'il existe des aménagements de méthode susceptibles de conduire plus directement vers la saisie des potentialités de la ville ou du territoire. Plutôt que de parcourir tout le processus de décanation de l'idéologie, il pense qu'il y a un gain à partir de la lecture

des structures en place, et de se demander de quel processus de structuration en acte elles sont la manifestation. Il est plus facile d'envisager la transformation d'un ordre présent en un ordre futur, que d'imaginer un ordre futur de toutes pièces.

A/ Conception Muratorienne de l'urbanisme

➤ Contrôle de la structuration de l'espace dans le temps : La continuité historique

Si l'architecture est l'art de l'espace, l'urbanisme est l'art de la structuration de l'espace dans le temps. Et, puisque le temps est constitutif de l'urbanisme, le savoir le plus utile à l'urbaniste est donc un savoir axé sur le devenir.

Ainsi, tout l'art de la lecture morphologique du territoire va donc consister à transformer les formes lisibles dans l'espace, indices d'une succession temporelle. L'analyse morphologique de la ville et du territoire débouche nécessairement sur une périodisation. A travers la succession des périodes ou des phases ainsi établies, on lira surtout des phénomènes de croissance de la complexité, de passage de la quantité à la qualité, des phénomènes de stabilisation de certaines structures qui vont rester physiquement inchangées quand bien même leur signification évoluera au cours des différents cycles de l'urbanisation.

L'hypothèse de base de la morphologie muratorienne suppose une continuité de l'histoire. Les structures mises en place au cours d'une phase précédente se maintiennent comme contenu de la phase ultérieure et sont éventuellement réactualisées au cours d'une phase de construction de l'occupation du territoire. Cette reconstitution de la succession séquentielle des phases de l'urbanisation vise à constituer l'équivalent d'une genèse des structures.

Cette genèse connaît cependant quelques constantes que Muratori compte au nombre de quatre. Ainsi, les établissements humains sont toujours constitués à travers toutes les phases de leur évolution et à toutes les échelles de structuration :

- * d'un système d'axes de déplacements (distribution, voirie urbaine et territoriale).
- * d'un système de définition modulaire des surfaces utiles (tissu parcellaire urbain et rural)
- * d'un système de polarisation (hiérarchisation des centralités, spécialisation des tissus).

* d'un système d'individualisation des limites (définition des zones d'échange avec l'extérieur, formation d'une périphérie , d'un périmètre défensif , etc.).

Muratori plaide pour la conservation de la complémentarité des quatre moments constitutifs de la réalité consciemment vécue.

Dans l'abstrait : logique, économie, éthique et esthétique.

Dans le concret : éléments, structures, systèmes, organismes.

La structuration pour notre auteur est par essence un phénomène synergique. L'intérêt de cette pensée est que la structuration est perçue comme une succession de moments et non pas de formes figées. Ainsi, un tissu n'est pas égal à une addition de cellules, mais le cadre d'une interaction des agents urbains.

Si la lecture parvient à procurer une représentation de la ville et du territoire en termes de succession de phases, elle débouche nécessairement à une mise au point de la situation.

Cette mise au point ne sera rien d'autre que la mesure d'un certain degré de complexité. Muratori a élaboré tout un système pour mesurer cette complexité : l'ordre va d'un degré épisodique (au plus bas niveau) à un degré organique (au plus haut niveau) de la cohérence.

Dans la mesure où le projet ne sera jamais rien d'autre qu'une opération de transformation d'une structure déjà existante en une autre structure, ou de mise en forme d'un contenu préexistant, la problématique du projet sera d'adapter la complexité de la nouvelle forme au degré de complexité du contexte de l'intervention. Il s'agira de trouver un degré de hiérarchisation de la structuration qui permette effectivement à cette structure d'exploiter le potentiel des éléments qu'elle aura comme contenu.

En conclusion, la conception muratorienne de la ville qui sous-tend le projet urbain muratorien est une conception extrêmement dynamique. La ville existe sur le mode de la reprise perpétuelle.

- **Problématique de base :** Le rapport entre structures existantes et interventions nouvelles dans la ville et le territoire.

Pour percevoir le discours théorique de Caniggia, et de l'école muratorienne en général, et comme argumentation constructive, il faut garder à l'esprit qu'il tire son origine de la question des centres historiques, dont la gestion constitue quasi le point névralgique de l'urbanisme contemporain (Malfroy.S, 1986).

C'est durant l'après guerre, au moment de la reconstruction des villes européennes bombardées que cette question s'est posée.

En effet, on s'est aperçu que la spéculation foncière était en train de prendre d'assaut le centre des villes. Ainsi, la question des centres historiques a émergé et a pris une tournure politique. Pour cela, les pouvoirs publics avaient procédé à des inventaires et au classement de certains échantillons de l'environnement construit, mettant sur pied des règlements d'exception pour les interventions architecturales en secteurs sauvegardés.

A l'échelon international, le Conseil de l'Europe avait lancé plusieurs campagnes de sensibilisation pour relever la valeur de support de la mémoire collective que représentent les tissus urbains d'origine ancienne.

Ainsi, le projet architectural ne pouvait rester indifférent à ces nouvelles données. De là, l'idée d'un dédoublement de la pratique architecturale en deux méthodologies distinctes est apparue : une branche se spécialiserait dans la restauration dans le centre ville, et l'autre, dans l'innovation en périphérie. Cependant, la question qui s'est posé était celle qu'il était inconcevable de considérer différemment, sur le même territoire, des zones dont le caractère historique devait être sauvegardé et d'autres non sous prétexte qu'ils sont dés habités. En effet, nous savons que nous habitons des territoires humanisés depuis plusieurs millénaires, où tout, même les portions de nature non encore aménagées ont un caractère historique, puisqu'il est intégré dans le système culturel global.

En fait, le projet architectural se retrouve en perpétuelle confrontation à des formes préexistantes avec lesquelles il doit choisir de composer ou non. A partir de là, se posent toujours des questions fondamentales telles que : Quelle est l'attitude légitime à adopter vis à vis du tissu ancien ? Comment intégrer la dimension diachronique dans la théorie urbanistique ? Les interventions architecturales contemporaines portent elles inévitablement atteinte à la continuité historique des tissus pré-constitués ou sont-elles susceptibles de perpétuer la mémoire du lieu ?

A partir des années 1960, Muratori avait interrompu son activité de projeteur-réalisateur pour se vouer à la réflexion théorique et à l'écriture.

Il thématise dans ses ouvrages philosophiques les problèmes des rapports entre les structures existantes et les interventions nouvelles, ainsi que les rapports entre disciplines historiques et disciplines du projet dans l'enseignement de l'architecture comme deux symptômes particuliers d'une crise. La crise pour Saverio Muratori correspond à la situation où un nouvel équilibre établi sur des bases plus larges doit se substituer à un équilibre ancien.

La culture de la crise s'illustre par le décalage qui s'installe entre la connaissance et le réel (la conscience décalée). Deux des notions clefs qu'a développé Muratori à ce propos sont la *conscience spontanée* et la *conscience critique*. La solution de la crise, consisterait pour lui, un réajustement de la maison aux conditions existentielles modifiées.

➤ **Le projet théorique de Muratori**

Par projet théorique, on entend le niveau d'information spécifique contenant la représentation du savoir qu'il faudrait acquérir pour résoudre de manière satisfaisante les questions du rapport ancien / nouveau dans la gestion du territoire.

Pour Muratori, l'étude des traces concrètes de l'humanisation du territoire à travers les siècles peut nous renseigner efficacement sur la structure du comportement pratique des sociétés. Il y avait un savoir spécifique à développer, qui, en interrogeant les structures matérielles de l'habitat et en reconstituant leur stratification historique, identifierait quels types d'actions, et quels ensembles de gestes, suivant quels modes de coordination et avec quelles régularités de succession, ont façonné les villes et leurs territoires et les ont entretenus jusqu'à nos jours.

C'est de ce constat qu'est née l'idée de l'existence d'une morphologie de la ville et du territoire, et de là, une approche morphologique de la ville et du territoire.

Au problème de la gestion du patrimoine architectural et urbain, Muratori substitue à l'architecture comme art de l'espace, qui débouchait sur une conception individualiste de la création, une représentation de l'espace architectural et urbain comme produits d'un processus collectif de codification. Avec ce déplacement, l'espace n'est plus une matière brute et abstraite mais un système de dimensionnements et de rapports topologiques inscrits dans la culture, matérialisé dans le territoire, et évoluant lentement avec eux.

Par conséquent l'architecte doit être capable de se servir dans chaque cas du code de production spatiale en vigueur : Il doit être un spécialiste de l'insertion architecturale. Ainsi, l'efficacité de son art ne se mesure plus à la singularité de ses produits, mais à leur organicité. Le rapport entre l'ancien et le nouveau ne sera plus figé en terme de conflit mais prendra l'aspect dynamique de la continuité historique.

➤ **Le modèle théorique proposé par Muratori**

La méthode d'analyse des structures urbaines et territoriales élaborée par Muratori et développée au fil des expériences nouvelles par ses collaborateurs, fait recours à la construction de modèles théoriques.

Le modèle est une représentation simplifiée d'un objet d'étude, dont la complexité fait obstacle. Il repose sur des opérations de sélection; en effet, seuls les aspects de l'objet dont la théorie en cours d'élaboration cherche à rendre compte, sont retenus dans le modèle. Le modèle est lié aux intentions et aux buts que poursuit le chercheur. Il dépend de l'état des connaissances de l'objet à un moment déterminé. Il est toujours susceptible d'être remis en question au cours des procédures de vérification.

Pour tout cela, nous pouvons dire que le modèle est une construction relative et provisoire, toujours à refaire.

L'intérêt du modèle tient essentiellement à son rôle de stimulateur pour la découverte de nouveaux aspects de l'objet pris en considération.

Il permet de systématiser un domaine de connaissances malgré les lacunes qu'il contient en combinant les informations reconnues comme fiables et des déductions logiques.

En effet, en l'absence d'une connaissance exhaustive des documents anciens, dans l'impossibilité de fouiller archéologiquement tout le territoire de la ville en question, et en raison même du caractère forcément lacunaire des sources d'information historique (subjectivité et partialité des chroniques, pertes et destructions des témoignages, etc.), la construction de modèles fournit le moyen de coordonner ce que l'on sait déjà, et, en réfléchissant sur le modèle lui-même, de faire de nouvelles découvertes.

B/ Le type

Le type est l'ensemble des notions intégrées résultant de l'expérience collective spontanée et existante dans l'esprit de celui qui s'apprête à réaliser une opération¹⁴. La particularité d'une telle définition est sa conformité intellectuelle au processus de production du cadre bâti, contrairement à la définition introduite par A. Quatremère de Quincy en 1832, qui attribue au *type* le sens de *schéma*.

La définition des types représente une des voies les plus fructueuses de la connaissance des patrimoines bâtis en offrant une manière de classement des objets multiformes qui les constituent. Elle vise à identifier des catégories qui permettent d'ordonner la masse confuse du réel par le repérage de régularités formelles, ou de systèmes structurels qui établissent des correspondances typiques entre les éléments.

Ce processus serait le processus de typisation ou le processus typologique. Ce processus mènerait vers la définition du type. Le type étant le principal objet d'étude, on qualifie cette approche de typologique (relative à l'étude du type).

L'école muratorienne désigne du terme général de type, l'ensemble des conventions et des normes qui sont acquises au cours de l'expérience constructive (Muratori.S, 1986).

Il s'agit de l'information opératoire enracinée dans une tradition expérimentale (il s'agit du patrimoine de notions ancrées dans l'expérience concrète du bâtir et diversifiées selon le temps et le lieu).

Mais il existe plusieurs acceptions de la typologie, selon que dans une société donnée la typologie implicite ou explicite. Dans les sociétés traditionnelles, un type peut fonctionner

¹⁴ Le sens donné au **type** est emprunté à Gianfranco Caniggia.

sans être consciemment exprimer *spontanée*. Dans ce cas c'est le chercheur qui, à postériori, reconnaît un type où tente de le reconstruire.

En revanche, dans les systèmes architecturaux modernes, la plupart des types ont déjà fait l'objet d'une élaboration explicite sur la pertinence pour laquelle le chercheur peut toujours s'interroger. La caractéristique essentielle du type tient à sa nature synthétique : les savoir-faire qu'il recèle sont déjà organisés entre eux, c'est à dire qu'ils ne se contredisent pas et produisent un effet intégrateur sur l'action.

Le type évolue et conserve en lui, les traces du type précédent. Il diffère selon le temps et le lieu, et, est considéré dans sa dimension diatopique et diachronique.

L'étude du type procède par analogie et homologie. Elle cherche à recenser les voies, les conditions et les fondements méthodologiques d'une approche interdisciplinaire de typologie architecturale. Elle établit des classements et réduit le particulier au général. Cela suit l'hypothèse de Muratori, que ce qui fait la particularité d'un phénomène est quelque chose qui s'ajoute à un ensemble de qualité communes où qui varie d'un schéma général.

L'approche morphologique de la ville et du territoire prend pour hypothèse de départ que la ville constitue un organisme et qu'il existe des relations entre la typologie des édifices et la morphologie urbaine.

Pour comprendre les phénomènes urbains, il faut avant tout considérer la ville comme une totalité et l'étudier selon ses différents niveaux de structurations.

La notion de structure implique pour Caniggia deux aspects de l'organisation :

- Une structure **synchronique** par une interaction simultanée du tout et des éléments dans l'espace.
- Une structuration **diachronique** résultant d'une genèse où chaque étape est la conséquence de l'organisation antérieure et la matrice du développement future.

Ainsi, G. Caniggia dans la continuité de S. Muratori , propose un modèle théorique de la connaissance urbaine comme instrument de lecture , et de base à la projection . L'enseignement de l'histoire est fondé sur les apports modernes pour créer une nouvelle façon de faire l'architecture.

Le nouveau a toujours besoin de l'ancien comme infrastructure pour pouvoir immerger et se développer.

L'opportunité d'une telle conception du type trouverait une légitimité incontestable dans les milieux maghrébins où l'intérêt, de plus en plus croissant, porté au patrimoine populaire n'arrive pas, par manque de documentation littéraire suffisante, à se réaliser avec satisfaction.

➤ **Type à priori et type à posteriori**

Le type, conçu comme savoir opératoire, a pour effet de garantir la cohérence de l'action et de son produit. Il permet de représenter à priori le résultat global qu'on se propose d'atteindre, correspondant à une sorte de projet mental.

Puisqu'il est un ensemble de connaissances appliquées et de solutions constructives, il doit être reconnaissable aussi à posteriori sous la forme concrète des objets qu'il sert à produire.

Le type à priori, ayant le caractère d'une somme d'informations organisées, doit être considéré comme un principe explicatif.

Quant au type à posteriori, il s'agit d'une construction scientifique issue d'une analyse, qui s'efforce de décrire systématiquement le contenu du type à priori.

➤ **Le type portant** : de l'italien « *Typo portante* »

Caniggia désigne par là, le type de solution constructive reflétant le plus parfaitement l'état des exigences d'usage en vigueur à une certaine époque et dans une aire culturelle donnée. Il est une synthèse des traits innovateurs qui ont réussi à s'imposer comme valeurs collectives (Caniggia.G et Maffei.G.L, 2000).

L'édifice réalisé selon le type portant est celui qui ne subit aucun conditionnement défavorable du à une situation topographique exceptionnelle ou à la permanence des structures pré constituées. Le type portant sert de guide à l'édification des quartiers d'expansion.

➤ **Variante synchronique**

C'est toutes les réalisations contemporaines du type portant effectuées dans des situations d'exception. Ces situations sont dues à divers facteurs :

* topographique : irrégularité du terrain,...

* topologique : situation d'angle, extrémité de série, etc.

* structurel : permanence des résidus contraignant les édifications précédentes.

* sociologique : exigences fonctionnelles spécifiques de certains groupes sociaux en certaines catégories professionnelles.

➤ **Variante diachronique**

Ce sont les édifices ayant pour origine le même type de base, mais se situant dans des époques différentes.

➤ **Variante diatopique**

Ce sont les édifices ayant pour origine le même type de base, mais ayant évolué dans deux aires territoriales différentes et ce, à la même époque.

C/ Le processus typologique

La recherche et l'identification du type est une démarche inhérente à la construction des savoirs en architecture, dans la mesure où c'est à partir de ces images de la production réelle que se constituent des connaissances raisonnées.

Dans ce sens, la démarche typologique préfigure la connaissance scientifique. Implicitement pratiquée dans la tradition européenne depuis le 16^{ème} siècle, théorisée à la fin du 18^{ème}, reprise dans les enquêtes sociales ou géographiques vers 1900, la typologie fût rejetée par le mouvement moderne pour être redécouverte dans les années 50, avec une perception nouvelle de la morphologie urbaine.

Le territoire et la ville présentent une forte organicité¹⁵, une structuration certaine qui serait le résultat du processus d'anthropisation du territoire et du processus de formation et de transformation de la réalité bâtie.

L'univers des formes serait en fait l'aboutissement d'un long processus, qui, après un certain nombre d'essai et de correction, parviendrait à une forme typique.

¹⁵ Dans son ouvrage « Studi per una operante storia urbana di Venesia, 1959 », Muratori.S, propose un projet théorique qui tend à parvenir à la prise de conscience d'une 'organicité globale du réel'. Cette organicité s'exprime à la fois dans l'étendue (diatopique) et dans la durée (diachronique).

La méthode de l'étude des tissus urbains, préconisée par MURATORI, met en évidence l'analyse typologique des processus de transformation du bâti à travers l'histoire. Elle utilise deux instruments de base : le Diagramme et le Relevé.

a) Le diagramme comme instrument d'orientation dans le temps et dans les valeurs de civilisation.

Le diagramme du processus historique, ayant un fort contenu spéculatif, associe en un unique système de connaissances plus ou moins acquises avec des suppositions logiquement déduites, mais non encore vérifiées. Ils réussissent à donner un sens général au développement historique des structures urbaines et territoriales, quand bien même la connaissance qu'on a, est encore lacunaire.

Il s'agira d'analyser les crises périodiques de l'histoire, d'en décomposer les phases, de dégager une logique de succession de ces phases, de mesurer leur durée et leur fréquence, de les recomposer en cycles.

D'autre part, il faudra procéder à un classement qualificatif des différents segments temporels, dresser une classification des différents genres de crise, d'après leurs causes et leurs effets (crise économique, religieuse, politique, culturelle,...).

Les classifications typologiques muratorienne se présentent ainsi dans un premier temps, comme des opérations de périodisation. Elles procèdent à la segmentation du *continuum* de l'histoire, puis à la classification de ses tranches, sur la base de leur créativité, de leur portée spécifique au sein de l'ensemble.

b) Le relevé comme instrument de mesure du degré d'accomplissement du territoire. Muratori présente le processus de la civilisation comme un processus cumulatif, ou selon lui : *La lente stratification de sédiments pourrait traduire cette vision du monde, ou le temps donne toujours plus de consistance aux choses et aux faits de conscience.*

La segmentation temporelle pour la reconstruction cette fois-ci d'un *continuum* spatial, et la détermination de ses échelles de lecture et d'observation, reposent sur un postulat méthodologique.

Selon Muratori, les différentes structures sont analysables, donc décomposables suivant des seuils successifs (on entend par là, les différentes échelles d'analyse).

Afin d'émerger des constances de modularité dans ces différentes structures, il y a lieu à un classement des divers objets d'après leurs dimensions.

La lecture de la morphologie du territoire mobilise ainsi les catégories : éléments, structure d'éléments, système de structures, organisme de systèmes, pour désigner dans un ordre de complexité croissante, les différentes configurations, s'échafaudant à partir des unités modulaires de base. La première et la dernière catégorie de cette succession (les éléments et les organismes) sont ambivalentes (Malfroy.S, 1986).

c) Conclusion : *Le projet comme acte interprétatif*

Muratori émit les premières clés de lecture de la situation complexe actuelle, dont l'essence de la réalité humaine demeure : La redécouverte de l'organisme.

Sa vision mettait fin à une approche partielle du problème architectural, qui était en vigueur à une certaine période.

En synthèse, pour Muratori le fait essentiel de l'urbanisme est l'organisme de la ville : cela est le sens originel de son développement planimétrique dans le temps, de son adaptation dans le milieu, y compris sa structure urbaine et bâtie, de sa vie civil et sociale, de son climat moral, de sa tradition et de son histoire. Ce qui lui confèrera ses caractères intégralement dans les différents composants de ses types : *Structure - Distribution - Expression*

Pour cela, l'analyse urbaine de Muratori revendique pour elle-même le statut de *storia operante* (histoire opératoire). Elle cherche à établir avec les disciplines du projet une relation de collaboration ou l'histoire serve de critère de rationalité du projet et le projet fournisse une perspective d'interprétation de l'histoire.

2.3.2 Le modèle de l'organisme urbain : Théorisé par G. CANIGGIA

Comparer la ville ou le territoire à une totalité organique, c'est avouer la complexité de ces objets. Ces derniers résultant de l'assemblage hiérarchisé d'un certain nombre de parties qui entretiennent entre elles et avec l'ensemble des relations de complémentarité ; les ensembles à leur tour sont inséparables d'un contexte (les maisons dans la ville, la ville dans le territoire).

Devant la complexité de ces objets, il est légitime de se poser entre autres, cette question qui paraît fondamentale : Si l'environnement construit constitue une totalité

organique, faut-il disposer d'un savoir total ?, en d'autres termes faut-il être une encyclopédie pour pouvoir l'explorer ?

Les premières formulations de l'approche cybernétique remontent aux années 1920 en Amérique. Au départ, ce vocabulaire était utilisé seulement dans le domaine biologique avant qu'il ne trouve d'autres domaines d'application, entre autres les sciences humaines.

Muratori utilisait ces emprunts de manière peu fréquente comparativement à Caniggia qui faisait beaucoup usage des notions de système, d'équilibre dynamique, de limite, de complexité, de corrélation, etc.

A partir des années 1960, la théorie générale des systèmes prend de l'ampleur et influence considérablement les méthodes de recherche. Aux Etats unis, les disciplines de la planification urbaine s'en emparent pour affronter la complexité des grandes agglomérations métropolitaines. L'urbanisme tend à devenir une technique spécialisée de gestion du système urbain et veille au déroulement optimal de la totalité de ses fonctions (contrôle du métabolisme urbain).

Conformément à l'hypothèse que la ville et le territoire peuvent être compris en analogie avec le monde organique, le modèle de Caniggia nous invite à percevoir les structures territoriales comme agrégation d'éléments de différentes échelles liées ensemble par des rapports d'interdépendance (Malfroy.S, 1986).

Ainsi donc, l'objectif de cette approche est d'étudier d'un côté la structure de l'organisme urbain considéré en tant que système à travers l'interaction des éléments de cet organisme.

D'un autre côté, étudier la morphogenèse de la ville, les mécanismes de son évolution (formation-transformation). Cette recherche des processus de structuration du milieu construit, illustre par des règles et des codes de production de l'espace, acquiert une valeur *opératoire*, pour Caniggia et l'école Muratorienne. Elle permettra à l'architecte d'acquérir des instruments pour s'insérer dans la continuité historique et maintenir la cohérence du système en s'intégrant dans sa structure. En admettant que les types soient donnés à priori, leur identification supposerait à la fois des fonds documentaires et des critères d'analyse.

- Quelle est l'étendue du fond ?
- S'agit-il d'une représentation exhaustive, ou sélective ?

- Les documents qualifient-ils la volumétrie ou l'organisation intérieure des bâtiments ?
- Intéressent-ils la structure constructive et les matériaux employés ?, le vocabulaire architectural ?, le schéma spatial ?
- Etablit-on une relation entre la forme et l'usage ?
- Sur quelle hypothèse la généralisation typologique ?

On s'intéressera particulièrement aux conditions dans lesquelles les apports de différentes disciplines peuvent s'articuler entre elles pour contribuer à une connaissance générale du bâti.

A/ Structure des établissements humains et processus de leur genèse

L'hypothèse de Caniggia consiste à considérer l'organisation interne de l'environnement construit comme l'effet de son processus de formation. Il explique que la structure du territoire a lieu progressivement, par adjonctions successives d'éléments nouveaux, et par occupation graduelle d'espaces supplémentaires, d'une manière telle que chaque étape prise en considération peut toujours être expliquée comme conséquence de l'état d'organisation précédent et comme matrice du prochain développement.

Pour Caniggia, la formation, la combinaison et la transformation des organismes dans le temps présentent une certaine régularité tout au long du processus, depuis le moment des origines jusqu'à la phase actuelle.

B/ Le modèle de croissance urbaine de G.Caniggia : la représentation du cours de l'histoire en terme énergétique

Selon Caniggia, l'évolution de la ville dans le temps ne s'illustre pas par une croissance progressive et ininterrompue, mais plutôt par des phases d'expansion et des phases de régression. Mais nous devons aussi tenir compte du fait qu'il n'existe pas de ville à croissance constante continue. Toutes, sont sujettes à des moments de boom de la construction, peu nombreux et de courte durée, espacées par de plus longs moments d'arrêt et de récupération capillaire du construit (Caniggia.G, 1994).

On oppose les moments de croissance et de décroissance. Ils peuvent traduire des fluctuations démographiques (exode rural, épidémies,...), comme ils peuvent être l'effet de mouvement de capacité économique, ou être le reflet du système politique (colonisation,...). En fait, l'intérêt repose essentiellement sur les conséquences de ces moments ; qui en cas de croissance entraînent un boom de la construction de bâtiments, alors qu'en cas de décroissance, on assiste à une phase de stase de l'activité constructive.

C/ Notion d'agrégation et distribution de niveaux d'échelle

Caniggia nous invite à percevoir les structures territoriales comme agrégation d'éléments de différentes échelles liés par des rapports d'interdépendance.

Un premier classement aboutit à la constitution de quatre ensembles dimensionnels, correspondant aux quatre niveaux conventionnels de la planification : échelle de l'édifice (projet architectural), échelle du quartier (plan de quartier, projet d'un ensemble), échelle de la ville (urbanisme), et échelle du territoire (aménagement du territoire).

Chaque ensemble pouvant être lui-même compris comme l'aboutissement d'un processus de structuration : une maison, un quartier, une ville, une région, peuvent être décrits comme autant de produits finis.

Le processus de structuration, quand à lui, est aussi représenté comme un enchaînement de quatre moments :

- Les matériaux de construction (éléments) sont associés en structures (structures d'éléments : parois, planchers, couvrements,...).
- Ces structures d'éléments sont agencées pour donner des dispositifs fonctionnels élémentaires (systèmes de structures : chambres, escaliers,...).
- Ces systèmes de structures sont disposés suivant un certain plan et aboutissent donc à la configuration d'un ensemble autonome et cohérent : l'édifice.
- A l'échelle du quartier, l'agencement des maisons entre elles, impose à chacune certaines exigences, et inversement, les dimensions usuelles des maisons et de leurs prolongements extérieurs (cour, jardin,...) imposent certaines propositions à l'îlot urbain.

Enfin, les quartiers composant la structure urbaine subissent eux aussi l'influence rétroactive de cette dernière (hiérarchisation des voies,...).

C'est ainsi que, par l'emboîtement des niveaux d'échelle, chaque organisme (maison, îlot, quartier, ville, territoire) se trouve être à la fois l'aboutissement et le point de départ d'un processus formateur. Chaque organisme contient des éléments d'échelle inférieure et est contenu comme élément dans un organisme d'échelle supérieure.

D/ La notion de module

Le type né d'une codification, s'illustre parfois par des normes et des dimensionnements. Lorsque ces normes s'établissent, elles donnent naissance à des modules.

Cette notion de modularité (ou d'agrégation modulaire) des structures de l'habitat est importante car elle permet de dériver les divers ordres de grandeur comme multiple ou sous-multiple de l'unité de base. Les processus de croissance et de diversification du bâti peuvent être ensuite décrits à l'aide d'opérations simples : phénomènes de dédoublements successifs, agrégation en séries uniformes, phénomènes de fusion, etc. (Malfroy.S, 1986).

Il existe au départ un module de base, qui est le module élémentaire et originaire. Il se caractérise par sa simplicité par rapport à la complexité de ses dérivations. Lors de la lecture, il faut pouvoir retrouver ce module de base, afin de saisir les phénomènes de croissance et de mutation, et ce à l'intérieur des organismes évolués et complexes à l'échelle du territoire, de la ville et du bâti.

E/ La notion de lecture typologique

Pour comprendre les structures existantes sur le territoire et dans la ville, tant dans leur organisation que dans leur processus d'évolution, cette approche offre un outil : la lecture typologique.

Dans son introduction à la lecture de Florence, G.G.Rolland Matthu nous offre des éclaircissements sur le concept de lecture. Lire et *leggere*, d'où sont issus lecture et *lettura*, ont pour origine commune la racine, *leg* qui signifie rassembler, choisir.

En latin *leggere* signifie rassembler, lire, nommer, mais aussi parcourir un lieu, faire des détours... . Ce retour à l'origine et l'histoire du mot donne au concept de lecture sa pleine signification (Caniggia.G, 1994).

Tel est pour Caniggia, le sens de la lecture, opération par laquelle le sujet-lecteur cherche à comprendre la structure de l'objet qu'il se donne à lire : le milieu humanisé.

Pour Caniggia cette investigation implique la mise en œuvre d'instruments logiques, de modèles, visant à identifier et rassembler les composants séparés, à montrer le système d'interrelation et les niveaux d'organisation qui régissent un établissement dans son étendue (diatopique) et dans sa durée (diachronique).

En ce sens, la lecture est analytique, théorique et critique : elle procède d'une démarche inverse du projet, éminemment synthétique, pratique et opératoire. En faisant apparaître les codes de production du milieu bâti, la lecture a pour but de fournir au projet les instruments pour opérer une intervention analogue et permettre d'écrire dans la continuité (Malfroy.S, 1986).

La lecture de la morphologie de la ville et du territoire permettra de dégager les types que nous nous proposons d'étudier. Car, afin de bien s'insérer dans la structure existante d'une part et dans le processus typologique d'évolution d'autre part, il importe de bien comprendre les rapports et les interrelations entre les éléments et le mécanisme qui les génèrent et les modifient. Ainsi nous pourrions reproduire ces éléments, ou encore faire avancer le processus en projetant de nouvelles formes dans l'esprit de la continuité historique.

C'est pourquoi la lecture relève du domaine opératoire, car elle se propose de regrouper un corpus de références, de formes ou de modèles, issus de l'étude du type, pouvant servir de base de départ aux projets futures.

F/ Le projet scientifique de l'analyse typologique

L'intérêt de l'analyse typologique tient au fait qu'actuellement, il y a baisse de la cohérence d'ensemble de l'environnement construit, les interventions individuelles deviennent de plus en plus contradictoires entre elles et avec les centres historiques hérités.

2.3.3. Lecture de Florence

A/ La lecture de Florence¹⁶ est la traduction d'un exposé que Gianfranco Caniggia fit en mai 1984 à l'école polytechnique fédérale de Zurich dans le cadre d'une série de manifestations organisées par le département d'histoire de l'urbanisme et consacrées à l'œuvre et à la pensée de Saverio Muratori.

Né à Rome en 1933, G. Caniggia, est diplômé en architecture en 1958. Etudiant puis assistant de Muratori à Rome, il est ensuite chargé de l'enseignement du projet. Après avoir enseigné à Gênes et à Florence, il est nommé professeur de composition architecturale à l'université de Rome.

Ce travail aborde une approche morphologique de la ville et du territoire. La particularité de la ville Florence est caractérisée par une structure claire où la stratification est facilement lisible dans le tissu urbain. Cette particularité fait de cette analyse un manuel de l'approche typo-morphologique.

Le texte de Caniggia nous donne une illustration de la méthode muratorienne ; il permet aussi de nous familiariser à l'analyse des processus de formation et de transformation des établissements humains, et des relations qui unissent leurs différents niveaux morphologiques : la pièce, l'édifice, le quartier, la ville, le territoire.

La méthode d'analyse urbaine de Caniggia et de "l'école morphologique", s'appuie sur l'interdépendance de deux échelles d'observation : celle de la morphologie du tissu et celle de la typologie des bâtiments. Ensemble ils forment le couple central de toute approche.

¹⁶ Traduction d'un texte italien rédigé par une figure importante du courant typo-morphologique, publié en 1986 par l'école polytechnique fédérale de Zurich dans l'ouvrage « l'approche morphologique de la ville et du territoire ; Sylvain Malfroy »

Mais la morphologie d'un échantillon de tissu urbain ne peut se comprendre que située aussi dans un cadre plus vaste, celui de la structure urbaine qui la conditionne.

Caniggia structure son exposé selon plusieurs échelles d'observation. Après avoir examiné le rapport entre l'implantation de la ville et son territoire, il analyse les phases successives de formation et d'expansion de la ville à partir de son noyau originel.

Dans la deuxième partie, il approfondit l'étude du tissu de base. Partant d'une comparaison de divers cas de mutation de la typologie du bâti en Italie, il observe les processus d'évolution et de transformation de la maison florentine, depuis la domus romaine, jusqu'à la casa in linea.

En filigrane de ce texte se profilent la pensée et les travaux de Savério Muratori, qui ont fondé sur des bases nouvelles les relations entre l'architecture, la ville et le territoire.

B/ Le contenu

Une introduction, abordant l'approche morphologique de la ville et du territoire, présente et conclue cette lecture de Florence.

Le document de Caniggia est composé de neuf chapitres. Les deux premiers chapitres se présentent comme une introduction au travail de lecture de la ville de Florence en développant deux idées de la pensée morphologique à partir du cas florentin.

Le premier chapitre aborde succinctement la philosophie qui est à la base de la démarche typo-morphologique. La ville est ainsi présentée comme un "organisme" résultant de l'assemblage hiérarchisé d'un certain nombre de parties qui entretiennent entre elles et avec l'ensemble des relations de complémentarité ; les ensembles à leur tour sont inséparables d'un contexte (les maisons dans la ville, la ville dans le territoire).

L'assimilation de la ville à un "organisme" résulte chez Caniggia de la conviction d'une organicité globale du réel. Elle est basée sur l'hypothèse que la ville et le territoire peuvent être compris en analogie avec le monde organique.

Le second chapitre, Caniggia explique la méthode suivie. Après avoir affirmé la présence actuelle du processus formatif à travers les tracés routiers et fonciers, il propose donc de lire cette structure afin de reconstituer le processus, qu'il détaille en un système de formation-mutation.

Puis, il illustre ses propos grâce à quelques cas florentins permettant d'introduire l'usage de la cartographie morphologique.

Après cette présentation du fond théorique de l'approche typo-morphologique, quatre chapitres développent une analyse détaillée de la ville de Florence en autant d'étapes chronologiques, accompagnées d'un appareil cartographique fourni.

Le site de Florence : Les raisons historico-territoriales ayant présidés à la naissance de la ville et à son importante destinée sont tout d'abord examinées en comparant la formation progressive du réseau régional de cités Etrusques et la disposition physique de cette même région. Puis la fondation de la ville par les romains et la structuration de son territoire par la centuriation¹⁷ est abordée. La permanence de ces tracés originels est interrogée. La notion de permanence indique, dans l'esprit de Caniggia, que certaines caractéristiques morphologiques sont conservées malgré les changements ; ce qui implique une certaine continuité entre les phases de formation et par conséquent que certains éléments anciens ont été générateurs de tracés ultérieurs, ou les ont simplement conditionnés. Cela suppose, en d'autres mots, une certaine "inertie" du tissu urbain, ou encore un effet de "rétroaction" de celui-ci.

¹⁷ « La centuriation » désigne à l'époque romaine le découpage systématique du territoire rural en unités cadastrales de module constant en vue de sa colonisation agricole et de son exploitation durable.

La permanence est fonction de l'échelle : le changement affecte davantage les éléments à petite échelle tandis que les structures à grande échelle subsistent dans la longue durée.

Dans le chapitre cinq, Caniggia inaugure le travail sur la formation et la mutation du noyau urbain de Florence en travaillant sur la période romaine.

Il reconstitue ainsi quatre étapes successives se référant à la terminologie juridique en vigueur dans l'empire : le castrum militaire des origines, la colonie et l'installation des premières institutions civiles, le municipes césarien et la première croissance, l'époque impériale avec sa vaste expansion urbaine, et la construction des grands monuments.

Enfin, dans le sixième chapitre, il poursuit cette démarche pour la période médiévale, renaissance et moderne, en prenant le "substrat romain" comme base.

Six périodes sont définies à partir de l'histoire de la ville : avant les murailles de 1173, de 1173 à 1280, de 1284 à 1400, de 1400 à 1584, le temps du cadastre Léopoldien (figure 1) et celui des extensions grand-ducales et modernes.

A la suite de cette étude de la morphologie de Florence, l'auteur se tourne dans les deux chapitres suivants vers la question de la typologie et de ses mutations.

Un premier introduit cette question à travers des éléments de comparaison avec les tissus historiques d'autres villes d'Italie, sur la base de l'étude d'une typologie très détaillée, élaborée à partir du bâti de la ville de Venzone.

Le deuxième propose une étude sur l'évolution typologique de la maison florentine. Ce travail est élaboré à partir d'une iconographie très riche sur Florence, à des plans inédits, ainsi qu'à toutes sortes de documents archéologiques.

L'évolution de la maison florentine s'est constituée en cinq étapes :

- a) la domus romaine et ses mutations ;

- b) la maison marchande sur cour ;
- c) la maison mitoyenne sur cour ;
- d) la maison mitoyenne ;
- e) la maison en ligne.

Enfin, un dernier chapitre détaille le travail de lecture à propos d'un cas particulier, celui des cadastres des propriétés conventuelles des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles. En commentant leurs parties graphiques Caniggia tente de montrer leur apport à l'histoire du bâti



Figure 1 : Plan Cadastral Léopoldien 1830
Source : Lecture de Florence, G.Caniggia, 1994

Conclusion Du Chapitre 2

Le centre historique a été depuis le début de l'urbanisation intensive du 19^{ème} siècle, l'objet d'interventions qui ont altéré la structure originelle, et qui s'avèrent à la fois cause et effet de la ville actuelle et de ses maux.

L'expansion rapide de la ville, à la suite de la révolution industrielle pour les villes européennes, et aux disparités régionales qui ont conduit à l'exode rural vers les centres urbains des pays sous-développés a contribué au constat visuel immédiat de nouveaux tissus dont la morphologie apparente semble différente et en rupture avec les tissus anciens. Cependant, une analyse attentive des processus historiques de l'évolution du bâti en Europe montre avec évidence la continuité qui existe entre l'ancien et le nouveau, à un tel point que l'on peut dire que la première ville a engendré la deuxième tout en subissant les bouleversements produits par les changements du nouveau mode de production.

Si la distinction **ancien** – **nouveau** (centre historique et expansions contemporaines) n'est que très peu apparente dans la ville européenne, elle retrouve en revanche, dans les villes historiques Maghrébines toute sa clarté. Car ici le centre historique est bien distinct, occupé par la médina, individualisé par des édifices à patio et une structuration du tissu extrêmement compacte et organique.

Les grandes villes historiques maghrébines sont le résultat d'une nette division entre les préexistences anciennes et la ville moderne.

Les médinas sont noyées dans le tissu urbain : remparts éventrés, quartiers démolis, médinas rasées parfois puis réédifiées à l'europpéenne. La marque coloniale sur l'espace a été spectaculaire.

La ville algérienne contemporaine n'est pas le résultat d'une transformation des rapports sociaux et de production qui s'est opérée à l'intérieur de la société algérienne pré-coloniale, mais le résultat d'un processus interne à la société française arrivée à un stade déterminé, le stade impérialiste, de son développement capitaliste¹⁸.

Par la suite l'ampleur et la rapidité de la croissance urbaine des villes algériennes, survenue dans les vingt dernières années, se lisent facilement dans la forme de la ville, à partir

¹⁸ La société algérienne n'a pas subi les mutations causées par la révolution industrielle. Elle n'a fait que les constater en observant les changements apportés aux structures spatiales et économiques de la société coloniale.

de la confrontation entre les parties historiques et les quartiers récents, dont l'étendue est nettement supérieure à celle des premières. Les rues, les types d'édifices, la disposition et l'implantation des nouveaux quartiers, surtout dans les quartiers planifiés par les autorités publiques, apparaissent clairement comme les produits récents de la ville contemporaine. La morphologie de la ville contemporaine est facilement lisible : elle est composée de trois parties distinctes et successives dans le temps et dans l'espace. A l'origine, le premier noyau dénommé souvent le centre ancien, autrement dit, la médina ou la Casbah pour le cas d'Alger, ou encore le Rocher pour le cas de Constantine, puis les quartiers coloniaux, qui constituent le nouveau centre urbain et qu'il n'est pas erroné de les inclure dans le périmètre du centre historique, et enfin, la périphérie dominée par les Grands ensembles.

La conservation des centres anciens est née des bouleversements des villes contemporaines. Les qualités humaines, sociales et culturelles enregistrées dans les centres historiques, mais absentes dans les nouvelles expansions urbaines, ont poussé l'homme de notre époque à opérer un revival bénéfique. Depuis le constat des effets traumatisants de la Révolution industrielle en Europe, (époque à laquelle l'intérêt pour le patrimoine bâti, notamment du Moyen Age, a commencé à prendre une forme sociale) la recherche de modèle de ville appropriée, non plus dans le futur, mais dans le passé est devenue une conviction qui ne cessera de prendre de l'importance.

Actuellement, la jonction entre urbanisme et restauration est ressentie comme une nécessité. Elle se traduit par la recherche de méthodes d'analyse et de modalités d'action. Il s'agit en fait de la régulation des nouvelles implantations dans le tissu urbain existant et du contrôle de sa transformation. Le terme régulation est justifié car la connaissance historique du lieu à travers sa morphologie, sa typologie et son environnement, sert de référence au développement du système urbain.

L'analyse des mécanismes liés à sa création et la recherche des facteurs permettant leur intégration à la ville contemporaine deviennent un des aspects fondamentaux du projet.

Ainsi, dans la perspective de garantir un rapport de **continuité** dans le système urbain entre les différentes parties qui le composent, et pour éviter une fragmentation excessive de la ville, toute intervention se doit au préalable d'identifier et de reconnaître les structures existantes. Il s'agit de prendre en considération les caractères spécifiques du lieu de l'intervention, garantissant la continuité urbaine et la préservation des éléments historico-culturels propre à l'identité du lieu.

L'approche morphologique de la ville et du territoire prend pour hypothèse de départ que la ville constitue un organisme et qu'il existe des relations entre la typologie des édifices et la morphologie urbaine.

L'étude du rapport entre l'architecture (**typologie**) avec la ville (**morphologie**) est avancée comme une nouvelle manière de saisir l'histoire urbaine à travers l'évolution de sa forme, de ses tissus et de ses types : un rapport nouveau est établi entre histoire sociale et histoire urbaine par le biais d'une analyse typo-morphologique.

L'analyse morphologique de la forme urbaine représentée par la typo-morphologie est une méthode relativement récente, connue essentiellement en Italie et en France. Elle cherche à décrire des phénomènes partagés par différents territoires et milieux à travers l'histoire. Dans notre contexte l'approche théorique et les théories proposées par l'école italienne de typo-morphologie pourraient parfaitement s'appliquer à l'analyse de la vieille ville de Constantine.

Dans notre travail nous distinguons une grande similarité entre la ville de Florence et la ville de Constantine. Cette dernière se présente comme une ville particulière dont la structure de son tissu ancien reste très claire et pourrait constituer un manuel de l'approche typo-morphologique en Algérie.

Contrairement à Florence qui, elle, est dotée d'un appareil cartographique fourni. La différence pour Constantine réside dans l'inexistence de documents d'archives et de cartographie de la période médiévale¹⁹.

Ce manque de documentation cartographique va certainement limiter le champ d'application de la méthode, néanmoins le seul plan cadastral élaboré en 1865 par le génie militaire français va nous servir de base pour la lecture typo-morphologique de la ville.

¹⁹ La cartographie historique de la ville de Constantine remonte au plus tard à 1837 sauf l'hypothèse présentée par A. Raymond qui représente la ville au 18^{ème} siècle.

CHAPITRE 3
CAS D'ETUDE : CONSTANTINE

CHAPITRE 3

CAS D'ETUDE : CONSTANTINE

Introduction

Dans ce chapitre, nous tenterons de présenter le cas d'étude en mettant l'accent sur les aspects particuliers qui font que cette ville soit si exceptionnelle.

Sa morphogénèse, son patrimoine architectural, urbain, naturel et archéologique, et sa fonction de centre ville, sont des supports importants qui vont nous permettre par la suite, d'asseoir notre méthode de lecture.

Ainsi, Le premier temps de la recherche se portera essentiellement sur l'analyse des données et des caractéristiques spatiales de notre objet d'étude : l'environnement naturel, les vestiges antiques, les valeurs urbaines, les valeurs architecturales, etc.

Par la suite, nous nous intéresserons aux différentes études élaborées par le passé sur la problématique d'intervention sur le tissu ancien de la vieille ville de Constantine. En effet, depuis plus de cinquante ans environ des programmes multiples se sont succédés visant la sauvegarde du centre ancien de Constantine mais hélas, sans apporter des solutions concrètes pour la ville.

Les instruments d'analyse relatifs aux interventions sur les tissus anciens en Algérie n'intègrent pas de façon explicite ce processus d'évolution historique de la ville dans leur problématique.

Avec l'avènement de la loi 98.04 sur le patrimoine, la notion de secteur sauvegardé est née. Ainsi, la vieille ville Constantine se voit classée secteur sauvegardé et dotée d'un plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur tenant lieu de plan d'occupation des sols.

3.1. Présentation du territoire de Constantine

La ville Constantine se trouve placée à la limite du tell et des hauts plateaux, entre la petite Kabylie et les plaines Bônoises. Elle commande dans le territoire des céréales, le district agricole le plus vaste, le plus riche et le plus peuplé de la région. L'avantage de cette situation avait désigné cette ville pour être jadis la capitale de la Numidie.

Son répertoire historique très riche atteste que la place qu'elle occupe aujourd'hui est le résultat d'un processus de transformation très long qui trouve ses origines depuis l'antiquité.

La situation de Constantine dans l'Est Algérien est celle d'un carrefour qui lui permet d'assurer la liaison entre le Nord et le Sud, l'Est et l'Ouest, devenant ainsi la plaque tournante de cette région du pays.

Cette position la privilégie aux dépens de Annaba trop excentrique ou de Sétif, proche d'Alger. Ville d'intérieur, elle n'a cessé d'étendre et d'affirmer sa tutelle sur une vaste région et cette situation lui a permis d'acquérir le titre de capitale régionale : Chef-lieu au Beylik de l'Est à l'époque ottomane, puis métropole de l'Algérie de l'Est pendant la période coloniale (Pagand.B, 1988).

Au cœur de la situation actuelle se trouve l'ancienne ville de Constantine, ville stratifiée, renfermant de multitudes valeurs architecturales, urbaines, paysagères et naturelles.

Implanté sur un site particulier appelé le Rocher. Cette forteresse naturelle est devenue par la suite son centre historique.

Quelques indications géographiques sont nécessaires pour mieux comprendre l'environnement géographique dans lequel évolue la ville. La situation et le site révèlent la singularité et la particularité de notre cas d'étude.

Constantine depuis l'antiquité a su s'imposer et marquer sa place dans ce grand Maghreb, occupé par des tribus.

Ces tribus comme tout regroupement social reconnaissent et définissent leurs territoires à partir des obstacles naturels (oueds, montagnes, mer...); ces sous unités territoriales formaient à leur tour des unités plus grandes par le biais des parcours de crêtes principaux qui jadis étaient le seul moyen pour parcourir les grandes étendues géographiques.

Le territoire auquel appartient Constantine présente la caractéristique d'être diversifié entre oueds, collines et plaines ; il est composé de trois grandes unités territoriales (Figure 1). Ces dernières sont limitées par des barrières hydrographiques qui confluent vers oued Kébir lequel aboutit à la mer (Djemai-Boussouf.F, 2013).

La première unité, se trouve à l'Est, elle est limitée par (Oued Smendou) au Nord, (Oued Rhumel) à l'Ouest et (Oued Boumerzoug) au Sud.

La deuxième unité, celle du Sud est formée par l'Oued Boumerzoug et le Rhumel.

La troisième unité, celle de l'Ouest à laquelle appartient le ROCHER est limitée par Oued El'naadja et Oued le Rhumel, qui forment une boucle du Sud à l'Est.

Ces unités sont reliées entre elles par des gués (passages naturels franchissant une rivière ou un cours d'eau). Elles sont également parcourues par des dorsales assez importantes (parcours de crêtes) qui ont servis à l'exploitation du territoire.

Ainsi donc, à cette échelle nous constatons une poche privilégiée qui est l'intersection des trois unités. Cette poche présente tous les aspects sécuritaires et stratégiques pour porter une ville apte à devenir un établissement à forte polarité telle que Constantine (Djemai-Boussouf.F, 2013).

Cette position privilégiée dans le territoire lui confère le rôle du centre dynamique de toute l'agglomération et même au-delà, de toute la région avoisinante.

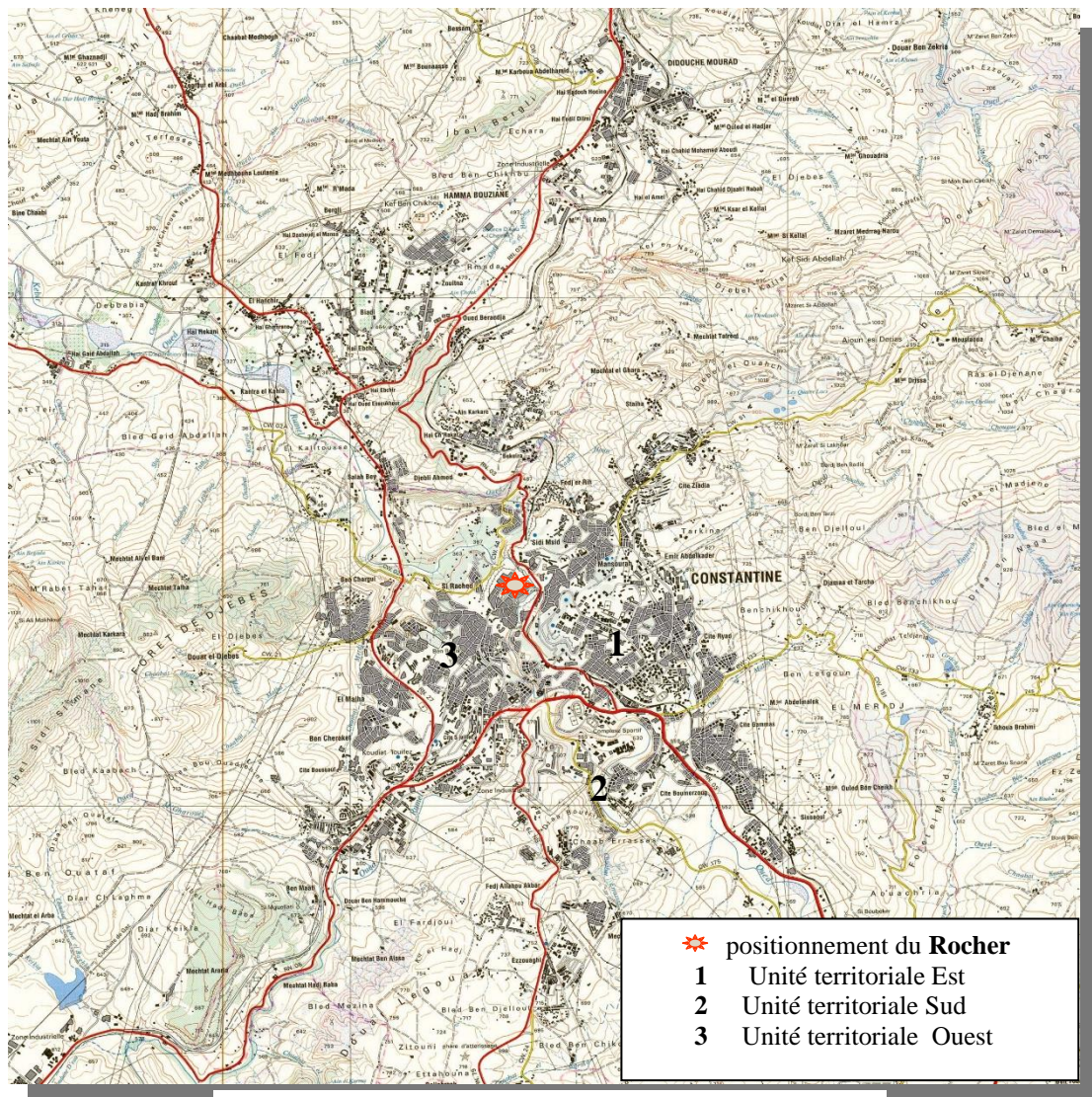


Figure 1 : Situation de Constantine
 Source : Carte Michelin 1960. Modifiée par l'auteur

3.2. Présentation de la vieille ville de Constantine : Le Rocher

La vieille ville Constantine occupe toute la surface du ROCHER, ce promontoire quasi totalement isolé de la terre avoisinante constitue une véritable forteresse naturelle qui a toujours été convoitée par l'homme.

Le Rocher répond bien à la kalaâ : “ Espace tabulaire, isolé de tout autre relief, abrupte et inabordable, sauf en un seul point aisé à boucher ou à défendre, pourvu d’eau, assez vaste pour que toute la tribu puisse s’y tenir au moins momentanément” (Masqueray, 1886).

Caractérisé par une topographie, à l’origine très accidentée, sa surface fut d’abord un simple lieu de refuge aux autochtones. Puis, a évolué petit à petit vers un lieu d’échanges.

Strabon rapporte que très tôt, Constantine était devenue un grand marché pour les populations qui y venaient de très loin.

Il est difficile de remonter de manière précise à la source des premières fréquentations du Rocher par l’homme quand on sait que celles-ci remontent à la préhistoire.

Aussi, le passage des premières civilisations est mal élucidé car habituellement le peuple conquérant détruit systématiquement tout ce qui a été édifié par le peuple précédent. En effet, rien ne détruit davantage les vestiges du passé que la continuation de la vie sur un même emplacement. Les cités qui ne cessent pas d’être habitées voient leur décor urbain constamment modifié. Et combien d’anciens monuments ont servi de carrières de pierres.

A cela, il faut rajouter l’absence de fouilles archéologiques au niveau du Rocher même. Ce qui n’a pas permis de vérifier des hypothèses ou encore d’apporter des réponses à de nombreuses questions restées suspendues telle que la date de la fondation de notre ville.

3.2.1. Le Rocher, un site exceptionnel et une morphologie particulière

Constantine, cité aérienne, cité du ravin, ‘bled el haoua’ (El Bekri, 1965), doit à la valeur de son site sa naissance et sa continuité.

Les premiers hommes qui s’installèrent sur le Rocher de Constantine purent choisir leur lieu d’implantation, étant les premiers occupants des lieux ; ils avaient la possibilité de choisir le meilleur, le plus stratégique, celui qui permit à leur établissement de survivre et de traverser le temps.

En effet, la vieille ville de Constantine est bâtie sur un promontoire, bénéficiant ainsi d’un abri facile à protéger et disposant d’une très large visibilité sur le territoire.

Le relief et la topographie

Le relief de ce lieu est très particulier. Ainsi, le ravin étroit du Rhumel, long de 2800m, profond de 37m à l'entrée des gorges et de près de 200m à sa sortie, enferme un bloc énorme de calcaire, véritable acropole naturelle. Assurant la protection des populations établies sur la hauteur, il a délimité la première aire urbaine : le Rocher.

Mais depuis plus d'un siècle, la sécurité permettant à la ville de sortir de ses remparts, celle-ci a essaimé sur un territoire allant au nord jusqu'au Hamma, au sud jusqu'à Ain El Bey. Le réseau des vallées du Boumerzoug et du Rhumel détermine en fait aujourd'hui les différents secteurs urbanisés.

A l'Ouest du Rhumel, une ligne de crête descend du Nord au Sud-Ouest en suivant sensiblement le cours de la rivière qu'elle rejoint par une pente très abrupte au Nord, de plus en plus douce vers le Sud.

L'élément marquant de cette chaîne **le Rocher**, présente la forme d'un prisme à base trapézoïdale dont les arêtes coïncident sensiblement avec les quatre points cardinaux. Le point culminant (la partie haute) se trouve au Nord, au Kef Chekara (situation actuelle de la Kasbah), atteint 644m. Bordé sur ses trois faces par le ravin, le Rocher n'est relié à la terre que par un seul côté (Figure 2).

Lui fait suite une ancienne colline dérasée, le Koudiat Aty qui atteint la cote 630m et se rattache à la pointe Sud-Ouest du Rocher par un isthme de 300m de largeur qu'occupe maintenant la place de la Brèche.

L'extension de la ville se continue toujours plus au sud, sur la colline de Belle-vue et sur les flancs évasés qui bordent le confluent des deux oueds

Une dépression, resserrée entre les crêtes du Koudiat et de Belle-vue et le lit du Rhumel, a accueilli la caserne puis le quartier du Bardo. C'est là, à la cote 550m, le point le plus bas du Rocher.

A l'Est du ravin, un vaste plateau, accidenté dans sa partie Nord qui fait pratiquement suite au Rocher, puis croupe enserrée dans la boucle formée par les vallées des deux rivières, a offert à la ville un autre terrain d'extension.

Les escarpements et la surface trop irrégulière du Djebel Sidi M'cid qui atteint la côte de 725m sous le fort élevé en son point culminant, n'ont guère permis l'implantation urbaine, par contre la topographie du plateau la favorisait.

A l'issue du pont d'El Kantara, une légère dépression entre les hauteurs de Sidi M'cid et du Mansourah a reçu le quartier d'El Kantara qui prolonge le Faubourg Lamy.

Au sud du bois de la légion d'honneur (chemin forestier) enfin, les quartiers de Sidi Mabrouk supérieur et inférieur s'étalent l'un sur le Mansourah même, l'autre sur son bassin versant Sud, de la côte 590m.

Un autre secteur en terrain plus plat au sud de l'agglomération, partant de la pointe de l'angle qui délimite, à hauteur des arcades Romaines, le confluent des deux oueds.

C'est donc à son relief et à ses collines que Constantine doit son plan, les quartiers s'accrochent partout sur les hauteurs, les liaisons s'établissent dans des dépressions ou sur les isthmes qui relient l'une à l'autre ces crêtes.

C'est en tenant compte de ce relief que l'extension future de la ville s'est réalisée.

Les rivières jouent donc un rôle majeur dans le développement de la ville de Constantine. Le Rhumel, né dans les monts de Ferdjioua, reçoit dès son entrée dans la ville, les eaux d'un affluent aussi important que lui, le Bumerzoug.

Il pénètre dans l'agglomération par le sud et la traverse complètement, longeant à l'est le Rocher dont il a creusé les escarpements, empruntant les gorges célèbres taillées dans d'épaisses couches de calcaire. Il fait ensuite, au pont d'El Kantara un coude brusque pour se diriger vers le Nord-Ouest jusqu'au golfe de Djidjeli.

Passant alors sous d'immenses arches naturelles²⁰, les eaux rares reçoivent l'appoint de Chabet Ain El Areb, avant de s'étaler au Nord après les trois cascades de Sidi M'cid, dans la plaine alluvionnaire du Hamma.

²⁰ Ces arches naturelles expliquent le nom de Souf Djimar « rivière des défilés obscurs » que les écrits de Léon l'Africain, Marmol et l'abbé Poiret (16^{ème} et 18^{ème}) siècle attribuent au Rhumel.

Si les eaux de surfaces étaient peu abondantes, les résurgences étaient par contre nombreuses. Autour du Rocher jaillissaient plusieurs sources thermales.

Aux cassures du Rocher, qui ont favorisé la formation du ravin, se lie encore la genèse des nombreuses sources thermales. Malheureusement ces sources ont pour la plupart disparues (Mercier.E, 1903).

- A l'entrée des gorges, en face de Sidi Rached, sur la rive droite et à deux mètres au-dessus du niveau des eaux du fleuve : leurs deux griffons d'émergence sortent d'une grotte en partie naturelle, et en partie creusé de mains d'homme.
- Dans le canyon même, l'Ain Chekka naît également sur la rive droite, à la hauteur du carrefour Perregaux, à 8m au-dessus du torrent. Ses eaux pétifiantes édifièrent un des arceaux du canyon en amont du pont d'El Kantara.
- Celle de Sidi Mimoun jaillissait au tiers inférieur de la hauteur de l'abrupte rocheux sous l'hôpital militaire sur la rive gauche du Rhumel.
- Enfin, la plus abondante, la source d'Ain El Rhaba qui alimente les bains de Sidi M'cid. Elle est composée d'un très important groupement de sources chaudes, et prend naissance au pied du Rocher de sidi M'cid, sous la colline du monument aux morts.



Figure n° 2 Constantine, relief et hydrographie.

Source : Archives du Service Hydrographique de Constantine, 1935

Géologie du Rocher et genèse du canyon

La formation du ravin du Rhumel provient d'un accident géologique. Au milieu de l'époque quaternaire, le parcours du Rhumel évitait le Rocher et passait à quelques kilomètres à l'ouest, allant en ligne droite vers le pont d'Aumale. Sur l'emplacement topographique du canyon actuel, existait un ravin dont les eaux torrentielles y formaient un cours d'eau coulant en sens inverse de celui de la rivière d'aujourd'hui (vers le Sud).

L'évènement qui vint modifier ce premier aspect fut un important déplacement du niveau de base du Rhumel, au début du quaternaire récent. Le Rhumel amorça une boucle et vint buter contre le Rocher de Constantine. Les eaux fortes attaquèrent la falaise et commencèrent à dissoudre les parois calcaires des cassures. En s'infiltrant, elles agrandirent les premiers cheminements et ouvrirent des cavernes. Une véritable galerie souterraine fut creusée qui capta toutes les eaux superficielles du torrent ancien. Ces eaux trouvèrent une évacuation vers le Nord.

Dans ce travail de réunion des eaux, les strates de la voûte de la galerie s'écroulèrent dans le fond de la caverne et les gouffres se formèrent. Les marmites de géants contribuèrent à l'approfondissement du ravin pour lui donner peu à peu son aspect actuel (Joleaud.L, 1918).

A côté des failles qui ont formé le ravin, le Rocher a subi de nombreuses cassures de moindre importance : véritable champ de diaclases et de fractures.

‘‘ Le profil des vieilles rues du quartier de Sidi Rached (rue de l'Echelle) reflète encore l'importance des anciens accidents en gradins, par des escaliers entaillés sans doute à l'origine dans le Rocher même ‘‘ (Joleaud.L, 1918).

3.2.2. Le Rocher, un patrimoine particulier

Le patrimoine bâti hérité des deux civilisations qui se sont succédées sur le Rocher de Constantine, en l'occurrence la civilisation ottomane et Française, nous ont produit un espace urbain à caractère hybride composé de deux tissus dont la différence est apparente à tous les niveaux. Il s'agit de la fusion de deux types d'urbanisme et d'architecture (le traditionnel et l'occidental).

Cet espace hybride est né de la partition de l'espace du Rocher en 1844, stipulant la création de deux quartiers sur le Rocher : un pour les Européens et l'autre pour les "Indigènes". Cette ordonnance sera décisive pour la constitution de la morphologie urbaine générale. Une distinction nette entre les deux tissus va apparaître.

Dès le début des années 1850 va se dessiner une première silhouette d'une ville à deux paysages. A la fin des années 1860, et avec le percement de l'actuelle rue BenM'hidi, la nouvelle morphologie urbaine sera complète, et va nous donner l'image actuelle du Rocher.

Cette gigantesque cicatrice sur le tissu urbain du Rocher va mettre au point une nette partition : Au sud de la rue, un tissu traditionnel occupant toute la partie basse un autre tissu traditionnel se trouve au Nord-Est, compris entre la rue Larbi Ben M'hidi et la rue du 19 juin.

A/ Organisation de l'espace et structure du Rocher

Le Rocher s'organise à partir de la place du 1^{er} Novembre, d'où partent les trois grandes artères le traversant : rue L. Ben M'hidi, rue du 19 Juin, et la rue Meriem Bouattoura qui se prolonge par la rue Abdellah Bey.

Ces rues sont des axes tertiaires à dominante commerciale ; entre les deux plus importantes : L. Ben M'hidi et 19 Juin, s'organise sur la partie moyenne du Rocher un réseau d'échoppes qui se développe le long d'une rue traditionnelle (la rue Rouag Saïd). Ce réseau constitue le marché attractif de la ville et occupe le cœur de la cité ; il est partagé entre un tissu Européen aux alentours et un tissu traditionnel à l'intérieur.

La partie basse du Rocher qui se trouve au sud de la rue L.Ben'Mhidi, est une partie caractérisée par un ensemble bâti à vocation résidentielle et commerciale ; elle englobe tout un tissu traditionnel traversé par une rue commerçante, la rue Mellah Slimane.

Cette partie basse, appelée Souika, est restée le quartier qui a gardé le maximum de ses caractéristiques traditionnelles de l'époque pré-coloniales, mis à part les quelques alignements effectués par les Français sur la rue Mellah Slimane. Cette zone avait été affectée à la population autochtone (comme ce fut le cas depuis toujours pour les autres colonisations) lors du découpage de 1844 entre Musulmans, Chrétiens et Israélites.

Le quartier est situé dans la partie basse au sud du Rocher, il est limité :

- au nord par la rue Larbi Ben M'hidi
- au sud-ouest et à l'est par les gorges du Rhumel.
- A l'ouest par le théâtre et le siège de la banque.

Les pentes du relief sont très variées et importantes de l'ordre de 20 à 50% (URBACO, 1984).

Le profil des vieilles rues du quartier de Sidi-Rached reflète encore l'importance des accidents en gradins, par des escaliers entaillés sans doute à l'origine dans le Rocher même. Le point le plus bas est la pointe de Sidi-Rached avec une altitude de 564 m.

Elle porte en elle de multitudes richesses culturelles et historiques. Cette partie du Rocher de Constantine se caractérise par un emplacement stratégique qui mérite une attention particulière. En effet, elle constitue un point stratégique dans la relation visuelle du fait qu'elle présente un panorama de la vieille ville à partir de la rive opposée. Il nous fait découvrir la complexité des toits ainsi que le cheminement sinueux des ruelles. Elle constitue ainsi le premier plan de la façade urbaine du Rocher, et joue par conséquent un rôle exceptionnel dans la perception visuelle de toute la vieille ville avec les ponts et le ravin.

Si on considère le bord du Rocher dans sa totalité, on remarque que la partie qui représente un grand risque de dégradation est celle qui se trouve entre le pont de Sidi-Rached (la pointe du Rocher) et la passerelle Perrégaux (Medersa).

Les décombres des maisons effondrées sont transformés en décharges ou dépotoirs. La démolition d'une partie de ce tissu ne fait que s'étendre surtout en raison de la chute dangereuse des maisons centrales qui font perdre l'équilibre de l'ensemble du fait de la mitoyenneté. De ce fait, il y apparaît plusieurs vides dans le tissu.

La partie haute qui s'étend de la place du 1^{er} Novembre jusqu'à la Kasbah, est limitée par la rue du 19 Juin. Le tissu est Européen, à vocation résidentielle et administrative (secteur de l'administration, des banques et aussi des instituts universitaires et des services).

En dehors de la place du 1^{er} Novembre, les quelques places : Sidi l'Houès, Rahbet Essouf, et Souk-El-Acer n'entrent pas dans la structuration de l'espace urbain ; elles s'insèrent à l'intérieur du tissu hors des grands axes structurants, mais elles restent importantes en tant qu'espace de cristallisation d'activités tertiaires : services pour la première, commerces pour les deux autres qui sont des marchés.

Les modifications récentes de l'espace urbain ne sont que ponctuelles, reconstruction d'immeubles vétustes ou alors dramatiques, démolition des quartiers traditionnels.

Les îlots :

A l'intérieur de la structure urbaine du Rocher que nous venons de décrire, s'insèrent deux types d'îlots : type Européen et type traditionnel (figure 3).

Le premier est connu pour sa régularité avec des formes carrées ou trapézoïdales et un alignement parfait sur la voie.

Quant au deuxième, son tissu est marqué par une irrégularité dans un réseau de voirie qui obéit largement à la topographie du terrain. Même si dans certains cas nous trouvons des régularités géométriques (il représente probablement un découpage ancien de la propriété urbaine dans la cité antique). Les îlots traditionnels se présentent sous des formes organiques et très variées, à cause des contraintes liées au site et à la rentabilité des parcelles due à une forte densification du tissu urbain.

Le mode d'occupation de îlot Européen est le même que pour celui de l'îlot traditionnel : une occupation dense et compacte sur toute la surface de l'îlot.

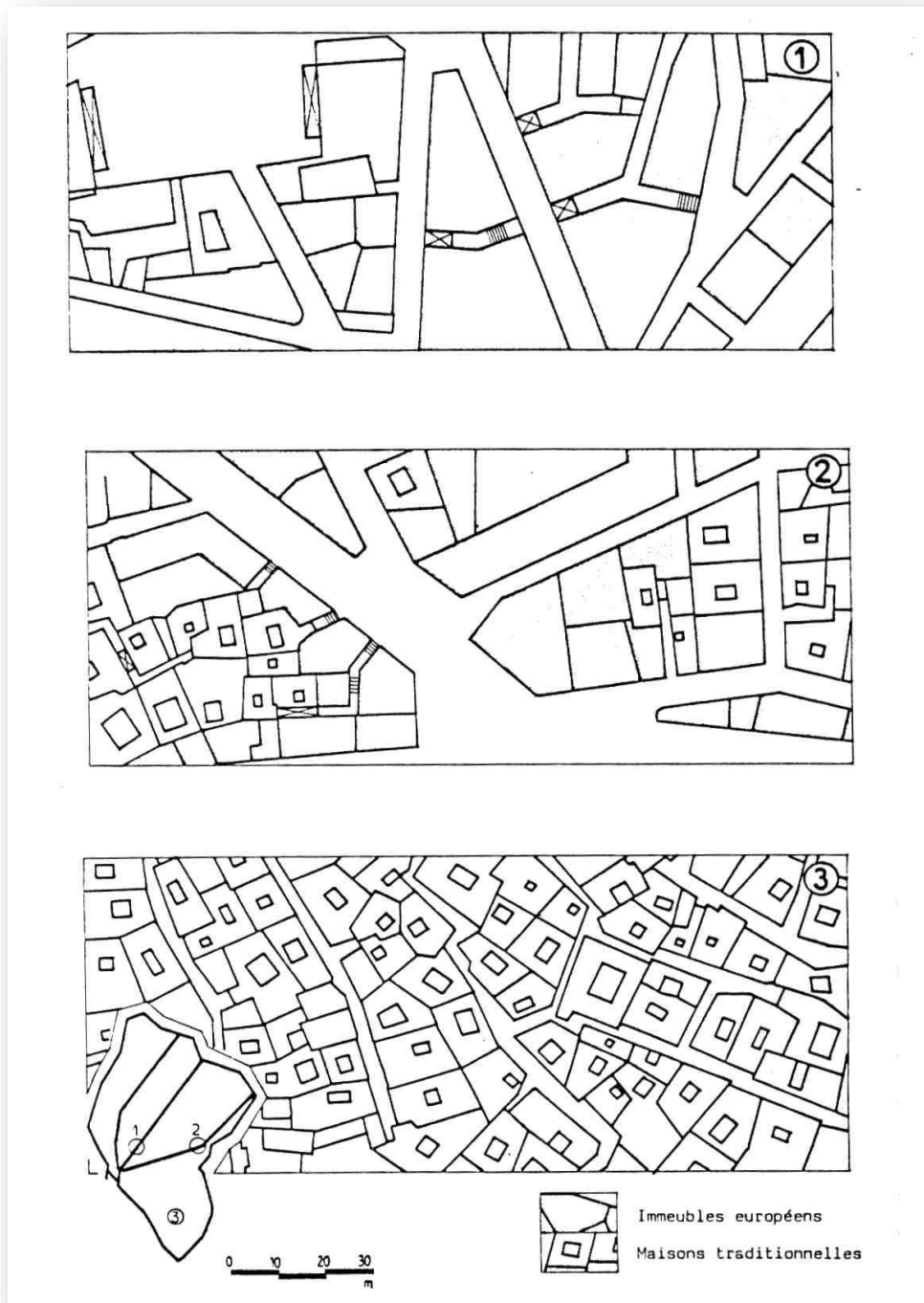


Figure 3 : Les ilots

Source : B. Pagand, « La médina de Constantine, 1988 »

Le parcellaire :

On distingue également deux types de parcelles sur le Rocher qui à part leur configuration géométrique, présentent une grande similitude dans leurs dimensions et leurs occupations de leurs sols (figure 4). Les immeubles Européens ont été construits suite aux différentes interventions de restructuration urbaine, après démolition des maisons traditionnelles et occupation de leurs parcelles ou bien en leur faisant subir des alignements préconisés dans les plans d'urbanismes.

Sur les axes centralisant, les nouveaux édifices Européens sont le résultat de la destruction de plusieurs parcelles traditionnelles, destinées à recevoir du bâti spécialisé.

La nouvelle parcelle Européenne est de grande dimension et dépasse rarement les trois étages.

Pour la parcelle traditionnelle, elle varie selon sa position dans le tissu urbain. Son organisation interne dépend de son évolution sur un parcours centralisant (commerce et équipement) ou bien sur un parcours secondaire tel que les impasses.

- Maison d'angle : Dans ce type de maison, il y a généralement un corps orienté vers la rue ; le deuxième corps se trouve en profondeur orienté vers le patio qui sert d'aéro-illumination pour la maison.
- Maison de rive : Ce dédoublement en profondeur existe également dans la maison de rive. Le corps qui donne sur la voie et qui ne permet pas de faire des boutiques, est gardé en guise d'accès pour la maison, le deuxième corps et le reste des structures se développent en profondeur.
- Maison de fond (enclavée) : Ce type de maison se trouve à l'intérieur du tissu. Il est mitoyen des quatre côtés ne laissant qu'un petit passage en guise d'accès. Cette position des maisons dans le tissu est la cause du caractère organique des tissus spontanés.



Figure 4 : îlots et parcelaires.
Source : B. Pagand, « La médina de Constantine, 1988 ».

Un paysage urbain varié

Pour tenter de rendre compte graphiquement des aspects morphologiques de ce paysage urbain, de son homogénéité, de ses ruptures et de ses oppositions, nous présentons une photographie aérienne qui met en évidence immeubles Européens et maisons traditionnelles en faisant une différenciation du nombre de niveaux pour chaque type et en faisant ressortir les édifices publics ayant une occupation au sol importante (figure 5).

La substitution de l'espace traditionnel par l'espace Européens a été menée à son terme ; les nouvelles ruelles ont repris les anciens tracés pour exprimer la volonté des colons français de récupérer les tracés de leurs ancêtres les romains et effacer ainsi la structure urbaine traditionnelle. Les nouvelles constructions ont repris les mêmes couvertures en tuile. C'est donc en comparant l'allure des rues et des façades qu'elles comportent que nous pouvons reconnaître le secteur en question.

Une rupture très nette s'établit entre secteur Européen et secteur traditionnel au niveau des immeubles et de leur alignement : ceux du secteur Européen ont leurs façades sur la rue ; ceux du secteur traditionnel ont leurs façades sur le patio central et présentent leurs dos à la rue.

Dans la partie haute du Rocher où est implanté le quartier Européen, ainsi que sur la percée de la rue L.Ben'Mhidi, la dominance est claire ; ce sont des secteurs à caractère Européen avec un alignement parfait de constructions dont les façades donnent sur la rue.

Dans la partie basse du Rocher la (Souika), il s'agit en majorité d'un tissu traditionnel à l'exception de quelques interventions isolées. Le paysage urbain est clairement différent du premier, avec des ruelles obéissant à la contrainte du terrain et influençant son parcellaire. Toutes les maisons sont tournées vers leurs patios, laissant entrevoir au niveau des maisons EL Ali des petites ouvertures vers l'extérieur.

La partie moyenne quant à elle (cœur de la cité) a subi dans sa majorité une opération rare représentée par des alignements sur rue, et de ce fait, les maisons traditionnelles ont été dotées de façades Européennes. C'est une situation intéressante où deux paysages urbains totalement différents se côtoient, parfois même s'alternent sur un tissu urbain très restreint.

Cette photo aérienne est très intéressante puisque elle nous permet déjà, avant même d'appliquer la méthode, de lire les traces inscrites sur le tissu urbain, résultat de plusieurs stratifications. Ainsi, la méthode typo- morphologique ne fera que renforcer cette hypothèse.

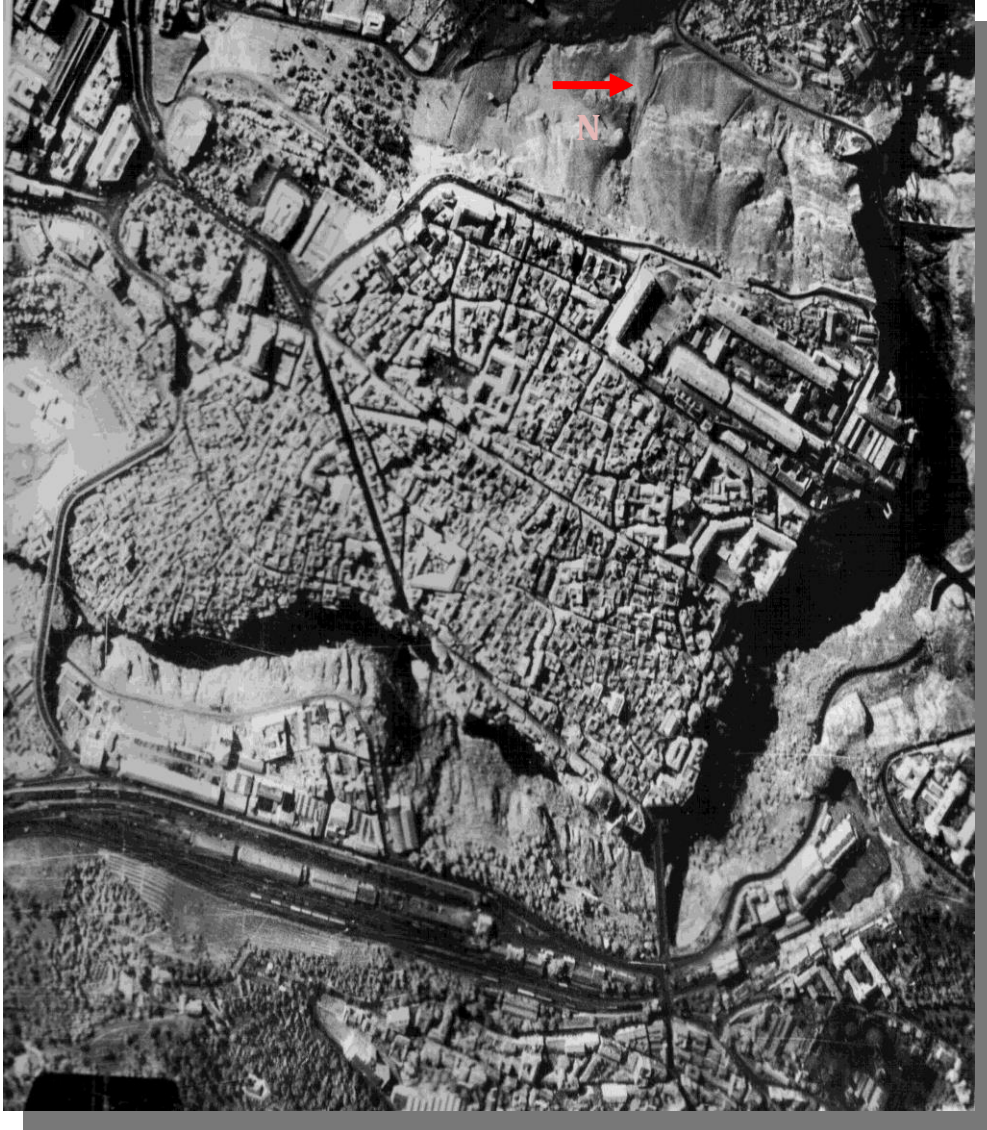


Figure 5 : Photographie aérienne 1959.
Source : INC.

3.2.3. Les valeurs urbaines et architecturales

A/ Les valeurs urbaines

La vieille ville de Constantine est d'une spécificité urbaine et architecturale particulière. Son originalité est sûrement due à son implantation sur le Rocher.

Les valeurs urbaines et architecturales de la vieille ville de Constantine se dénotent dans la relation étroite qu'entretiennent la forme de son tissu urbain, la typologie de ses bâtisses et des différents paramètres, naturel et culturel qui ont conditionné sa formation. La topographie du terrain, le climat, les ressources naturelles, l'économie de la région, la culture et le mode de vie des habitants ont conditionné la forme du tissu urbain.

Le tissu est constitué de valeurs historiques liées à son parcellaire, son système viaire, ses sabbats, et une typologie du bâti parfaitement hiérarchisée. C'est une valeur qu'il faudrait conserver (PPSMVSS, 2011).

La lecture historique de l'évolution urbaine de la ville et du processus de son édification, ainsi que l'étude des différentes typologies urbaines, architecturales et constructives qui composent la structure urbaine du Rocher, nous amènent à identifier différentes valeurs, dont la préservation, la réhabilitation ou la restitution, contribueraient considérablement à la valorisation globale de la Vieille ville de Constantine, à savoir :

Dans le tissu traditionnel

- **Le réseau viaire** qui obéit encore à la hiérarchisation spatiale de la ville musulmane, du public au plus privé (le derb).

Cette typologie viaire a été préservée dans basse de la Souika, même si certaines parties sont ensevelies sous les ruines et les décombres, et qui sont par conséquent à restituer.

- **Les passages couverts**, ou sous- sabbats, qui non seulement permettent d'élargir l'espace habité à l'intérieur de la maison concernée, mais grâce à leur dépassement sur la rue, ils créent des espaces ombragés au niveau des rues et des ruelles, et agrémentent la promenade à l'intérieur du tissu, par un jeu de plein/vide vers le ciel (figure 6a).



Figure 6a : Les passages couverts
Source : Photos P.P.S.M.V.S.S Constantine, 2008.

- Les **kbous** qui ont un rôle fonctionnel d'agrandissement de l'espace intérieur de la pièce sont à la fois des éléments architectoniques de la typologie traditionnelle, et des éléments structurelles de la bâtisse (figure 6b).

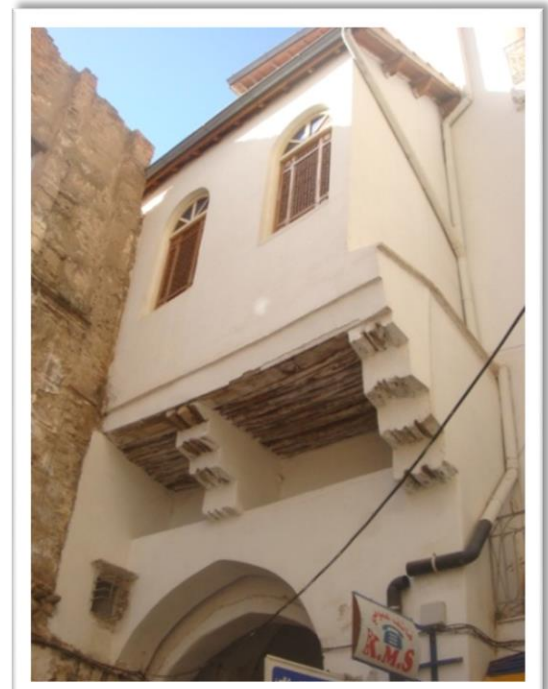


Figure 6b : Les kbous
Source : Photos P.P.S.M.V.S.S Constantine, 2008.

Dans le tissu colonial

Les transformations coloniales matérialisées par des percements sur le tissu traditionnel et la restructuration de la partie haute de la médina (Belabed-Sahraoui B, 2004), possèdent également une valeur architecturale et urbaine qu'elle soit ponctuelle (monument isolé) ou certains édifices mineurs constituant les façades urbaines des percements. L'exemple des immeubles longeant la rue Larbi Ben M'hidi, représentent malgré leur effet négatif encombrant par rapport au tissu traditionnel, des édifices d'une valeur architecturale non négligeable.

Les espaces publics, place et jardins jouent un rôle important dans cette partie de la ville, ils sont même des éléments structurants, à l'image de la place Sidi Elhaoues ou celle de la Brèche (Figure 7).



Figure 7 : Place de la Brèche
Source : Gallica.bnf.fr

B/ Les valeurs naturelles et paysagères

Elles sont représentées par le ravin, les gorges du Rhumel, les arches naturelles, les grottes préhistoriques, les différents ponts de plusieurs époques, l'ascenseur de Sidi Mcid, le belvédère du boulevard Ziroud Youcef, etc. (Figure 8).



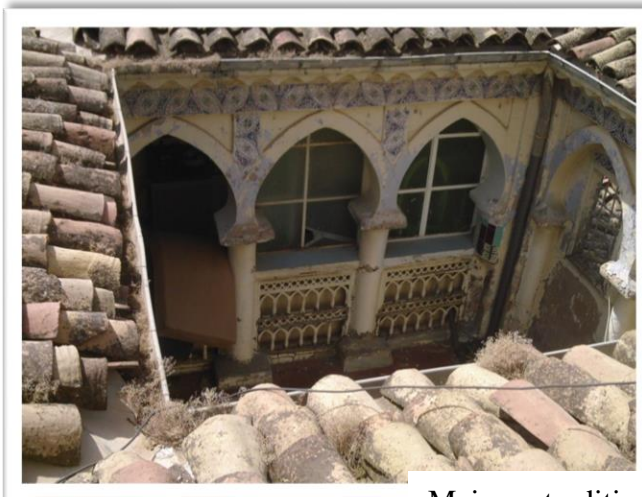
Figure 8 : Les valeurs naturelles et paysagères
Source : Photos P.P.S.M.V.S.S Constantine, 2008.

C/ Les valeurs architecturales

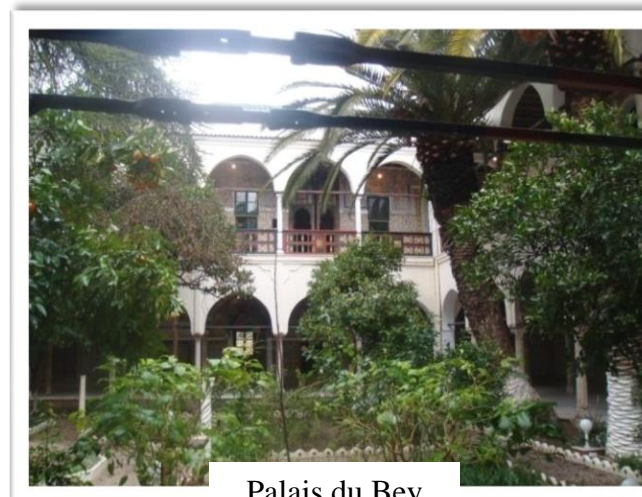
Dans la typologie traditionnelle : Les maisons à valeur architecturale, sont généralement les grandes maisons, occupant d'importantes parcelles et appartenant autrefois à des familles notables, qui avaient, par conséquent, les moyens de recourir aux matériaux les plus onéreux. Ces maisons sont caractérisées par des arcs, des colonnes et des chapiteaux, de balustrades en bois, de coupes, de kbous décorés. L'utilisation de certains matériaux en décoration ou en revêtement, tels que le marbre, la faïence, le plâtre sculpté. (Figure 9)

Des édifices spécialisés tels que les mosquées, les zaouias, les medersas, les hammams, les foundouks, les souks et souika, les fontaines, etc.

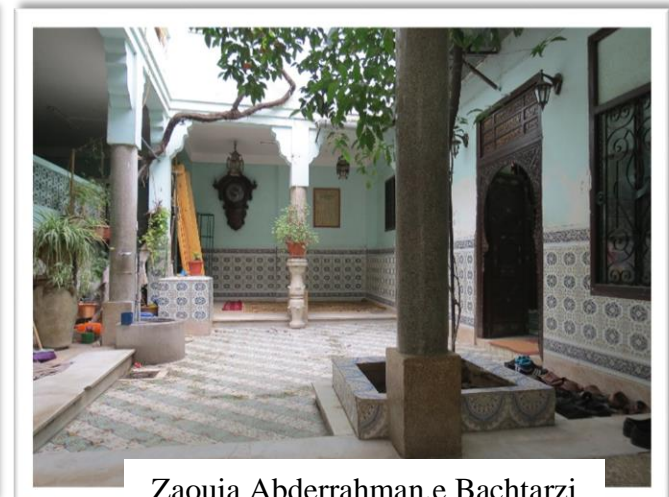
Ainsi que l'unique merveille architecturale représentée par le palais du bey qui se trouve au cœur de la cité.



Maisons traditionnelles Basse Souika



Palais du Bey



Zaouia Abderrahman,e Bachtarzi

Figure 9 : Typologie traditionnelle
Source : Photos P.P.S.M.V.S.S Constantine, 2008.

Dans la typologie coloniale : Il s'agit des immeubles situés sur les grandes percées, dont, principalement la rue Larbi ben M'hidi, ainsi que ceux donnant sur la place du 1er novembre et sur le boulevard Zighoud Youcef (ex boulevard de l'Abîme).

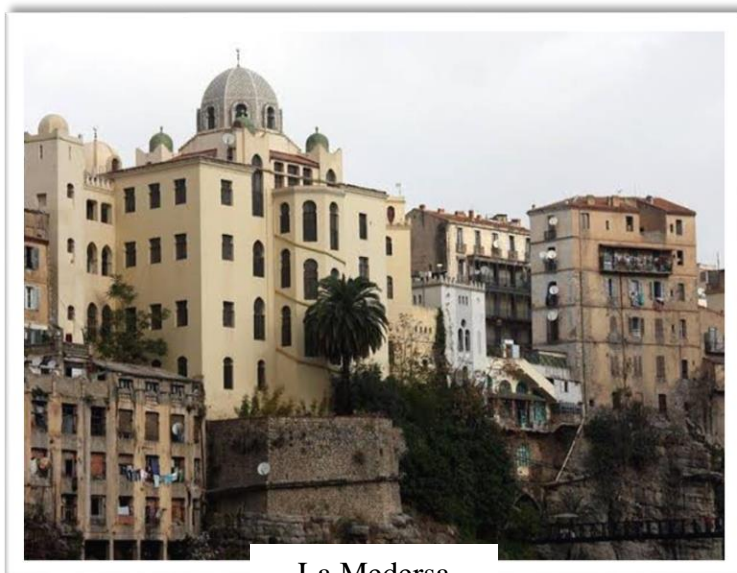
Ces immeubles occupent plusieurs parcelles d'origine traditionnelle. Ils se distinguent par : une hauteur imposante, une architecture monumentale, des façades riches en éléments architectoniques tels que, corniches, encorbellements, chapiteaux, colonnes et grandes ouvertures.

Certains édifices particuliers tels que les marchés construits avec une structure métallique remarquable pourraient être également considérés parmi le patrimoine architectural à valoriser

Des édifices monumentaux spécialisés tels que la mairie, la wilaya, la médersa, le théâtre, la Kasbah, etc. (Figure 10)



Immeuble colonial



La Medersa

Figure 10 : Typologie coloniale

Source : Photos P.P.S.M.V.S.S Constantine, 2008.

3.2.4. Les valeurs archéologiques : les vestiges enfouis ou apparents

Il n'y a pas eu de grandes fouilles méthodiques à Constantine. La grande majorité des découvertes ont été fortuites, faites à l'époque de l'occupation française, lors des travaux de remodelage et de restructuration entrepris sur le tissu urbain du Rocher.

Le Rocher de Constantine qui a connu la stratification de plusieurs civilisations est caractérisé par une particularité topographique qui renferme dans son sous-sol un substrat archéologique très riche. Parmi les vestiges apparents demeurent encore le pont stratifié de Bab El Kantara, les bains de César, et des piles d'autres ponts antiques.

Certaines des structures antiques constituent les fondations de la maçonnerie Ottomane et Arabo-berbère, visibles dans les sous-sols de ces dernières. Les restes du système hydraulique et plus précisément les puits et les citernes persistent à l'intérieur de la plupart des bâtisses.

Selon Cherbonneau : Constantine est construite tout entière sur des arceaux artistement maçonnés, depuis la Kasbah jusqu'à la porte Vallée (Bab El Oued). " Il y a une Constantine visible et une Constantine inconnue. Celle que les yeux aperçoivent, et celle qui dort sous le sol, quelque fois même 10 mètres plus bas que la rue où vous marchez, celle-là reste à découvrir " (Cherbonneau, 1853).

A/ Découvertes archéologiques fortuites à l'époque coloniale

A la lumière des découvertes archéologiques quelques chercheurs avaient tenté plusieurs restitutions de la ville romaine sous forme d'hypothèses.

D'après Charles Vars, des vestiges de murs de défense en pierre de taille, d'une bonne époque (romaine ou peut-être antérieure) ont été constatés sur le rebord occidental du plateau, sous l'emplacement de l'hôtel de ville et dans le voisinage (Vars.Ch, 1895).

Une tour dite (Bordj-Essous) qui fût détruite en 1867. Probablement datant de la période Byzantine.

D'autres restes de remparts (avec une tour semi-circulaire) existaient à l'ouest sur le rebord Ouest de la Kasbah.

Une enceinte ayant les caractères des constructions Byzantines, suivait les contours du plateau : il en reste des pans, plus ou moins remaniés entre la place de la Brèche et la pointe de Sidi-Rached , aux abords de la porte El Djabia ; d'autres autour de la pointe de Sidi-Rached ; et d'autres enfin, aux abords du grand pont en amont et en aval (Vars.Ch, 1895).

Dans la ville, de nombreuses citernes, publiques ou privées emmagasinaient soit de l'eau de pluie, soit l'eau qu'apportaient des aqueducs, dont l'un venait de l'est et un autre du sud (des tuyaux de distribution en terre cuite, ont été retrouvés sur plusieurs endroits de la ville, notamment sous la place de la Brèche, où ils constituaient une conduite se dirigeant du sud-ouest au nord-est.

Le tracé des rues qui sillonnaient la ville est fort mal connu. L'arc de la rue Caraman (rue de France) devait être sur une voie se dirigeant du sud-ouest au nord-est.

Des restes de dallages ont été constatés près de l'angle de la rue Nationale et de la rue Cohoreau, à l'est du Tetrapyle ; sous la rue Rouand, en face de la mosquée Abderrahmane El Menatki ; et au collège de jeunes filles.

Une inscription qui date de 160 à 162 après J-C mentionne des mesures prises pour rendre d'un accès plus facile une voie qui conduisait au Forum ; elle a été trouvée dans la partie neuve de la rue Cohoreau, c'est à dire à peu de distance au nord-ouest de l'arc ; mais il n'est pas sûr qu'elle fût à sa place primitive (Gsell.S, 1997).

L'emplacement des découvertes fortuites²¹ est représenté dans la (figure 11) comme suit :

- Emplacement du Collège de jeune fille, découverte de vestiges d'une rue antique.
- Emplacement d'un rempart romain sur le rebord occidental de la Kasbah.
- Collège des jeunes filles, vestiges d'une rue antique.
- Place de la brèche (ou Nemours) contenait un grand nombre de monuments sur l'emplacement de l'hôtel de Paris : un temple à Venus, un temple à Junon. On a découvert sur cette place, ou aux abords, de nombreuses bases de statues. Il est vrai qu'elles ont pu être déplacées et réemployer dans des constructions de divers âges, mais ceux qui les utilisèrent comme matériaux ne les ont pas

²¹ Dénominations des rues à différentes époques dans l'Annexe A.

cherchées bien loin. Cette place était traversée dans le sous-sol par une conduite d'eau venant des citernes du Koudiat et qui passait ensuite dans la rue Cohoreau pour aboutir à Dar el Bey où se trouvaient de vastes citernes.

- Grand hôtel (ancien hôtel d'orient). Dans les fondations, découverte d'une plaque de marbre, dont l'inscription indique l'érection par un magistrat Cirtéen d'un Tetrastyle à coupole en 210 et en l'honneur de Septime Sévère et de ses fils, (petit dôme, soutenu par quatre colonnes et au milieu desquelles s'élevait, sur un piedestal une statue de marbre); ainsi qu'une construction demi-circulaire en pierre de grand appareil avec un escalier presque monumental, sans doute un temple.
- Hôtel de Paris, à l'est et dans le bas de la rue Cohoreau, emplacement d'un Tetrapyle : édifice carré à quatre grandes baies cintrées, élevé par le conte Avitianus vers 360, en même temps qu'une basilique (Gsell.S, 1901). Le tetrapyle précédait l'entrée de la grande basilique de Constance qui s'étendait dans la rue Rouand et empiétait sur la rue Nationale.
- Emplacement d'un arc monumental (rue Caraman) : cinq inscriptions se rapportant à un arcus triumphalis, élevé sous Caracalla par M.Caecilius Natalis, magistrat cirtéen, ont été trouvés, pour la plus part dans le voisinage de cet arc (pour les lieux de découverte, voir dans annuaires de Constantine, 1858 à 1859, page 125).
- Ravoisier (pages 5, 18 et 34 ; planches 15 et 16) a relevé en ce lieu une portion de façade d'édifice Romain, ornée de pilastres corinthiens, avec entablement ; une arcade y était accolée de biais. Lui faisant suite un grand monument (le portique de Gratien, élevé entre 367et 375, sous le règne de Valens et Gratien) à l'entrée de la rue Basse-Darémont. De ce portique ménagé en promenade couverte entre des colonnes et des statuts, partait une voie vers le Capitole.
- Dans une impasse donnant sur la rue Caraman, se trouve un arceau datant de très basse époque.

- Restes de thermes, dans la rue des Zouaves, près de la Grande Mosquée : vestiges de bassins et d'une mosaïque à figures.
- Maison Hamouda, à l'angle de la rue Nationale et de la rue Abdelhadi. On y a trouvé des vestiges de murs, plaqués de marbres de différentes couleurs et creusés de niches ; restes de mosaïque ; citernes Romaines ; statue de Bacchus.
- Angle de la maison Mouret, vers le point de rencontre des rues Vieux et Rouand. Emplacement d'un grand socle à moulure, adossé à un mur ; il devait porter un édifice à deux colonnes et de deux pilastres qui abritait une statue (probablement celle de Bacchus).
- Une curieuse découverte faite aux abords de la rue Combes lors des fouilles exécutées pour les fondations de la mosquée de Si Hamouda, et qui consistait en un arceau de pierre de taille, dont les deux piliers étaient posés en arc de cercle. Puis dans une boutique arabe de la rue Combes, on découvrit une autre partie d'arceau appartenant au même système et qui est éloigné de 5 mètres du premier. En avant de ces deux arceaux se trouvaient deux murs circulaires, moins élevés qu'eux et décrivant, dans l'intérieur de leur circonférence, une enceinte qui était absolument concentrique. Ils étaient distants l'un de l'autre de 1 m à 1 m 20. De nouveaux arceaux sont mis à jour cinq ans après, lors de la démolition des constructions de Dar El Bey et compléteront le monument (ancien cirque). Il traversait la rue Combes, s'engageait sous les boutiques de Dar el Bey et devait traverser la rue du 17^e Léger pour couper de nouveau dans sa forme arrondie, la rue Combes et aller rejoindre les restes de constructions signalées par M. Meister.

- Au nord-ouest de la place du Palais, découverte de soubassement d'un édifice en pierre de taille (temple) et de débris d'anciens portiques ou de péristyles exhumés en creusant les fondements de l'hôtel de la banque ; du cercle militaire et de la maison Moreau.
- Kasbah, quartier militaire. (voir le plan des ruines antiques qui existaient en ce lieu dans l'ouvrage de Ravoisier planche 6 et dans celui de Delamare planche 119).
- De grandes citernes Romaines, en partie conservées, à l'angle nord-est de la Kasbah. Elle devait être alimentées par un aqueduc, amenant les eaux de Sidi-Mabrouk et peut être aussi celle de Djebel Ouach, au nord -est de Constantine.
- Mosaïque ornementale trouvée en 1897 dans un groupe scolaire (école Voltaire) de la rue Darémont, en face de la Kasbah.
- Ecole de fille de la place d'Asile, nombreux débris d'architecture, inscription mentionnant des thermes.
- Emplacement de thermes importants, thermes d'Arrius Pacatus. Les limites de l'édifice comprenaient le pâté de constructions qui obstrue actuellement les rues : Richepanse, de Varna, de France, et des Cigognes. L'entrée de l'édifice se faisait sur le tracé de la rue de France, et donnait accès dans une vaste salle voûtée. Sous les thermes, il y avait des citernes dont la conduite venait des citernes du Capitole.
- Sous l'emplacement de l'ancien dispensaire, place des Galettes, des restes d'un grand bassin circulaire, entouré de pierres de taille d'un volume considérable et bien conservées. Il devait être placé au milieu d'une cour d'une luxueuse maison.
- Aqueduc et citernes de Caceina Albinus. L'aqueduc était probablement souterrain, il alimentait des citernes qui étaient tout près de ce lieu et existaient encore sous l'amas de constructions élevées le long des rues Vieux, des Alises, du 3^e Bataillon d'Afrique (M. Gouvet).
- Grand pont Romain (pont d'Antonin), restauré en 1792 par les Ottomans. Il s'est écroulé en 1857.

- Ruines d'un autre pont antique, à mi-chemin entre le pont d'Antonin et la pointe de Sidi-Rached.
- Vestiges incertains d'un troisième pont, reliant la pointe de Sidi-Rached à l'autre rive. Au dessous, à l'entrée des gorges, quelques mètres en amont du pont du Diable, amorce en blocage sur la rive gauche, et plusieurs assises d'un mur en pierre de taille, sur la rive droite : restes d'un barrage, construit ou restauré à une basse époque (Charles Vars).
- Piles d'un aqueduc, venant de Sidi-Mabrouk, et traversant le Rhumel.
- Emplacement de la ruine dite Ksar el Ghoula, arc de triomphe à trois grandes portes : celle du milieu a environ vingt-cinq pieds de large ; les autres proportionnées, mais plus petites. Après cet arc, on voit une grande muraille qui soutenait quelques édifices considérables ; et sur le haut de la montagne, de ce côté-là, il y a les débris d'une citadelle. le tout a été rasé à la fin du 18^{ème} siècle.
- A l'emplacement qu'occupe la gare, on a constaté l'existence d'une longue muraille ; débris de constructions : Il y avait peut-être là un cirque Romain.
- Rocher des Martyrs. Inscription Byzantine, gravée sur un rocher.
- Restes de vastes citernes, en avant de Bab-El-Djabia (la porte de la citerne), alimentée par une branche de l'aqueduc venant de Boumerzoug.
- Emplacement d'une mosaïque qui décorait peut-être une chapelle.
- Emplacement d'une ruine qui a paru être un théâtre ou un amphithéâtre. Une inscription de l'époque de Septime Sévère mentionne un amphithéâtre à Cirta. El Idrissi raconte un théâtre construit par les romains, dont l'architecture rappelait celle du théâtre de Taormina. Les arabes l'appelaient Fondouk El Roum (caravansérail des chrétiens ou des grecs).
- Sources thermales de Sidi-Mimoun, à l'ouest et en contrebas de la Kasbah.(déjà vu plus haut).

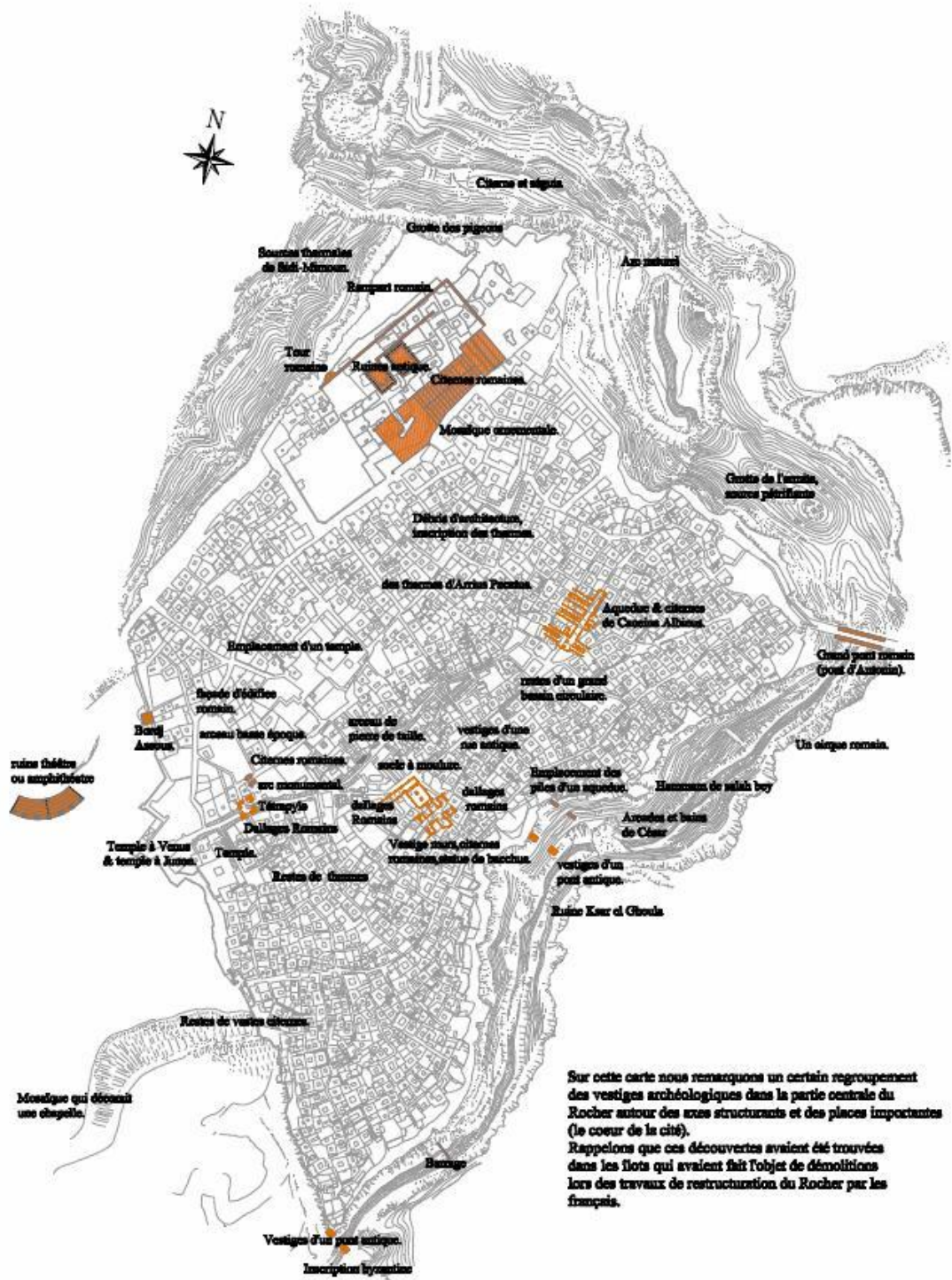


Figure 11 : Emplacement des vestiges archéologiques sur le tissu précolonial.

Source : Plan cadastral de 1865. Modifié par l'auteur.

B/ indices archéologiques repérés lors des prospections archéologiques effectuées pendant l'élaboration de l'étude du plan de sauvegarde (PPSMVSS)

Ces vestiges repérés (enfouis ou apparents) lors des prospections, et qui s'étalent de la période antique à la période ottomane, n'ont fait que certifier la richesse des différentes civilisations.

Certaines zones en ruines ont été identifiées comme renfermant potentiellement des vestiges archéologiques, telle que la partie basse du Rocher (basse Souika).

Ils se manifestent, entre autres, par un grand nombre d'éléments de construction, réutilisés à travers les différentes périodes, nous citons :

La pierre de taille de formes et de dimensions variées qu'on aperçoit dans des sous-bassement, murs, ponts, et sous-sols dans divers bâtisses. (Figure 12)



Figure 12 : Pierre de taille

Source : Photos P.P.S.M.V.S.S Constantine, 2010.

Les colonnes de pierre en calcaire gris ou blanc, repérés dans les ruines de la basse souika (figure 13)



Figure 13 : Colonnes de pierres
Source : Photos P.P.S.M.V.S.S Constantine, 2010.

Les chapiteaux d'ordre ionique et corinthien, dans des états de conservation plus ou moins dégradés, réutilisés comme marche , banquette ou autre tel le chapiteau de la mosquée de la Sayida Hafssa (figure 14), ou bien celui de la mosquée Sidi Lakhdar.



Figure 14 : Chapiteaux
Source : Photos P.P.S.M.V.S.S Constantine, 2010.

Une colonne avec chapiteau repérée dans l'atelier d'un artisan à la Casbah. Le chapiteau est d'ordre composite (de création romaine), où se conjuguent les volutes du chapiteau ionique avec les feuilles d'acanthé du chapiteau corinthien (figure 15)



Figure 15 : Colonne avec chapiteau
Source : Photos P.P.S.M.V.S.S Constantine, 2010.

Des structures en bon état de conservation au sous-sol de la maison 135 rue Keddid Salah; ce sont des dalles portées par des piliers en pierres superposées, formant des piliers de support (figure 16).



Figure 16 : Structure d'une maison
Source : Photos P.P.S.M.V.S.S Constantine, 2010.

Divers sous-sols sous forme de galeries ou de constructions voûtées de différentes périodes, nous citons en exemples ceux des maisons 31 rue des frères Chemla, et 11 Abdellah Bey (Figure 17).



Figure 17 : Divers sous-sols
Source : Photos P.P.S.M.V.S.S Constantine, 2010.

Des soubassements de constructions indéterminées ; tel un curieux édifice de forme semi-circulaire et de dimension considérable dans les ruines de la basse souika au n°18 Rue Bakhouch Abdeslam (Figure 18).



Figure 18 : Soubassements de constructions indéterminées
Source : Photos P.P.S.M.V.S.S Constantine, 2010.

Des pans de mur élevés en pierres de taille, construits en opus quadratum ou en opus africanum, dans un grand nombre de constructions (Figure 19).



Figure 19 : Pans de mur
Source : Photos P.P.S.M.V.S.S Constantine, 2010.

Des puits ou madjen dotés d'ouverture carrées ou circulaires, particularité de presque toutes les maisons de la souika (Figure 20) et parfois dans quelques maisons de la partie haute ; servaient au puisage et à la réserve de l'eau.



Figure 20 : Puits ou madjen
Source : Photos PPSMVSS Constantine, 2010.

Des citernes sous terraines de dimensions variées construites en pierres et en briques dotées d'ouvertures carrées, découvertes dans les maisons n°5 rue Zelaika et 28 rue Essayida Hafsa (Figure 21).



Figure 21 : Citernes souterraines
Source : Photos PPSMVSS Constantine, 2010.

Des représentations symboliques inédites (Figure 22) et des figurines indéterminées dont le relief parfois inachevé. Elles se présentent sur des dalles appartenant probablement à un pavage antique.



Figure 22 : Représentations symboliques au niveau du patio d'une maison basse Souika
Source : Photos PPSMVSS Constantine, 2010.

Le monument à inscription de la place du 1^{er} novembre (la brèche), découvert en 1935, situé actuellement au niveau du sous-sol du marché Boumezou (Figure 23.a), formé par deux murs en brique, recouvert d'une peinture à dessin géométrique (Figure 23.b); ce monument était datée du 3 au 4^{ème} siècle d'après les inscriptions.



Figure 23.a : Les monuments à inscription
a- Vue d'ensemble
Source : Photos P.P.S.M.V.S.S Constantine, 2010.



Figure 23.b : Les monuments à inscription
b-Détail de peinture
Source : Photos P.P.S.M.V.S.S Constantine, 2010.

3.2.5. Le Rocher, un centre-ville

Contrairement aux autres centres anciens, Constantine demeure solidement implantée au site du Rocher en préservant sa qualité de centre de l'ensemble de l'agglomération (Djemai-Boussouf.F, 2013).

Ce centre ancien, en tant qu'entité urbaine et patrimoine historique avec ses deux typologies, traditionnelle et coloniale demeure aujourd'hui le centre multifonctionnel de la ville de Constantine. Son originalité réside dans la vitalité et le rôle qu'il a assumé à travers le temps, celui de constituer une nodalité à un territoire orienté vers les quatre directions cardinales. Ce rôle qui est un trait d'héritage (chef-lieu de la confédération romaine, beylik de l'est à l'époque ottomane, puis métropole régionale pendant l'occupation française et enfin chef-lieu de wilaya la particularise des autres médinas maghrébines.

Le centre historique est perçu ainsi, comme un espace névralgique de l'agglomération constantinoise. Il se particularise des autres médinas maghrébines par le fait qu'au-delà des éléments issus de l'ancien centre traditionnel, il présente beaucoup de caractéristiques d'un centre de grande métropole régionale actuelle. En effet, contrairement à la majorité des médinas maghrébines, même si elles sont souvent très animées, elles sont généralement marginalisées et transformées en centres secondaires. Le Rocher de Constantine possède effectivement une fonctionnalité en rapport avec l'ensemble urbain dont il est un pôle remarquable.

Son influence s'étend même au-delà des limites urbaines de l'actuelle ville de Constantine. Il représente une véritable plaque tournante de transit, de rencontre et d'échange. Cette position favorite est confirmée par la présence à son niveau de toutes les grandes centrales administratives à vocation locales et régionales, par l'importance et la diversité des possibilités de prestation de service, par une activité commerciale intense tant dans le gros que dans le détail ou encore par l'importance des implantations culturelles et éducatives.

Avant la conquête française, le Rocher de Constantine était le centre d'un véritable réseau d'échanges de toute nature qui s'étendait sur tout le grand Est Algérien.

Il possédait un appareil commercial très développé. D'ailleurs, à ce titre, il était doté du plus gros marché du pays.

Durant la période coloniale, les populations nouvellement installées sur ce territoire devenu Département de Constantine ont su développer le commerce d'import-export. En effet, Constantine avait joué successivement d'abord le rôle de relais vers l'exportation ensuite un centre de redistribution des importations.

Après l'indépendance, la ville de Constantine hérita sur un même espace d'un double centre Européen et Algérien, avec le Rocher qui possédait, lui, toute la puissance structurelle, administrative et commerciale. Il représente l'espace le mieux pourvu en infrastructures répondant aux exigences d'une ville urbaine contemporaine.

Le développement ultérieur de la ville, caractérisé par la naissance de nouveaux quartiers, malheureusement dépourvus d'équipements adéquats et suffisants, n'a fait que renforcer la vocation de centre dynamique du Rocher.

En dépit de toutes les transformations qu'a connu la ville de Constantine, Le Rocher occupait et occupe toujours une place prépondérante, due à ce qu'il représente comme centre d'échange par excellence, où ses vieux souks continuent toujours à assurer leurs fonctions. Les gens s'y rendent pour des achats d'une part, et d'autre part le Rocher est muni d'équipements importants qui s'adressent aussi bien aux habitants du Rocher, qu'à toute l'agglomération de Constantine.

En plus de ces deux aspects, il y a un important réseau routier reliant les localités avoisinantes qui aboutit au pied du Rocher. L'influence et la relation qu'il développe avec son environnement fait de lui un centre historique différent des autres centres historiques des villes Maghrébines ; car contrairement à ces villes, il reste toujours actif et fait vivre toute l'agglomération de Constantine, et dépasse parfois même ses limites.

Cependant les voies carrossables ouvertes par les Français à l'intérieur du Rocher qui ont engendré des flux quotidiens considérables posent un grave problème de circulation, et de stationnement.

Certes, cette polarité confère au Rocher de Constantine un pouvoir et une attention particulière, mais lui cause également des nuisances qui vont l'affecter dans plusieurs domaines. D'abord sur son cadre bâti, où l'ossature de ce centre ancien va devenir un lieu de transit du flux migratoire issu généralement de l'exode rural qui ne sait pas s'approprier l'espace urbain.

Ainsi en recherchant toujours de meilleures conditions de vie, les habitants appartenant généralement aux couches les plus défavorisées de la société, ne voient dans les maisons qu'ils occupent qu'un logement de bas standing, où toutes les commodités d'une vie décente manquent et qu'il faut quitter à tout prix ; cela se traduit par l'absence de préoccupation de la part de ses habitants, et de celle des autorités.

A/ La polarité du Rocher renforcée par la répartition des équipements urbains

Les commerces :

Le Rocher est la partie la plus importante de la ville du point de vue concentration des équipements commerciaux. Il renferme tous les principaux axes de commerces, parmi lesquels on cite : Rue Larbi Ben M'hidi, Rue Didouche Mourad, Merièm Bouatoura, les ruelles de la vieille ville.

A ces axes localisés sur le Rocher s'ajoutent d'autres dans l'extension coloniale, à savoir : Rue Abane Ramdane, Rue Benelouizded, Rue Rahmani Achour, Rue Kitouni... Notons également que les grands marchés de la ville situés toujours au centre et qui sont : le marché couvert situé au niveau de la Brèche, Souk El Acer et le marché couvert à St Jean...

Tous les habitants de la ville se rendent vers le Rocher là où ils peuvent trouver la quantité, la qualité et le prix modéré, en faisant plusieurs magasins en peu de temps.

Les déplacements « à pied », en autobus, en taxis, en voitures particulières y sont très importants et incessants, ce qui renforce *la polarité du Rocher* du point de commerce.

Les équipements culturels et de loisir :

Une forte concentration d'équipements culturels et de loisir est marquée au niveau du Rocher et son environnement immédiat. Leur effectif n'a pas changé depuis longtemps à l'exception de la reconversion en Centre Culturel Algérien de l'ancien garage Citroën.

C'est sur le Rocher qu'on trouve les trois uniques bibliothèques :

la bibliothèque municipale, la bibliothèque de la wilaya, et la bibliothèque du parti. A l'entrée du Rocher se trouve le théâtre. La ville ne compte que six salles de cinéma, dont deux sont installées sur le Rocher.

Dans le domaine de l'information le Rocher a le plus large rayonnement culturel ; puisqu'on y trouve le siège des deux quotidiens. El Nasr et El Moudjahid distribués dans tout l'Est algérien.

Les équipements scolaires et universitaires :

Si les établissements d'enseignement maternel, élémentaire et moyen sont situés dans chaque quartier de la ville en nombre suffisant, les lycées par contre étendent leur influence sur une ou plusieurs quartiers à la fois, savoir lycée Redha Houhou et El Houria situés dans le centre-ville. A ces lycées s'ajoutent deux écoles professionnelles.

Quant aux établissements d'enseignement supérieur, leur rayonnement est à l'échelle de toute la ville et pour certains cursus à l'échelle régionale voire nationale. Nous citons l'institut de chirurgie dentaire et l'institut de pharmacie qui étaient situés au niveau de la Kasbah, puis déplacés hors du Rocher.

Les équipements sanitaires :

Dans le secteur sanitaire, c'est aussi sur le Rocher qu'on trouve la majorité de ses équipements, avec deux centres, sept salles de soin et un centre de vaccination, ainsi que deux équipements qui sont les plus performants dans le domaine : une polyclinique et un service spécialisé en ophtalmologie. Sans oublier toutefois le nombre très important de cabinets médicaux, toutes spécialités confondues.

Les équipements administratifs :

Malgré la répartition des différentes antennes dans les arrondissements de la ville, pour toutes les opérations courantes, de nombreux services regroupés dans le bâtiment central de l'APC s'adressent à l'ensemble urbain, de même que pour d'autres services installés toujours sur le Rocher tels que : le siège de la wilaya (occupe l'ancien bâtiment de la préfecture française), le siège de l'APC (le bâtiment de l'ancienne mairie), la direction des affaires culturelles (place Si El Houas), le service des affaires sociales (place Bouali Said), le service Electricité (rue Soudani), la caisse du crédit municipal (rue Tatèche), la télécommunication et les postes (place du 1^{er} novembre), le palais de la justice (place du 1^{er} novembre), le tribunal militaire (rue Sidi Abdallah Bouhroum), les services des Finances, la banque d'Algérie.

Ces équipements administratifs qui bien qu'engendrant des besoins en déplacements modestes, n'en créent pas moins une certaine polarité du fait de leur concentration sur le Rocher.

Ainsi, et en se référant aux cartes sur la répartition des équipements, nous pouvons remarquer aisément le déséquilibre net qui existe entre eux, au profil essentiel des zones du centre ville créant ainsi une ségrégation sociale existant depuis longtemps et qui n'est pas prête de changer. Ce déséquilibre est la conséquence de la concentration excessive des équipements de tous genres et d'activités surtout tertiaires sur le Rocher donnant ainsi une impression de suréquipement de la ville, ce qui est faux et vrai en même temps : effectivement rapportés à la population résidant au centre seulement, ces équipements paraissent plus que suffisants. Mais si nous prenons en considération la population gravitant autour du centre, résidant dans les zones périphériques, dans les villes satellites, et même celle dans la région d'influence de la ville et qui en profitent aussi, ces équipements paraissent largement insuffisants et ainsi Constantine n'est plus considérée comme sur équipée mais sous équipée.

La première confirmation nous est donnée par le fait que le centre-ville apparaît comme jouant un rôle tout à fait dominant dans l'organisation des mouvements pendulaires. Il n'y a pas là, bien sûr, motif à surprise : Constantine est une des métropoles dont l'hyper centre exerce encore un des magnétismes les plus conséquents sur ses prolongements urbains, même si la spécialisation fonctionnelle de l'espace urbain, décrite précédemment, tend à le modérer, soit à le moduler.

Donc et en conclusion, nous remarquons une double concentration des équipements et des emplois dans la ville et surtout en son centre (le Rocher) créant des déséquilibres graves dans le domaine de l'habitat, de l'emploi et du transport, et entraînant ainsi un dysfonctionnement de la ville. De façon plus générale, nous pouvons conclure à l'existence d'un courant migratoire privilégié entre le centre ville et les quartiers périphériques, d'une part, la ville centre et sa région, d'autre part, donc d'une polarité très accentuée.

3.3. Aperçu sur les différentes études d'aménagement du Rocher

Le problème de l'aménagement du centre ancien de Constantine, actuellement pôle multifonctionnel de l'agglomération, s'est posé à différentes époques et en des termes différents.

1960, deux études ont été élaborées, l'une, dans le cadre général de l'aménagement de l'agglomération réalisée par J.H. CALSAT²² et l'autre par le du BERU²³. Elles visaient respectivement à faire sortir la fonction de centre-ville Européen du Rocher et l'amélioration des conditions de son cadre bâti. Le Rocher était considéré alors comme un espace névralgique dans l'agglomération de Constantine. Essentiellement habité par les algériens (80%), il rassemblait la plus part des éléments indispensables de l'administration française et des équipements commerciaux européens.

En 1975, un nouvel intéressement fait surface vis à vis du Rocher. Cette fois-ci posée en termes de zone à rénover par le PUD.

²² J.H. Calsat (architecte-urbaniste), l'enquête urbaine à Constantine, Atlas de Constantine 1960.

²³ Bureau d'études et de réalisations urbaines, étude préalable à l'aménagement du Rocher de Constantine 1960.

En 1978 – 1979, le Rocher n'est alors que l'objet de débats qui gravitent autour de trois axes :

- garder les activités
- préserver l'héritage
- détruire et construire autre chose²⁴.

Mais à ce moment les bureaux d'études et entreprises du bâtiment étaient occupés par le processus d'urbanisation de la périphérie de la ville de Constantine.

En 1982, le Wali en place envisageait la construction des tours sur le Rocher. Mais l'actualisation du PUD par le CNERU repose la problématique du centre ancien en terme de rénovation, s'attachant à la protection et la conservation des monuments classés et insiste sur la particularité exceptionnelle du site, lui aussi classé, ainsi que les gorges du Rhumel. D'après le nouveau PUD (1982), le Rocher devait être assaini en démolissant un minimum de construction et en faisant baisser le taux d'occupation (nombre d'habitants par hectare). Donc les recommandations du PUD se résument à quelques diagnostics, mais aucune proposition concrète ne fût formulée, le PUD n'étant pas validé en amont.

L'instruction présidentielle (N°13 de 1984) établie en 1984, implique une nouvelle manière de concevoir l'aménagement urbain, où la ville est observée globalement et où la restructuration des espaces péri-urbaines, rénovation des quartiers fondamentaux et revalorisation du patrimoine bâti sont des axes clés.

Celle-ci est très vite suivie par la création d'un périmètre de rénovation dans la vieille ville de Constantine englobant tout le Rocher. Le bureau d'urbanisme de Constantine URBACO a été chargé par l'A.P.C d'une restructuration et rénovation du centre-ville.

Les nouvelles orientations désirées par les autorités publiques et l'enquête exhaustive de la population et de l'état du bâti, ont permis d'esquisser plusieurs variantes. Cependant, l'idée directrice qui les anime, est la préservation du tissu urbain, porteur de valeurs culturelles et historiques.

²⁴ C'est cette dernière opinion qui prévalait en 1982, on envisageait la construction d'un ensemble de tours sur le Rocher.

En 1988, il y a eu le découpage de la ville en 08 arrondissements où la polarisation du centre n'a pas été prise en considération. Le nouveau Wali de l'époque réitère le projet «Médina». C'est ainsi que deux commissions interdisciplinaires se sont constituées. La commission culturelle avait un double objectif :

- choisir les monuments qui montrent un intérêt historique et artistique. Une sélection de 127 édifices a été divulguée ;
- préciser et délimiter les secteurs nécessitant une intervention urgente.

Sur la base des propositions de la commission culturelles et celles de l'URBACO, la commission technique devait passer à l'intervention.

En 1992, une instance de classement est ouverte au niveau de la cellule de préservation du Rocher, en vue de classer la vieille ville ou le Rocher comme site historique (J.O N°22, 22 mars 1992).

En 1993, dans le cadre d'un accord APC – IAUC, une étude sur l'absorption de l'habitat précaire (bidonvilles et vieille ville), a été confiée à l'institut d'architecture et d'urbanisme de Constantine. Cette étude proposait l'allègement de la densité d'occupation des maisons en bon et moyen état de la basse Souika, l'évacuation de la population occupant les maisons vétustes et le nettoyage des espaces vides engendrés par les démolitions.

En 1994, dans le cadre de l'accord APC – IAU, un POS de la basse Souika, un exercice pédagogique réalisé par des étudiants en fin d'étude a été approuvé par le conseil communal.

En 1995, Constitution d'une ligue qui avait pour tâche le classement de la médina à un niveau international.

- Un dossier portant sur des travaux de nettoyage de la vieille ville est réalisé par le bureau de la SEAU. Il concernait à court terme l'amélioration des conditions d'habitabilité de son cadre bâti. Il s'agit d'arrêter les dégradations massives et préparer les poches vides pour une urbanisation future.
- Une opération d'inscription de 53 bâtisses vétustes de la basse Souika devant être réhabilitées par la DUCH.

- Le PDAU adopte la même démarche conduite par le PUD pour le fonctionnement du groupement d'urbanisme de Constantine et donc les mêmes implications sur la vieille ville. Il propose la restauration et rénovation du tissu urbain.

En 1996, A.D.L (Agence nationale de l'amélioration et du développement du logement) relance et encadre le projet de rénovation des quartiers de la vieille ville. Suite aux multiples concertations avec les services publics, les collectivités locales et les associations, elle propose le lancement de deux opérations d'aménagement contenant un programme d'habitat et d'équipement sur deux îlots (l'îlot Echaraâ et celui de Souika), appelé projet intégré.

Il propose la désignation d'opérateur unique chargé de la réalisation et de la coordination des actions : montage financier, aménagement, destruction, reconstruction, règlement (Zakad.A, 1996).

En 1999, création du conseil consultatif culturel de la wilaya, qui regroupe plusieurs commissions entre autre celle du patrimoine, et qui devait exprimer une stratégie culturelle.

En 2003, il y eu la création d'une cellule au niveau de la medersa, chargée de la mise en œuvre des opérations de sauvegarde, de réhabilitation, de gestion urbaine de la vieille ville de Constantine et de concertation avec les habitants, sous la tutelle de la direction de l'urbanisme et de la construction.

En 2003, le Master plan : C'est une étude qui a vu le jour dans le cadre d'un partenariat entre l'Algérie et l'Italie.

Ses objectifs essentiels étaient de donner un élan majeur au patrimoine historique et culturel, de maintenir certains aspects essentiels du tissu social et économique, et en même temps d'intégrer les innovations techniques dans cette perspective de sauvegarde et de mise en valeur.

Parmi ses principales propositions faites dans le cadre d'un plan directif pour la Souika ;

- La création d'une nouvelle passerelle piétonnière franchissant les gorges du Rhumel, depuis le parking à étages et le Rocher, pour faciliter l'accessibilité à la rue Mellah Slimane,

- afin de remédier au problème de stationnement au niveau de la ville, le Master plan propose la création d'un parking près de la rue Tatache.B, un autre près du pont Sidi Rached et un dernier sous le pont.

- La réalisation de voies piétonnes

- La réalisation d'un théâtre en plein air dans la partie basse

- De nouvelles places sont proposées dans la partie basse

- La création de jardins, de circuits et d'équipements touristiques dans la partie basse de la Souika

En 2006, Le projet Mellah Slimane est un projet de réhabilitation concrète, plus qu'une étude.

Depuis son initiation par la wilaya de Constantine en 2005, ce projet est passé par les principales étapes suivantes :

-Réhabilitation des VRD

-Réfection du pavage de la rue

-Réhabilitation des constructions donnant sur les deux accès de la rue, la place Bab El Jabia et la place Ladjabi

-Réhabilitation de constructions sises sur le parcours de la rue. 6 maisons ont été désignées à cet effet sur la base de différents critères, dont la typologie, la valeur architecturale, la valeur historique, l'état de dégradation, le statut juridique.

Depuis, le projet mellah Slimane a pris les allures d'un projet urbain, avec cette forte volonté politique de réussir ce projet, mais aussi et c'est une première, parce que toutes les décisions d'intervention sont prises en concertation avec les décideurs locaux, les pouvoirs publics, la société civile, les associations concernées et surtout les habitants qui ont été initiés au projet dès son commencement.

En ce qui concerne le PPSMVSS²⁵, le projet de réhabilitation de la rue Mellah Slimane a été d'un grand apport pour le déroulement de l'étude et surtout pour les perspectives à tracer pour le devenir de la vieille ville.

En effet, le projet Mellah Slimane a permis à l'étude du PPSMVSS, de puiser dans divers enseignements issus de situations concrètes et d'un vécu quotidien lié à tous les aspects de la réhabilitation, et surtout d'intervenir dans un espace de concertation réunissant tous les acteurs concernés, pour tenter de trouver des solutions réelles à tous les problèmes posés, quelque soit leur nature.

Par conséquent, diverses actions entreprises dans le cadre du projet de réhabilitation de la rue Mellah Slimane, ont inspiré le PPSMVSS notamment en ce qui concerne la gestion du secteur sauvegardé, une fois cette étude homologuée. Il s'agit essentiellement de :

- L'espace de concertation composé des décideurs locaux, des pouvoirs publics, de la société civile, des bureaux d'études concernés, des associations intervenant dans le domaine et surtout des habitants qui ont été initiés au projet dès son commencement.
- L'élaboration d'une stratégie collective pour l'étude des différentes phases des dossiers techniques des projets de réhabilitation et leur validation. Stratégie qui s'est inscrite dès le début et tout au long du processus des études, dans les perspectives du PPSMVSS de la vieille ville.
- La facilitation des procédures administratives pour l'obtention des autorisations nécessaires, grâce à l'implication de tous les partenaires nécessaires dans ce projet.
- La sensibilisation de toutes les administrations à la notion de secteur sauvegardé et de ce qu'elle implique comme mesures spécifiques dans toute intervention.
- La vulgarisation du terrain pour les entreprises, réticentes au départ d'intervenir sur un bâti ancien et de surcroît dans un état de dégradation extrême.

²⁵ Etude qui a démarré en Octobre 2007 alors que le projet de wilaya "Mellah Slimane" était en cours de réalisation.

- La formation de jeunes artisans et de micro- entreprises dans le domaine de la réhabilitation, avec une implication massive de la direction de la formation professionnelle, en faveur de ses élèves.
- La mise en place de l'opération tiroir, qui consiste à reloger provisoirement les habitants des maisons concernées par la réhabilitation, dans des établissements de transition, en attendant de regagner leur logis, une fois les maisons remises à neuf.
- La prise en charge des commerçants des magasins des maisons en cours de réhabilitation, par le biais de baraques provisoires, qui leur ont été attribuées sur un axe fréquenté de la vieille ville, pour leur permettre de continuer à exercer normalement leurs fonctions.
- L'intervention dans des cas d'occupation illicite de logements.
- La dédensification de certaines maisons surchargées, afin de garantir aux occupants les normes d'hygiène et d'habitabilité
- L'assainissement du statut juridique de certaines propriétés, car toute intervention sur le cadre bâti nécessite au préalable, l'identification de l'interlocuteur légal pour entreprendre les procédures en vigueur
- La nécessité de la reconversion de la vocation d'habitat en activités culturelles ou touristiques selon les orientations du PPSMVSS, notamment pour la mise en valeur des maisons à valeur architecturale
- Cette démarche qui commence à faire des racines et à avoir des échos, ne pourrait qu'évoluer positivement une fois élargie à l'ensemble de la vieille ville de Constantine, dans le cadre d'une assise tracée par la réglementation du PPSMVSS.

3.4. Expérience du PPSMVSS de la vieille ville de Constantine

3.4.1. Le contexte du projet

Erigée en secteur sauvegardé²⁶ depuis 2005, la vieille ville de Constantine est dotée d'une étude devant produire des orientations et des règles visant sa protection et sa mise en valeur : Le plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur du secteur sauvegardé²⁷.

Ainsi, En Octobre 2007, Suite à un appel d'offre national de concours d'étude, la direction de la culture de la wilaya de Constantine avait retenu un bureau d'études de Constantine pour l'élaboration de ce plan de sauvegarde.

Le PPSMVSS est une démarche d'urbanisme qualitatif dont l'objectif est autant de conserver le cadre urbain et l'architecture ancienne que d'en permettre l'évolution harmonieuse au regard des fonctions urbaines contemporaines et en relation avec l'ensemble de la ville. Il s'agit, à l'aide de règles et prescriptions spéciales, d'inscrire tout acte d'aménagement, de transformation ou de construction dans le respect de l'existant, ce qui ne signifie pas copier le patrimoine ancien, mais le prendre en compte sans porter atteinte à ses qualités historiques, morphologiques et architecturales.

Pour ce faire, une méthodologie d'approche a été arrêtée, pour tenter d'abord de d'arrêter et de réduire le processus de dégradation et de décadence de la vieille ville de Constantine, et de mettre ensuite les jalons d'une revalorisation durable.

Dans le cadre de son élaboration, notre contribution dans l'étude en tant que cheffe de projet²⁸ nous a donné l'opportunité d'expérimenter une nouvelle méthode d'analyse et de lecture, différente des méthodes traditionnelles. Il s'agit de la deuxième phase du PPSMVSS et qui s'intitule **‘Etude historique, typologique et avant-projet du PPSMVSS’**.

²⁶ En application des dispositions de l'article 42 de la loi n° 98-04 du 20 Safar 1419 correspondant au 15 juin 1998, susvisée, il est créé un secteur sauvegardé dans la ville de Constantine dénommé vieille ville.

²⁷ En 2003, a été promulgué le décret n°03-324 du 5 octobre 2003, d'application de la loi 98- 04, et relatif aux modalités d'établissement du plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur des secteurs sauvegardés.

²⁸ Djemai-Boussouf Faima , Architecte qualifiée par le ministère de la culture en Préservation et Mise en Valeur des Sites et Monuments Historiques en Juin 2007, sous le numéro 33.

Cette phase est basée, essentiellement, sur une lecture approfondie du tissu ancien qui compose le secteur sauvegardé.

3.4.2. Présentation du secteur sauvegardé de Constantine

Le secteur sauvegardé de la vieille ville de Constantine est délimité, conformément au plan annexé à l'original du présent décret, comme suit (PPSMVSS, 2011) :

- nord, nord-est et est : les gorges du Rummel ;
- nord-ouest et ouest : escarpements rocheux ;
- sud-ouest : centre culturel Mohamed Laïd El Khalifa situé à la Place du 1er Novembre 1954 ;
- sud : quartier Bardo.

Il s'étend sur une surface approximative de 85 ha (figure 24).



Figure 24 : Délimitation du secteur sauvegardé 2007

Source : PPSMVSS de la vieille ville de Constantine

3.4.3. La phase II du PPSMVSS : contenu et démarche adoptée pour son élaboration

Cette phase est représentée par deux grandes étapes stratégiques (PPSMVSS, 2011):

A. L'étude historique et typologique

B. L'avant- projet du PPSMVSS

A. L'étude historique et typologique

Dans la première étape, l'objectif étant d'arrêter et de mettre les assises nécessaires devant orienter les prescriptions générales d'aménagement, l'étude historique et typologique se développera essentiellement à partir des enseignements suivants :

Une lecture historique qui permettra :

- D'identifier les permanences à maintenir et à valoriser de chaque civilisation
- D'identifier les éléments disparus dont la restitution ferait partie du processus de mise en valeur de la vieille ville
- De connaître les mutations qui ont accompagné l'évolution du Rocher à travers les différentes époques.

Un diagnostic de l'état actuel des lieux qui aidera à :

- Dévoiler les dysfonctionnements de nature à compromettre la dynamique locale et nationale, dont fait l'objet la ville de Constantine
- Connaître les tendances actuelles, ainsi que les aspects positifs à encourager, voire à développer

Une connaissance du cadre juridique et réglementaire, qui constituera comme une sorte de balises à toutes les interventions futures dans le secteur sauvegardé

Il s'agira par conséquent, d'appliquer cette démarche aux différents secteurs afférents à la vieille ville de Constantine, à savoir :

- L'aspect géotechnique, afin de dégager les parties vulnérables du secteur sauvegardé
- L'évolution urbaine et le processus de constitution de la vieille ville à travers l'histoire, qui permettront d'identifier les valeurs urbaines, les valeurs historiques, ainsi que de localiser les indices archéologiques retrouvés sur place et d'émettre des hypothèses scientifiques quant à

d'éventuelles sondages. Une fois localisées, l'ensemble de ces valeurs permettront à leur tour d'orienter l'étude vers les circuits touristiques à mettre en place, les édifices à reconverter à d'autres activités, le type d'activités commerciales à développer...

- La typologie constructive et architecturale du cadre bâti, ainsi que les éléments architectoniques propres à chaque typologie, de nature à donner une valeur architecturale à certaines constructions, et même à proposer certaines d'entre-elles au classement comme monuments.
- L'état des lieux du schéma de circulation actuel, les anomalies constatées, ainsi que les points à forts degrés de saturation.
- L'évolution de la structure économique durant les époques déterminantes de notre histoire, renforcée par un diagnostic de l'état actuel du commerce, qui met en relief les dysfonctionnements qui menacent l'exercice de l'activité commerciale sur le Rocher, et l'économie de la ville en général, afin de mettre en place une ébauche d'un plan d'urbanisme commercial qui s'intègre dans la politique touristique et culturelle tracée pour la vieille ville.
- La population, ses problèmes, ses aspirations et ses attentes, par rapport à toute intervention sur le tissu, et par rapport au devenir de la vieille ville.
- Le statut juridique des propriétés, et les différents cas de figures qui peuvent entraver toute tentative de réhabilitation.
- Les problèmes qui menacent l'environnement, et le Rocher notamment, et les diverses nuisances auxquelles il faudrait remédier : sonores, polluantes....

B. L'avant- projet du PPSMVSS

Le but étant de donner les grandes lignes des options d'aménagement, dans le cadre de la sauvegarde et de la mise en valeur du secteur sauvegardé.

La méthode d'analyse appliquée est la méthode typo-morphologique qui nous a permis de reconstruire le processus typologique et morphologique du tissu urbain de la vieille ville de Constantine. L'étude des différentes phases représentant le processus typologiques et morphologiques dévoile les valeurs intrinsèques à chaque moment historique; comme aussi

elle permet d'observer la capacité d'une culture à réinvestir, à un moment précis de son évolution, les structures héritées dans son cadre bâti contemporain.

Cette méthode nous aide aujourd'hui à obtenir des résultats remarquables concernant l'interprétation qui peut être faite des traces inscrites sur la ville et le territoire, en développant une réflexion se basant sur la réalité d'un processus de formation et de transformation du tissu urbain.

La finalité de cette méthode d'analyse est de retrouver les traces historiques du centre ancien. Ces dernières constituent des permanences historiques et sont considérées comme valeurs que toute étude visant la sauvegarde et la mise en valeur d'un centre ancien ne peut ignorer sous peine d'altérer le processus historique et compromettre ainsi la production d'un bâti intégré.

Dans cette phase, l'objectif étant de mettre les assises nécessaires devant orienter les prescriptions générales d'aménagement.

Nous tenons à préciser que dans notre travail de recherche et par rapport à l'expérience menée dans la deuxième phase du PPSMVSS de Constantine, on ne s'intéresse qu'à l'aspect spatial, comme il a été précisé dans la méthodologie de la recherche.

Ainsi, notre approche méthodologique ne considère que le volet spatial : la parcelle, le bâti, le réseau viaire, l'agregat, le tissu urbain, la ville et le territoire.

Conclusion du chapitre 3

Le Rocher de Constantine s'individualise et se différencie par la rigueur de son relief qui a façonné son paysage urbain. Implantée sur un site particulier, cette forteresse naturelle doit à la valeur de son site et ses caractéristiques géographiques et topographiques, sa naissance et sa continuité (Djemai-Boussouf.F, 2013). Elle porte en elle de multitudes richesses culturelles et historiques qui sont juxtaposées d'une façon singulière et exceptionnelle tel un amphithéâtre naturel sur lequel s'étagent en gradins ses différents quartiers, résultat d'une grande stratification de plusieurs civilisations.

Entouré sur trois faces par le ravin, le Rocher n'est accessible que par un seul endroit relié à la terre ferme.

Quand on arrive sur la route d'El Hamma, la façade urbaine qui surplombe le Rocher est représentée par une silhouette dominante de style occidental composée de la Kasbah, le pont suspendu et le quartier du Koudiat.

Du côté de l'hôpital, sur la rive opposée, nous avons un panorama hybride, composée d'une architecture mixte, laissant apparaître des maisons traditionnelles à patio et des immeubles européens qui occupent le même espace urbain.

Par contre, du côté sud de la ville, à partir de la rive opposée le Rocher nous offre un panorama scénographique en gradins tel un amphithéâtre à ciel ouvert. Il nous fait découvrir la complexité des toits ainsi que le cheminement sinueux des ruelles. Cette vue panoramique du Rocher constitue ainsi le premier plan de la façade urbaine, et joue par conséquent un rôle important dans la perception visuelle de tout le centre ancien.

Son patrimoine bâti hérité de deux périodes historiques est caractérisé par deux types d'urbanisme et d'architecture, l'un traditionnel et l'autre occidental, juxtaposés sur un même espace.

Le résultat de cette juxtaposition a donné lieu à un espace hybride né de la partition de 1844, qui stipule la création de deux quartiers distincts, un pour les européens et l'autre pour les 'les indigènes'.

En plus de la valeur de son site et de son paysage urbain et naturel, d'autres valeurs sont à considérées et qui relèvent de la spécificité et de la particularité de la ville. Ces valeurs sont : les valeurs architecturales, urbaines et archéologiques.

Autre particularité du centre historique qui le caractérise des autres médinas du Maghreb, c'est sa préservation de sa qualité de centre-ville, héritée des différentes civilisations qui se sont succédées.

En effet, il représente l'espace le mieux pourvu en infrastructures (équipements administratifs, culturels et commerciaux).

Certes, cette polarité lui confère un pouvoir et une attention particulière ; mais lui cause également des nuisances qui vont l'affecter dans plusieurs domaines et particulièrement celui du cadre bâti.

Après ce tour d'horizon concernant le Rocher de Constantine et ses environs, nous pouvons dire que nous sommes confrontés à un cas de site historique intéressant et complexe à la fois, qui a toujours su maintenir sa position. Il doit aujourd'hui continuer à prospérer et à produire au milieu d'un environnement qu'il a créé.

Cependant depuis plus de cinquante environ des programmes multiples se sont succédés visant la sauvegarde du centre ancien de Constantine. La difficulté majeure réside en l'absence de coordination entre les différents secteurs de la ville, d'où la nécessité de l'interdisciplinarité pendant toutes les phases de l'élaboration des études et l'intersectorialité de leur mise en œuvre. Les instruments d'analyse de ces programmes relatifs aux interventions sur les tissus anciens n'intègrent pas de façon explicite le processus d'évolution historique et typo-morphologique de la ville et du territoire dans leur problématique.

CHAPITRE 4
INCIDENCE DES FAITS
HISTORIQUES SUR LA
STRUCTURATION DE LA VILLE DE
CONSTANTINE

CHAPITRE 4

INCIDENCE DES FAITS HISTORIQUES SUR LA STRUCTURATION DE LA VILLE DE CONSTANTINE

Introduction

Dans ce chapitre, il s'agit de relater les événements historiques qui ont eu un impact sur la formation et la transformation de la ville de Constantine.

Le Rocher de Constantine, assimilé à une acropole, a joué un rôle extraordinaire dans la naissance et dans l'évolution d'une métropole qui a rayonné sur l'histoire de l'humanité.

La vie de toutes les villes à travers l'histoire peut être comparée à celle des êtres humains, qui naissent, grandissent, s'épanouissent, s'affaiblissent, disparaissent puis renaissent....

C'est le cas de notre ville, qui depuis sa naissance et jusqu'à nos jours, une succession d'événements a marqué son histoire et scindé son évolution en périodes de grandeur et décadence, de santé et maladie, de victoire et défaite.

Vouloir étudier sérieusement une ville et proposer des solutions urbaines sans pénétrer dans son passé lointain est un non sens.

La compréhension de son histoire permet de discerner ce qui est permanent et essentiel, de ce qui est passager et inutile.

Nous accorderons par la suite plus de détails à trois périodes déterminantes qui ont marquées le paysage urbain de la ville de Constantine.

- La première est la civilisation romaine à qui la ville doit son nom, et sous laquelle Cirta a probablement connu sa première planification ; celle-ci a certainement conditionné les tracés qui se sont succédés sur le Rocher.

- La deuxième est la civilisation ottomane qui a légué ce que nous considérons aujourd'hui comme centre historique, et sous laquelle, Constantine a connu une grande importance : elle représentait un pôle beylical qui commandait tout l'Est Algérien.

- La troisième et la dernière est la civilisation occidentale représentée par les français et dont l'impact a été et est toujours très marquant. Ces derniers, avec une technologie avancée, et une vive volonté d'occuper un site à dimensions réduites et à barrières naturelles solides.

4.1. Synthèse des civilisations diverses et évolution urbaine : Chronologie historique

Il s'agit de donner un bref aperçu sur les différentes civilisations qui se sont succédées sur le Rocher de Constantine.

4.1.1. L'occupation originelle du site : la préhistoire

De manière générale, la préhistoire de l'Algérie est loin d'être élucidée. En effet, il est encore très difficile, même de nos jours, d'établir avec rigueur scientifique la chronologie des temps préhistoriques de notre pays. Les résultats des travaux de recherches archéologiques en cours et ultérieurs s'avèrent indispensables pour la vérification des hypothèses avancées jusqu'actuellement.

Les découvertes de sphéroïdes à facettes près de Sétif et de mandibules de pithéanthropien à Ternifine prouvent l'existence d'êtres humains sur le territoire Algérien avant même l'ère quaternaire (Kaddache. M, 1982).

Il est connu que la région de Constantine fut occupée par des hommes depuis la nuit des temps. Ainsi, le Rocher, "Citadelle naturelle", est occupé dès la préhistoire par les hommes de la pierre qui vivaient dans les excavations naturelles qui jalonnaient le pied du Rocher. Ces grottes étaient à proximité des cours d'eau et des sources, à portée des terrains de parcours relativement faciles à défendre.

Secondairement, la surface du Rocher, à l'origine très accidentée, servait de refuge à ces autochtones, qui y abritaient, en partie dans des souterrains, leurs réserves alimentaires. L'homme commençait à se regrouper en tribus.

Cette kalaâ préhistorique a évolué avec le temps vers un véritable lieu d'échanges (Masqueray, E. 1886).

Ainsi, l'ancienne plate-forme de Constantine est devenue petit à petit un grand marché pour les populations qui venaient de toute la région (Mercier. E, 1903).

Plusieurs découvertes archéologiques dans le Rocher de Constantine et dans sa province très proche relèvent de la préhistoire (Figure 1).

➤ **Les grottes paléolithiques et néolithiques**

A côté de l'existence des nombreuses sources thermales dont la genèse est reliée aux cassures du Rocher et qui ont d'ailleurs favorisé la formation du ravin, plusieurs grottes ont été habitées par les hommes préhistoriques (Figure 1), ces nomades étaient attirés en ces lieux par la présence de nombreux points d'eau, aussi remarquables les uns que les autres. Tel est le cas de la grotte de l'Ours, la grotte du mouflon creusée dans la muraille de Sidi M'cid.

De l'autre côté du ravin se trouve la grotte des pigeons, entaillée dans la falaise, qui porte le saillant nord de la Kasbah.

Les fouilles de ces grottes ont fait découvrir des restes d'industrie du paléolithique moyen et du néolithique.

En plus de ces traces de la période de l'homme de la pierre, ont été retrouvés de différents ossements de rhinocéros, de zèbres, de sangliers, de cerfs, de gazelles, de bœufs, de panthères et d'ours. Cette faune vivait dans les bois qui existaient au pied du Rocher, sur les rives du Rhumel.

➤ **La nécropole mégalithique**

De vastes lieux de sépulture de l'antiquité occupaient le haut de djebel Sidi M'cid. Des dolmens ont été retrouvés à ce niveau en 1849. D'autres dolmens ont été retrouvés à la base du Rocher au dessous de la grotte de l'Ours et particulièrement un peu plus au Nord, sur le bord droit de Oued Zied, au lieu dit les jardins de Salluste. Un autre cimetière préhistorique a été retrouvé à Békeira. Cette nécropole de Sidi M'cid - Békeira remonterait au néolithique récent.

Entre le Khroub et El Haria ont été découvertes des gravures rupestres d'animaux, remontant aux temps néolithiques récents. Plusieurs dolmens retrouvés également à Tiddis.

E. Mercier rapporte dans son ouvrage Histoire de Constantine, que les anciens habitants du pays dès qu'ils ont atteint un certain degré de civilisation qui leur permettait de quitter les cavernes, s'établiront sur le Rocher, qui va recevoir l'emplacement d'une cité royale.

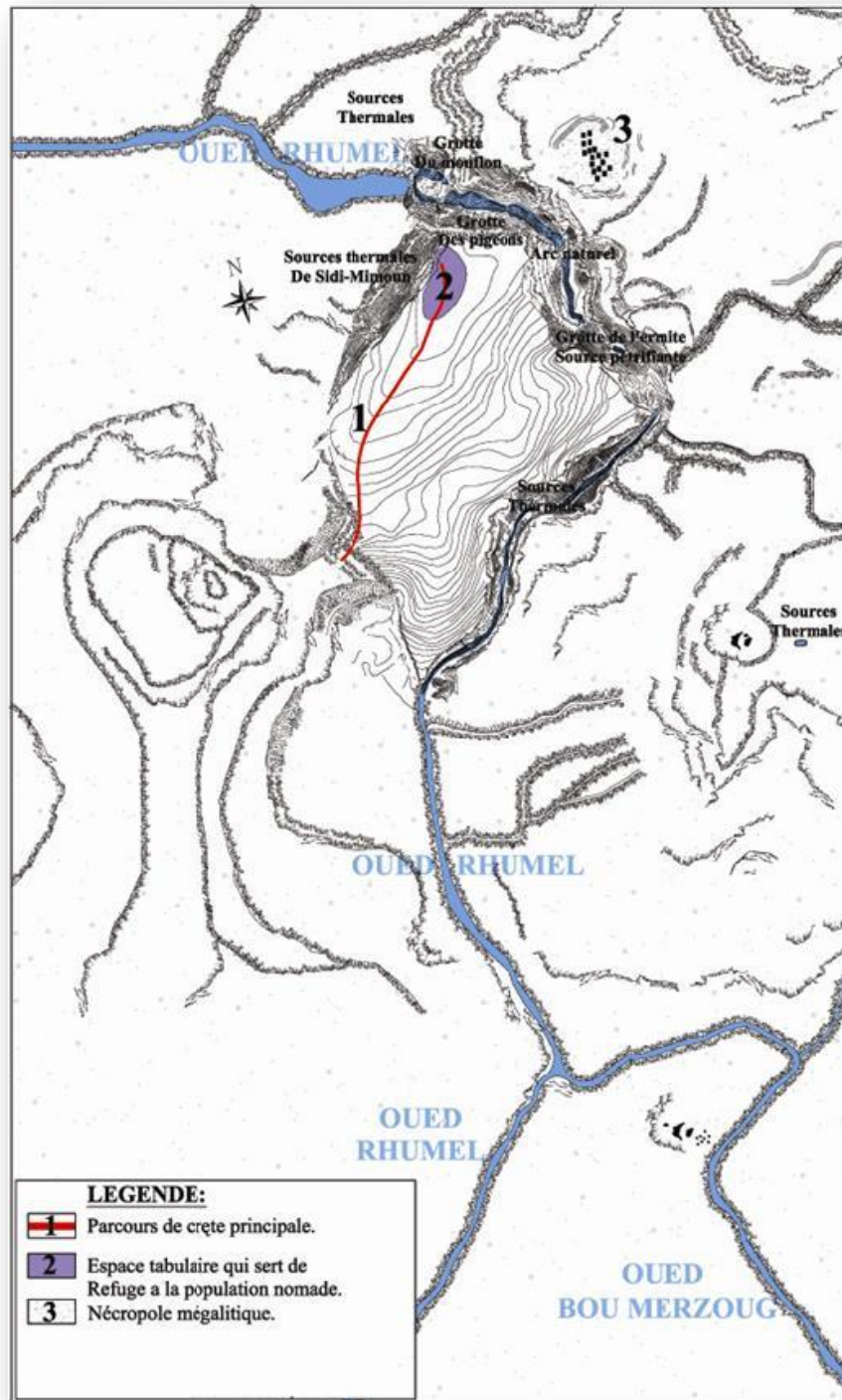


Figure 1 : Essai de reconstitution du Rocher préhistorique
 Source : PPSMVSS de la vieille ville de Constantine 2011

4.1.2. Le peuple autochtone : Libico- Numide

Nous connaissons peu de choses sur les ce peuple et son origine reste sujet à discussion jusqu'à nos jours. Cependant, les résultats des recherches archéologiques et ethnologiques ont prouvé l'ancienneté de ce peuple autochtone d'Algérie. Il remonte au paléolithique et au néolithique. Ce dernier serait constitué d'un fond foncièrement africain, et aurait évolué avec l'histoire.

Au départ, ces peuplades étaient nomades, souvent en guerre les unes contre les autres. Avec le temps ils ont évolué vers la vie en tribus, ensuite vers la vie en confédération de tribus. Chaque tribu ayant son chef ou roi.

Depuis que ces peuples nomades ont commencé à vivre en société organisée, Constantine était certainement un emplacement idéal de défense. En effet, le géographe Mannert nous apprend que " l'emplacement de Cirta offre les plus grands avantages: Il est à l'abri des attaques des hordes nomades et propre à soutenir un siège régulier ; les environs sont bien arrosés et la végétation en est riche et variée" (Mannert. K, 1842).

Stephen Gsell nous rapporte que l'élevage et l'agriculture dans ce territoire se faisaient avant la venue des carthaginois.

L'existence de l'agriculture algérienne au néolithique et à la fin des temps préhistoriques est attestée par l'existence de boules de pierres perforées recueillies dans les gisements capsien et néolithiques ; celles de meules, herminettes et pics.

L'art rupestre donne la preuve de la domestication du mouton, du bœuf et du chien.

A Ksar El Ahmar, une figuration humaine tenant un instrument comparable à une houe peut être interprétée comme une scène agricole.

Mahfoud Kaddache, rapporte lui aussi que ce peuple autochtone ne doit rien aux phéniciens en matière de culture du blé, de l'orge, des pois chiches, des fèves, de l'ail, de l'oignon, du navet, des courgettes et du melon qui étaient cultivés depuis la plus haute antiquité.

L'armement répondait aux besoins de la chasse et de la guerre : Ils utilisaient le gourdin, la matraque, le javelot, le poignard, l'arc et le bouclier.

Sur le plan habitation, ils ont d'abord habité des grottes et des demeures recouvertes de nattes.

On reconnaît à la société autochtone un système d'organisation qui remonte à très loin dans l'histoire. En effet, à la fin du néolithique, la famille et le village existaient déjà dans notre pays. Pour preuve les découvertes préhistoriques qui laissent deviner que sur un même lieu ont séjournées plusieurs générations.

L'établissement de la population autochtone sur le Rocher (sédentarisation) remonte à bien longtemps, bien que les historiens ne se soient pas mis d'accord pour en dater la naissance. Il semblerait que le nom de *Cirta* ne soit apparu dans l'histoire pour la première fois qu'à la fin du 3^{ème} siècle av J-C. *Cirta*, mot dérivant de *Kart* qui en punique signifie *Ville* (Mercier. E, 1903).

Les Carthaginois ont exercé une grande influence sur Cirta et ses environs tels-que Sila, Sigus, Tigisis, Tiddis, milev, etc. Et beaucoup d'entre eux s'y établissent.

A cette époque, Cirta fut l'une des capitales du royaume numide des Massaysiles, elle joua un rôle très important, son commerce se développe, et ses citoyens menèrent une vie comparable à celle des habitants de Carthage.

Cirta représentait dès lors un enjeu considérable dans la lutte engagée entre les deux peuples numides (Massyliens et Massaysiles) pour la domination de tout le territoire.

Elle était une riche cité dès l'époque des rois numides, des remparts l'entouraient, elle possédait un palais royal sous le règne de Syfax, Massinissa et Miscipsa (Figure 2). Quelques monuments et une acropole occupant en partie au moins l'emplacement de la kasbah actuelle (Mercier. E, 1903).

➤ **Cirta, Massinissa et ses successeurs**

Après sa victoire sur Syphax, Massinissa en tant que roi de toute la Numidie s'établit à Cirta et en a fait la capitale de son royaume.

Massinissa régna de longues années à Cirta. Il l'a embelli. Il y a invité les grecs qui initièrent les cirtéens et les numides à la pratique des arts. L'architecture, la sculpture, la gravure et la musique furent encouragées (Kaddache. M, 1982).

L'apprentissage des principes de l'agronomie phénicienne, et la formation militaire renaissent aussi dans le cadre du rôle civilisateur du roi.

Micipsa a eu Cirta comme résidence. Il l'a embellie et y construisit plusieurs édifices et établissements. Il continua l'œuvre de son père et développa considérablement sa capitale, il la rendit inexpugnable. A sa mort, il avait laissé Cirta, une capitale florissante. Après la mort de Micipsa le royaume numide va entrer dans un période de trouble et des noms de la famille royale vont se succéder au trône : Adherbal, Jugurtha, Juba I et Juba II s'étaient tous établis à Cirta. D'ailleurs, sous le règne de Juba II, Cirta était devenue une plaque tournante du savoir. Elle était le lieu de rencontre des savants et des lettrés. Elle était devenue un véritable centre de civilisation.

Après cela Cirta passa sous la domination Romaine. Elle était tellement importante que Rome lui accorda le statut des grandes villes Romaines et s'investit à occuper la région et particulièrement le Rocher.



Figure 2 : Pièce de monnaie datant approximativement du 3^{ème} siècle

Source : Musée Cirta de Constantine

4.1.3. Constantine Romaine

A la fin du III^{ème} siècle, CIRTA avait atteint l'apogée de sa splendeur : les édifices publics, les statues et les arcs de triomphe décoraient ses rues et ses places. Des ponts avaient été établis sur le ravin. L'eau amenée de Bou Merzoug coulait en abondance et remplissait les immenses citernes établies pour sa distribution en ville (*Figure 3*).

Dans ce panorama et vers 248 après J.C, le christianisme fit son apparition à Cirta, après l'organisation de l'église d'Afrique par Saint-Cyprien.

Cirta était une des chefs-lieux des principaux évêchés de Numidie, et siège d'une importante église.

Elle devait être au moment de la révolte d'Alexandre une des plus opulentes cités de toute l'Afrique, si importante par sa position stratégique, par sa qualité de capitale de la Numidie. Elle continua à prospérer pendant des siècles.

Mais elle traversa par la suite une crise désastreuse. En plus de l'instabilité politique, s'ajoute une crise économique due à des catastrophes naturelles au milieu du 3^{ème} siècle après J.C.

Au début du siècle suivant en l'an 311 après J.C, la vieille Cirta numido-romaine subit la destruction totale par les légions de Maxence.

Constantin, après sa victoire (an 313 après J.C), avait ordonné la reconstruction de la capitale de la Numidie. Cirta reconnaissante, avait abandonné son ancien et glorieux nom pour prendre celui de son nouveau bienfaiteur.

Cirta prit alors le nom de Constantine, qu'elle porte maintenant depuis dix sept siècles. Telle est dans ses grandes lignes l'histoire de Constantine à l'époque Romaine.

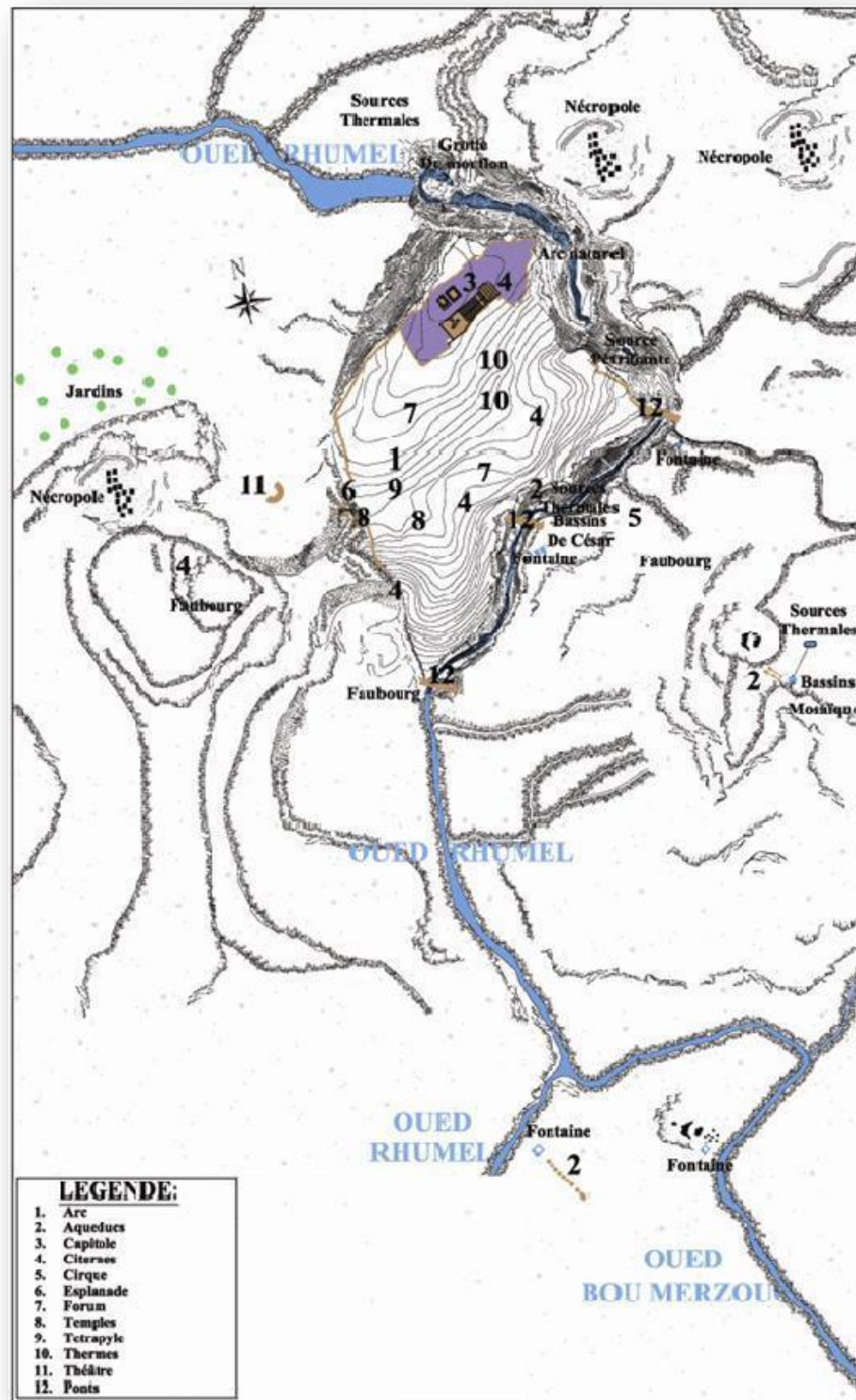


Figure 3 : Essai de reconstitution du Rocher à l'époque romaine

Source : PPSMVSS de la vieille ville de Constantine 2011

4.1.4. Le passage des vandales

Les vandales occupèrent la ville de Constantine en 455 ap J.C. Mais à cause de sa position isolée, et le désintéressement de ces derniers aux villes d'intérieur, ils la délaissèrent pour aller résider à Hippone.

Cependant on découvrit, en 1949, dans les jardins du Hamma , un trésor de monnaies romaines et vandales.

Après les Vandales, les Byzantins s'emparèrent de Constantine. Elle fût sous leur règne la capitale de toute la province.

4.1.5. La domination Byzantine

Elle s'est réalisée dans une logique sécuritaire. Il fallait protéger les territoires, notamment les villes, des éventuelles attaques des tribus dont elle craignait la rébellion.

A l'échelle urbaine, la fonction de l'intérieur obéissait à un besoin primaire de protection. Ce besoin se traduit par la réalisation des fortifications garnies de tours.

Constantine, déjà un enclos par la nature de son site, s'est trouvée renforcer par une muraille qui épousait les contours du ravin. Le deuxième niveau d'enclos se réalisait par les places-fortes environnantes qui déterminaient l'enclos régional.

Constantine avait reçu alors une garnison byzantine qui s'était établit dans le Castellum (Kasbah actuelle). Un officier du nom de Guntharis vint s'y installer en tant que Duc de la numidie (Mercier. E, 1903).

Une église fût édifée au captole sur l'ancien temple ; les byzantins dans leur construction vont utiliser des matériaux récupérés sur les édifices romains.

Embellie et enrichie de beaux monuments byzantins, Constantine régna jusqu'à l'apparition de l'Islam.

4.1.6. La conquête arabe

D'après P.L. Cambuzat, Constantine fût occupée par les arabes musulmans au début du VIIIème siècle. Ils en firent par la suite un lieu stratégique pour essayer de soumettre les tribus environnantes. Elle fût réellement conquise plus tard et devint *citadelle de l'Ifrikiya Fatimide* (Kaddache.M, 1982).

Il a dû exister, sous les Fatimides, à Constantine, une communauté latine et chrétienne coexistant avec les berbères arabisés.

Les Zirides en firent probablement le siège du gouverneur. Leur pouvoir fût maintenu sur la citadelle malgré la fréquence des rebellions des tribus environnantes.

C'est sous le règne des Hammadites que Constantine fût intégrée dans le territoire commandé par Béjaïa, siège du gouvernement.

La grande mosquée de Constantine fût construite sous le règne des Hammadites.

La grande mosquée s'élève en un lieu qui semble avoir été construit, depuis l'antiquité, consacré au culte. Il fût, en effet, construit sur les ruines de temples romains, et en partie avec les matériaux empruntés à ceux-ci.

La salle de prière est la partie la plus intéressante de l'édifice. Spacieuse, de forme à peu près carré, elle comporte six nefs séparées par des colonnes, empruntées à des monuments anciens, qui supportent des arcades, sur lesquelles est posé un plafond rustique à poutres apparentes.

G. Yver fait remonter cet édifice à l'époque des premiers souverains Hafside XIII^{ème} siècle (Yver. G, 1940).

G. Marçais a écrit qu'elle était d'âge indéterminé, mais postérieure au XIII^{ème} siècle.

D'après El Idrissi, au XII^{ème} siècle la ville de Constantine était peuplée, commerçante ; ses habitants étaient riches, faisait le commerce avec les arabes et s'associaient entre eux pour la culture des terres et pour la conservation des récoltes. Le blé qu'ils conservaient dans les souterrains y restait souvent un siècle sans éprouver aucune altération. Ils recueillaient beaucoup de miel et de beurre qu'ils exportaient à l'étranger.

On constate un silence archéologique à Constantine, du XIII^{ème} au XVIII^{ème} siècle.

4.1.7. Constantine sous la dynastie Hafside

Les hafsides avaient établi les institutions politiques, militaires, religieuses et commerciales. Ils avaient réalisé de gros œuvres tels que l'agrandissement de la Kasbah pour en faire un centre d'administration et de défense, la fortification des remparts, la création de nouveaux parcs et jardins et le renforcement du système de défense de la ville.

Ce retour de fortune coûta souvent très cher à la vieille métropole. En effet, les révoltes des princes qui en avaient reçu le gouvernement, les luttes contre les souverains légitimes et la rivalité avec ceux qui commandaient à Bougie, firent que pendant près de trois siècles, la guerre devint, pour ainsi dire, l'état permanent et que Constantine eut à subir de nombreux sièges et des pillages.

Pour résister à une des premières attaques, celle d'Ibn Rania, il fallut rompre les ponts qui avaient, sans doute étaient conservés intacts depuis l'époque romaine. Rétablis plus ou moins complètement, ils furent coupés de nouveau lors de la révolte d'Ibn El Amir.

Plusieurs souverains hafsides s'appliquèrent à relever les constructions de la ville, mais ce surtout dans l'intérêt de la défense. Ainsi en 1284 Abou Zakaria avait agrandi la Kasbah, l'entoura de murs et en fit une véritable ville, une citadelle renfermant le palais du gouverneur et tous les services de l'administration. Abou l'Baka Khaled continua son oeuvre en 1310.

Ainsi Constantine a été l'une des villes principales de la dynastie hafside en Algérie. La Kasbah construite à l'époque almohade, fut restaurée à deux reprises sous les hafsides.

La carte de Constantine faite par Brunswick fait apparaître la ville et ses remparts avec ses deux principales portes, Bab el Oued et Bab el Kantara reliées par une voie traversant la ville de part en part ; la Kasbah et les deux quartiers Rahbat as souf et la Batha (figure 4).

A l'extérieur de la ville, les princes hafsides possédaient en dehors des remparts, un parc de plaisance (ryad) et dans la banlieue, un hippodrome officiel (maïda).

La population autochtone était essentiellement berbère, et la ville se divisait en quartiers ou çoffs soumis à des familles puissantes qui appartiennent à une vieille et riche bourgeoisie.

Les travaux d'Abou-Zakaria et d'Abou Yahia :

El Khatib, auteur constantinois, rapporte qu'Abou Zakaria affectionnait beaucoup Constantine et ses habitants, qu'il y séjournait souvent et qu'il y effectua plusieurs travaux : Il agrandit la mosquée de la Kasbah, la répara et la restaura complètement. Il élargit la Kasbah en reconstruisant les murailles et les rues, et y établit la résidence royale vers la fin de l'année 683 de l'hégire (1284).

Abou Yahia, quand à lui, avait été pour Constantine un véritable bienfaiteur. Il y avait fait de nombreuses constructions et avait doté la mosquée de la Kasbah et la grande mosquée (actuellement rue nationale) de revenus garantis par des fondations habous. A cette époque Constantine avait l'aspect d'une grande cité commerçante (grand marché de blé et de laine).

Au cours des dernières années du XV^{ème} siècle, l'affaiblissement de la dynastie hafside fut fatal à Constantine. Les factions divisèrent la ville, et l'influence des arabes, particulièrement celle des Oulad Saoula, y apporta un nouvel élément de désorganisation. Dans de telles conditions, la richesse publique, le commerce et l'industrie ont été gravement atteints.

Les ruines laissées par les romains avaient, depuis longtemps, été utilisées ou couvertes par la construction des masures indigènes et, en dehors de la Kasbah, tout le plateau qui s'abaisse en pente vers le ravin ne devait présenter qu'un amas de maisons informes au milieu desquelles certaines mosquées conservaient encore quelques aspects de grandeur.

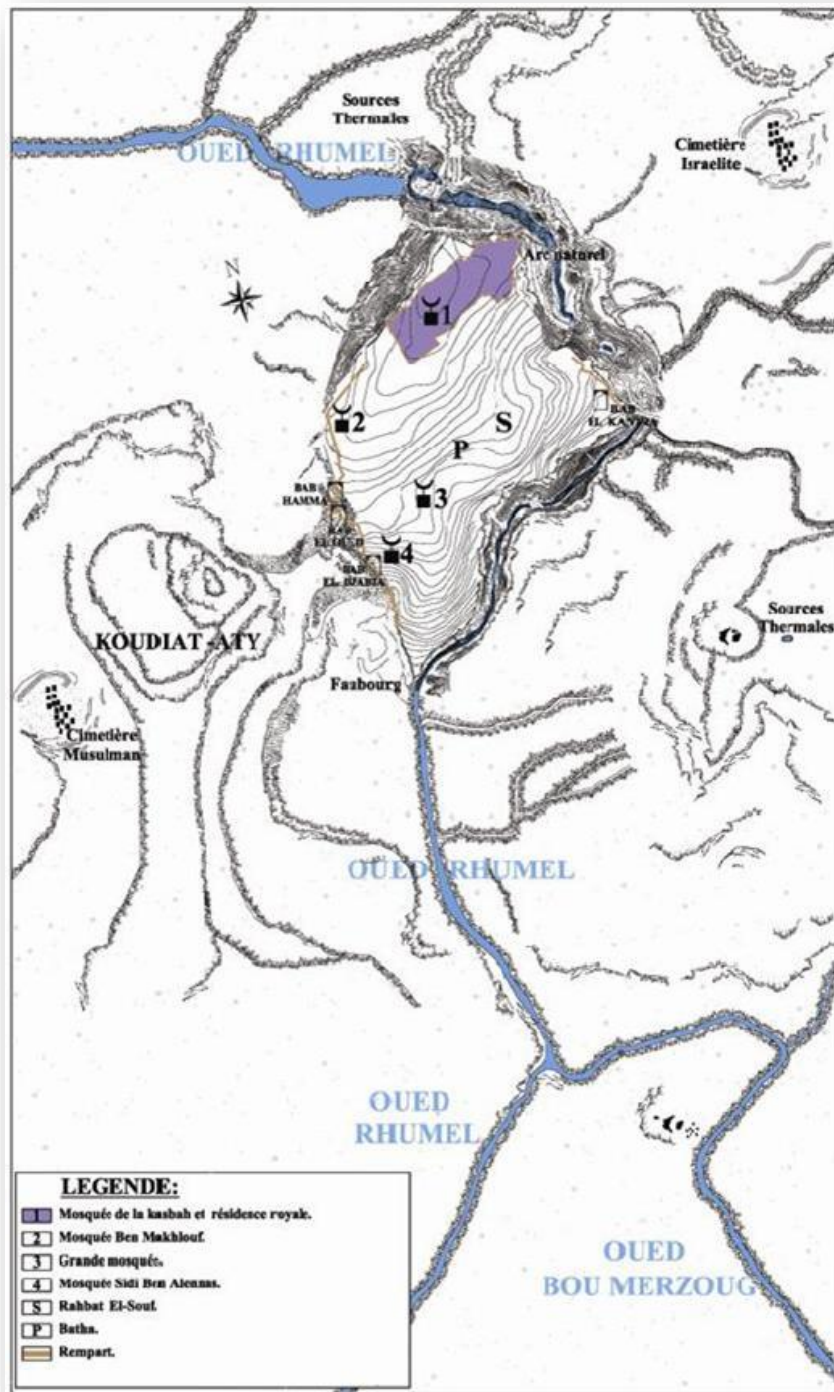


Figure 4 : Essai de reconstitution du Rocher à l'époque Hafside

Source : PPSMVSS de la vieille ville de Constantine 2011

4.1.8. Constantine sous l'empire ottoman

Prise aux Hafsides par Kheireddine en 1522, Constantine s'est livrée à plusieurs révoltes farouches contre les administrateurs turcs²⁹. Il y a eu en même temps des périodes d'épidémie, de peste (1602-1603 et 1634) et des années de sécheresse (1604-1613).

Malgré tous ces troubles, Constantine a connu l'édification de deux zaouïa : celle de Sidi El-Tlemsani et celle d'Ibn Mahdjouba.

Il faut attendre le XVIII^{ème} siècle pour assister à un renouveau de la civilisation qui se produit, à l'époque ottomane, au temps où les Beys étaient presque indépendants du Gouvernement d'Alger (figure 5).

Pendant cette période, Constantine connaîtra une stabilité et une richesse sous le règne de 41 Beys de 1647 à 1837 et en particulier sous les cinq derniers Beys, qui sont :

Sous le règne de Kelian Bey (dit Boukemia) Constantine retrouva la paix et la prospérité durant vingt-trois ans (1713-1736) et vit s'édifier la mosquée du Souk El Ghezel (aujourd'hui mosquée de Hassan).

Cette mosquée a été achevée en 1730. L'édifice primitif comportait une salle à sept nefs couverte de voûtes d'arêtes et de petites coupes. Les arcades sont festonnées. A l'Est, le mihrâb est bien conservé et son ornementation est remarquable ; il est précédé d'une voûte octogonale sur trompes en coquille.

Hassan Bey (dit Bou Hassan) : 1736 – 1754. Il réussit à maintenir la paix et la tranquillité dans sa province. Il était un homme de guerre célèbre et un administrateur de premier ordre. Il donna plus de régularité aux rues et construisit d'élégantes bâtisses parmi lesquelles il faut citer : la mosquée de Sidi Lakhdar et celle de Sidi Abd El Rahmen El-Quaraoui.

²⁹ La première en 1568, la seconde en 1572 et la troisième en 1600 par Cheikh Sidi Yahia Slimane.

Située dans la rue Combes, la mosquée de Sidi Lakhdar fût achevée en 1743. Elle possède un minaret octogonal de style tunisien. La salle de prière comprend cinq nefs. Elle est surélevée et on y accède par un escalier. La sépulture du Bey Hassan et de ses descendants sont au rez-de-chaussée.

Primitivement une médersa avec des cellules de ses étudiants était attenante à la mosquée.

Ahmed Bey (1756-1771) avait été gouverneur de la ville de Collo, il encouragea l'agriculture et ordonna la construction de nombreux monuments à Constantine parmi eux la caserne des Janissaires et la restauration de la mosquée Si Abd El Moumen.

Salah Bey (1771-1792) : il fit beaucoup pour l'embellissement de la médina de Constantine ; il fit édifier la mosquée de Sidi El Kettani, deux medersas, un nouveau quartier pour les juifs et fit restaurer le pont d'El Kantara en 1792.

Ahmed Bey (dit El Hadj Ahmed Bey) 1826 -1837 : C'est ce Bey qui opposa une résistance farouche aux Français pendant les deux sièges de Constantine de 1836 et 1837. Il avait inauguré son palais en 1835, l'année qui précéda la première invasion Française.

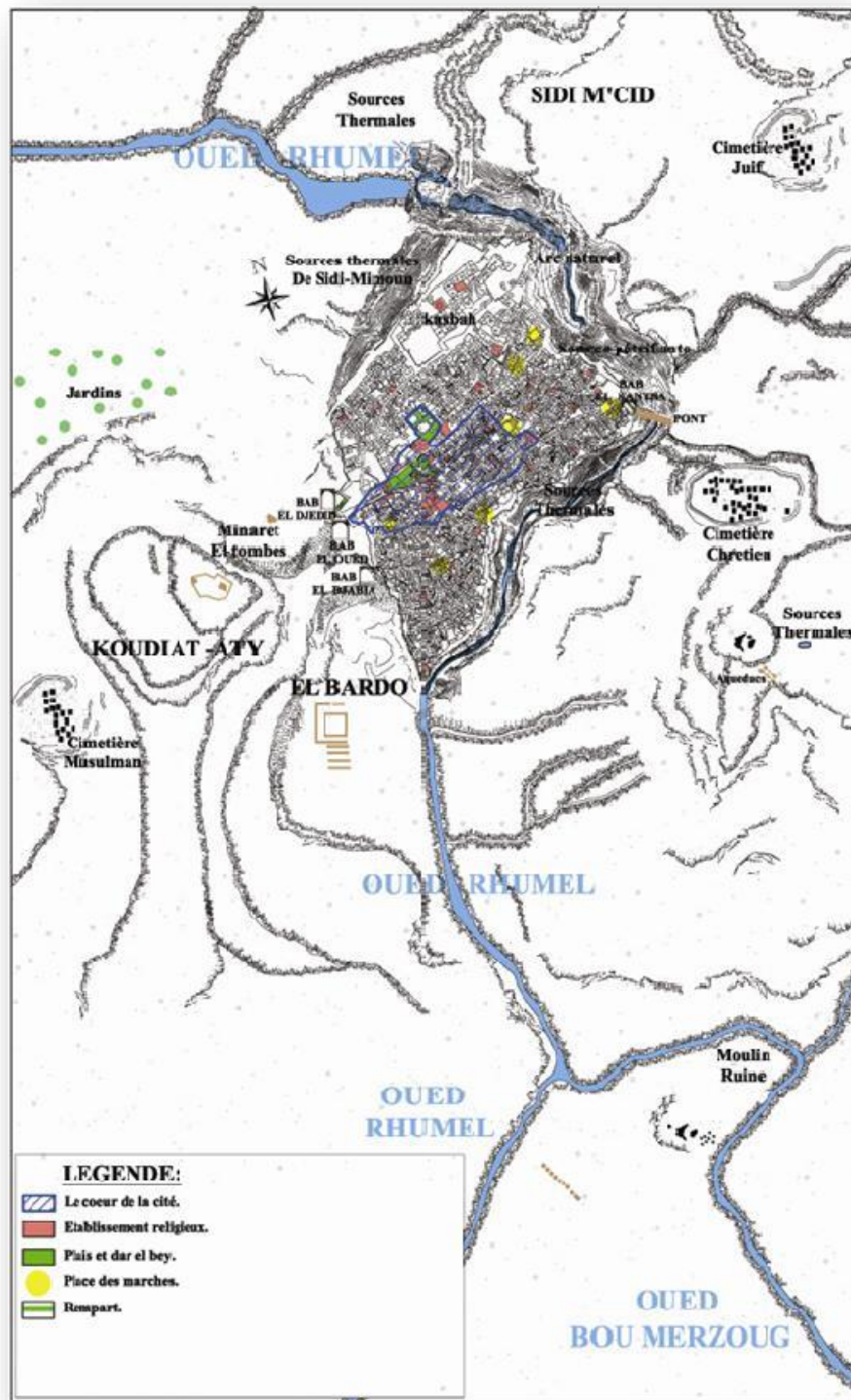


Figure 5 : Essai de reconstitution du Rocher à l'époque Ottomane

Source : PPSMVSS de la vieille ville de Constantine 2011

4.1.9. L'occupation française en 1837

La première tentative d'occupation de Constantine a eu lieu en automne 1836 sous le commandement du général Clauzel. Cette tentative fût un échec. Ce n'est qu'en octobre 1837 que la vieille Cirta de Massinissa fût assiégée par les soldats Français après une rude bataille.

La ville ottomane fut profondément bouleversée par l'occupation française, qui s'est accompagnée de la transposition d'un modèle urbanistique et d'un mode de vie radicalement opposés à ceux de la société musulmane.

Ainsi, la vieille ville va prendre un autre aspect typologique et morphologique en changeant de dimension.

Tous ces travaux vont se résumer en trois étapes importantes que nous détaillerons par la suite.

4.1.10 la ville post-coloniale

De 1962, et jusqu'à 1970, l'extension urbaine de la ville a connu une stagnation remarquable. Constantine va se trouver au milieu d'un vaste territoire à vocation urbanistique enregistrant un grand retard par rapport au centre. Malgré les quelques actions menées par la colonisation, Constantine, comme ce fut le cas pour toutes les villes algériennes, va recevoir un exode qui va drainer les populations paysannes des différents alentours.

C'est le début de la problématique urbaine de Constantine en termes d'hétérogénéité du tissu, de croissance éclatée et qui présage des difficultés de fonctionnement que nous connaissons aujourd'hui.

Les trois axes d'urbanisation enclenchés par la colonisation, à savoir, El Kantara, Belle vue et Sidi Mabrouk, vont servir de premier support à l'urbanisation post-coloniale. Ces trois extensions créées, vont comprendre essentiellement, de la résidence, du commerce et des services. Cette logique n'a pu être maintenue à cause du poids démographique. De ce fait, tous les efforts vont être orientés vers la réalisation de logements ; les éléments d'accompagnement vont alors passer en deuxième plan.

Dans sa nouvelle urbanisation, Constantine va s'appuyer sur cette périphérie immédiate : comme celle de Boussouf, Djebel el Ouahch, Boumerzoug, Ain El Bey, jusqu'à saturation.

Ces communes vont à leur tour s'appuyer sur d'autres centres périphériques (villes satellites) : Didouche Mourad, El Khroub, Ain Smara et Hamma Bouziane.

Voilà donc un tour d'horizon sur les faits historiques qui ont façonnés la ville Constantine depuis l'antiquité jusqu'à l'époque moderne. Nous nous intéresserons ci-dessous et avec beaucoup plus de détails aux trois périodes déterminantes qui ont façonné la physionomie de la ville de Constantine.

Tout d'abord à la période romaine où on peut lire grâce à la méthode typo-morphologique les tracés antiques qui ont conditionnés les tracés postérieurs de la ville.

Par la suite, à la période Ottomane et Française qui nous ont légué un héritage représenté par le paysage urbain actuel.

En effet, la ville et surtout le centre ancien que nous étudions aujourd'hui est le produit de ces trois '*savoir faire*'.

4-2- Incidence déterminante des tracés antiques sur les tracés postérieurs

Tout d'abord, nous allons tenter de reconstituer la physionomie de la ville romaine d'après les descriptions de Charles Vars et d'Ernest Mercier, ainsi que les plans des découvertes fortuites réalisées lors des travaux de restructuration de la ville par les français. Rappelons que ces découvertes archéologiques avaient été trouvées dans les îlots qui avaient fait l'objet de démolitions partielles ou totales lors des travaux entrepris pour la création des rues traversant le Rocher (Bouchareb. A, 2006).

Un plan de l'organisation de la ville précoloniale a été élaboré dans le cadre de l'étude du PPSMVSS sur le quel ont été reportés tous les indices archéologiques (enfouis et apparents). Cette carte va nous servir ultérieurement, dans le chapitre analytique, de support pour démontrer la permanence et l'impact des structures antérieures sur la structure de la ville.

4.2.1. Essai de reconstitution de la physionomie de *Cirta* à l'époque romaine : milieu du 3^{ème} siècle ap.J.C

Bien qu'aucun plan des ruines romaines qui étaient encore debout dans le tissu urbain en 1837 n'ait été réalisé par les colons français au début de leur occupation, ce qui aurait permis de mieux connaître l'aspect et l'organisation de la vieille capitale, nous allons essayer

de reconstituer la physionomie de Constantine vers le milieu du IV^{ème} siècle. Cette reconstitution sera basée essentiellement sur les découvertes archéologiques faites sur place pendant l'occupation française, et des ouvrages écrits parus à ce sujet, particulièrement ceux de Charles Vars (Vars. Ch, 1985), d'El Bekri et les recueils de la société archéologique de Constantine.

Il s'agit d'élaborer une hypothèse globale concernant l'organisation spatiale de la cité antique en s'appuyant sur l'identification des éléments structurants de la ville tels que les tracés des voies importantes, l'arc de triomphe, le tétrapyle, le forum, les édifices majeurs, les aqueducs,...

A/ La superficie de la ville romaine

La superficie de la ville proprement dite a toujours été déterminée par la surface du Rocher (figures 6 et 7).

La ville, dont la forte position a été déjà constatée par Salluste occupait un plateau en forme de trapèze. Il était bordé à l'est et au nord, par le ravin profond du Rhumel, et présentait des flancs abrupts au sud et à l'ouest.

Il n'était accessible qu'au sud-ouest, par un isthme, beaucoup plus étroit à l'époque que de nos jours. Au delà de cet isthme, s'élevait la colline dite Koudiat-Aty, de l'autre côté du Rhumel, se dressait, au nord-est, la colline de Sidi-Mcid, au sud-est, la colline du Mansourah.

El Idrissi, géographe arabe du 12^{ème} siècle a tracé une description de Constantine qui l'emporte de beaucoup de celle de Léon l'Africain et qui complète parfaitement la notice d'El Bekri. Il est le seul auteur qui ait donné la carte et la configuration de la ville ; en disant :
 “ Elle est bâtie sur une espèce de promontoire isolé de forme quadrangulaire ; il faut faire plusieurs détours pour y monter. On pénètre par une porte ouverte du côté de l'Ouest” (El Idrissi, 1983).

En dehors du plateau, la ville Romaine s'étendait sur la rive droite du Rhumel, aux abords de la gare actuelle. Des faubourgs, où les habitations étaient clairsemées et sans doute entourées de jardins, existaient des deux côtés du Koudiat-Aty et au sud de cette colline.

Il y avait un autre faubourg à Sidi-Mabrouk, sur le Mansourah ; au rapport de Saint-Optat³⁰ : un faubourg du nom de Mugae, touchait à la métropole de la Numidie ; faubourg kabyle à l'extérieur de la ville Ksar El Ghoula (Cherbonneau, 1853).

Enfin des villas occupaient certains points de Sidi-M'cid.

Le sommet du Koudiat-Aty et ses pentes ont de tout temps servi de cimetière à la ville et à ses faubourgs.

Les Cirtéens ont tiré leurs matériaux de construction d'un certain nombre de carrières calcaires, voisines de la ville, en particulier de celles de Sidi-M'cid et du Mansourah.

Lorsque la colonie latine des Sittiens s'établit à Cirta, la ville de Juba devait présenter cette physionomie. Il est donc probable qu'elle possédait dans sa partie supérieure quelques monuments, et une Acropole occupant, en partie au moins, l'emplacement de la Kasbah actuelle.

Les nouveaux maîtres se cantonnèrent dans le quartier supérieur, sous la protection de l'Acropole et refoulèrent progressivement les autochtones vers les quartiers inférieurs. Le Koudiat continua d'être le cimetière de toute l'agglomération cirtéenne.

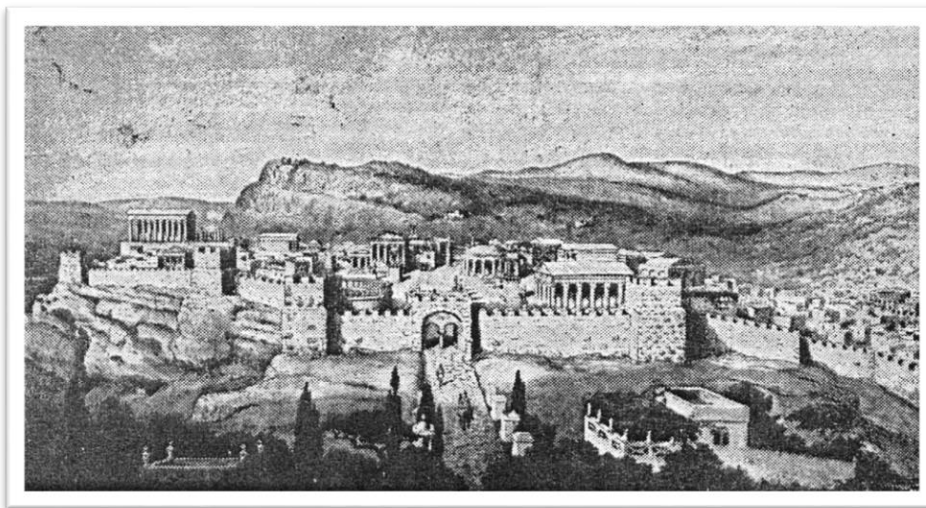


Figure 6 : Essai de reconstitution de la ville romaine

Source : « Cirta, une clé pour Constantine »

³⁰ Optat, évêque de Milève, mort avant 397, est l'auteur du traité contre les donatistes rédigé en partie sous le règne de Valens et de Valentinien 1^{er} et achevé sous le règne de Théodose 1^{er}. wikipédia

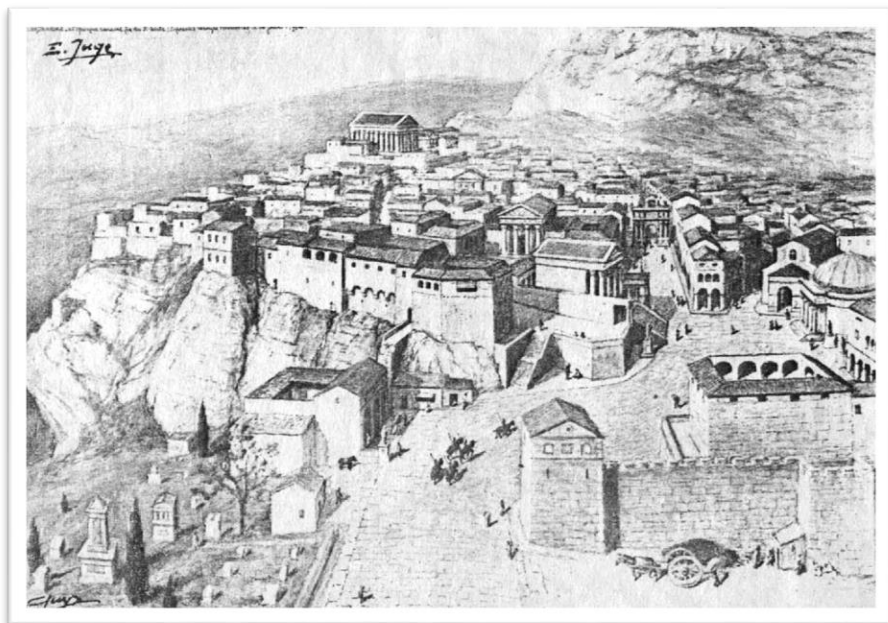


Figure 7 : Essai de reconstitution de la ville romaine

Source : E.Juge.

B/ Le capitole

Au sommet et à l'angle nord-ouest du plateau s'élevait le capitole, occupant à peu près l'emplacement actuel de la Kasbah (quartier militaire). Il a servi d'acropole et de citadelle, aux rois Numides, aux Romains, aux Byzantins, aux Arabes et puis de quartier militaire aux Français. Il renfermait une véritable ville, avec les services nécessaires à l'armée et à une partie de l'administration (quartier militaire, voir le plan des ruines antiques qui existaient en ce lieu, dans Ravoisier, pl.6 et dans Delamare, pl. 119). (Figure 8)

Plusieurs temples entourés de leurs accessoires et dépendances y avait brillé à l'époque païenne. A l'emplacement occupé par l'hôpital militaire, il y avait deux temples : le principal était celui de Jupiter Capitolin qui était décoré d'une colonnade de près de trente mètres de hauteur qui couronnait le sommet du Rocher. Une église chrétienne fût établie dans celui-ci.

De nombreuses statues dédiées aux dieux, aux empereurs, aux impératrices, ou érigées à la mémoire de hauts fonctionnaires, ornaient les voies et les édifices du capitole.

Une partie des murailles, faites avec des pierres romaines, qui entouraient la Kasbah avant la conquête française, dataient peut-être de l'époque des Byzantins, qui auraient établi leur citadelle en ce lieu (Gsell.S, 1901). On pénétrait dans cette partie de la cité par un grand arc de triomphe.

De vastes citernes se trouvaient du côté où est actuellement la prison militaire (eaux amenées du Koudiat-Aty).

Des thermes au nord du Capitole, aux deux tiers de la hauteur des masses rocheuses qui portent le plateau. On y descendait par un escalier. Ces thermes étaient alimentés par une source thermale qui se dégageait de cet endroit même (Sidi-Mimoun) à l'ouest et en contre bas du Capitole.

Une construction voûtée recevait cette source. Une poterne s'ouvrant dans le mur du Capitole où des escaliers permettaient de descendre à ces thermes (Mercier.E, 1903).

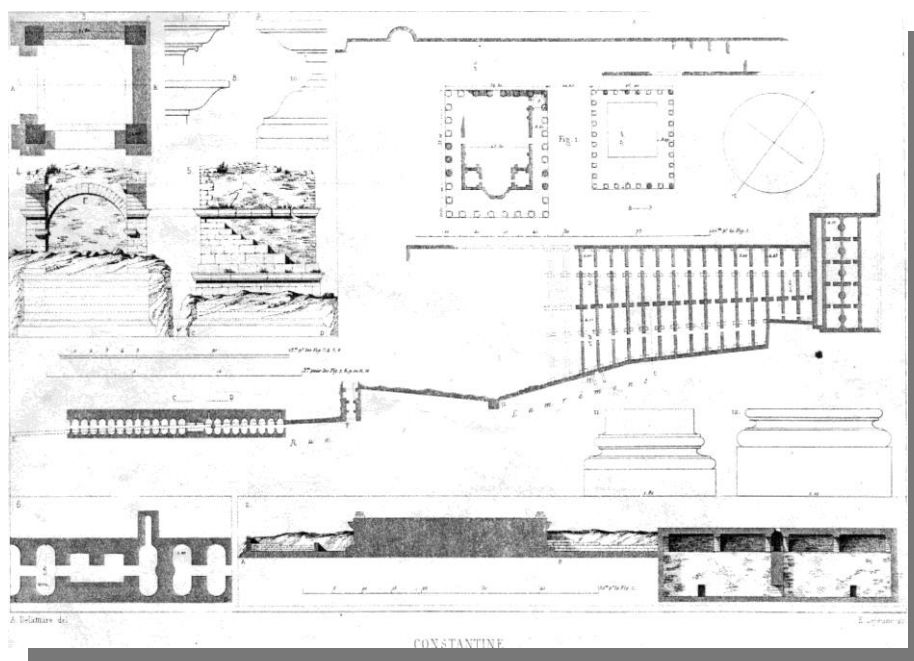


Figure 8 : Plan des ruines antiques du capitole

Source : d'après les relevés de RAVOISIER

C/ Le forum et la voie triomphale

On n'est pas fixé sur la situation exacte du forum. Selon la tradition, cette place devrait être traversée par deux grandes voies se croisant à angle droit au point central ; mais la topographie des lieux rendait l'application de cette règle difficile à Cirta, en raison de la déclivité du terrain, ne permettant de tracer que des voies latérales. Dans le cas de Cirta : les grandes routes venant de Rusicade, Tiddis, Sitifis, Cuicul, et Milève, ne pouvaient venir se croiser à l'intérieur de la ville isolée comme elle l'était. Ces routes aboutissaient donc à un point excentrique d'où partaient plusieurs voies urbaines en éventail. Dans cette ville inaccessible sauf sur ce point, le cardo n'avait donc pu être ménagé.

Les uns pensent que le Forum devrait se trouver sur la place Nemours (la Brèche). D'autres, le mettraient plus volontiers sur la place actuelle du palais.

En tout cas, une voie triomphale partant de la place Nemours menait directement à la place du palais en se tenant à dix ou quinze mètres plus haut que la rue Caraman.

Si cette dernière place est bien l'ancien forum, la voie triomphale (figure 9) devait le traverser et se prolonger en ligne directe vers le capitole en coupant le palais au-dessous de son antre actuel.

Une autre voie orientée ouest-est, devait alors déboucher non loin de l'entrée de la rue d'Orléans et traverser à angle droit, la voie triomphale au milieu du carré beaucoup plus grand occupé par le forum, formant ainsi le croisement traditionnel, orienté vers les quatre points cardinaux.

Des monuments, des statues et des arcs de triomphe décoraient cette voie. Les vestiges d'un de ces tétrastyles, dédié à Caracalla, existent encore dans l'impasse de la rue Caraman, derrière la maison Azouly.

La place Nemours actuelle était bordée, dans sa partie inférieure et sur les faces est-nord, de beaux édifices, de statues et de dédicaces (Vars. Ch, 1895).

Par ailleurs, nous pouvons estimer que l'axe reliant le cœur de la cité (centre économique) à la Kasbah (siège du pouvoir), comme voie d'implantation primaire ou principale car elle relie les deux entités les plus importantes de la ville.

Serait-elle le cardo de la cité romaine ?



Figure 9 : Gravure montrant l'arc de triomphe

Source : Delamare 1846. « Exploration scientifique de l'Algérie »

D/ Les voies principales

De la place Nemours, seule entrée de la ville, partaient quatre voies principales, pénétrant en éventail dans les quartiers, dont la voie triomphale qui menait directement au capitole pour aboutir vers l'entrée de la Kasbah (Vars.Ch, 1895). (Figure 10)

A l'angle nord-est du Rocher, une voie au débouchée de la rue Basse-Darémont, se dirigeant ligne droite vers le front occidental du Capitole, en coupant obliquement la rue Blanc, vers son tiers supérieur. Elle passait d'abord devant le portique de Gratien, remplacé en partie par la façade de l'hôtel du trésor. Elle débouchait en face de la partie inférieure du Capitole, sans doute vers la sortie de la rue Sauzai.

La seconde était la voie triomphale menant directement au Capitole, en traversant la place du Palais, pour aboutir vers l'entrée de la Kasbah.

La troisième voie suivait, pour commencer le trajet de la rue Rouaud, telle qu'elle était avant l'ouverture de la rue Nationale, et se prolongeait dans la même direction jusqu'à l'angle de celle-ci avec la rue Combes, où elle se divisait en deux. Celle du haut continuait dans la direction de la rue Combes pour aboutir en infléchissant un peu à gauche, au croisement des

rues de France et Richepanse; elle desservait ainsi par la partie inférieure, le grand établissement appelé Thermes d'Arrius Pacatus, qui s'élevait au milieu de la rue de France, depuis celle des Cigognes, jusqu'à la rue Négrier et s'étendait proportionnellement en largeur des deux cotés.

Quant à la branche inférieure de cette voie, elle se dirigeait sans doute vers la place Rahbet-Essouf et desservait le vieil amphithéâtre établi sur l'emplacement du marché aux huiles.

Ainsi, la première partie de la rue Caraman et toute la rue de France n'existaient pas. Mais sur la voie triomphale, vers le sommet de la place d'Aumale, devait se brancher une rue intermédiaire passant d'abord devant un temple dédié à l'impératrice Julie, femme d'Auguste, suivant le trajet de la rue Caraman, jusqu'à la place Négrier (rahbet essouf).

Enfin une dernière grande voie partant de la place Nemours se dirigeait vers le carrefour Perrégaux, comme la rue Nationale dans sa première partie.

Sur ce parcours devait s'embrancher, à gauche une voie se dirigeant vers l'entrée de la rue Vieux, puis rejoignant la rue Perrégaux, dans sa deuxième partie, pour atteindre le grand pont d'Antonin. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'une grosse masse rocheuse s'élevait à l'angle du carrefour, interceptant le passage, ainsi qu'on peut en juger par la hauteur du grand escalier qui relie la rue à la voie supérieure.

Une dernière voie horizontale partait de l'entrée où se trouve maintenant la porte Djabia et devait se raccorder à la grande voie supérieure.

Tous les quartiers inférieurs étaient sans doute restés occupés par le peuple autochtone.



Figure 10 : Reconstitution des principales voies de la ville romaine d'après la thèse de (Bouchareb.A, 2006)

Source : PPSMVSS de la vieille ville de Constantine 2011

E/ Les amphithéâtres

Trois amphithéâtres existaient. Le plus grand amphithéâtre de la métropole des quatre colonies fut construit sur la rive droite de la rivière depuis le pied de la pente du Mansourah jusqu'au ravin. La gare actuelle en occupe le centre.

Ce monument devait être beau et luxueux ainsi qu'en témoignaient des portiques restés debout jusqu'à la fin du siècle dernier et que les autochtones appelaient Ksar el Ghoula. Salah Bey les fit démolir et employa leurs matériaux à la restauration du pont d'El-Kantara, en 1792.

Le plus ancien, remontant peut-être à l'époque des rois numides, était situé dans le pâté de maisons compris entre les rues Combes et Rouand, s'étendant d'un côté, jusqu'au bas des escaliers du passage Jais et remontant de l'autre côté vers Dar-El-Bey, au bas de la rue du 17^e Leger. Il englobait ainsi la mosquée de Bencheikh, le fondouk aux huiles et les maisons qui font suite (figure 11).

Un autre théâtre se trouvait vers l'extrémité du square n°2, à la rencontre des routes Bienfait et de philipeville (Skikda). Selon les descriptions d'El Idrissi, ce théâtre ressemblait à beaucoup à celui de Taermina en Grèce.

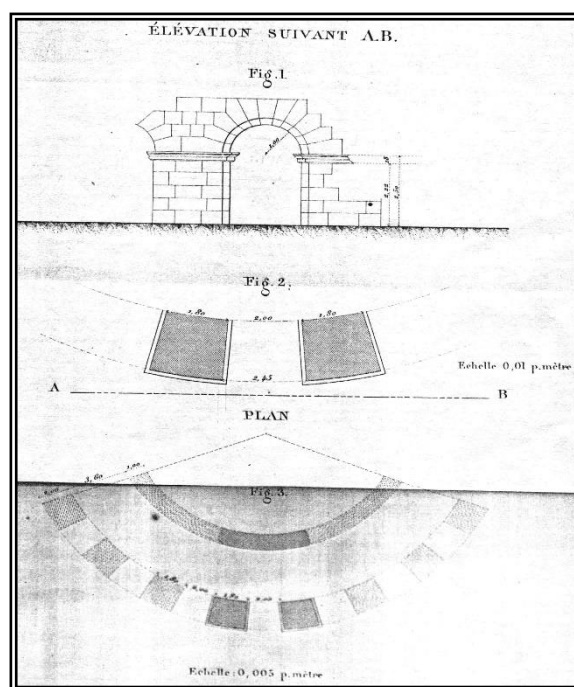


Figure 11 : L'amphithéâtre découvert aux environs de fondouk aux huiles
Source : Relevés de RAVOISIER

F/ Les aqueducs et les citernes

Cirta fut d'abord principalement alimentée par les eaux de Djebel El Ouahch, ainsi que par d'autres sources de la rive droite. Un aqueduc dont il reste une pile entre le carrefour et le pont, devait conduire ces eaux en ville après avoir franchi le ravin en cet endroit.

Vu la demande croissante en eau par une population de plus en plus nombreuse et active, les romains ramenèrent l'eau depuis la source de l'Amsaga (Ras-Oued Bou Merzoug) à cinquante kilomètres de la ville, par le biais d'un gigantesque aqueduc à trois étages dont il ne reste que quelques piles. Un siphon ramenait l'eau au sommet du Koudiat, où elle était emmagasinée dans d'immenses citernes. Puis, un autre siphon se prolongeait à partir suivant la pente nord jusqu'à l'entrée des halles au blé, puis poursuivait son chemin jusqu'au capitole où se trouvaient de grands réservoirs permettant de distribuer l'eau. Ces réservoirs existent toujours (figure 12).

En ville, chaque maison avait une citerne particulière. De plus, il existait tout un système de réservoirs publics dont les principaux s'étendaient de la rue des Cigognes jusqu'à celle de Varna (figure 13) . Enfin, les vestiges d'un barrage à l'entrée des gorges du Rhumel indiquent que les Romains y ont arrêté les eaux de la rivière, soit pour former en avant un lac servant de réservoir, soit pour établir de puissantes chasses permettant de nettoyer le ravin.

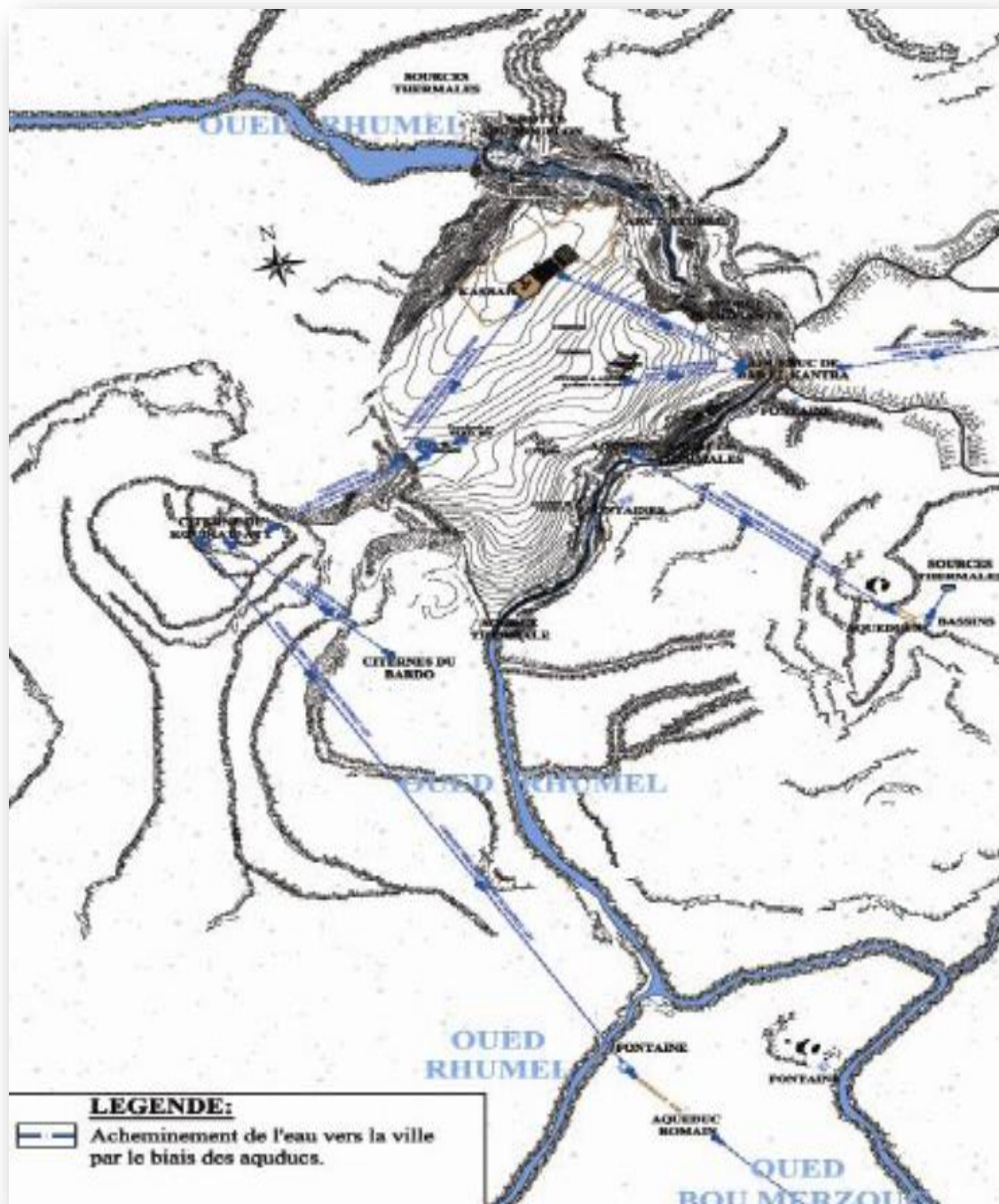


Figure 12 : Essai de reconstitution de l'adduction en eau de la ville romaine d'après E. Mercier et Ch. Vars
Source : PPSMVSS de la vieille ville de Constantine 2011

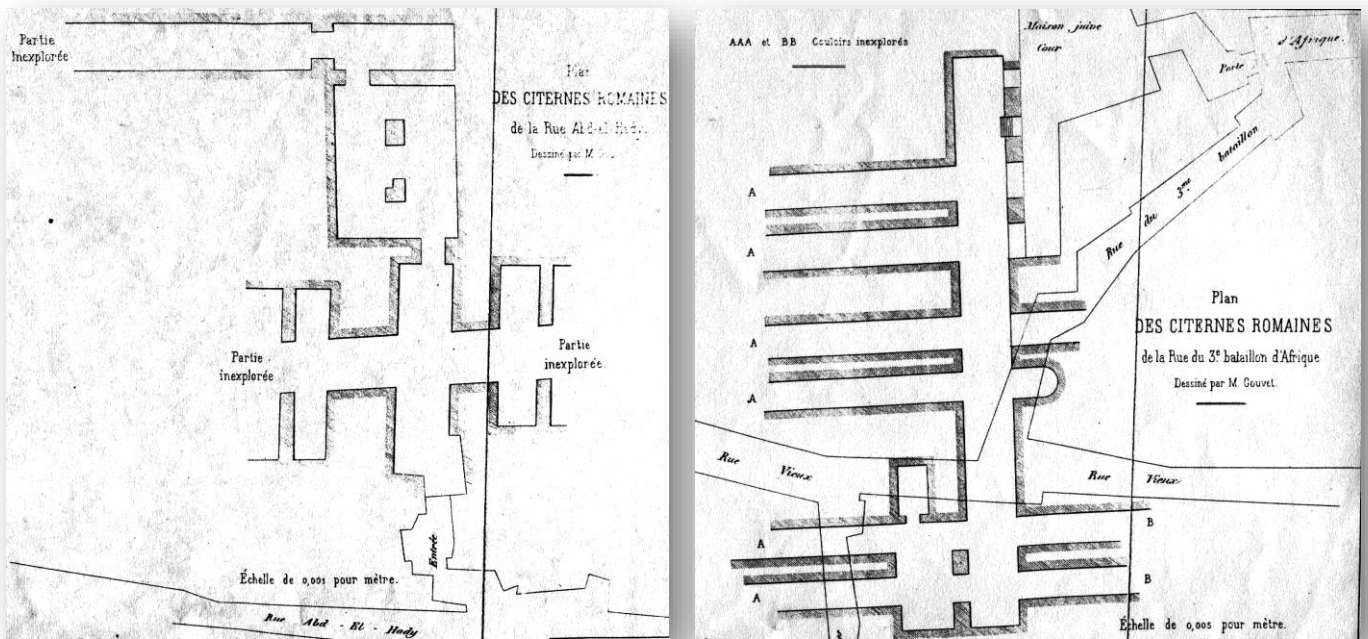


Figure 13 : Cisternes romaines.
Source : Relevés de M. GOUVET

G/ Environs de Cirta

Les faubourgs :

Ils étaient occupés par trois grands faubourgs : L'un au Koudiat, l'autre sur le plateau d'El Kantara, et le dernier à Sidi Mabrouk.

Des maisons de campagne avec jardins étaient répandues aux abords de la ville, aux côtés de la rivière et là où il y avait une source.

➤ *La banlieue :*

Dans tout le pourtour de la banlieue s'étaient créées un grand nombre de villages devenus peu à peu des bourgs (pagi) dépendant de la confédération cirtéenne, qui les administrait par des délégués. Ces bourgs reçurent une véritable émancipation municipale et formèrent de petites colonies après la dissolution de la confédération cirtéenne à la fin du IIIème siècle.

➤ *La Confédération Cirtéenne :*

Auguste avait conféré à Rusicada, Chullu et Milev le titre de colonies, tout en laissant à Cirta une suprématie sur elles. La confédération ou république des quatre colonies en fut la conséquence. Cirta était le chef-lieu de cette république des quatre colonies.

Dès lors, Cirta perd son rang de capitale, mais reste le chef-lieu d'une vaste province et la métropole des quatre colonies cirtéennes. Il s'agit d'un petit état autonome, sans grand poids dans les affaires du monde romain, mais dont les habitants vivent libres, en profitant de ses franchises communales qui en font une exception. La confédération des quatre colonies s'administre par des fonctionnaires spéciaux. Un proconsul représente souvent de loin le pouvoir politique, l'état, mais la vie municipale y conserve son indépendance absolue. Ce qui distingue surtout la république des cirtéens, du reste des provinces de l'empire, c'est que son territoire n'est pas considéré comme domaine du peuple romain.

4.3. Héritage de deux périodes : précoloniale et coloniale

La structure urbaine héritée est le produit de la juxtaposition de deux civilisations différentes.

4.3.1. Structure de la ville précoloniale

L'organisation de l'espace des médinas est très bien connue à travers les études marocaines et tunisiennes : agglomérations spontanées, à plan radio-concentrique, les médinas possèdent une enceinte à l'intérieur de laquelle les espaces se spécialisent.

Les espaces centraux d'activités n'empiètent pas sur les espaces péri-centraux résidentiels, tandis qu'en dehors de l'enceinte, la périphérie de la ville peut recevoir des jardins et d'autres activités.

Constantine, exemple de ville traditionnelle moyenne (Raymond. A, 1985), obéit à ce schéma général d'organisation de l'espace médinois. Nous en verrons les aspects spécifiques liés au site ou à la *région et nous nous intéresserons à la formation de cet espace, aspect moins bien défini* actuellement.

Jusqu'à la veille de la colonisation, la ville de Constantine était construite sur le Rocher, isolée et entourée par le Rhumel au Sud-Est et au Nord-Est, ainsi que par l'escarpement au nord-ouest (figure 14). A cette époque la morphologie de la ville était représentée par la densification du tissu déjà existant, due à l'augmentation de la population. Une multiplication des équipements et des mosquées, en plus de quelques

modifications dans l'organisation des commerçants et des artisans, ainsi que la localisation des groupes ethniques.

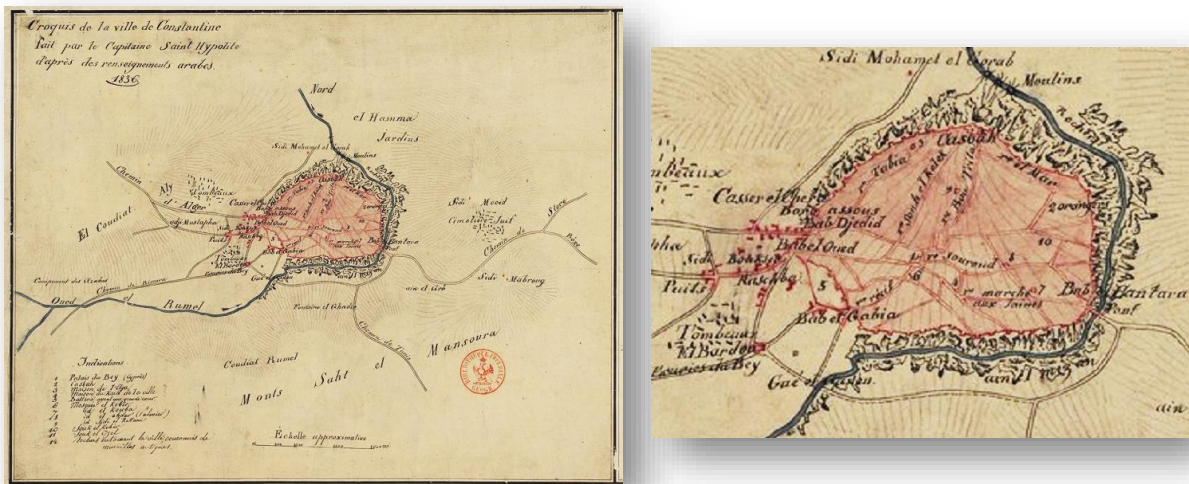


Figure 14: Croquis de la ville de Constantine fait par le Capitaine Saint Hypolite

Source : Bibliothèque nationale de France, réf. : Ge. D. 16480, Reg. C. 4310, n°10.

Incluse dans une enceinte, dominant de vastes horizons, la cité ne possédait qu'un seul accès : au Sud-ouest, un isthme de 300 mètres de large la liait au Koudiat Aty (figure 15). Des voies venues de Batna, Sétif, Mila, arrivent à ce mince pédoncule qui relie la ville à la terre alentour.

Constantine était jadis une forteresse africaine et on la citait en proverbe lorsqu'on parlait des fortifications. Un rempart, constitué de deux murailles, s'élève le long des lignes de crête du Rocher, assurant la défense de la ville contre toute agression et unifiant les habitants de la cité. Ainsi, un sentiment de solidarité prend naissance à l'intérieur des murs et forge les liens entre les citoyens.

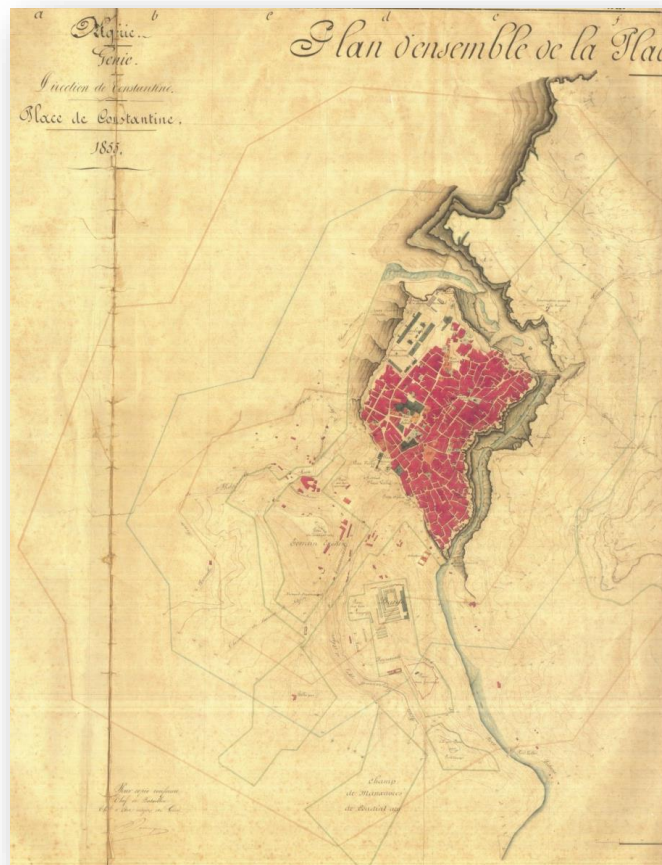


Figure 15 : Plan de la ville précoloniale, 1937.

Source : A. Delamare, « Exploration scientifique de l'Algérie »

A/ Enceinte et Système de défense

La cité est protégée et défendue par une enceinte, mais le site par sa topographie qui forme un rempart naturel, permet à celle-ci de ne pas se développer tout autour de la ville. Elle n'est érigée que sur les côtes sud-ouest, ouest et nord de la ville.

Cette enceinte est parfois double, sur le côté le plus stratégique, le plus accessible de Bab-El-Oued à Bab-El-Djabia.

Ce système de sécurité est renforcé parfois par des maisons adossées aux murailles ou par une ceinture naturelle formée par l'escarpement et les gorges du Rhumel.

Ce rempart joue un rôle défensif unitaire, mais aussi séparateur : il accuse nettement la coupure entre la société urbaine et rurale, c'est à dire entre la médina et la campagne.

Comme on peut le voir sur la carte, la ville est devenue compacte et a atteint un degré d'organicité au point où il a fallu construire en dehors des murailles (le Bardo, la Muçalla, les Faubourgs) ; les maisons étaient mitoyennes des quatre cotés qui s'agrègent entre elles, ne laissant qu'un petit accès en communication avec la rue.

On perçoit aussi la bonne répartition des édifices spécialisés selon leurs fonctions et leurs importances.

Suivant les commodités topographiques, le mur d'enceinte est percé de quatre portes : Bab el djedid, Bab el oued et Bab el djabia sont ouvertes sur le sud-ouest, tandis que Bab el kantara fait face aux hauteurs du Mansourah (figure 16).

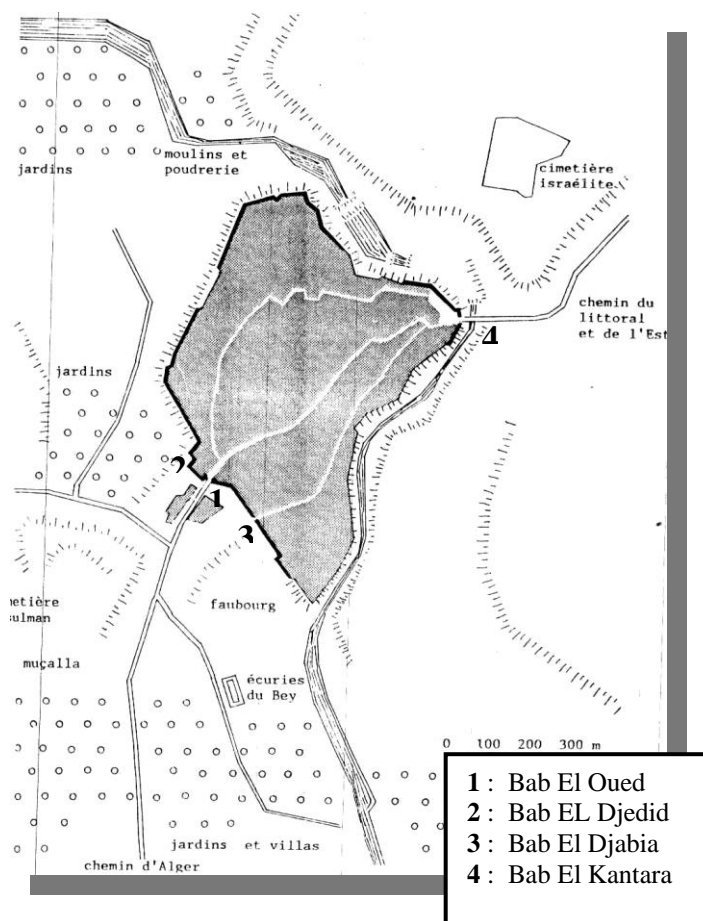


Figure 16 : Enceinte et portes de la ville.

Source : B.Pagand, La médina de Constantine.1988

Bab el djedid, à l'ouest, situé sur le point le plus élevé, conduit vers Alger

Bab el oued, est la principale porte de la cité, d'où partent des chemins vers le sud et vers Alger.

Bab el djabia, facilite l'accès au barrage du Rhumel où les habitants puisaient l'eau.

Bab el kantara, quatrième porte, conduit vers le littoral. Elle est dotée d'un pont antique élevé de trois niveaux, qui enjambe le Rhumel.

Ravoisier confirme l'existence des quatre portes déjà cités et précise qu'il y avait deux autres plus anciennes. La première se trouvait entre la porte **Djabia** et la pointe méridionale de la ville, appelée Sidi-Rached avant l'avènement de Salah Bey, la porte du tunnel *Bab El heninecha*. La deuxième se trouvait à la Kasbah, elle fut fermée par les Français. Près de ces portes construites avec les matériaux romains, sont placées des batteries qui complètent la défense de la ville. Une autre batterie se trouve aussi à la Kasbah.

Les troupes qui s'occupent de la défense de la ville et du contrôle du territoire, occupent principalement trois casernes : une caserne à la kasba, la maison de Ahmed Bey dite caserne des Janissaires et une partie du palais des hôtes (Dar el bey). Un espace dénommé Sour el Mahalla accueille les éléments de la colonne expéditaire d'Alger qui stationnent en ville après la levée des impôts avant de rejoindre Alger avec une autre colonne.

Les autres établissements du Makhzen, quartier général, magasins et écuries sont situés près de l'entrée principale, où se trouve aussi la maison du trésor (bit el mal). Le palais des hôtes, près du cœur de la cité, sert aussi au makhzen et à côté de lui est bâti le palais du bey Ahmed.

B/ Organisation et fonctionnement de la ville pré-coloniale

Il s'agit d'une reconstitution établie sur la base des écrits d'Ernest Mercier en 1903.

➤ *Les quartiers :*

La médina de Constantine s'ordonnait en quatre grands ensembles aux limites imprécises : la Kasbah au Nord Est, Tabia au Nord Ouest, Bab el djabia Sud Ouest, et El kantara au Sud Est ; seul Bab El Djabia paraissait clairement défini. Entre ces quatre groupes qui occupaient les quatre angles, s'étendait un large espace qui n'a pas de désignation générique, mais une foule d'appellations particulières. Cette partie de la ville était réservée spécialement aux commerces, aux métiers et aux sièges des hauts fonctionnaires de l'administration. L'artère principale de ce quartier et de toute la ville, partait de Bab El Oued et mène à Rahbet Essouf. Elle représentait une suite de Souks où on trouvait des droguistes (attarines), des selliers (serradjin), ... (figure 17)

La rue se divisait en deux branches venant déboucher l'une au sommet et l'autre au bas de Rahbet Essouf se terminant par une longue voûte. Au delà de Rahbet Essouf des ruelles menaient plus ou moins directement vers Souk El Acer, Charaa, El-Kantara, et Sidi Djelis. Une autre rue commerçante partait de Bab El Djabia, passait par Souika, Zellaika, et El-Chott sur le bord du ravin.

➤ *Les sous-quartiers :*

Chaque quartier se subdivisant en sous-quartiers appelés haouma ou hara. Le sous-quartier lui-même est formé de plusieurs îlots et bien qu'ils soient situés et nommés, ils ne sont pas clairement délimités. Les sous quartiers correspondent à une échelle d'organisation de l'espace et leur nombre est presque égale à celui des fours (kouchas) de la ville, ils se divisent en zenkas, derbs et sabbats.

Une zenka regroupe un nombre plus ou moins important de maisons selon l'importance résidentielle de la rue, des impasses et derbs qui s'y greffent. Les équipements dépendent eux aussi de cette proportion.

On attribuait à une houma ou une zenka le nom des plus anciennes famille, ou celui de la famille la plus riche qui y habite et possède une ou plusieurs propriétés (Mercier. E, 1903). Des rues prennent aussi le nom de la topographie qui les caractérise telles-que : sabbat derdef, zelaika, el-chott, ...

Entre ces secteurs résidentiels, se dessine un espace distinct des précédents, à vocation spirituelle, commerciale et artisanale, où se trouvent très peu d'habitations.

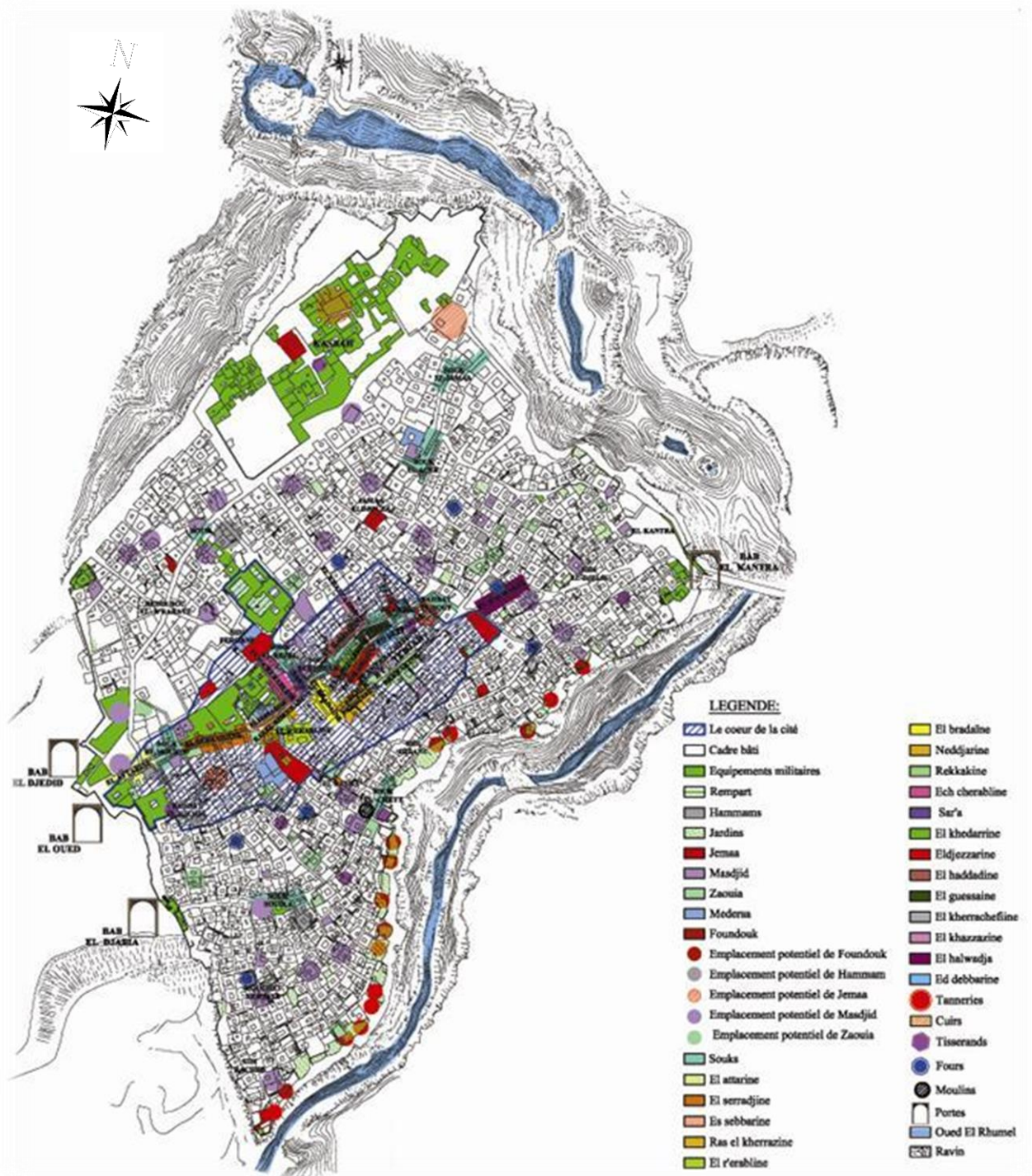


Figure 17 : Essai de reconstitution de l'organisation fonctionnelle à l'époque ottomane

Source : PPSMVSS de la vieille ville de Constantine, 2011

➤ **Les îlots :**

Les îlots ou les agrégats sont délimités par des tracés ou par des parcours étroits. Un ou plusieurs impasses pénètrent parfois l'îlot, ces impasses sont le résultat de la densification et de l'envahissement d'une voie préexistante (figure 18).

Généralement ces îlots sont repérés par la présence d'un édifice religieux qui porte leur nom. Dans les traditions populaires, le gardien de l'îlot est le chef d'une grande famille qui occupe cet espace, ce qui permet de comprendre le caractère privatif de l'espace résidentiel.

Quant au processus de formation et de densification des îlots, il sera abordé dans le chapitre suivant.



Figure 18 : Les îlots (Secteur Sidi Jellis).

Source : B. Pagand, « La médina de Constantine, 1988.

➤ ***Le cœur de la cité pré-coloniale:*** Souk Etedjar

Si nous empruntons l'artère principale qui part de la porte Bab El Oued, celle ci nous mène directement vers la zone centrale autour de laquelle s'organisaient le système urbain et la vie de la cité (figure 19).

Cette aire centrale est représentée par l'ancienne grande mosquée (djemaâ el kebir) et les zones soukières qui lui sont contiguës et longent les voies primaires.

Cette organisation est très caractéristique des villes musulmanes. En Islam, il n'existe pas d'incompatibilité entre l'activité lucrative et le culte. Au contraire, la proximité des souks de la mosquée ne peut que rendre la pratique religieuse facile et aisée.

Ibn Jobeïr disait : *Les accès à la mosquée sont caractérisés par la présence d'activités marchandes et non seulement par celles qui sont le plus rattachées à l'exercice de la prière quotidienne ou de l'enseignement.* A cet effet, rappelons que Abou Bakr, le 4^{ème} khalife était commerçant de métier.

Ainsi, le centre de la ville pré-coloniale se caractérise par les fonctions religieuse, culturelle et économique.

Notons que dans les villes stratifiées, les souks occupent les espaces destinés jadis aux forums ou aux grandes places. La densification du forum (lieu qui présente une opportunité foncière) nous donne une zone centrale où se concentrent les commerces souvent organisés en corporation.

➤ ***Le centre religieux :***

La fonction religieuse et culturelle de la ville précoloniale est symbolisée par la grande mosquée. Celle ci est le lieu de prière quotidien et de la prière du vendredi. Elle est aussi le lieu de rassemblement par excellence.

Toutes les couches de la population, sans distinction sociale, s'y rencontrent pour discuter et suivre des cours.

Pendant les règnes des cinq beys de la période allant de 1713 à 1792, les monuments les plus considérables ayant été édifiés sont : La mosquée de souk el ghezal, la mosquée et la medersa de Sidi Lakhdar, la mosquée et la medersa de Sidi Kettani.

Selon Ernest Mercier, il y avait à Constantine à l'époque Ottomane 79 édifices religieux dont 10 Djamaâ : Djamaâ El Kebir étant la plus grande et la plus importante mosquée de la ville. Constantine comptait à la veille de sa chute 107 établissements religieux dont 59 Mesdjeds, 35 Zaouias, 4 Medersas et 9 Marabouts.

L'enseignement était donné dans ces établissements ou dans leurs annexes et bénéficiaire des revenus des biens habous.

➤ *Les quartiers résidentiels :*

La zone centrale qui constitue l'espace public a tendance à cacher derrière elle la zone résidentielle où seuls les équipements urbains rudimentaires tels que la mosquée, la zaouïa, le souk, le bain et le four, ont droit de cité.

Les quartiers résidentiels, au nombre de quatre, se subdivisent en une vingtaine de petits quartiers. Ce découpage répond nettement à des différenciations religieuses, ethniques et sociales, héritées des premières formes de peuplement de la cité. L'Islam appelant à former une seule communauté, toutefois il n'interdit pas la présence d'Ehl el kitab que sont les juifs et les chrétiens. Ainsi, au départ, les juifs qui habitaient la médina étaient répartis un peu partout et en grande partie près de Souk El Acer. Secondairement, Salah bey leur avait affecté un quartier (charaâ) en leur interdisant d'habiter ailleurs.

Près du palais du bey et de la grande mosquée étaient installés les hauts fonctionnaires et les vieilles familles citadines dans de belles demeures, le bas quartier de Souika abritait quand à lui le menu peuple.

Vu d'en haut, le tissu résidentiel présente une certaine homogénéité de la structure spatiale. Il est composé d'une juxtaposition d'espaces clos, repliés sur eux même. Cette forme d'organisation qui n'est qu'une image du corps social et des relations entre les différents groupes qui le constituent, concourt à favoriser la cohésion et l'intimité du groupement résidentiel, de l'habitation et par là même celle des hommes qui y habitent.

Ce tissu résidentiel est desservi par des rues tortueuses sur lesquelles se greffent les maisons. Ces rues se ramifient en une multitude de venelles. Ces dernières organisent un groupement de maisons habité par des familles apparentées.

Le groupement est caractérisé par une forte cohésion communautaire. Le rapport de voisinage, capital en Islam, s'explique par la mitoyenneté des murs qui deviennent une copropriété (chirka).

La maison (dar), aux façades simples, de hauteur limitée, protège la famille contre les indiscretions visuelles. Son rang dans la société n'est habituellement pas révélé. Le jugement de valeur ne pouvant être fait qu'à partir de l'intérieur.

Ces maisons sont couvertes de tuiles et n'ont pas de terrasses.

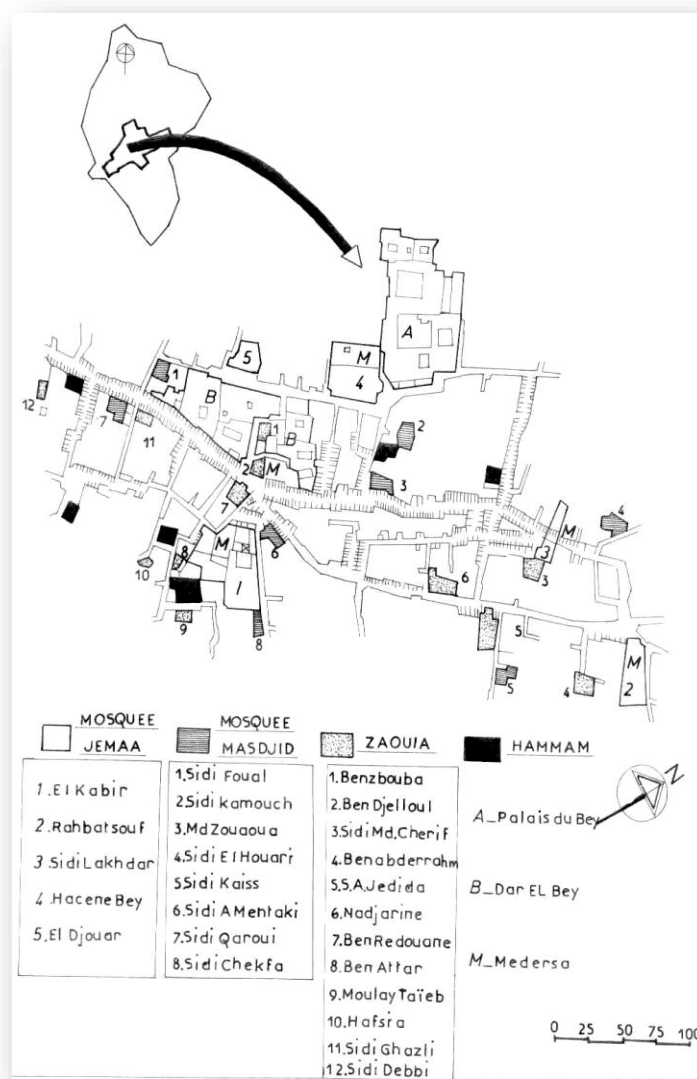


Figure 19: Le cœur de la cité, Souk Etedjar
Source : B.Pagand, La médina de Constantine, 1988.

➤ ***Le quartier militaire :***

La Kasbah, symbole du pouvoir central est implantée sur la partie supérieure du Rocher et présente une certaine régularité du tracé. Cette citadelle était un quartier délimité par une enceinte et contenait des mosquées, des boutiques de tissage et des casernes.

Au départ le pouvoir était installé dans les palais gouvernementaux à proximité de la grande mosquée et des souks. Les soulèvements des citoyens imposèrent la séparation du palais royal et le refuge du pouvoir dans la citadelle, hors de la cité. Le quartier militaire constantinois a été constitué pendant l'époque almohade.

Durant l'époque hafside, la kasbah était une petite ville gouvernementale, adossée à la grande. Elle avait ses murs qui l'en isolaient. Elle avait ses rues et sa mosquée.

C/ Les activités économiques :

➤ ***Les souks :***

Constantine a longtemps conservé intacte son organisation médiévale. Le quartier des souks occupait une position centrale au niveau de toute la ville. De Bab el Oued à Bab el Kantara, tous les corps de métiers s'étaient regroupés le long des deux rues : Vieux et Combes (Kadid Salah et Tlili Saïd).

Concentrés au cœur de la ville, les marchés urbains (souks), sont un élément fondamental de la cité.

A ce niveau là, nous retrouvons quelques fondouks et un grand nombre d'échoppes longeant les voies ou bien regroupés autour d'une place.

Les boutiques étaient totalement affectées à un corps de métier bien particulier. Ainsi, se constituent des souks spécialisés dont le nom de métier transparaît dans la désignation de la rue ou de la place (nedjarin, haddadin, debbaghin, djezzarin, rahbet essouf, ...).

La localisation des emplacements obéit aux exigences qui caractérisent chaque activité: approvisionnement, desserte, présence d'eau, évacuation des déchets, degré de nuisance, etc. L'exemple des tanneurs (debbaghin) qui se sont installés sur le bord du Rocher, à proximité du ravin, ce qui leur permettait l'évacuation des détritrus.

Pour le bon fonctionnement et la prospérité de la vie économique, les artisans et les commerçants se regroupaient en corporations suivant leurs affinités professionnelles. Une vingtaine de corps de métiers se partageaient l'espace d'échange traditionnel.

➤ ***Les fondouks :***

Environ vingt fondouks étaient répartis dans la médina. Comme les souks, chacun était spécialisé dans une activité (exemple : fondouk Ezzit spécialisé dans l'huile). Certains servaient d'ateliers de fabrication aux artisans (cordonniers, selliers, tailleurs,...) et d'autres d'entrepôts de marchandises, ils renforçaient ainsi la base manufacturière de la ville. Ces "petites usines" de l'ère préindustrielle adressaient une partie de leur production au marché extérieur que les marchands se chargeaient de véhiculer. Pour les accueillir, une troisième catégorie de fondouks jouait le rôle d'hôtel.

➤ ***Les places de marché :***

Elles représentent l'indicateur principal de l'activité économique de notre médina. Les plans et les écrits qui nous sont parvenus mentionnent l'existence de plusieurs places et rahbas. Etant le siège permanent du Bey, Constantine avait droit à tous les honneurs d'une capitale.

Les échanges commerciaux à l'échelle régionale se faisaient principalement aux portes de la médina, à Rahbat Z'raâ (marché aux grains) et Rahbat El djemel (marché de bétail), de part et d'autre de la porte de Bab el oued (Mercier. E, 1903).

Près de Bab el kantara existait une place qui recevait des marchandises arrivant de l'est du pays et de Tunisie.

A l'intérieur du tissu urbain, quelques places publiques ponctuent l'espace et permettent une certaine aisance aux échanges d'activités commerciales.

_ Rahbet Essouf : qui représentait le centre des souks, et accueillait la clientèle du grand et petit bazar.

_ Souk El Aceur : ce marché de fruits et légumes, restructuré par les français, se tient toujours sur son emplacement d'origine sur la place de la mosquée d'El Ketania.

_ Souk El Djemaâ : marché hebdomadaire de fruits et légumes. Il a dispru en cédant son emplacement à la construction du lycée d'Aumale (Rédha Houhou).

_ Souk El Ghezal : marché de la laine filée se tenait près de Rahbet Essouf

➤ *Les métiers constantinois :*

L'activité essentielle des habitants de la médina était l'artisanat. Elle utilisait des matières premières telles que le cuir, le bois, la laine, les métaux.....

L'activité la plus rémunératrice et qui occupait une place honorable dans la cité était celle du cuir. Les deux tiers des musulmans de la ville étaient tanneurs ou cordonniers, le reste se composait de forgerons, de menuisiers, de tisserands ou de brodeurs de cuir. Pour des raisons pratiques, ces tanneurs avaient occupé le quartier debbaghine, rue des tanneurs, et le bas du Rocher.

La vente de leurs produits se faisait dans le souk debbaghine se situant en bas de la rue Mellah Slimane.

Les bijoutiers, pratiquement tous juifs, formaient également une riche corporation.

D/ Le cadre bâti

La maison constantinoise appartient à un type de maison commun à tout le bassin méditerranéen qui forme le tissu urbain traditionnel du Rocher. Ce type fait ressortir une structure spatiale de la maison qui se répète au type identique mais pas standard ; les influences régionales et les adaptations locales liées à des coutumes populaires donnent la forme et laisse leurs marques sur le type.

Les toitures dont les techniques de mise en œuvre sont identiques qu'en Kabylie sont couvertes de tuiles.

Selon le témoignage du capitaine " Saint-Hyppolite " le nombre de maisons dans la ville s'élevait à 1700 maisons. Or d'après le relevé cadastral de 1865, le nombre de maisons répertorié est à environ 1500 maisons sans la Kasbah qui était composée d'un massif de maisons appartenant à des particuliers.

E/ Les extensions hors de la ville précoloniale

Durant les quatre siècles d'occupation ottomane l'expansion spatiale de Constantine se faisait essentiellement en intra muros par la densification en hauteur et l'urbanisation de ce qui devait être des jardins. Ceci expliquerait la très forte densité des constructions et le manque d'espaces verts ou jardins contrairement aux médinas arabo-musulmanes telles que Fès, Tunis ou Blida.

Cependant, elle a dépassé, même de peu, son site initial c'est à dire le Rocher proprement dit par :

Un faubourg, construit par Salah bey, dont l'activité était le marché de gros. Il s'étendait en avant des portes Bab el djedid et Bab el oued, et était composé de plusieurs habitations (destinées aux artisans de la ville), des fondouks, une mosquée et des boutiques. Il fut entièrement rasé par Ahmed bey en 1837 Pour des raisons de sécurité.

- La résidence d'été de Salah bey au Ghrab.
- Le Koudiat Aty servait de cimetière.
- Au Bardo, étaient installées les écuries du bey.

F/ La structure viaire

La séparation de la vie publique et de la vie privée est l'une des caractéristiques fondamentales de la ville musulmane. A chaque domaine est prévue une accessibilité propre (figure 20).

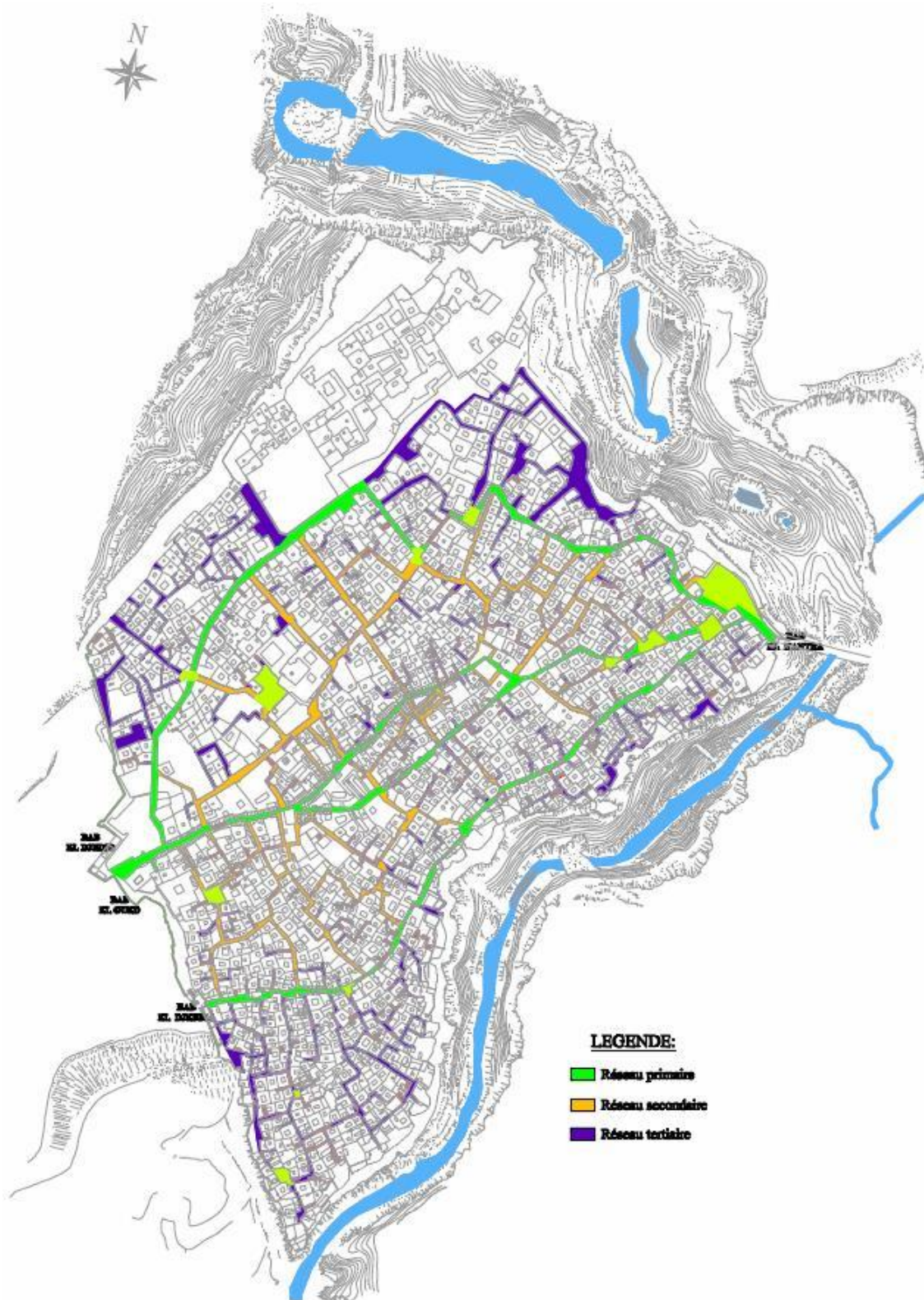


Figure 20 : Essai de restitution de la structure viaire de la ville précoloniale.

Source : PPSMVSS de la vieille ville de Constantine, 2011.

Le réseau primaire où tous les hommes ont droit de circuler et de se rencontrer, est fait de voies piétonnes qui attirent et concentrent les pôles d'activité (souk, foundouk, mosquée) mais rarement les habitations. Les rues sont ouvertes aux deux extrémités, leur largeur est fixée de telle sorte que deux ânes chargés peuvent se croiser.

Ces rues principales reliaient dans la majorité des cas les différentes portes de la ville entre elles (Bab El oued - Bab El kantara), une porte à un équipement spécial ou à une place publique ou un souk (Bab El Oued - Kasbah, Bab El Kantara - Souk El Acer). Quatre voies principales permettaient de traverser la ville d'une extrémité à une autre et reliaient entre elles une multitude de rues étroites.

La première voie reliait Bab El Djedid à la Kasbah. Au dessus de cette rue s'étendait le quartier de Tabia, lui même divisé en Tabia El Kebira et Tabia Berrania.

La deuxième voie partait d'El Moukof (rue Didouche Mourad) pour rejoindre Souk El Acer en passant devant Dar El Bey et en traversant Souk El Ghezal.

La troisième voie était la principale artère du commerce et des métiers ; elle partait de Bab El Oued pour rejoindre Rahbet Essouf ; c'est ainsi que se formait une suite de souks et de bazars.

La quatrième voie qui partait de Bab El Djabia pour atteindre Bab El Kantara était la seule rue qui, à partir d'une porte, traversait directement la ville pour rejoindre la porte opposée.

Elle desservait le sud de la ville en passant par Souika ; des ruelles venaient se greffer à cette voie. Celles qui ont la direction nord la reliaient avec l'artère principale et celles qui ont la direction sud portaient des noms significatifs : Zellaïka, Zerzahia, Derdaf, ...

Le réseau secondaire se distingue par son irrégularité et son étroitesse. Il se greffe sur le réseau primaire pour relier les artères principales entre elles et c'est en fonction de celles-ci que sa distribution s'effectue. Les voies secondaires permettent le passage et donnent accès aux divers quartiers de la ville jusqu'aux maisons en respectant la hiérarchie du réseau viaire traditionnel.

Le réseau tertiaire ne permet que l'accès à un groupe d'habitations. Il est constitué d'impasses, d'espaces de transition, appartenant en copropriété aux riverains.

Le nombre d'impasses est important, elles ont une forme plus ou moins rectiligne, leur longueur est de 15 à 70 mètres. Elles desservent très souvent les maisons d'une même propriété dont elles portent le nom de la famille : impasse Bachterzi, Bencharif, Salah Bey... (Figure 21).

L'impasse résulte de l'envahissement de la rue par le bâti. La densification de l'intérieur de l'îlot configurée par la préexistence du parcours. Cette hiérarchisation de la structure viaire est l'acquis d'une évolution processuelle et de mutation du cadre bâti à travers le temps. Elle reflète une organisation sociale particulière.

Pour conclure cette description, on peut dire que la ville précoloniale présente une multitude d'espaces ayant chacun une fonction distinctive : spirituelle, culturelle, économique, résidentielle ou militaire. Cette ségrégation fonctionnelle particularise l'espace médinois.

La zone commerçante est, par sa nature, la plus animée et la plus fréquentée. Elle se remarque par la succession des boutiques regroupées autour d'une placette ou disposées linéairement, par les marchandises exposées, le bruit des gens et les diverses odeurs (brochettes, beignets,...).

Les zones résidentielles se distinguent par le calme, les murs aveugles, les impasses,....

Ce changement d'atmosphère, d'échelle, est lié à la hiérarchisation des espaces, c'est à dire à la séparation du domaine public et privé.

Le coran et les hadiths, servant de source d'inspiration, ont conduit à la production d'un cadre bâti qui répond au mode de vie des croyants. Le résultat fait de la ville produite, un modèle d'urbanisme réfléchi. Cette riche tradition urbaine a été, secondairement bouleversée à l'arrivée des français.



Figure 21 : Groupement sur impasses.
Source : Plan de l'URBACO 1984

4.3.2. L'impact de l'intervention coloniale sur le tissu précolonial

La ville ottomane fut profondément bouleversée par l'occupation française, qui s'est accompagnée de la transposition d'un modèle urbanistique et d'un mode de vie radicalement opposés à ceux de la société musulmane.

La première tentative d'occupation de Constantine a eu lieu en automne 1836 sous le commandement du général Clauzel. Ce fut, un échec. Les français croyaient que la ville serait facile à conquérir, comme ce fut le cas pour les autres villes algériennes où ils n'ont trouvé que peu de résistance de la part des habitants.

Les projets de la colonisation de sortir la ville de ses murs se furent heurtés à de nombreux obstacles naturels : gorges profondes, collines, ravins....

Il a fallu au prix de nombreux travaux urbanistiques très délicats : raser les sommets de collines, combler les ravins, jeter des passerelles vertigineuses entre les ravins, tracer des rues, restaurer ou construire des ponts afin de relier les deux parties de la ville Est – Ouest.

Ainsi, notre Rocher va prendre un autre aspect en changeant de dimension. Il va se réduire peu à peu, et ne devenir qu'un noyau autour duquel les faubourgs constituent autant de satellites.

Tous ces travaux vont se résumer dans trois étapes importantes illustrant l'évolution de la ville.

A/ Première étape 1837 – 1873

Après la conquête des militaires, c'est le Service du Génie qui sera chargé des travaux pour la colonisation militaire, des territoires mixtes et même pour les territoires civils. Les ingénieurs militaires se retrouvent maîtres d'œuvres et sont présents à toutes les décisions importantes concernant ce domaine. Ils vont appliquer à la lettre les grandes lignes de la politique coloniale française. Le cas de Constantine s'insère dans l'un des trois cas de figure qui constituent cette politique de colonisation (Malverti.X et Picard.A, 1989).

➤ *Les premières implantations au détriment de l'espace traditionnel :*

Constantine française était d'abord une ville de garnison. On commençait dans un premier temps par l'occupation du Palais du Bey par les militaires français, puis par la transformation du quartier stratégique de la Kasbah, vers 1840 (figure 22).

On a fait de cet espace de cinq hectares environ un hôpital militaire, des casernes, des prisons, un arsenal et une manutention. Les maisons traditionnelles vont servir de logements pour la Garnisons, les écuries, et les magasins ; elles serviront également à loger les premiers colons européens. Cette première occupation ne va pas influencer la morphologie de la ville, car elle utilise les structures déjà existantes, comme ce fut le cas pour nos villes pré coloniales. Cela est dû au nombre restreint des colons européens qui furent installés dans le centre ancien, mettant ainsi arabes et européens sur un même espace limité et réduit.

Le passage de la ville à l'administration civile va donner au Rocher un nouveau statut avec l'ordonnance du 9 juillet 1844 (Chivé.J et Berthier.A), qui a pour objectif de compartimenter le tissu organique en quartiers physiquement distincts. La plus forte

expression de ce compartimentage a été la production de deux entités socio-spatiales identifiées par les dénominations quartier arabe et quartier européen.

Cette ordonnance va faciliter l'installation des colons sur le Rocher, mais leur nombre resta relativement faible durant les années 1840. La ville conserve son intégrité ; les transactions immobilières et les expropriations resteront faibles jusqu'au début des années 1850.

Après qu'un plan, dressé par la commission d'alignement et de nivellement des rues, eut été agréé par les autorités, cette volonté de créer un véritable quartier européen sera liée à une assez brusque migration française dans la ville (Belabed-Sahraoui. B, 2004)

Ces travaux vont d'abord toucher le quartier européen, lequel va subir une substitution du tissu traditionnel par un autre, avec le percement de voies rectilignes, des façades alignées, et la construction de maisons européennes de pierres et de moellons.

Ce quartier jugé insuffisant, compte tenu du nombre croissant d'euro-péens, va empiéter sur le tissu traditionnel. Entre 1868 et 1870, une rue sera percée en plein milieu du quartier musulman. Elle facilitera la relation entre le pied du Koudiat au Sud, et la halle aux grains et la gare au Nord Est. Elle sera appelée la rue Impériale, puis la rue Nationale, et actuellement la rue Ben M'hidi. Elle affectera énormément le tissu traditionnel. A la suite de cette percée gigantesque, toute la partie de la ville comprise entre la limite de l'ancienne partition (rue de France) et la nouvelle rue, subira des substitutions et des alignements mais à un degré moindre que la partie haute.

Ainsi, les conséquences de cette action sur la vieille ville n'en seront pas moins graves, car cela s'est effectué en plein cœur de la zone traditionnelle des activités, et par une destruction urbaine de l'espace occasionnant de graves conséquences socio-professionnelles.

Et si la majorité des percements était déjà réalisés en 1870, des actions de remplacement de façades traditionnelles par des façades européennes dans la partie traditionnelle vont se poursuivre jusqu'en 1930 et faire perdre à la ville d'autres parties de son patrimoine.

Cette phase de l'urbanisation européenne se poursuivra dans le temps et se superposera à d'autres phases, sa période la plus active se li mitera du début des années 1850 à la fin 1860. Et c'est durant cet intervalle de temps que se dessine le nouveau visage de la ville avec deux types de tissus urbains, mais en interférence à leur rencontre dans la partie moyenne de la ville.



Figure 22 : Première étape 1837 – 1873

Source : PPSMVSS de la vieille ville de Constantine, 2011.

➤ ***Extension hors du Rocher :***

Par la suite on est sorti du Rocher par là où on est entré (la Brèche) pour une continuité du tissu colonial (au gré du site). On assiste alors aux premières extensions extra-muro. Ce n'est qu'au milieu des années 1860 que vont apparaître les premières extensions hors Rocher.

Ainsi, des formes d'urbanisation s'observent avec la poussée urbaine de la ville vers le Sud-Ouest, sur les collines du Koudiat, avec la rue Rohaut de Fleury en 1866. Autour du Koudiat, du côté de l'ouest s'implante le faubourg St Jean avec la rue St Antoine en 1868. Et vers l'Est le faubourg d'El Kantara se limite à quelques maisons entourant la gare ferroviaire. Le débordement du site pour rechercher des terrains urbanisables au-delà du Rocher va être tout de suite bloqué par un énorme obstacle naturel à franchir (Cote. M, 1993).

La reconstruction du pont d'El Kantara à cette époque suffit-elle pour franchir un tel obstacle et permettre une bonne accessibilité au centre-ville ? Ou faut-il d'autres ?

B/ Deuxième étape 1873 à 1937

➤ ***Le débordement du site :***

La ville, espace restreint pour accueillir une population grandissante, fait appel à ses premiers faubourgs qui se sont constitués hors du Rocher (figure 23). Ainsi, Dans la partie Sud-Ouest, nous assistons à une extension considérable du Koudiat sur 6 ha et St Jean sur 22 ha. Le quartier Bellevue prend naissance pour s'étendre enfin sur une superficie de 40 ha. Dans la partie Est de la ville, nous notons une importante urbanisation, couvrant une superficie de 47ha, 31ha au niveau d'El Kantara et 16 ha sur le plateau du Mansourah (Chivé.J et Berthier.A).

Le progrès topographique s'accomplit alors de différentes manières : raser les sommets de collines, combler les ravins, jeter des passerelles vertigineuses entre les ravins, tracer des rues, restaurer ou construire des ponts afin de relier les deux parties de la ville entre-elles. Nous soulignons l'inauguration du pont Sidi Rached et Sidi M'Cid 1912, la construction d'un réseau routier reliant les nouveaux quartiers et d'un autre reliant Constantine à sa région.

Sur le Rocher, l'étroitesse de lieux crée une certaine concurrence dans les zones réservées au commerce et un certain dynamisme s'instaure. L'échelle et la morphologie des voies contribuent à augmenter l'animation.

Dans cette même période, la plupart des opérations de reconstruction de vieux immeubles ont eu lieu. Les grands bâtiments qu'ils s'élèvent sont : le théâtre qui date de 1883, la préfecture de 1885, la mairie de 1902, le palais de justice est terminé avant la guerre, et la poste en 1917.

Les remparts ce sont effacés, remplacés par un boulevard sur la partie européenne. Seulement, la morphologie du terrain et configuration de la ville existante se sont opposées à l'idée d'établissement d'une voie ceinturant le Rocher.

A partir de 1919, vient la période du grand développement urbain. Les quartiers nouveaux à eux seuls, mis à part le Rocher, constituent 139 hectares. La ville comprend près de 4000 immeubles et 80 kilomètres de rues.

Deux ponts furent construits ; le pont des chutes en 1925 reliant Constantine aux bains de Sidi M'Cid, et la passerelle Perrégaux qui relie le faubourg Gallieni au centre-ville. Sur le Rocher vient s'ajouter d'autres équipements à savoir : l'université populaire, la maison de l'ouvrier, la maison de l'agriculture, les habitations à bon marché de l'avenue Viviani, le casino, le palais consulaire, la maison de l'enfance et le musée Gustave Mercier du Koudiat.

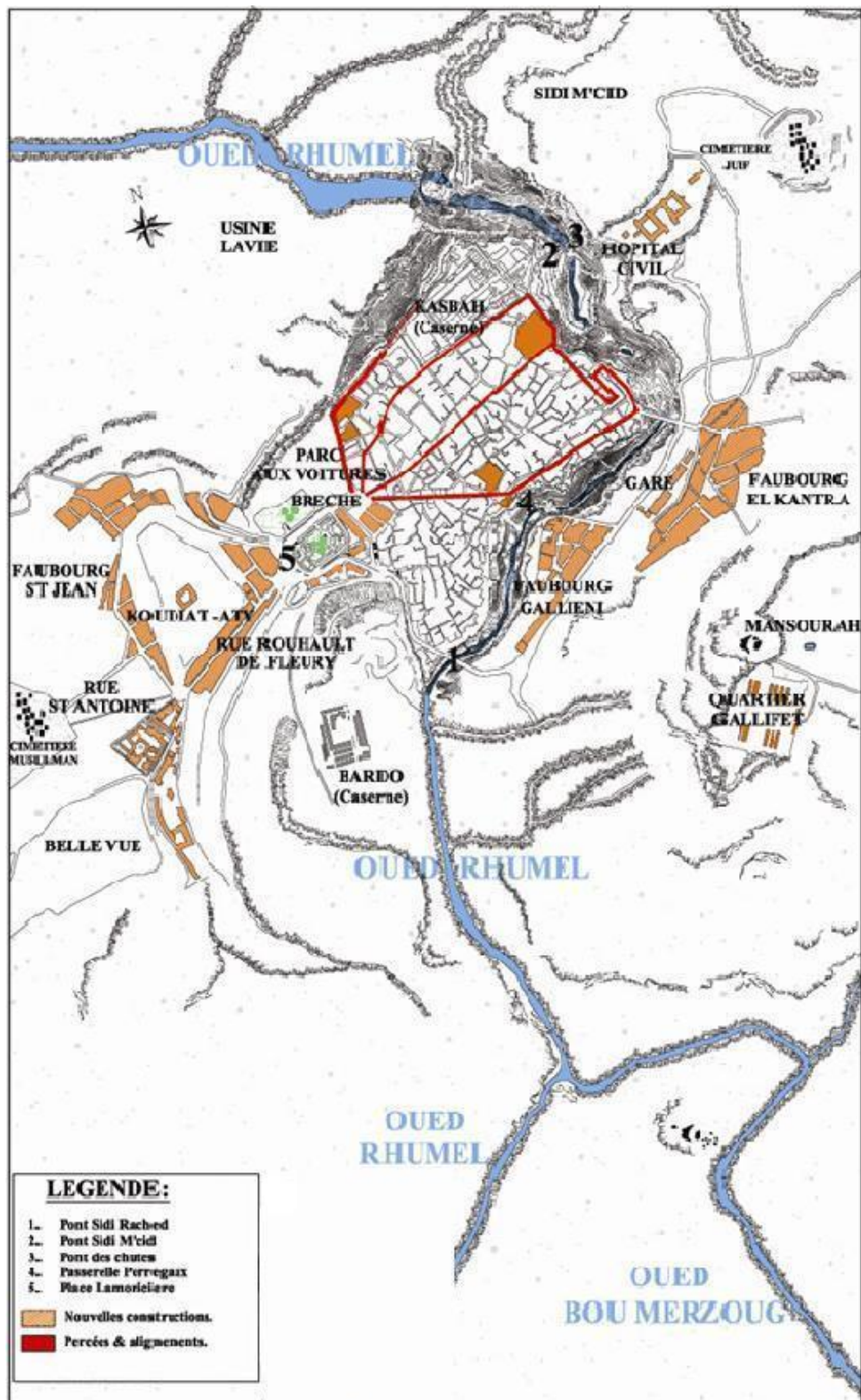


Figure 23 : Deuxième étape 1873 à 1937.

Source : PPSMVSS de la vieille ville de Constantine, 2011.

C/ Troisième étape 1937 à 1959

Cette dernière étape de colonisation se caractérise par une explosion urbaine sans précédente. Elle prend la direction Est et Sud-Ouest pour occuper finalement tous les terrains urbanisables.

Le découpage de l'espace urbain se présente sous forme de toile d'araignée. Tout converge vers le centre au niveau de la Brèche.

Aux limites de la ville mère nous voyons se compléter les faubourgs d'habitat massé où habitat et usines se trouvent intimement mêlés et le quartier Bab El Kantara illustre bien cela. Alors qu'une autre forme d'occupation de l'espace urbain a commencé de se développer : c'est le système des lotissements de grande taille qui met en jeu des terrains bon marché où s'installe un habitat dissocié déjà éloigné du centre (Sidi Mabrouk, Bellevue etc.).

Conclusion du chapitre 4

La vieille ville Constantine occupe toute la surface du Rocher, ce promontoire quasi totalement isolée de la terre avoisinante constitue une véritable forteresse naturelle qui a toujours été convoitée par l'homme.

L'histoire a continuellement modifié le paysage et le site de Constantine. La période préhistorique a laissé ses traces la ville et ses environs, qui témoignent de l'occupation de la région depuis ses origines (Djemai-Boussouf. F, 2013).

Les occupations successives de Constantine se sont opérées de manière différentes. C'est cependant le caractère éminemment défensif qui émerge de part les caractéristiques morphologique du Rocher support de la cité (F.Djemai-Boussouf 2011).

Il est difficile de remonter de manière précise à la source des premières fréquentations du Rocher par l'homme quand on sait que celles-ci remontent à la préhistoire.

Aussi, le passage des premières civilisations est mal élucidé car habituellement le peuple conquérant détruit systématiquement tout ce qui a été édifié par le peuple précédent. En effet, rien ne détruit davantage les vestiges du passé que la continuation de la vie sur un même emplacement. Les cités qui ne cessent pas d'être habitées voient leur décor urbain constamment modifié. Et combien d'anciens monuments ont servi de carrières de pierres.

A cela, il faut rajouter l'absence de fouilles archéologiques au niveau du Rocher même. Ce qui n'a pas permis de vérifier des hypothèses ou encore d'apporter des réponses à de nombreuses questions restées suspendues telle que la date de la fondation de notre ville. La période romaine a laissé des traces inscrites sur le tissu urbain. Ces tracés ont probablement conditionné la structure de la ville précoloniale puis celle de l'occupation française.

Ce qu'il faut retenir de ce chapitre c'est l'importance que nous avons accordé aux trois périodes déterminantes qui ont marqué le paysage urbain de la vieille ville de Constantine, à savoir :

La première civilisation à qui la ville doit son nom, et sous laquelle elle a connu sa première planification est la civilisation romaine ; celle-ci a peut-être conditionné les tracés qui se sont succédés sur le Rocher. C'est ce que nous allons essayer de démontrer dans notre étude portant sur l'impact du tracé romain sur les tracés postérieurs.

La deuxième est la civilisation Turque qui a légué ce que nous considérons aujourd'hui comme centre historique, et sous laquelle, Constantine a connu une grande importance : elle représentait un pôle beylical très important qui commandait tout l'Est Algérien.

La dernière est la civilisation occidentale représentée par les français et dont l'impact a été et est toujours, très marquant. Ces derniers, avec une technologie avancée, et une vive volonté d'occuper un site à dimensions très réduites et à barrières naturelles solides.

Les synthèses retenues à l'issue des deux chapitres précédents, à savoir : les valeurs urbaines, architecturales, naturelles et archéologiques, ainsi que l'étude des périodes déterminantes qui ont contribué à la formation de la ville d'aujourd'hui, vont nous servir de support pour conforter les hypothèses qui vont être émises dans le chapitre analytique.

Il s'agira dans ce chapitre de confronter les données historiques et archéologiques avec les résultats de la méthode de lecture.

CHAPITRE 5
APPROCHE MORPHOLOGIQUE DE
LA VILLE ET DU TERRITOIRE

CHAPITRE 5

APPROCHE MORPHOLOGIQUE DE LA VILLE ET DU TERRITOIRE

Introduction

Dans ce chapitre, il s'agit d'appliquer la méthode typo-morphologique au tissu ancien de la ville de Constantine.

L'hypothèse de base de la recherche réside dans la conviction de pouvoir trouver les traces des diverses croissances urbaines à travers la lecture du tissu précolonial avant toute intervention française.

Du fait que le processus d'établissement des diverses planifications anciennes sur le Rocher ne soit pas connu ni daté, la méthode va nous permettre de lire les différentes traces inscrites sur le tissu urbain. D'ailleurs la ville actuelle reflète dans son tissu et surtout dans son réseau viaire les traces de son évolution progressive. Ainsi on pourra confirmer la continuité et la permanence de ces tracés depuis l'antiquité et démontrer leur impact sur les tracés postérieurs.

Notre travail est basé sur les méthodes de lecture du territoire et de la ville conceptualisées par l'architecte théoricien Savério Muratori et poursuivies par son assistant Gianfranco Caniggia. Ces derniers ont mis en évidence une lecture critique et active des tissus urbains qui s'articule autour de la notion d'agrégation et de niveau d'échelle (Caniggia, G, 1994). Cette méthode nous permet l'interprétation des traces inscrites sur la ville et le territoire, en développant une réflexion basée sur la réalité d'un processus de formation et de transformation du tissu urbain.

Nous allons aborder cette lecture à partir du territoire de la ville de Constantine. Cette ville d'intérieur, établie depuis fort longtemps sur une forteresse naturelle, doit à la valeur de son site (topographie, orogénèse et système de communication) sa naissance et sa continuité.

Elle porte en elle de multitudes richesses culturelles et historiques juxtaposées d'une façon exceptionnelle tel un amphithéâtre naturel sur lequel s'étagent en gradins ses différents quartiers, résultat de superpositions et de stratifications de plusieurs civilisations.

Le territoire n'est pas à comprendre seulement comme un support géographique et physique impliquant la forme urbaine de l'établissement de la ville de Constantine, mais aussi comme une conjugaison de plusieurs paramètres anthropologiques, historiques et économiques. La structuration du réseau de communication, de production et d'exploitation a déterminé le développement urbain de Constantine à travers l'histoire (Djemai-Boussouf. F, 2013). Ainsi, le parcours dans le territoire peut s'assumer comme une première structuration dans un milieu en voie d'humanisation ; la règle générale étant le fait qu'une aire traversée par un parcours accueillera plus tard une production, donc un établissement ; ce dernier connaîtra plusieurs phases de formation.

Contrairement aux autres centres anciens, Constantine demeure solidement implantée au site du Rocher en préservant sa qualité de centre de l'ensemble de l'agglomération. La raison d'une telle particularité mérite d'être élucidée. (Figure 1)

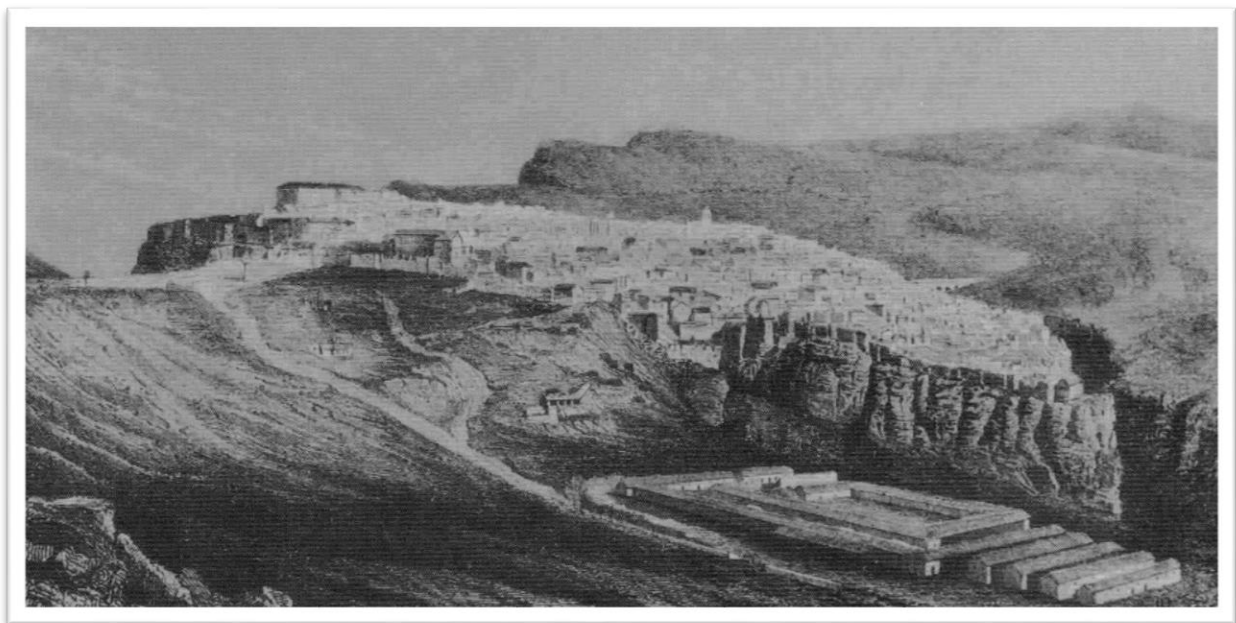


Figure 1 : Vue générale de la ville en 1845

Source : Gravure par Gilbert, in Djébar 1984

La morphologie du site est-elle suffisante pour produire un tel phénomène faisant du centre historique ‘le Rocher’ une permanence à l'échelle de toute l'agglomération ?

Il s'agit de montrer le rôle déterminant qu'a joué la morphologie du site dans l'édification de la ville (Djemai-Boussouf. F, 2013).

5.1. A l'échelle du territoire : Structuration et formation du territoire de Constantine

La lecture de l'organisme territorial de Constantine nous permet de déterminer l'incidence de la structure du territoire sur celle de la ville ; c'est-à-dire, définir l'importance des relations de l'organisme territorial avec son contexte et indiquer les agents qui ont fixé l'implantation urbaine (Djemai-Boussouf. F, 2013).

Ces agents sont bien-sûr les aires de production, les parcours, les capacités productives et les types d'échanges.

La notion du territoire n'est pas saisie ici comme seulement une implication de celui-ci sur la structure bâtie dont l'incidence se réfléchit sur les différents niveaux urbains, mais plutôt comme une conjugaison de plusieurs paramètres dérivés depuis une structuration antérieure de communication et de production, qui a géré tout le développement urbain.

5.1.1. Processus d'humanisation du territoire de Constantine

Dans ses travaux sur la ville et le territoire, Muratori (architecte théoricien) considère le territoire comme une ‘‘ réalité ‘‘ dérivée de la somme des constantes physiques (caractéristiques du lieu naturel) et de toutes les actions que l'homme, ou mieux l'expression de sa socialité, y a peu à peu exercée au fil du temps (Malfroy. S, 1980).

Nous partons dans notre raisonnement d'une constatation de la colonisation croissante de la nature par l'homme, en vue de son exploitation aux seules fins de la productivité. Ainsi donc nous nous posons la question : dans quelle mesure les problèmes de la planification de l'établissement dans le territoire ont impliqué en général la problématique de l'espace architectural ? (Djemai-Boussouf. F, 2013).

Ainsi, la relation entre ‘‘histoire’’ et ‘‘ville’’ ne peut ne peut se faire seulement sur des dates ou des événements qui se sont déroulés dans le passé ; il faut les interpréter et rechercher leurs impacts sur le territoire et voir comment ce dernier a été envahi à travers le temps.

Nous pourrions de ce fait, déterminer les raisons d’existence de telle ville à tel endroit.

Evidemment il est fondamental, pour ce faire, de comprendre comment les relations s’instaurent entre l’homme et le milieu physique, au cours du temps.

Le parcours dans le territoire peut ainsi s’assumer comme une première structuration dans un milieu en voie d’humanisation ; la règle générale est le fait qu’une aire se traverse par un parcours, accueillera plus tard une production, donc un établissement ; celui-ci connaîtra quatre phases de formation (Djemai-Boussouf. F, 2013). (Figure 2)

La 1^{ère} phase : Le parcours demeure en ce moment la première et l’unique structure réalisée par l’homme (parcours de crête).

La 2^{ème} phase: Etablissement saisonnier de haut promontoire et utilisation du territoire pour une productivité spontanée telle que le pâturage et l’agriculture (parcours de crête secondaire).

La 3^{ème} phase : L’utilisation plus ou moins permanente du lieu s’accompagne d’un établissement de bas promontoire et d’édifications provisoires (parcours de crête local).

La 4^{ème} phase : Ce dernier moment du processus d’humanisation du territoire se termine par une hiérarchisation des établissements préexistants afin de constituer un système de siège tel des noyaux d’échanges et d’activités, composés par des noyaux proto-urbains et urbains.

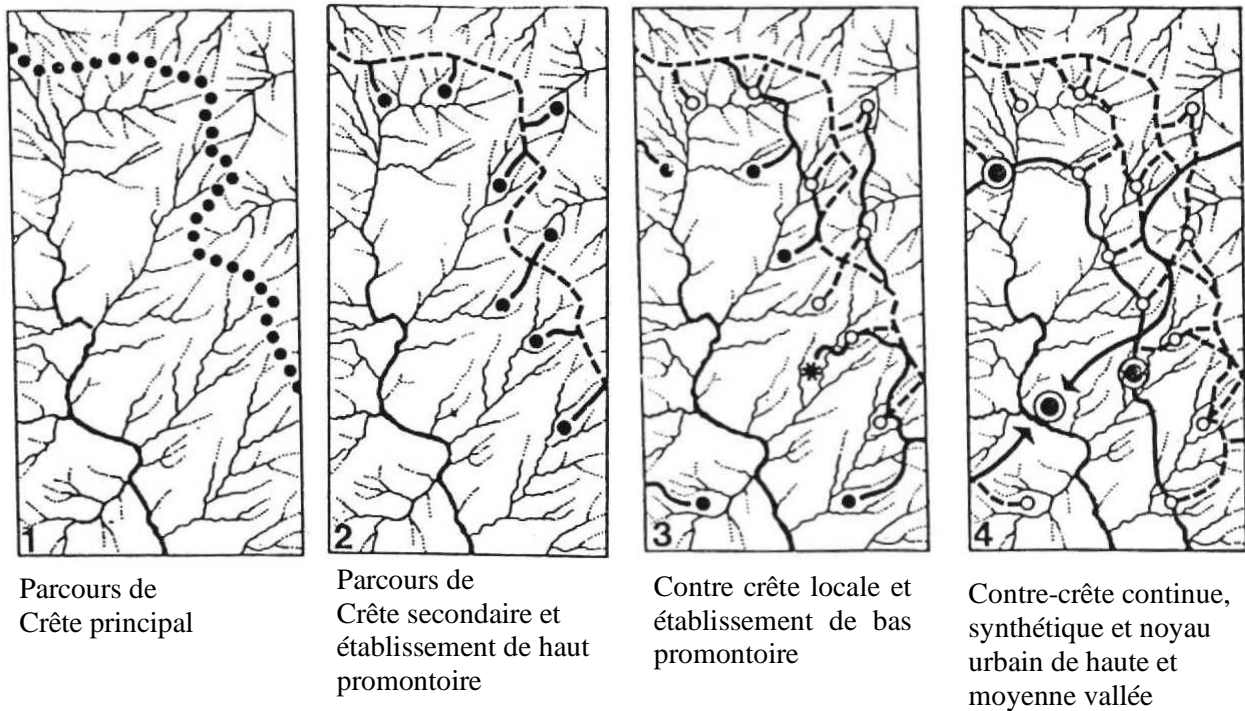


Figure 2: Modèle théorique de structuration du territoire.

Source : G.Caniggia et G.L Maffei, Composition architecturale et typologie du bâti, 1979.

5.1.2. La reconstruction des phases d'humanisation du territoire de Constantine

La démarche consiste à déterminer l'ordre chronologique de formation des parcours.

La technique utilisée fait appel à des supports graphiques élaborés à partir de la carte du réseau hydrographique de la région de Constantine (Djemai-Boussouf. F, 2013) (Figure 3).

La double vocation, locale et régionale de l'établissement de la ville de Constantine, dès l'époque numide, était conditionnée par le développement d'un réseau de communication qui a dû s'adapter à un relief complexe et différencié.

Ce réseau de communication se divise en :

- Un réseau de communication primaire à vocation provinciale.
- Un réseau de communication secondaire à usage local.

L'histoire nous rapporte que Constantine fût depuis fort longtemps considérée comme un carrefour, car elle se trouve, d'après la carte de P.Salama, sur le croisement de très importantes voies, à savoir l'axe est-ouest, reliant Sitifis à Carthage (Sétif à Carthage), et l'axe Nord-sud, reliant Rusicade à Lambèse (Skikda à Tazoult) (Salama. P, 1951).

Son implantation à mi-chemin entre ces deux axes, lui acquiert le titre de ville "nœud" et passage forcé de toute les richesses du territoire.

A ces axes s'ajoute un réseau très dense de voies à caractère local reliant la ville à ses colonies et villages.

Sur l'antériorité de ces axes, nous nous sommes intéressés, dans le cas de la ville de Constantine, aux chemins matrices qui ont structuré le territoire.

Nous nous référons dans notre analyse au système non construit, c'est à dire la structure routière et productive du territoire de Constantine depuis l'antiquité.

Le résultat à l'issue de cette analyse, sera la reconnaissance chronologique dans la formation des parcours. Nous pourrons ainsi expliquer la position stratégique de cette ville dans le territoire et son élévation permanente au rang de commandement du territoire.

A cet effet, il s'agit de relever l'ensemble des cours d'eau de la région de Constantine, puis d'en faire une superposition avec le relevé des parcours effectués par les archéologues.

Pour rappel, le territoire auquel appartient Constantine présente la caractéristique d'être diversifié entre oueds, collines et plaines ; il est composé de trois grandes unités territoriales. Ces dernières sont limitées par des barrières hydrographiques qui confluent vers oued Kébir lequel aboutit à la mer, voir figure 1 chapitre 3.

La première unité, se trouve à l'est, elle est limitée par (Oued Smendou) au nord, (Oued Rhumel) à l'Ouest et (Oued Boumerzoug) au sud.

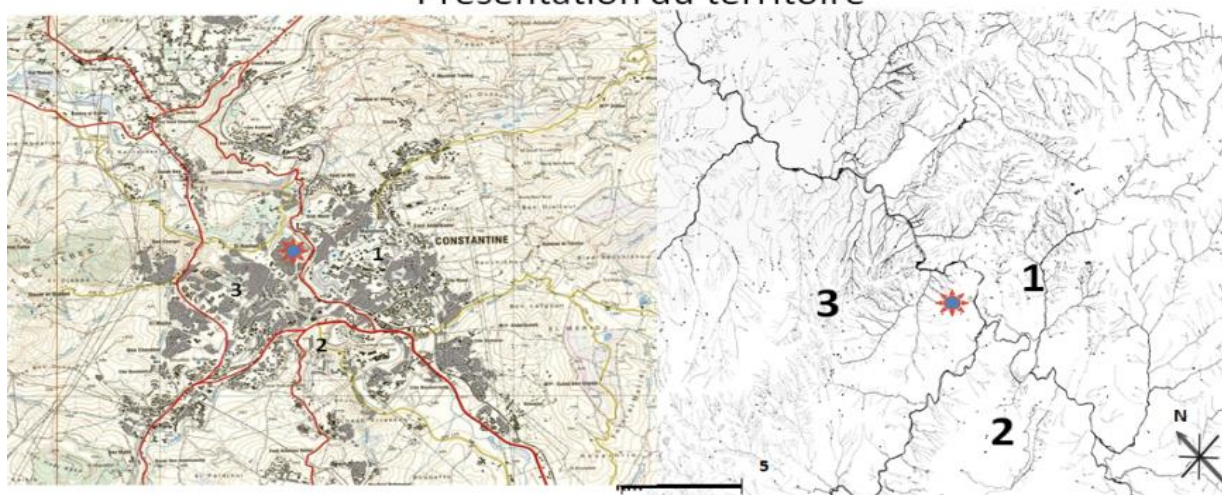
La deuxième unité, celle du sud est formée par l'Oued Boumerzoug et le Rhumel.

La troisième unité, celle de l'ouest à laquelle appartient le Rocher est limitée par Oued El'naadja et Oued le Rhumel, qui forment une boucle du sud à l'est.

Ces unités sont reliées entre elles par des gués (passages naturels franchissant une rivière ou un cours d'eau). Elles sont également parcourues par des dorsales assez importantes (parcours de crêtes) qui ont servi à l'exploitation du territoire.

Ainsi donc, à cette échelle nous constatons une poche privilégiée à l'intersection des trois unités. Elle présente tous les aspects sécuritaires et stratégiques pour porter une ville apte à devenir un établissement à forte polarité telle que Constantine.

Constantine – Lecture du territoire Présentation du territoire




-  **Le Rocher**
- 1** Unité territoriale Est
- 2** Unité territoriale Sud
- 3** Unité territoriale Ouest

Figure 3 : Présentation du territoire de Constantine
Source : Carte topographique de l'INC, 1935. Modifiée par l'auteur.

La 1ère phase

La période protohistorique de formation des établissements est dictée par un système de chemins de crêtes ; car ce dernier constitue un parcours que nous pouvons définir comme la plus antique structure territoriale.

Le parcours de crête dans son itinéraire, suit généralement la ligne de crête sauf lorsque la morphologie du site ne le permet pas ; il la quitte et après avoir contourné l'obstacle reprend sa position par rapport à la ligne.

Il constitue ainsi un chemin naturel offrant plusieurs avantages (sécurité, contrôle,...). On assimile cette période néolithique aux premiers états libico-numides.

Dans notre territoire nous pouvons clairement distinguer trois parcours de crêtes principaux qui ont été déduits à partir d'une échelle réduite du territoire.

Ces parcours sont (figure 4) :

- Celui de l'Est qui vient de Annaba pour buter sur les gorges du Rhumel.
- Celui de l'Ouest qui vient de Sétif pour aboutir au Rocher.
- Celui du Sud qui vient des hauts plateaux (en passant par Batna). Il est emprunté par les caravanes du Sud et abouti entre les deux Oueds, le Rhumel et Bumerzoug.

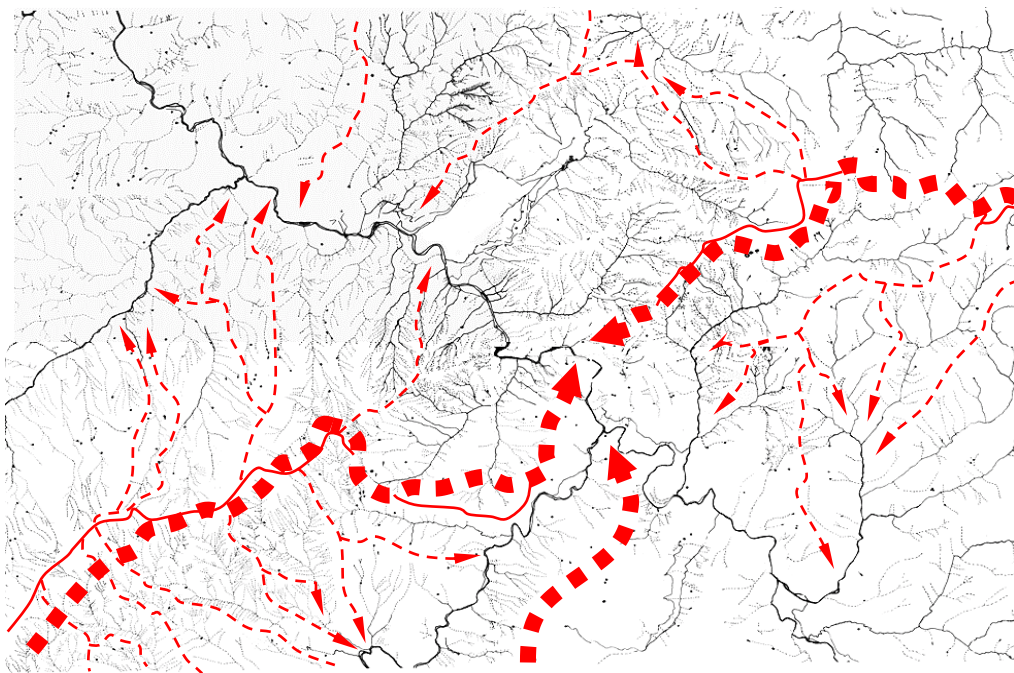


Figure 4 : Première phase d'occupation du territoire.
Source : Carte topographique INC, 1935. Modifiée par l'auteur

La 2ème phase

Du parcours de crête principale dérivent les parcours de crêtes secondaires et sur lesquels se forment les établissements de haut promontoire au niveau des sources d'eau qui étaient très abondantes dans cette région (figure 5).

La dérivation du parcours de crête en un autre parcours à mi-hauteur fut effectuée afin de renforcer des établissements situés à mi-hauteur, tels que : Tiddis, Chettaba, Sigus, Sila, ...

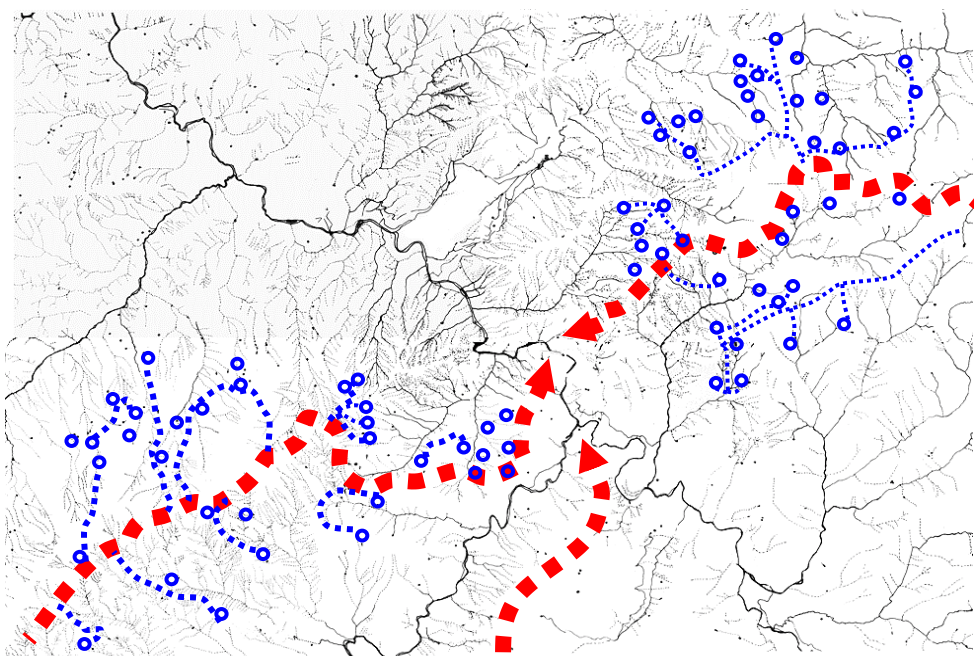


Figure 5 : Deuxième phase d'occupation du territoire
Source : Carte topographique INC, 1935. Modifiée par l'auteur.

La 3ème phase

L'établissement du haut promontoire, après son installation, va se mettre à l'exploitation de la terre et à la production, dans un premier temps pour subvenir à ses besoins et par la suite, avec le développement de son activité va générer une aire de production qu'il va chercher à partager avec les autres établissements, ce qui va faire naître un parcours de liaison entre eux appelé parcours de contre crête local.

C'est ainsi que vont se former des ensembles d'établissements de haut promontoire et qui vont convenir sur un lieu de marché pour échanger leurs productions. Ce lieu sera généralement plus bas que le parcours de contre crête local sur le bas promontoire (établissement proto-urbain).

Dans notre territoire, nous pouvons clairement distinguer cette phase, nous voyons que ces établissements proto-urbains s'apparentent à des unités territoriales (étendue comprise entre deux cours d'eau) sur lesquelles ils forment une polarité pour les établissements environnants. C'est dans cette phase que le site Constantine dans le territoire apparaît comme étant une polarité (figure 6).

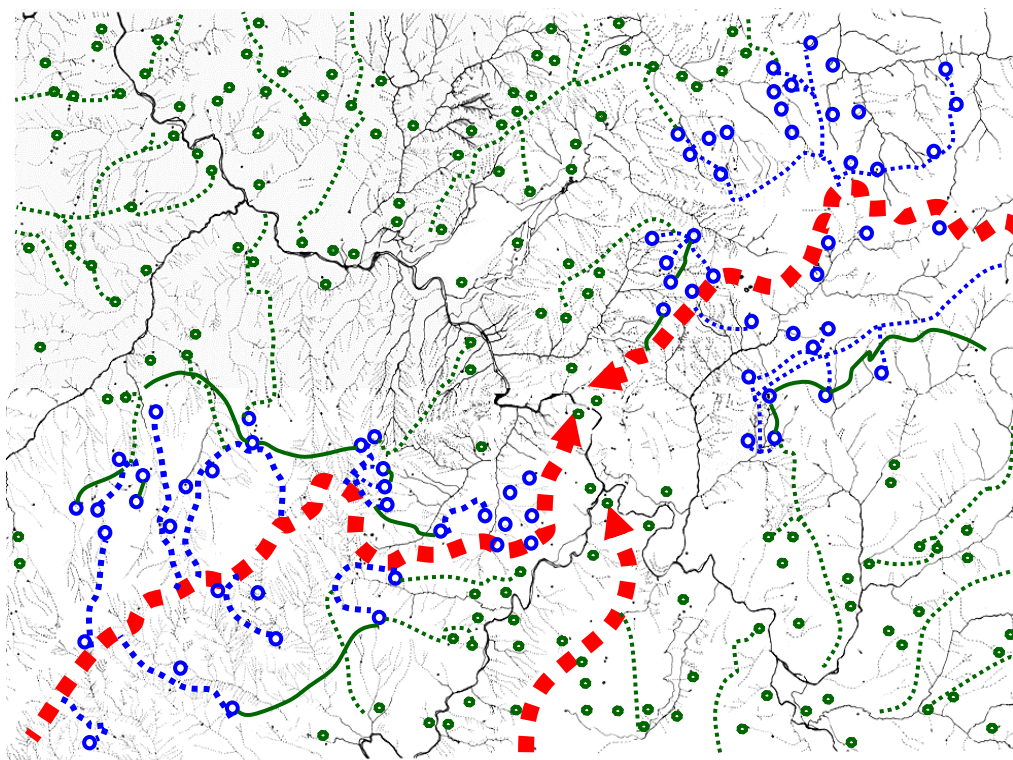


Figure 6 : Troisième phase d'occupation du territoire
Source : Carte topographique INC, 1935. Modifiée par l'auteur.

La 4ème phase

Le parcours de crête principale perd son rôle structurant. Dans cette phase, la répartition des établissements et noyaux urbains se fait d'une façon organique ; les polarités se déplacent vers d'autres polarités plus importantes qui constituent des centres reliés entre eux par le parcours de contre crête continu. Apparition des parcours de fond de vallée principaux liés aux établissements de bas promontoire.

C'est une phase où le territoire reçoit sa structure la plus développée et où apparaissent les parcours synthétiques qui relient des pôles des deux versants de la crête (figure 7).

Du noyau proto-urbain, l'établissement de Constantine a subi diverses mutations et a connu un développement pour devenir un noyau urbain. Donc, polarité des polarités où tous les chemins de fond de vallée et les contres crêtes continus aboutissent au pied du Rocher.

Par la suite, l'expansion de la ville de Constantine s'est organisée vers la plaine et son urbanisation a suivi les deux oueds principaux, le Rhumel et Boumerzoug.

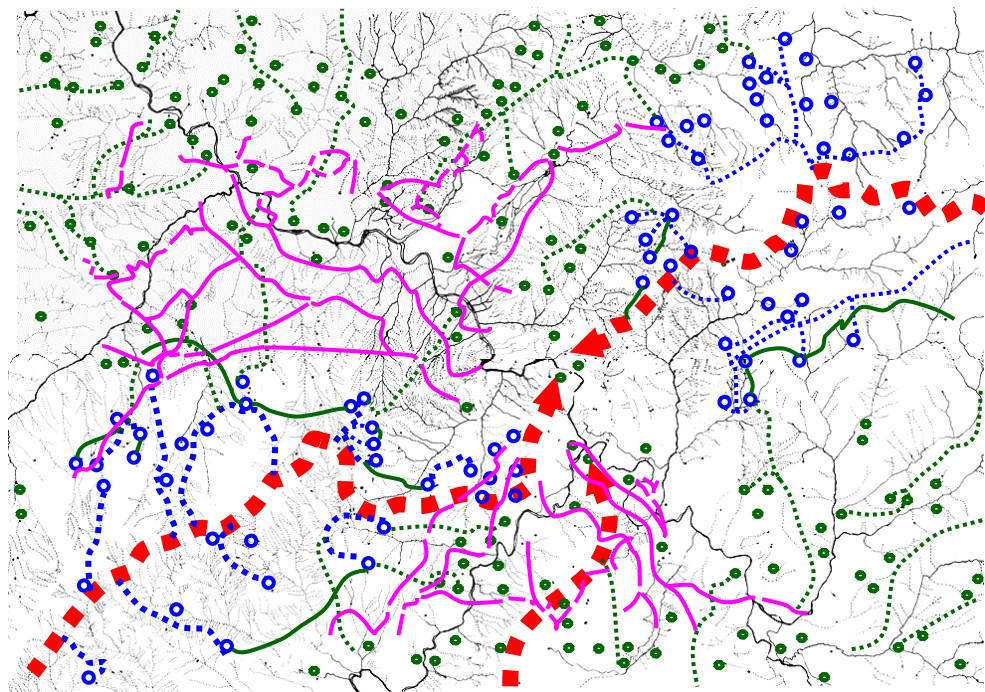


Figure 7 : Quatrième phase d'occupation du territoire.
Source : Carte topographique INC, 1935. Modifiée par l'auteur

LEGENDE	
Phase 1 (figure 4) :	<ul style="list-style-type: none"> ■ ■ ■ ■ ■ Parcours de crête principale — Ligne de crête principal - - - Ligne de crête secondaire
Phase 2 (figure 5) :	<ul style="list-style-type: none"> Parcours de crête secondaire ○ Etablissements de haut promontoire
Phase 3 (figure 6) :	<ul style="list-style-type: none"> — Parcours de contre-crête locale Parcours de crête secondaire ⊗ Etablissements de bas promontoire (lieu de marché)
Phase 4 (figure 7) :	<ul style="list-style-type: none"> — Parcours de contre-crête continue ⊗ Etablissements de bas promontoire (noyau urbain)

5.2. Lecture de la forme urbaine du Rocher de Constantine

La lecture du territoire nous a permis de constater que la poche de convergence des trois parcours de crête principaux est la plus apte à recevoir une ville à forte polarité.

En partant de cette hypothèse, nous pourrions supposer que ce même parcours de crête qui aboutit au pied du Rocher va continuer son chemin à l'intérieur du Rocher jusqu'au point culminant de la Kasbah. Il devient ainsi, à son tour, l'élément générateur de l'édification et de la formation de la ville à partir du premier noyau d'établissement humain qui se trouve d'après notre hypothèse dans la partie haute du Rocher.

Ainsi donc, nous nous posons la question : **quelle a été l'incidence de la structure du territoire sur l'édification de la ville ?**

La reconnaissance de la structure urbaine du Rocher implique en premier lieu l'acceptation d'une possibilité d'existence d'une réalité déjà structurée.

En général, la structure urbaine est une structure reconnaissable à partir du réseau de communication avec les différents parcours : parcours matrice, parcours d'adductions.

Le but recherché dans notre cas, sera la définition du processus structurel historique qui a constitué la condition de la réalité actuelle de la ville. Une réalité sûrement non statique, puisqu'elle assure le devenir constant du patrimoine pré-acquis.

Notre contribution dans ce travail sera de retrouver les tracés les plus anciens de cette cité antique, de lire et d'analyser sa structure stratifiée en vue de sa revalorisation authentique.

Ainsi dans l'ensemble, la distinction du processus structurel se fait à partir d'une matrice de lecture du développement urbain.

Notre conviction dans ce travail est que la structure actuelle est conditionnée par les structures précédentes, et que chaque phase de formation correspond à une synthèse de structures potentielles successives.

Cependant, dans le but de la reconnaissance de la structure urbaine du Rocher de Constantine et la restitution de ses phases de développement successives, notre objectif est double :

- * Retrouver les tracés des diverses planifications.
- * Identifier les premiers noyaux de la ville.

Nous émettrons plusieurs hypothèses sur les positions potentielles de l'établissement humain sur le Rocher.

Nous pourrions ainsi retrouver les tracés des diverses planifications anciennes sur le Rocher.

Nous pourrions également montrer comment le tracé romain a influencé les tracés postérieurs.

A partir de toutes ces assertions hypothétiques, nous pourrions enfin, expliquer le processus de formation et de transformation du tissu urbain du Rocher de Constantine et clarifier ainsi le phénomène de l'édification des parcelles et de densification de l'agrégat par l'envahissement des parcours par le bâti.

La méthode adoptée pour interpréter ce processus de formation et transformation de l'organisme urbain prend également pour base les études G. Canniggia sur la ville de Florence.

Pour rappel, dans son analyse sur la formation du cadastre de Florence, Caniggia propose quatre grandes catégories de parcours (Caniggia, G, 1994) :

- 1- Le parcours mère ou voie primitive qui précède le partage de l'espace en parcelles.
- 2- Le parcours d'implantation destiné à recevoir un cadastre de base relativement homogène.
- 3- Le parcours de raccordement qui permet de relier les parcours d'implantation entre eux, afin d'assurer la cohésion dans la trame urbaine.
- 4- Le parcours de restructuration touche les voies qui sont percées à travers le cadastre déjà constitué des trois parcours initiaux.

Notre analyse sur le plan de la ville précoloniale (la restitution), nous amène à émettre plusieurs hypothèses d'évolution du tissu urbain sur le Rocher. Nous pourrions ainsi présenter plusieurs cas de figures :

- Comment un parcours périphérique devient un parcours centralisateur agrémenté de commerces et de marchés : cas du quartier Souika.
- Comment la situation sur un axe centralisateur va imposer aux parcelles un découpage rigoureux jusqu'à produire des îlots boutiquiers : cas du souk Etedjar (le cœur de la

cit ), r sultat de la densification d'une place ou d'une voie importante de l' poque romaine.

- Comment l'implantation sur un axe matrice va pousser les maisons   envahir la voie par un corps destin  au commerce (processus de densification).
- Comment la densification du tissu urbain va aboutir   l'envahissement de ce parcours pour donner naissance aux impasses ainsi qu'  des passages couverts (processus de densification).

L' tude de quelques exemples sur le tissu urbain ( chantillons) nous permettra de comprendre la permanence de la structure viaire du vieux Rocher de Constantine.

Les r sultats   l'issue de cette analyse, seront la reconnaissance chronologique de la formation des parcours. Celle-ci s'est effectu e   travers plusieurs phases que nous d velopperons par la suite.

5.2.1. A l' chelle de l'organisme urbain : Phases de formation et de mutation de la ville ancienne

- **Les  tapes de la lecture de l'organisme urbain sont:**

A/ La restitution du plan de 1837

Il s'agit de la premi re  tape de lecture, celle de pr parer le support cartographique qui va servir de base   la lecture typo-morphologique³¹.

Cette restitution (figure 8) consiste    tablir un plan g n ral de l' tat dans lequel se trouvait la ville de Constantine   la veille de la conqu te Fran aise ; la d marche adopt e pour r aliser ce plan est la suivante :

- Sur un plan cadastral du Rocher de Constantine   l' chelle 1/ 1000 actualis  par l'URBACO³² ; il a fallu rep rer toutes les parcelles qui n'ont pas  t  touch es par les modifications coloniales.

³¹ Support cartographique  labor  par les  tudiants de 5^{ me} ann e, EPAU, 1999. PFE.

³² U.R.B.A.C.O, Urbanisme Constantine, (plan cadastral de la ville de Constantine actualis  en 1984)

Ce travail a été réalisé grâce à la comparaison de ce plan actualisé de l'URBACO, au plan cadastral de 1865, à celui de 1837 établi par le génie militaire ainsi qu'à la restitution de Bernard Pagand³³. Une superposition de la carte obtenue sur la photo aérienne de 1995 s'est imposée afin d'obtenir la configuration réelle du Rocher.

- Concernant les parcelles qui ont été modifiées, on peut les classer en deux catégories :
- Les parcelles légèrement modifiées où nous pouvons repérer les traces de l'ancien parcellaire sur l'actuel ; dans ce cas le travail consiste à “ recoudre les parties disparues ”.
- Et celles complètement modifiées, et qu'il a fallu récupérer à partir du plan cadastral et du plan du génie militaire.

Nous constatons donc en comparant le plan restitué avec le plan actuel du Rocher que les parcelles qui ont été faiblement ou moyennement touchées par les modifications coloniales se trouvent essentiellement dans le quartier Sud Souika et dans la partie moyenne du Rocher jusqu'à Rahbet-Essouf.

Quel est l'intérêt de cette restitution ?

Dans la mesure où nous considérons que l'intervention Française sur le sol Algérien a fait basculer nos villes dans une crise identitaire profonde par la transformation quasi radicale de la morphologie urbaine ; tel est le cas pour Constantine dont les percements coloniaux l'ont affectés d'une manière sérieuse.

Cette restitution est indispensable pour la méthode de lecture. Elle nous permet de lire la structure du Rocher en 1837, telle que l'ont trouvé les Français à la veille de la conquête coloniale, afin de lire les traces de la ville antique et démontrer leur impact sur la ville actuelle.

³³ Voir la restitution de B.Pagand, dans « La médina de Constantine, 1988 ».



Figure 8: Restitution de la ville précoloniale. Réalisée à partir du plan cadastral de 1865, du plan de Pagand.B 1988 et celui de l'URBACO 1984.
Source : Superposition élaborée par des étudiants de 5ème année EPAU, PFE 2002.

B/ Lecture des alignements orthogonaux dans le tissu urbain

La mise en ordonnancement du tissu urbain est une opération qui consiste à mettre en évidence sur le plan restitué de 1865, différentes catégories de directions avec leurs perpendiculaires. Cette méthode nous permet de retrouver les tracés des diverses planifications urbaines sur le Rocher. Son intérêt est de déterminer les trames dominantes dans le tissu urbain et faire ressortir des noyaux réguliers qui peuvent éventuellement constituer le support de la première édification (la première structure spontanée) qui ne peut être que de forme régulière (figure 9).

Il en ressort sur tout le Rocher plusieurs paquets de directions avec leurs perpendiculaires qu'on peut considérer comme étant des noyaux qui s'interfèrent entre eux.

On constate ainsi, sur l'extrémité sud de la Souika un noyau de forme rectangulaire qui occupe presque toute la pointe sud du Rocher. Toujours dans le même quartier un autre noyau occupe tout le flanc ouest et arrive jusqu'à un peu plus haut de Bab-El-Djabia.

A droite de ce noyau apparaît un autre qui se développe vers la partie supérieure de la Souika et s'impose sur toute la partie inférieure du Rocher pour aller chercher la direction Bab-El-Kantara. Cette direction avec sa perpendiculaire est celle qu'on retrouve dans plusieurs endroits du Rocher, constitue un noyau sur la partie supérieure de celui-ci et se développe le long de la rue qui mène à la Kasbah.

Dans la partie moyenne du Rocher on distingue un autre noyau qui se développe en bande ; il commence à l'entrée de Bab-El-Oued et reprend plus loin dans la même direction. Dans le quartier d'El-Kantara apparaît également un autre noyau qui se développe en biais vers la bande de la partie moyenne.

Cette carte assimilable à une "radiographie", nous montre bien **la stratification du bâti**.

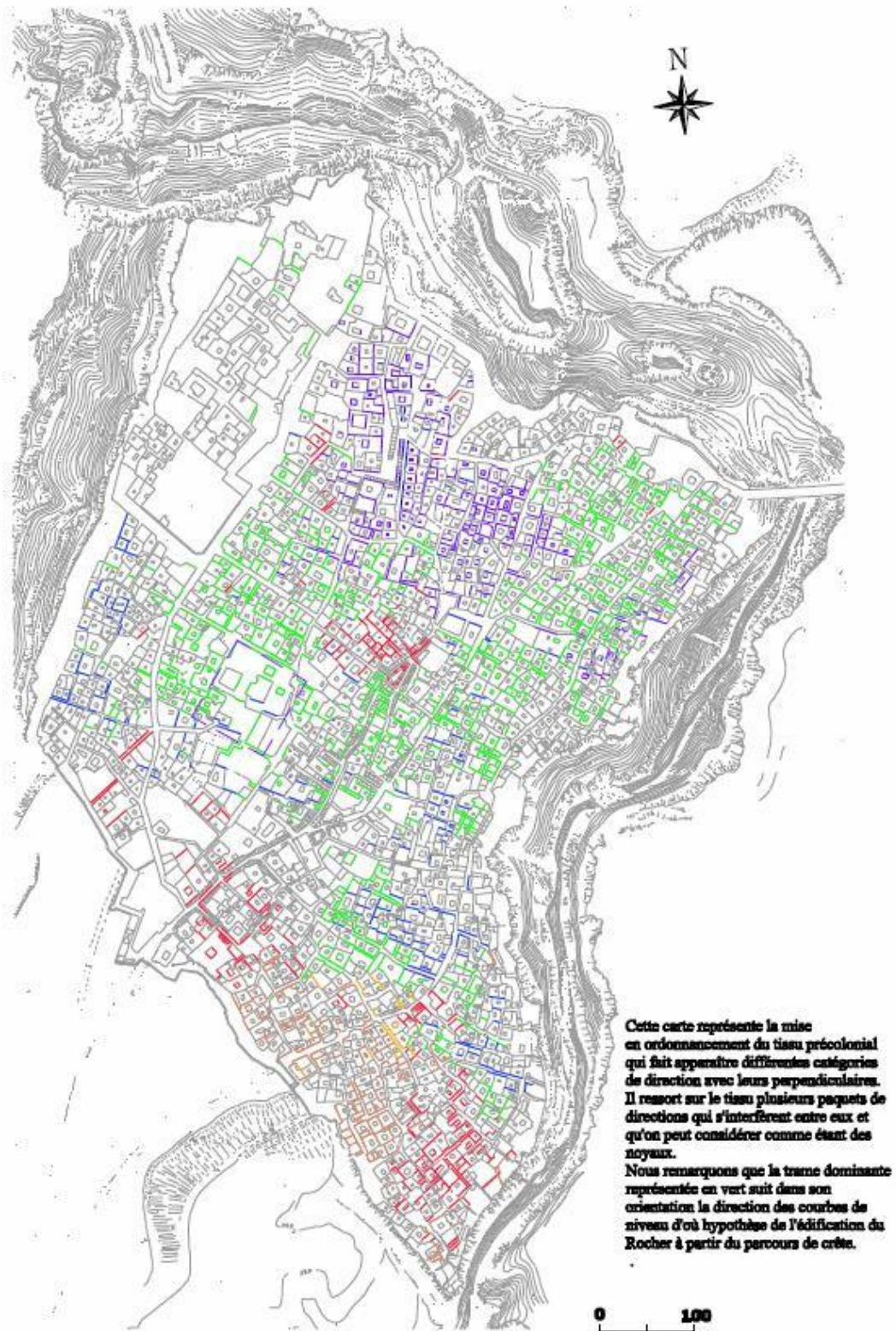


Figure 9: Lecture des alignements orthogonaux du tissu urbain précolonial.

Source : La restitution du plan cadastral 1865. Modifiée par l'auteur.

C/ Identification des noyaux originels : Hypothèses

En tenant compte des structures naturelles qui caractérisent le Rocher de Constantine, des conditions de l'établissement humain, et enfin de la mise en ordonnancement établie sur le tissu urbain (déjà vu plus haut) ; trois hypothèses de premières édifications (noyaux originels) sur le Rocher s'imposent :

La première hypothèse : le parcours de crête principale de l'ouest (voir la lecture du territoire dans le chapitre précédent) qui arrive au Rocher par la langue de terre qui relie celui-ci au reste du territoire, et le traverse dans sa partie la plus haute. C'est l'hypothèse d'une première édification qui se développe tout le long de ce parcours, d'ailleurs la mise en ordonnancement à ce niveau fait apparaître une trame dominante représentée par un paquet de directions régulières se développant longitudinalement jusqu'au point culminant de la Kasbah.

La deuxième hypothèse : vu la configuration topographique du Rocher, l'unique accès au Rocher se fait par la partie qui se trouve au milieu de celui-ci ; la mise en ordonnancement là aussi montre une régularité des tracés dans la partie moyenne du Rocher.

La troisième hypothèse : à partir du parcours de crête principal du Rocher dérive un parcours de crête secondaire qui vient chercher la pointe sud du site ; il pourrait lui aussi constituer une première édification, d'autant plus qu'il apparaît dans cette partie des noyaux réguliers (Bab-El-Djabia).

Sur ces trois hypothèses, c'est la première qui nous paraît la plus logique vu sa position dominante puisqu'elle aboutit au point culminant du Rocher et le relie avec le seul accès de cette forteresse. Cette hypothèse est confortée par la présence de plusieurs grottes qui jalonnaient le Rocher à cet endroit. Rappelons ce qui a déjà été mentionné dans le chapitre historique que la surface du Rocher, à l'origine très accidentée, servait de refuge aux autochtones, qui y abritaient dans des souterrains, leurs réserves alimentaires. Ces grottes étaient à proximité des cours d'eau et des sources, à portée des terrains de parcours relativement faciles à défendre.

D/ Retrouver les tracés des diverses planifications :

A partir de ces résultats, à savoir que le premier établissement humain a d'abord occupé la partie haute du Rocher, nous allons tenter de retrouver les tracés des diverses planifications urbaines qui se sont succédées. Nous pouvons avancer que l'édification de la ville antique s'est faite en trois phases (Figure 10).

1^{ère} phase

Nous avons supposé précédemment que le parcours de crête qui aboutit au pied du Rocher va lui-même continuer son chemin pour arriver au point culminant représenté par la Kasbah. On peut considérer cette étape comme étant le premier établissement humain sur le Rocher³⁴. Nous avons déjà mentionné dans le chapitre précédent que cette citadelle naturelle, fut occupée dès la préhistoire par les hommes de la pierre qui vivaient dans les excavations naturelles qui jalonnaient le pied du Rocher. Ces grottes étaient à proximité des cours d'eau et des sources, à portée des terrains de parcours relativement faciles à défendre.

2^{ème} phase

Hypothèse d'établissement du premier noyau numide dans la partie haute du Rocher à proximité de la Kasbah. Nous savons, d'après les écrits historiques, que ces peuplades de la période néolithique étaient d'abord des nomades qui parcouraient les territoires. Leur sédentarisation leur a permis d'évoluer vers la vie en tribus, ensuite vers la vie en confédération où chaque tribu avait son chef ou roi. On assimile cette période néolithique aux premiers états libico-numides.

Il est utile de rappeler que depuis que ces nomades ont commencé à vivre en société organisée, Constantine a été certainement un emplacement idéal de défense.

En effet, « l'emplacement de Cirta offre les plus grands avantages : Il est à l'abri des attaques des hordes nomades et propre à soutenir un siège régulier ; les environs sont bien arrosés et la végétation en est riche et variée » (Mannert. K, 1842).

³⁴ La période protohistorique de formation des établissements humains est dictée par un système de chemins de crêtes ; car ce dernier constitue un parcours que nous pouvons définir comme la plus antique structure territoriale. Il constitue ainsi un chemin naturel offrant plusieurs avantages (sécurité, contrôle,...).

Afin de conforter notre hypothèse de départ, nous avons essayé de comparer l'orientation nord-sud obtenue à partir de la mise en ordonnancement du tissu urbain de la partie haute du Rocher avec les plans d'un ensemble d'habitat punique découvert par Berthier en 1960 sur les pentes de la colline de Sidi M'cid (Berthier. A, 1980). La comparaison a révélé que le tracé de ces deux tissus avait la même orientation nord-sud.

Ces résultats nous ont amené à supposer que l'établissement du premier noyau urbain dans la partie haute du Rocher date probablement de la période numide (Figure 11).

Bien sûr, il doit exister d'autres noyaux éparpillés sur le reste du Rocher.

3^{ème} phase

Hypothèse d'établissement de la ville romaine sur les préexistences de la ville numide dans un premier temps puis extension sur le reste du Rocher et particulièrement sur sa partie centrale, là où le forum est supposé se situer et là où se concentre le plus grand nombre de vestiges romains découvert par les français.

Nous supposons également qu'à l'époque romaine impériale (313/314 après J.C), après que Cirta ait été entièrement reconstruite par l'empereur Constantin, la ville s'est probablement dédoublée pour sortir du Rocher vers l'unique isthme qui le liait au reste du territoire (similitude avec la ville de Florence).

En considérant la nature des vestiges trouvés à cet endroit nous pouvons supposer que le rempart à ce niveau a été remplacé par des édifices monumentaux donnant sur une grande esplanade actuellement représentée par la place de la Brèche (probablement l'emplacement du deuxième forum de la ville romaine à l'époque impériale).

Nous pouvons ainsi élaborer une hypothèse globale concernant la planification du tracé romain en s'appuyant sur :

- La trame dominante obtenue à partir des alignements orthogonaux ;
- Le tracé des voies principales (le tétrapyle et l'arc de triomphe) ;
- L'emplacement supposé du forum ;

- L'emplacement des édifices majeurs (le capitole, les temples, les mosquées) ;
- L'accès principale au Rocher (Bab el Oued);
- Les ponts (pont Antonin et les vestiges d'un pont antique) ;
- L'emplacement des vestiges archéologiques ;

La superposition de tous ces éléments indicateurs avec une grille de lecture³⁵ va nous dégager un axe très fort qui est probablement le *décumanus* puisqu'il traverse le forum, croise les voies importantes et abouti au ravin, là où préexistent encore les restes d'un pont antique (figure 12). Son tracé est visible sur le tissu précolonial.

Dans cette superposition, nous remarquons également que l'orientation préférentielle de la planification romaine suit la direction de la trame dominante sur le Rocher (voir la figure 9). Le *cardo* n'ayant pu être aménagé, c'est la morphologie du site qui a ordonné la structuration de la ville.

³⁵ Cette division en grille délimite les *centuries* romaines qui sont des unités de mesure de surface d'environ 71x71m.

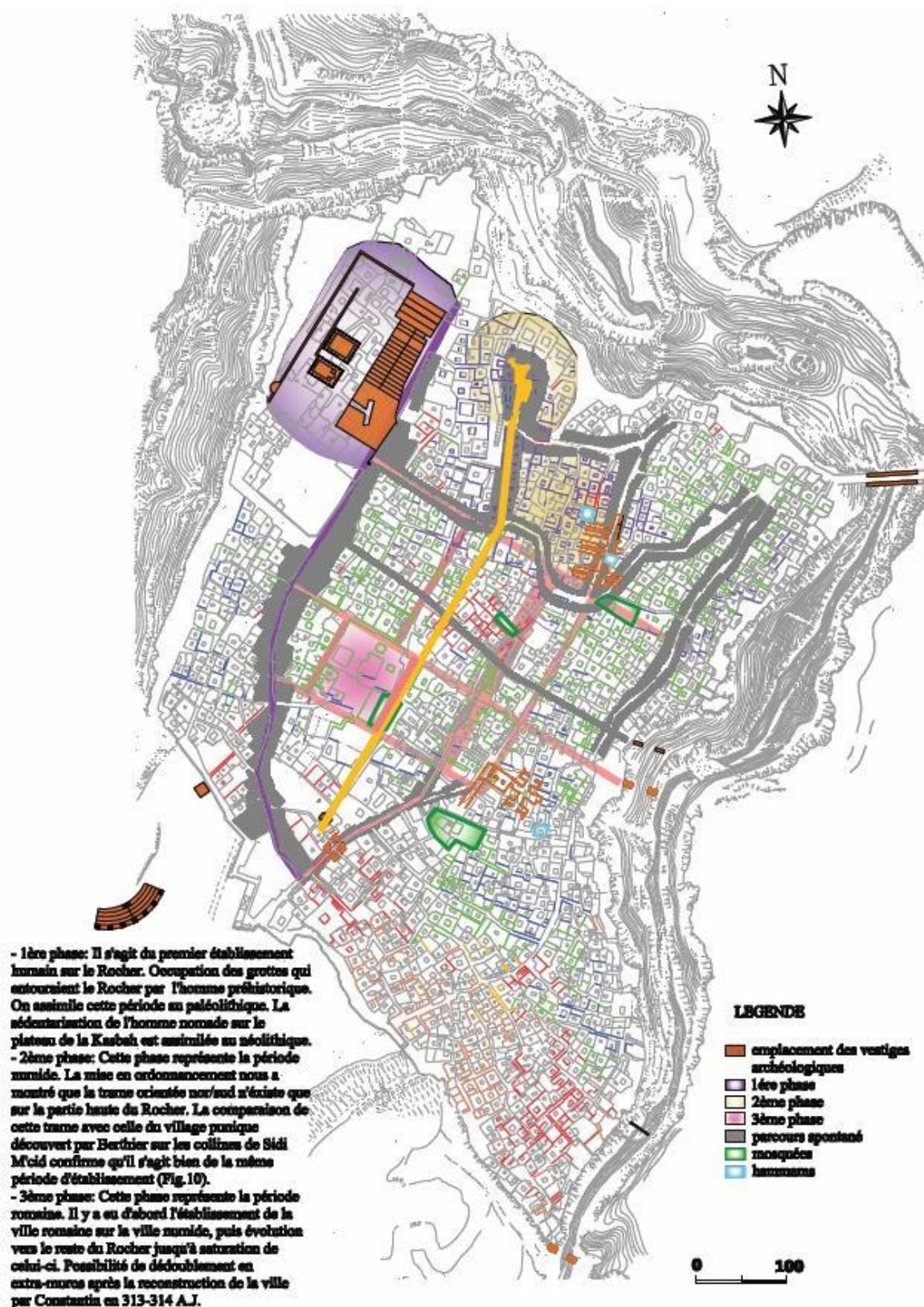


Figure 10: Tracés des divers établissements sur le Rocher
 Source : La restitution du plan cadastral 1865. Modifiée par l'auteur.

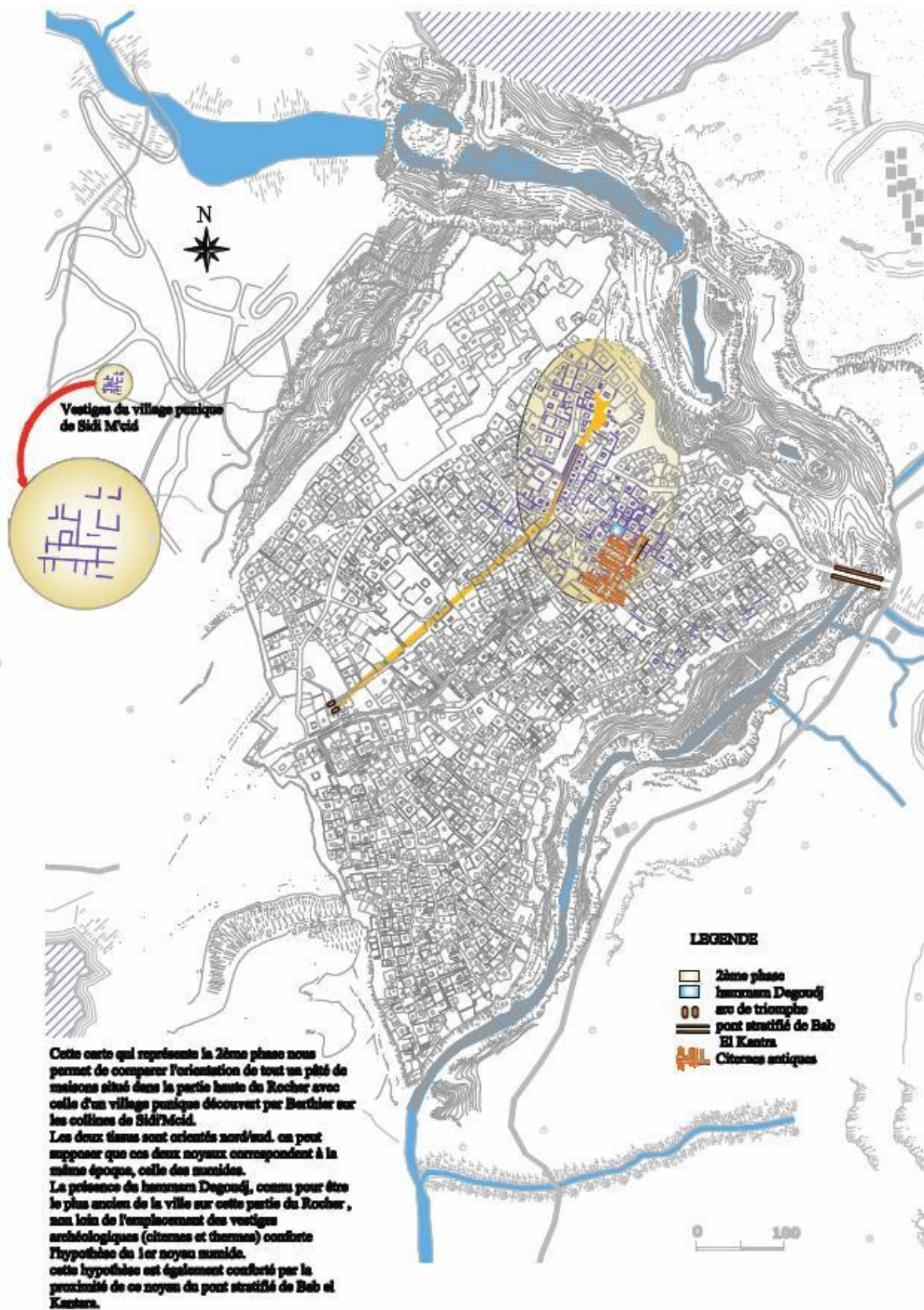


Figure 11 : Hypothèse d'établissement du premier noyau numide

Source : La restitution du plan cadastral 1865. Modifiée par l'auteur.

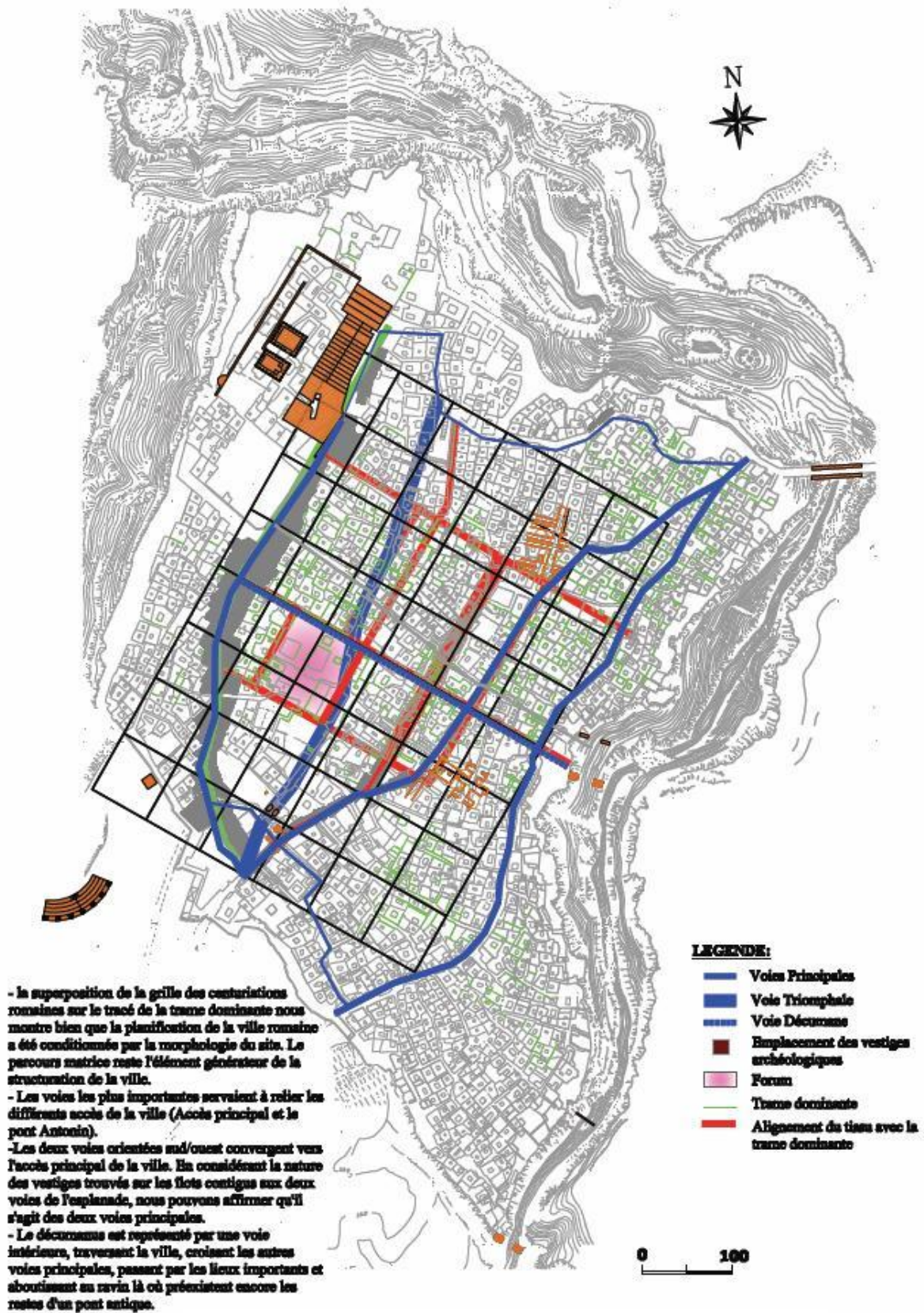


Figure 12 : Superposition de la grille des centuriations romaines sur le tracé de la trame dominante.

Source : La restitution du plan cadastral 1865. Modifiée par l'auteur.

E/ Evolution du tissu : Une évolution par couronnes successives

A partir de l'hypothèse du noyau originel qui se développe le long du parcours de crête dans la partie haute du Rocher, l'évolution qui nous paraît la plus plausible est celle qui, à partir de ce noyau originel le dédoublement s'est fait vers le haut en allant chercher la falaise avec une charnière de dédoublement (la voie menant vers le point le plus haut) et vers le bas avec à chaque fois des voies périphériques qui deviennent à leur tour des charnières de dédoublement dans leur développement ; le tissu dans sa partie moyenne transversale suit la direction perpendiculaire au premier noyau (figure 13).

Nous obtenons donc des bandes longitudinales vers le bas en suivant la morphologie du site.

D'autres directions s'amorcent et vont chercher des polarités dans les quatre directions, dont deux l'emportent et suivent les crêtes secondaires vers des polarités (Bab-El-Kantara et Souika), les autres directions vont vers le nord (la Kasbah) et vers l'ouest le tissu le suit pour aller chercher des antipolarités.

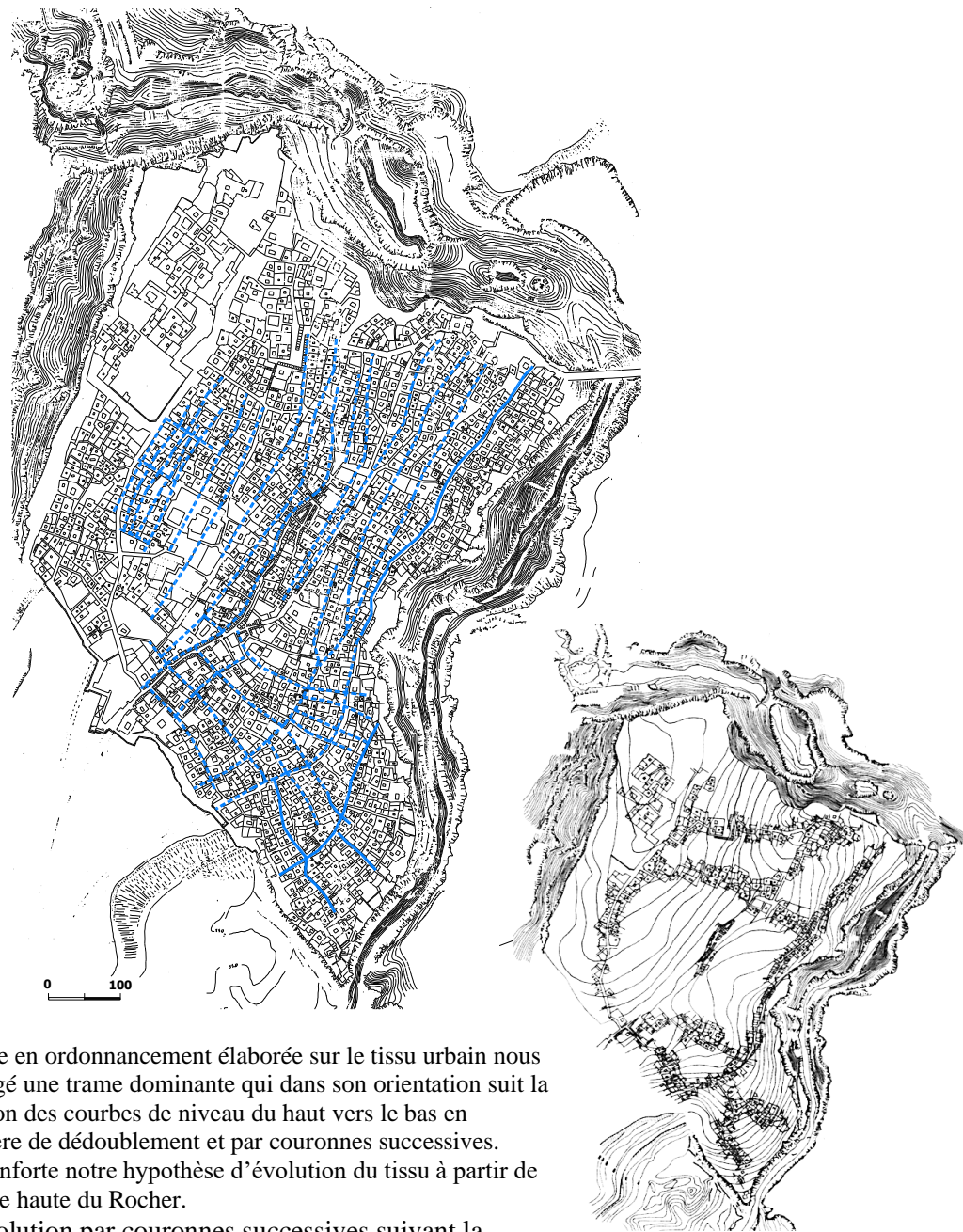
Ces trois ensembles représentés par la trame dominante dans le tissu, s'articulent dans la partie moyenne du Rocher et forment le cœur de la cité et sa partie centralisatrice (probablement l'emplacement du forum).

C'est dans cette partie centrale de la ville précoloniale que le plus grand nombre de vestiges archéologiques a été découvert, montrant l'organisation de la ville romaine avec l'emplacement hypothétique de son forum, ses temples, sa voie triomphale, etc.

Nous avons déjà mentionné que cette méthode tendait à démontrer le caractère organique et son évolution dans le temps, comme l'explique G. Caniggia.

Nous pouvons dire à ce stade de la lecture que l'édification du Rocher s'est faite à partir de cette trame dominante qu'a révélée la mise en ordonnancement du tissu urbain.

Les axes majeurs caractérisant le modèle urbain romain à savoir (Nord-Sud pour le Cardo et Est-Ouest pour le Decumanus) n'ayant pu être aménagés sur le Rocher en raison de sa configuration spatiale et sa topographie accidentée. Nous supposons que c'est l'élément générateur qui a dicté et structuré la planification de la ville romaine est le parcours de crête du territoire qui pénètre le Rocher par l'unique accès du côté de Bab El Oued.



La mise en ordonnancement élaborée sur le tissu urbain nous a dégagé une trame dominante qui dans son orientation suit la direction des courbes de niveau du haut vers le bas en charnière de dédoublement et par couronnes successives. Elle conforte notre hypothèse d'évolution du tissu à partir de la partie haute du Rocher.

- Evolution par couronnes successives suivant la morphologie du site sur le parcours matrice.
- Evolution en éventail sur le parcours d'implantation par lequel s'organise le tissu.
- Le parcours de liaison relie les ilots entre eux, généralement il représente les impasses qui sont le résultat de l'envahissement du bâti sur le parcours.

Influence de la morphologie du terrain sur le tissu

Figure 13: Evolution synchronique du tissu par couronnes successives. Réalisée à partir du plan cadastral de 1865 et du plan actuel de l'URBACO
Source : PPSMVSS de la vieille ville de Constantine, 2011.

Dans ce même raisonnement, si on considère le quartier Souika comme étant un quartier périphérique, son édification suivra la même logique de dédoublement de tissu.

Ainsi, à partir de cette direction préférentielle, l'édification de la Souika s'est faite vers le bas en suivant les courbes de niveaux et en prenant soin d'orienter l'édification vers les voies descendantes perpendiculaires à l'ancienne voie périphérique. L'axe périphérique devient à son tour un axe centralisant agrémenté d'échoppes. Ces voies périphériques deviennent à chaque fois des charnières de dédoublement dans leur développement, ainsi nous obtenons des bandes longitudinales vers le bas en suivant la morphologie du site.

De cette lecture nous pouvons constater que la rue Mellah Slimane devait constituer au départ un axe périphérique. La densification du tissu en éventail vers la pointe du Rocher (évolution synchronique) a fait que ce parcours périphérique devienne à son tour un parcours centralisant, agrémenté de commerces et de marché (figure 14).

Pour conclure on peut dire que le parcours dans le tissu garanti l'appartenance du quartier au Rocher.



Figure 14: Edification du quartier Souika.

Source : La restitution du Plan cadastral de 1865. Modifiée par l'auteur.

5.2.2. A l'échelle de l'agrégat : processus de formation et de transformation du tissu urbain

A/ Evolution du bâti sur les parcours

Dans ce genre de tissu spontané l'agrégation est tellement compacte qu'on a du mal à distinguer les parcours. Ces parcours malgré leur étroitesse, délimitent des agrégats ou des îlots. Nous pouvons les classer selon une logique d'implantation dictée par le modèle théorique (Figure 15).

Le premier est le parcours matrice ; celui qui va porter la première édification (maison). Arrivée à une certaine limite de propriété ou d'une voie existante, cette limite va générer deux parcours d'implantation. Ces parcours d'implantation sont rarement respectés, car ils seront vite envahis et deviendront des Sabatt (des passages couverts). A la périphérie, c'est à dire perpendiculairement à ces parcours d'implantation, il va y avoir un parcours de liaison.

La naissance des impasses elle aussi est le résultat de l'envahissement des maisons sur les parcours, car on ne peut prévoir des impasses, on les trouve sur les parcours d'implantation ou même sur le parcours matrice ; c'est le cas dans notre hypothèse de la première implantation sur le Rocher, où il ne reste que quelques amorces.

Nous pouvons conclure que l'impasse résulte de la densification de l'intérieur de l'îlot configuré par la préexistence du parcours.

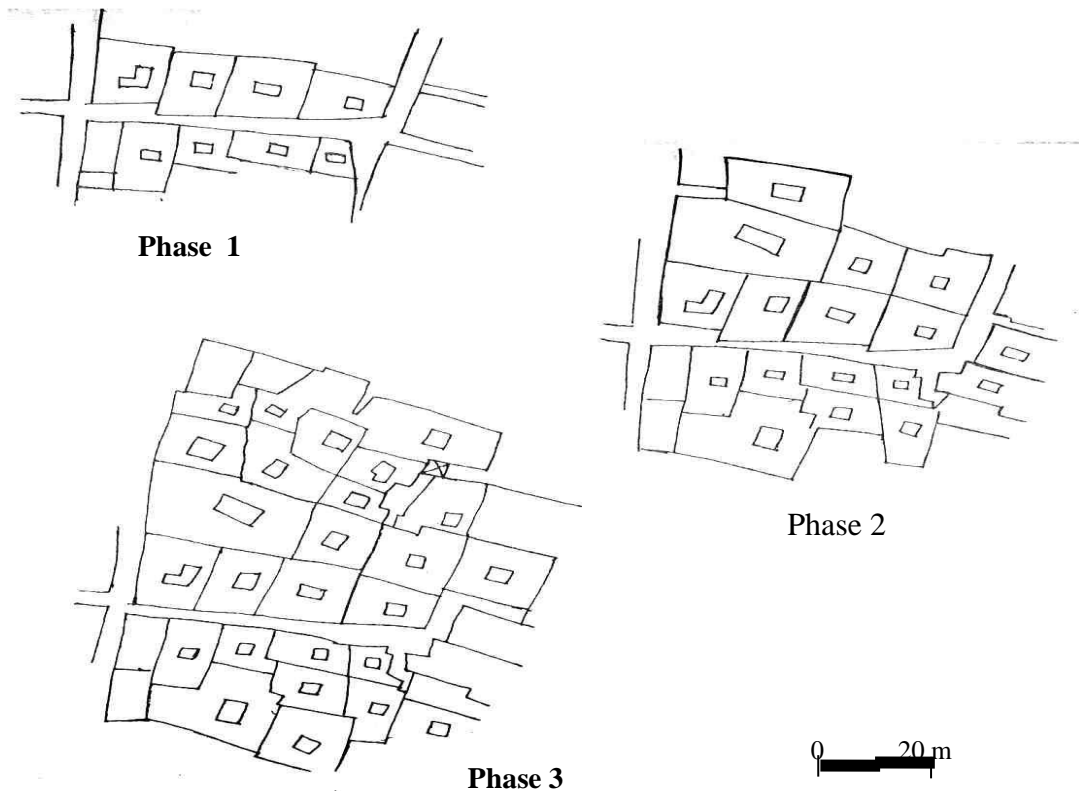


Figure 15: Evolution du bâti sur le parcours

Source : plan cadastral du génie militaire 1865.

B/ Comportement du bâti sur le parcours des échoppes

Rappelons que la ville précoloniale de Constantine, se caractérisait par son souk (souk ettedjar), situé dans sa partie centrale. Il se superpose au forum hérité du tracé précédent en tant qu'espace libre.

Dans son ouvrage « Grande villes arabes à l'époque ottomane », A.Raymond, notait que, dans le cas des villes arabo-musulmanes établies sur les traces des villes romaines, les aménagements apportés consistaient à superposer leur modèle sur le tracé précédent (le cas d'Alep et de Damas).

La densification de cette espace à l'époque arabo-musulmane va donner lieu à un tissu très dense agrémenté d'échoppes et où se concentre toute l'activité commerciale de la ville organisée en corporation (PPSMVSS. 2011).

Nous avons choisi deux exemples du tissu urbain précolonial représenté par le cœur de la cité (Figure 16).

Exemple 1: La situation près de la polarité et sur un axe centralisant va imposer aux parcelles des découpages rigoureux jusqu'à produire des îlots boutiquiers.

Exemple 2: L'implantation sur un axe matrice va pousser les maisons à envahir la voie par un corps destiné au commerce.



Figure 16: Comportement du bâti sur les parcours des échoppes.

Source : Bernard Pagand, « La médina de Constantine, 1988 ».

5.2.3. A l'échelle du bâti

Il aurait été plus utile de présenter le relevé des rez-de-chaussée ou des fondations de l'ensemble de la vieille ville, ou du moins du quartier de la Souika. Les difficultés réelles à constituer un fond graphique de qualité appréciable en rapport aux exigences de la méthode appliquée, nous ont contraint à nous limiter à recueillir quelques relevés existants, effectués à différentes occasions notamment dans le cadre des opérations de restauration et de réhabilitation élaborées sur certaines maisons de la vieille ville.

A/ Identification de la typologie des unités bâties dans le tissu ancien

Dans le tissu traditionnel de la vieille ville de Constantine, la maison à patio appartient à la typologie plus vaste de "maison à cour" avec toutes ses variantes diachroniques (diversification selon l'époque dans une même aire culturelle), synchroniques (diversification selon la position dans le tissu ou la forme de la parcelle), et diatopiques (diversification selon la localité due aux nuances culturelles existantes dans une aire culturelle vaste). Toutes les maisons sont introverties sauf El Ali issu de la densification de la maison mère "Dar".

- **Maison à patio** : Il existe deux types de maison à patio ;

La grande maison : C'est une maison aisée qui occupe un grand parcellaire, disposant de colonnes dans sa galerie. Elle est riche en éléments architecturaux. Généralement elle possède un puits, un cimetière familial et une Zaouia. Maison de 2 à 3 étages.

La petite maison : C'est une maison modeste à piliers et linteaux maçonnés au niveau de la galerie du patio, de deux à trois étages et occupant un petit parcellaire.

- **Maison El Ali** : Dans cette typologie de maison on constate deux variantes ;

La première variante : Elle se spécifie par l'élévation de son patio à l'étage. Celui-ci au lieu d'être au niveau du sol est surélevé au-dessus de magasins et d'entrepôts qui sont caractérisés dans la plupart des cas par de fortes structures ogivales. On la trouve souvent près des voies commerçantes. Elle est de 2 étages.

La deuxième variante : C'est la maison dite El Ali ou Douéra. Elle est occupée au rez-de-chaussée par une activité commerciale ou autre équipement et n'est accessible que par des escaliers étroits donnant sur de petites pièces. Elle est dépourvue de patio et s'élève à deux étages seulement.

A cause de la densification du bâti, la maison El Ali va favoriser l'extraversion aux dépens de la typologie d'origine qui est introvertie.

B/ Le processus typologique de la maison traditionnelle de Constantine

Depuis l'antiquité, bien avant et surtout après l'occupation romaine de l'Afrique du Nord, la maison à cour constitue le type de maison en vigueur dans pratiquement tout le bassin méditerranéen. L'islamisation du Maghreb n'a fait cependant que consolider ce mode d'habitation et de le porter parfois jusqu'au Sahara.

Le caractère de base du type à cour est l'enceinte. La version la plus élémentaire, identifiable dans certaines régions du Nord et du Sud de la Méditerranée, est déterminée par la présence d'un seul édifice, doté uniquement d'une ouverture en guise de porte. Le transfert successif des activités domestiques effectuées dans la cour vers les espaces fermés conduira à la consommation progressive des espaces non bâtis. Le mode d'organisation donnera la marque de chaque période historique d'une localité, comma aussi il permettra de distinguer les aires culturelles différenciées.

Considéré comme le niveau élémentaire, l'édifice est constitué d'éléments de niveaux inférieurs, tels que chambre, espace de circulation, jardins, etc.

L'interrelation entre ses composantes a abouti à la structuration de l'édifice. Ce dernier se combinera avec d'autres unités semblables qui imposeront une structure bien déterminée à l'îlot. Cette suite d'opérations se poursuivra en passant de l'îlot au quartier, à la ville et enfin de la ville au territoire.

Ces quatre organismes se trouvent à la fois l'aboutissement et le point de départ d'un processus formateur, chaque organisme contenant des éléments d'échelles inférieurs et étant contenu comme élément dans un organisme d'échelle supérieure (Caniggia.G et Maffei.G.L, 1979).

C/ Le processus formateur: La logique de formation du tissu urbain que postule l'analyse typo-morphologique se caractérise par deux processus principaux combinés entre eux (Caniggia.G et Maffei.G.L, 1979) :

- Le processus d'agrégation : Règle le groupement d'unité élémentaire (par exemple, des parcelles, des îlots ou des quartiers urbains entiers) en ensemble de cohérence supérieure (des parcelles en îlots, des îlots en quartiers, des quartiers en organismes urbains, etc.).
- Le processus de densification : Exploite les potentialités de croissance du bâti à l'intérieur des unités élémentaires (par exemple, comblement des espaces libres de la parcelle, ou de l'espace public ménagé dans le quartier tel que l'envahissement de la rue).

L'examen de la structuration de l'habitat traditionnel sur des préexistences antiques montre qu'elle demeure conditionnée par trois facteurs, dont les incidences restent inhérentes au processus évolutif de la maison.

- La parcelle constitue la première **permanence**, elle reste l'assiette sur laquelle se sont stratifiées plusieurs préexistences.
- Le caractère additif des cellules qui composent la maison.
- L'orientation solaire.

D/ Comportement du type selon sa position dans le tissu

Le schéma ci-dessous montre le comportement du type de maison selon sa position dans le tissu urbain (Figure 17).

- Maison d'angle : Dans ce type de maison, il y a généralement un corps ou une cellule orienté vers la rue ; le deuxième corps se trouve en profondeur orienté vers le patio qui sert d'aéro-illumination pour la maison.

- *Maison de rive* : Ce dédoublement en profondeur existe également dans la maison de rive. Le corps qui donne sur la voie et qui ne permet pas de faire des boutiques, est gardé en guise d'accès pour la maison, le deuxième corps et le reste des structures se développent en profondeur.
- *Maison enclavée* : Ce type de maison se trouve à l'intérieur même du tissu urbain. Il est mitoyen des quatre côtés, ne laissant qu'un petit passage en guise d'accès.

Cette position des maisons dans le tissu est la cause du caractère organique des tissus spontanés d'où l'intervention inévitable réalisée par la rotation du type original.

On constate également que le système de distribution (escaliers, galeries, portiques) sur chacun des côtés édifiés de l'enceinte quand les dimensions de la parcelle le permettent.

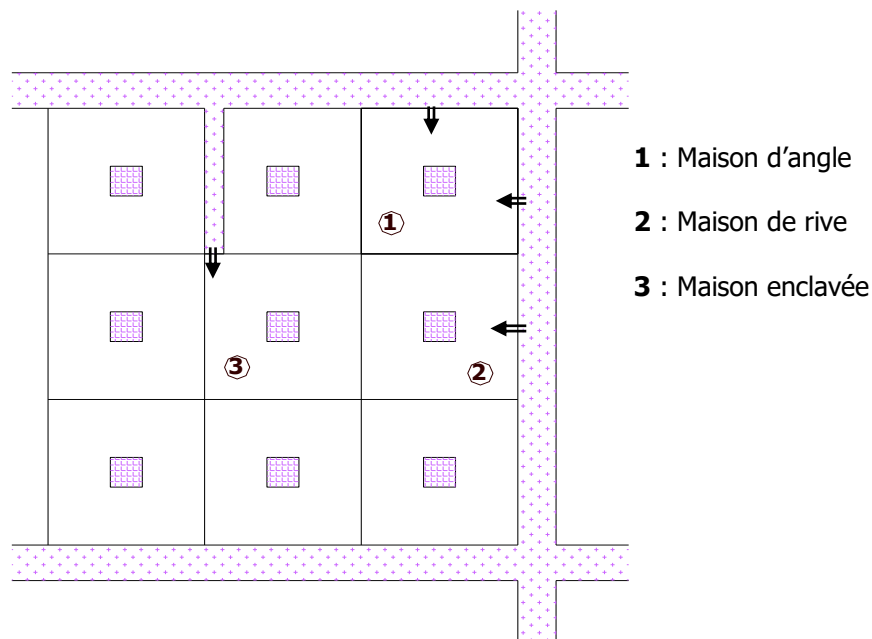


Figure 17: Comportement du type selon sa position dans le tissu
Source : Schéma réalisé par l'auteur.

E/ Transformation et mécanismes de saturation des parcelles

- Définition du phénomène de saturation des parcelles (Figure 18):

La connaissance de toutes ces variantes nous amène à déduire que la maison à patio constantinoise appartient à la typologie de la maison à cour depuis l'antiquité dans le bassin méditerranéen.

La première édification qui est le type de base ou originel, est une construction rectangulaire de 2 à 3 mètres de largeur, sur une longueur triple de sa largeur (6 à 9 mètre). Surmontée d'un étage semblable, rendu accessible par la présence d'une galerie et d'un escalier extérieur. La présence de l'escalier devant la première édification nous amène à penser que le premier dédoublement était peut-être vertical.

- Des dispositifs de distribution (portique, escalier, galerie) ainsi établis restent lisibles dans la maison actuelle sur chacun des côtés édifiés de l'enceinte.

Cette maison à patio qu'on appelle ''*Dar*'' et dans laquelle se réalisent et se conjuguent l'ensemble des composantes typo-morphologiques (patio à portique, pièces, etc.), caractérise le stade le plus mûr du concept habiter.

Le phénomène de saturation des parcelles, c'est à dire la densification progressive de la parcelle obéit à une règle d'iso-enseulement.

La maison de départ unicellulaire a généralement la première chambre orientée vers le Sud.

- Définition des catégories de transformations

Dans la maison à cour romaine on remarque que : des constructions unicellulaires, indépendantes de la maison sont disposées linéairement sur la marge de la rue, ne concédant qu'un espace étroit en guise de passage à cette première.

Ces modestes échoppes appelées *Tabernae*³⁶ dont les fonctions sont liées essentiellement aux activités de la rue, donneront lieu au fil du temps à de véritables maisonnettes indépendantes de leurs rez-de-chaussée et de la maison proprement dite.

³⁶ *Taberna* (mot latin ; au pluriel, *tabernae*) est le nom d'un local destiné à la vente de produits au détail qui se trouvait généralement dans les aires des grands marchés de la Rome antique.

C'est le cas de la maison El Ali à Constantine : Le processus est représenté par une expansion des échoppes indépendantes de la maison principale qui développeront à leur niveau supérieur une maisonnette indépendante ou adhérente fonctionnellement à la première.

Ce type de variante apparaît surtout sur la marge des parcours structurants et de forte centralité linéaire.

L'envahissement s'effectue aussi bien sur le niveau du sol qu'au niveau de l'étage (ruelles étroites, encorbellements, boutiques).

La maison El Ali est la maison dérivée progressivement de la maison principale "Dar". Résultant de l'extension de celle-ci ou de l'édification sur rue à l'intérieur d'une parcelle relativement étroite.

L'impossibilité d'insérer le patio dans l'organisation de la nouvelle maison conduira à la recherche de sources lumineuses sur les façades extérieures.

La densification du construit est la cause fondamentale des mutations qui favorisent l'extraversion au dépens de la typologie urbaine introvertie.

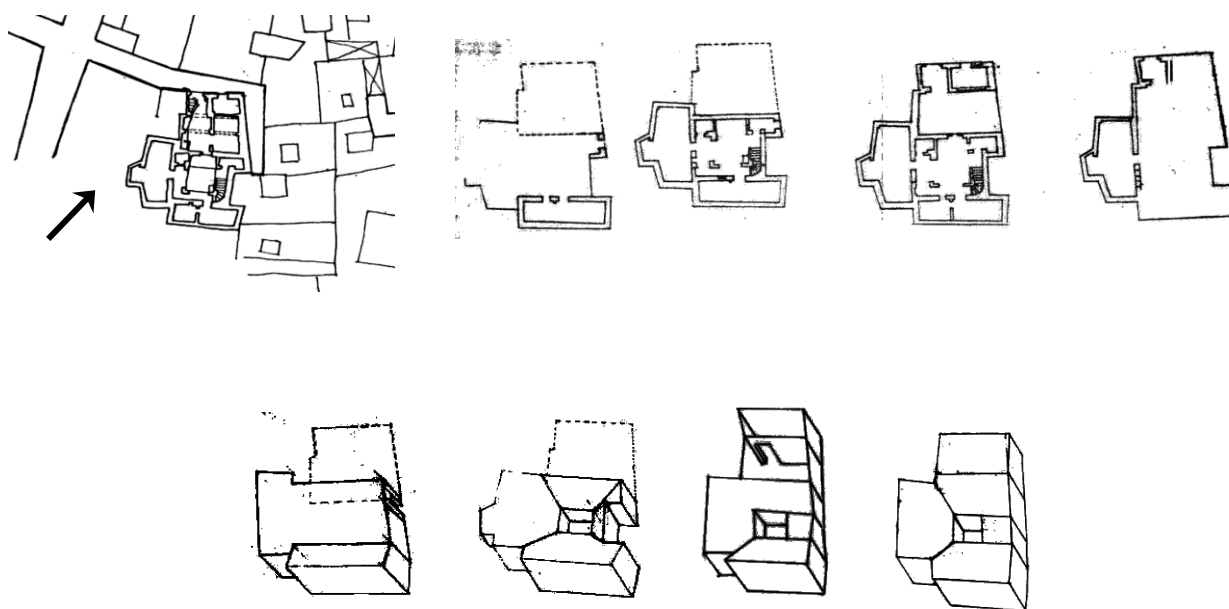


Figure 18 : Phénomène de saturation de la parcelle. Exemple de la maison n° 2, Sellahi Tahar.

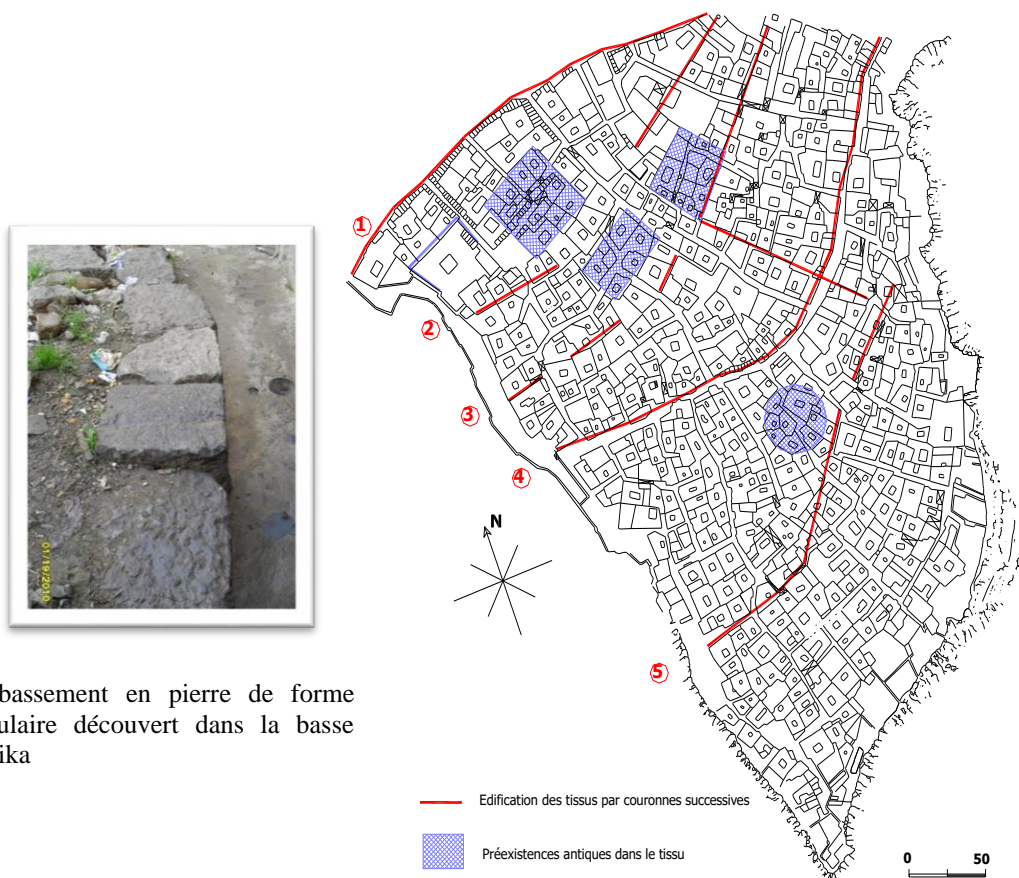
Source : Relevés élaborés par des étudiants de l'I.A.U.C, 1984. Modifiée par l'auteur.

5.3. Les préexistences antiques conditionnent le comportement du tissu

Pour cette lecture nous avons choisi un échantillon de tissu qui se trouve dans la basse Souika. Dans ce tissu précolonial nous remarquons des lignes régulières à l'intérieur de plusieurs îlots qui attirent l'attention sur la probabilité d'existence d'éventuelles préexistences antiques qui auraient conditionné l'édification graduelle du bâti (figure 19).

Aussi, toujours au niveau du même quartier, nous remarquons également, un certain nombre de perturbations dans le tissu. Ces perturbations pourraient être le résultat de la densification d'une construction antique qui devait occuper tout l'îlot en question.

La confrontation de cette lecture avec les résultats de la prospection archéologique élaborée lors de l'étude du PPSMVSS dans sa deuxième phase, nous a confirmé l'existence dans un îlot en ruine d'un soubassement en pierre de forme circulaire.



Soubassement en pierre de forme circulaire découvert dans la basse Souika

Figure 19: Les préexistences antiques conditionnent le comportement du tissu : Cas de la basse Souika

Source : La restitution du Plan cadastral de 1865. Modifiée par l'auteur,

5.4. Superposition du tracé romain sur le tracé précolonial et colonial

Les tracés romains que nous allons voir ont été mis à jour lors des travaux effectués par les Français pour la construction des immeubles et les percements des rues. (Delamare et Vars).

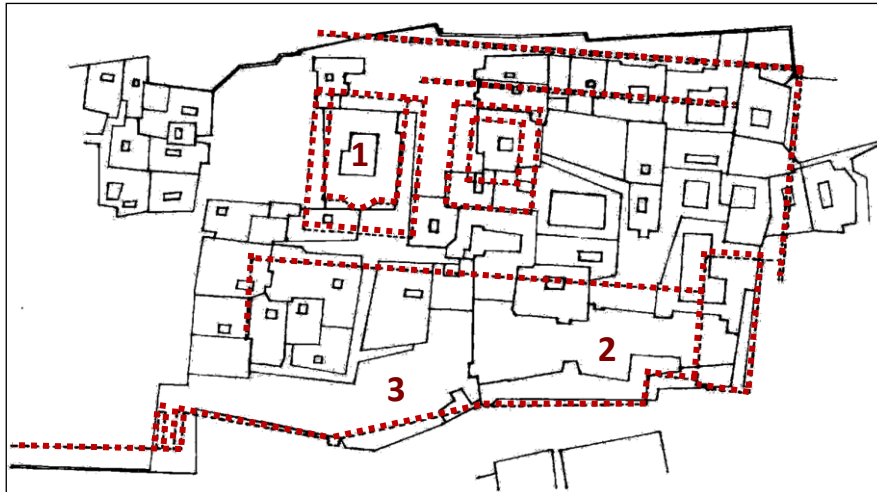
Nous pouvons voir en les superposant sur le plan actuel et celui de 1837 comment ces tracés ont pu influencer les tracés postérieurs. Nous avons ici deux cas :

Le premier et le plus complet est celui trouvé à la Kasbah représentant le Capitole avec ses citernes, ses deux temples et l'enceinte qui l'entourait.

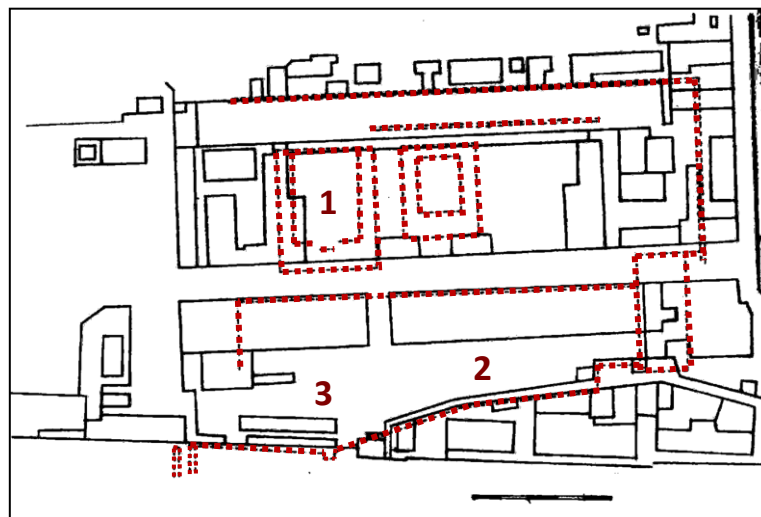
Le deuxième cas est celui découvert à l'entrée de la ville, il représente : un tétrapyle (monument à quatre portes), un arc de triomphe et un arceau.

5.4.1. Le premier cas : La Kasbah

- **Impact sur le tracé précolonial** : sur le côté inférieur, l'enceinte ottomane a suivi le tracé de l'enceinte romaine. La mosquée de la Kasbah occupe l'emplacement de l'ancienne basilique (Figure20).
- **Impact sur le tracé colonial** : toujours sur le côté inférieur de l'enceinte romaine, le tracé est exprimé par une voie qui a conditionné une édification. Les limites(2) et (3) ont aussi servi de limites pour les constructions qui se sont faites tout au long ; de la même manière que dans le tissu précolonial, le milieu des citernes romaines n'a pas été occupé (vide) (Figure20).



Impact du tracé romain sur le tissu précolonial.



Impact du tracé romain sur le tissu colonial.

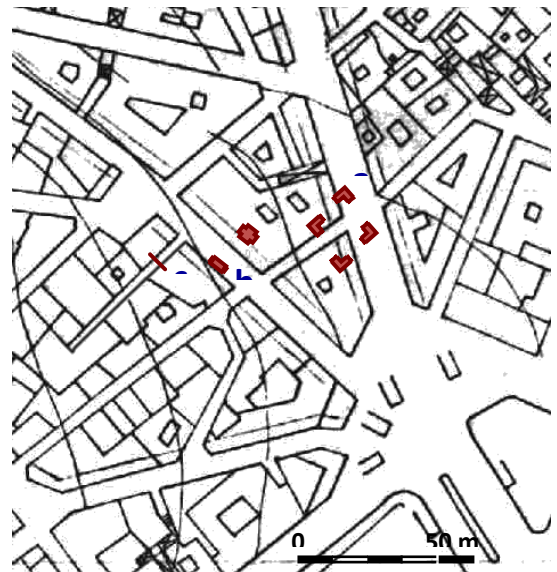
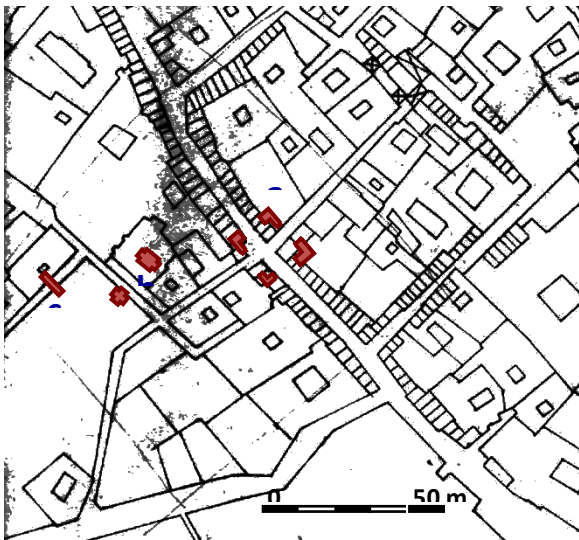
Figure 20 : 1^{er} cas la Kasbah

Source : Reconstitution élaborée par l'auteur sur la base du plan cadastral de 1865 et celui de l'URBACO 1984

5.4.2. Deuxième cas : Le tétrapyle et l'arc de triomphe

- **Impact sur le tracé précolonial :** le tétrapyle avec ses quatre ouvertures donne une nodalité parfaite (presque à angle droit). (Figure 21)
- **Impact sur le tracé colonial :** cette nodalité à angle droit est brisée par le percement de la rue nationale (Larbi Ben'Mhidi)

L'arc de triomphe est à notre avis dans la direction qui mène à la place du palais. Cet arc qui marquait le passage d'une voie romaine très importante : la voie triomphale (l'arceau sur l'impasse). (Figure 21)



- a : Tetrapyle
 b : Arc de triomphe et la voie triomphale.
 c : Arceau sur une voie romaine

Impact du tracé romain sur le tissu précolonial.

Impact du tracé romain sur le tissu colonial.

Figure 21 : Deuxième cas : Le tétrapyle et l'arc de triomphe
 Source : Reconstitution élaborée par l'auteur sur la base du plan cadastral de 1865 et celui de l'URBACO 1984

Conclusion du chapitre 5

La structure de l'urbain de la vieille ville de Constantine est représentée par un héritage stratifié et composé d'un ensemble d'éléments structurants et permanents.

La reconstitution du processus de formation et de transformation du tissu urbain de la vieille ville de Constantine se présente comme le moyen le plus adéquat pouvant mener à l'identification de ces structures de permanences considérées comme des pivots générateurs et propulseurs de la forme urbaine.

Les vestiges archéologiques sont parfois des données de faible importance. Il convient alors, pour clarifier l'histoire urbaine de s'appuyer sur les indices topographiques qui permettent de retrouver l'ordonnance primitive du tissu urbain dans son réseau de voirie altéré par les modifications apportées au cours des siècles.

Dans ce chapitre, a été abordée la question du rôle déterminant qu'a joué la morphologie du site dans l'édification de la ville. Nous avons pu montrer par le biais de la méthode de lecture l'incidence de la structure du territoire sur la structure de la ville.

La structure territoriale qui ressort de la lecture du territoire nous a permis de constater que la poche de convergence des trois parcours de crêtes principaux est la plus apte à recevoir une ville qui jouit d'une polarité importante.

A partir de l'aboutissement des trois parcours, il en ressort trois positions potentielles d'établissement de Constantine.

En comparant les trois noyaux générés chacun par un système de crêtes, on voit que la polarité de la crête Sud a tendance à s'affaiblir devant la crête Est et Ouest.

D'après la lecture des quatre phases d'occupation du territoire, nous pouvons dire que le système de crête Ouest est plus développé que celui de l'Est, ce qui peut constituer une première hypothèse de positionnement de Constantine.

Une autre hypothèse d'ordre défensive s'impose ; sur tout le territoire, on ne peut trouver un site tel que le Rocher. La richesse naturelle de la région constantinoise, l'existence de plusieurs points d'eau, l'emplacement géostratégique du Rocher ainsi que son accès très difficile lui ont donné un extraordinaire cachet défensif et ont incité au fil du temps plus d'un peuple à s'y implanter.

Elle nous montre de manière explicite l'importance et la particularité de cette étendue géographique qui ne peut être ignorée par la civilisation humaine. Le plateau du Rocher, une espèce de promontoire culminant, assimilable à un point qui polarise tout un ensemble, est un site sans égal, sur lequel est née puis s'est développée une des plus vieilles villes d'Algérie. Il s'agit effectivement d'une grande cité marquée par le passage de plusieurs civilisations.

L'analyse précise du territoire permet de montrer l'intelligence avec laquelle les hommes de la période antique ont su exploiter les données morphologiques pour le choix de leurs implantations aux seules fins de productivité.

Les résultats à l'issue de cette lecture, confrontés aux faits historiques relatés dans le chapitre précédent, confirme **la permanence** de la polarité de Constantine. Celle-ci, Confortée par un site difficile d'accès, un rempart naturel, une situation géographique interne et approximativement centrale dans l'Est Algérien, a longtemps joui d'une position stratégique dans le territoire et de son élévation permanente au rang de commandement du territoire (Djemai-Boussouf. F, 2013).

A l'échelle de l'urbain il ressort que Constantine a connu le long de son histoire une stratification de plusieurs civilisations. Il ressort également que la structure de la ville est conditionnée par les structure précédentes, et que chaque phase de formation correspond à une synthèse de structures potentielles.

Notre contribution dans ce travail a été de tenter de retrouver les tracés les plus anciens de cette cité antique, d'émettre des hypothèses sur les premiers noyaux urbains de la ville, de lire et d'analyser la structure stratifiée en vue de sa revalorisation authentique.

La lecture de l'organisme urbain nous a permis de reconstituer la genèse de l'espace construit, de mettre en exergue les mécanismes de formation et les étapes de transformation de l'espace étudié qui peuvent, seules, en expliquer la structure de la ville héritée.

Nous avons pu, grâce à cette lecture, montrer que : l'édification du Rocher s'est faite suivant une direction préférentielle, celle de la partie haute sur laquelle s'amorce d'autres directions. A partir du parcours de crête qui pénètre le Rocher par l'unique isthme qui le relie à la terre. Ainsi, l'évolution du tissu s'est effectuée en éventail et par couronnes successives suivant les courbes de niveaux. Les voix périphériques deviennent à chaque fois des

charnières de dédoublement dans leur développement. On peut tirer la synthèse suivante et dire que le parcours dans le tissu garanti l'appartenance du quartier au Rocher.

Nous avons pu également, expliquer le processus de formation et de mutation du tissu urbain et clarifier ainsi le processus de l'édification des parcelles et de densification de l'agrégat par l'envahissement des parcours par le bâti. Ainsi, nous pouvons conclure que l'impasse dans le réseau viaire résulte de la densification de l'intérieur de l'îlot configuré par la préexistence du parcours.

En résumé, nous pouvons dire que le bâti existant de la vieille ville de Constantine est dérivé de la transformation progressive d'un état que l'on peut considérer comme originel, produit au moment où l'on construit pour la première fois sur le site exceptionnel du Rocher.

Ainsi, pour comprendre la structure actuelle du bâti, il est nécessaire de se référer aux développements qui l'ont progressivement transformé, à partir de la **première édification**.

Les résultats de cette lecture confrontées aux données archéologiques, historiques et ceux recueillies sur terrains confirment l'impact des tracés antiques sur la structure de la ville. Cet impact apparaît essentiellement sur **le réseau viaire** du tissu urbain et sur **la parcelle**. Ceux-ci constituent des éléments de permanence qu'il faut absolument protéger.

Ces quatre organismes se trouvent à la fois l'aboutissement et le point de départ d'un processus formateur : chaque organisme contenant des éléments d'échelles inférieures et étant contenu comme élément dans un organisme d'échelle supérieure.

Nous constatons en effet que dans ce site urbain dense et stratifié, cohabitent des éléments de très forte **permanence**.

CONCLUSION GENERALE

Au terme de cette réflexion, il est possible d'apporter quelques éléments de réponse à l'interrogation principale de ce travail : Quelle va être la méthodologie à adopter pour arriver à démontrer la stratification urbaine de Constantine et mettre en évidence les structures de permanence tout en sachant que l'on ne peut raser la ville pour retrouver ces tracés ?

Ainsi, la nature du problème auquel la présente recherche se consacre est la méthodologie d'approche pour la sauvegarde et la mise en valeur des centres anciens.

Il s'agit de montrer que cette approche, qui s'inscrit dans un débat naissant, peut, non seulement apporter un éclaircissement à l'absence de méthodologie ayant caractérisée les études menées dans le passé ou en cours sur les centres historiques et particulièrement les secteurs sauvegardés, mais aussi fournir les éléments d'orientation pouvant guider la construction d'une méthodologie d'approche soucieuse aussi bien de la conservation du bâti ancien que de sa réhabilitation au sein de la ville entière.

L'objectif de notre recherche s'inscrit dans le cadre de l'identification et la mise en évidence des structures permanentes de la vieille ville de Constantine dans le but de sa revalorisation.

Au-delà de l'apport qu'elle présente pour la connaissance des tissus urbains, cette méthode est particulièrement pertinente pour le travail opérationnel sur les tissus anciens tels que les études du PPSMVSS et les projets de restauration et de réhabilitation. Elle se propose de conserver aux structures territoriales et urbaines leur caractère concret de formes significatives et de garantir aux disciplines du projet la capacité de contrôler ces formes.

Depuis plus de cinquante ans plusieurs tentatives de sauvegarde ont été préconisées et différents programmes se sont succédés visant la protection et la préservation du centre ancien de Constantine.

La problématique de l'échec de tous ces programmes relève des questions de différentes natures, et particulièrement du domaine méthodologique et professionnel.

Ainsi, La problématique de la réhabilitation du bâti historique du Rocher de Constantine met en jeu deux facteurs fondamentaux.

Le premier facteur est d'ordre politique et économique. Son but est de mettre au point une instrumentation juridique et institutionnelle qui précèdera les interventions. Le deuxième facteur est de type historique et critique. Il est inspiré de la problématique de la sauvegarde du patrimoine architectural qui concevait la réhabilitation selon le critère de la restauration monumentale établie sur l'édifice isolé ou sur l'îlot.

Penser que ces deux facteurs soit simplement complémentaires, et qu'après la mise au point des instruments juridiques et administratifs l'intervention serait une opération technique qui pourrait être gérée selon les critères de la restauration monumentale n'est pas juste. Ceci a été démontré par les chercheurs italiens qui se sont rendus compte que même après institutionnalisation de la conservation des centres historiques et après mise au point de l'instrumentation juridique et économique pour intervenir, l'application n'était pas évidente, pour ne pas dire impossible. Les "*théories restauratrices*" fondées sur une évaluation esthétique des produits d'architecture et sur une hiérarchie de valeurs qui distingue entre petits et grands monuments n'arrivent pas à proposer les solutions techniques adaptables à la situation.

A cet effet, il devient impératif de proposer une méthodologie pertinente au bâti historique, qui grâce à la mise en œuvre de nouvelles approches disciplinaires soit en mesure de relier avec un seul instrument d'analyse opérationnelle, le moment politique et institutionnel de la réhabilitation urbaine avec le moment pratique et technique de sa réalisation.

Le fondement de cette méthodologie repose sur un objectif évident :

La réhabilitation de la vieille ville de Constantine doit servir à donner une issue positive au processus de transformations en cours en les accordant au bâti existant. En effet, ce bâti existant doit être considéré à sa juste valeur :

1°) Il ne doit pas être considéré comme le produit définitif et irremplaçable du patrimoine architectural, et donc à conserver et à préserver à tout prix des transformations actuelles inadaptées.

2°) Il ne doit pas être considéré comme un héritage encombrant, dépassé et inadapté dont il faut se défaire pour donner place au « moderne ».

3°) Il doit simplement être considéré comme le point d'arrivée, provisoire, des processus séculaires de transformation.

Ceci permet de fonder sur la reconnaissance systématique de ces processus une ligne de développement qui permet, aujourd'hui encore, au bâti existant, de s'adapter aux transformations sociales et économiques en cours. Ces transformations sont particulièrement accélérées de notre temps. Elles sont rendues plus traumatiques par l'intrusion de modèles culturels venus d'ailleurs. Elles se répercutent toujours sur le modèle de la famille et sur les *modes d'habiter* par des modifications et ajustements sur le *concept de maison*.

L'intérêt de cette approche méthodologique réside dans le fait qu'elle se propose d'extraire de la recherche sur le processus de formation du bâti historique :

- 1- Un tableau de reconstitution complet, raisonné et justifié concernant le futur du centre ancien.
- 2- Une méthode critique et logique, pertinente à la construction du bâti d'aujourd'hui, où les développements évolutifs du bâti du passé deviennent le fondement de la pratique de la construction actuelle.

Dans ce sens, cette méthode se propose de créer un cadre de référence global, dans lequel peuvent se situer aussi bien :

- Les instruments d'orientation pour la planification et la gestion du Rocher de Constantine. La méthode typo-morphologique devient à ce titre un outil important pour alimenter les orientations du PPSMVSS dans sa deuxième phase ;
- Un ensemble de normes pour la réhabilitation qui dirige toutes les interventions particulières de toute dimension et de toute localisation (qu'elle relève de l'intervention individuelle ou à l'échelle de l'îlot, et qu'elle soit publique ou privée).
- Un système de techniques et de règles pour les opérations de rénovation et aussi suggérer des modes d'expansion urbaine qui ne soient plus en opposition avec le tissu ancien.

Toutefois, il doit être clair que ce cadre de référence global et unitaire pour ce qui concerne l'échelle et le type des interventions, devra comprendre une quantité d'articulations spécifiques, pour répondre à la multiplicité de cas d'espèces, particuliers à l'organisation du Rocher.

Cette recherche se propose, à partir de la lecture et de l'analyse d'une série d'échantillons, de mettre en place une structure méthodologique qui, fondée sur des critères généraux, puisse être adoptée et vérifiée dans chaque situation culturellement et géographiquement différenciée.

La méthodologie proposée se basera sur des instruments qui lui sont propres :

La lecture et l'analyse des documents cartographiques existants, en particulier les plans parcellaires et les relevés, pour reconstituer le processus de formation - transformations des unités du bâti et des tissus urbains. Dans ce domaine de nombreux travaux et thèses ont été réalisés sur le Rocher de Constantine, (CADAT, URBACO, IAUC, Master Plan, projet Mellah Slimane, textes et thèses.....).

Toutefois pour mieux répondre aux finalités de la réalisation qui correspondent le plus aux exigences actuelles du problème de la réhabilitation du Rocher de Constantine, celle-ci sera soutenue par des apports disciplinaires complémentaires concernant en particulier la gestion institutionnelle et juridique des interventions, la gestion économique des réalisations. Ainsi que l'aspect technologique dont aucune norme, ni pratique, ne sont réglementées.

Cette synthèse sommaire des problèmes de la réhabilitation du Rocher de Constantine confirme l'intérêt que peut revêtir l'application d'une méthode expérimentée avec succès en Italie et ce à partir des études sur Venise, Florence,

Dans ce cas, la définition des instruments propres aux interventions de réhabilitation est issue de l'application d'une méthode de recherche typologique, qui fonde l'examen des structures du bâti sur l'analyse détaillée de leurs formations évolutives.

Notre étude sur le Rocher de Constantine, aborde en premier lieu le volet historique de son évolution urbaine à travers les différentes civilisations. En effet, perçu comme un espace névralgique de l'agglomération de la ville, ce centre ancien se distingue des autres médinas maghrébines par le fait qu'au-delà des éléments issus de l'ancien centre traditionnel, il présente beaucoup de caractéristiques d'un centre de grande métropole régionale actuelle. En effet, contrairement à la plupart des médinas maghrébines, même si elles sont souvent animées, elles sont généralement marginalisées et transformées en centres secondaires. En fait, le centre ancien de Constantine représente une nodalité très importante depuis l'antiquité,

et de manière bien plus renforcée depuis l'époque beylicale. Il possède effectivement une fonctionnalité en rapport avec l'ensemble urbain dont il est un pôle remarquable. Son influence s'étend même au-delà des limites urbaines de l'actuelle ville de Constantine. Il représente une véritable plaque tournante de transit, de rencontre et d'échange. Cette position favorite est confirmée par la présence à son niveau de tous les équipements administratifs, commerciaux (commerce de gros et de détail), culturels et éducatifs.

Avant la conquête française, le centre ancien de Constantine était le centre d'un véritable réseau d'échange de toute nature qui s'étendait sur tout le grand Est Algérien. D'ailleurs à ce titre, il était doté du plus gros marché du pays.

Durant la période coloniale, les populations nouvellement installées sur ce territoire devenu Département de Constantine ont su développer le commerce d'import-export. En effet, Constantine avait joué successivement d'abord le rôle de relais vers l'exportation ensuite un centre de redistribution des importations.

Après l'indépendance, la ville hérita sur un même espace d'un double centre Européen et Algérien, avec le Rocher qui possédait, lui, toute la puissance structurelle, administrative et commerciale.

Certes, cette polarité confère au Rocher de Constantine un certain pouvoir, une notoriété et par là une attention particulière ; mais elle lui cause en contre partie des nuisances qui vont l'affecter dans plusieurs domaines et particulièrement dans la préservation de son cadre bâti. Ainsi, l'aménagement du centre ancien ne peut être appréhendé qu'en fonction de cette double réalité : d'une part, sa position dans l'ensemble urbain, et d'autre part, la préservation de son patrimoine bâti.

Le Rocher de Constantine s'individualise et se différencie également par la rigueur de son relief qui a façonné son paysage urbain. Implanté sur un site particulier, cette forteresse naturelle doit à la valeur de son site et ses caractéristiques géographique et topographique, sa naissance et sa continuité. Elle porte en elle de multitudes richesses culturelles et historiques qui sont juxtaposés d'une façon singulière et exceptionnelle, résultats de stratifications de plusieurs civilisations.

Son patrimoine bâti hérité de deux périodes historiques est caractérisé par deux types d'urbanisme et d'architecture, l'un traditionnel et l'autre occidental, juxtaposés sur un même

espace. Le résultat de cette juxtaposition a donné lieu à un espace hybride né de la partition de 1844, qui stipule la création de deux quartiers distincts, un pour les européens et l'autre pour les indigènes.

Les occupations successives de Constantine depuis l'antiquité se sont faites de manières différentes. C'est cependant le caractère éminemment défensif qui émerge de part les caractéristiques morphologiques du Rocher support de la cité.

Il est difficile de remonter de manière précise à la source des premières fréquentations du Rocher par l'homme quand on sait que celles-ci remontent à la préhistoire.

La lecture du territoire nous a montré la particularité de cette étendue géographique représentée par un promontoire culminant assimilable à un point qui polarise tout un ensemble. La présence des grottes préhistoriques dans les excavations du Rocher conforte la pérennité de ce site exceptionnel.

La structuration anthropique de l'organisme territorial nous a donné le résultat suivant :

Le Rocher avec sa configuration géostratégique dans le territoire comme élément de permanence, caractérisé par une polarité permanente.

La lecture de l'organisme urbain nous a permis d'émettre des hypothèses sur les traces des diverses implantations urbaines. Ces traces sont inscrites sur le tissu urbain précolonial et particulièrement sur son réseau viaire. Elles sont même discernables dans le tissu urbain remodelé après l'intervention coloniale. Grâce à la méthode de lecture typo-morphologique nous avons pu mettre en évidence les tracés de la période romaine qui ont conditionnés les tracés des périodes postérieurs.

La lecture de l'organisme urbain nous a permis également d'identifier les premiers noyaux d'établissement humain sur le Rocher. Nous avons pu également, situer le premier noyau urbain sur la partie haute du Rocher en comparant l'orientation du bâti avec celle d'un groupement d'habitat punique découvert par Berthier en 1960 sur les collines de Sidi M'cid.

Les résultats obtenus de cette lecture confrontés aux données archéologiques, historiques et ceux recueillis sur terrains confirment l'impact de ces tracés antiques sur la structure de la ville actuelle. **Elles confirment également la continuité et la permanence du tracé viaire depuis l'antiquité.**

Cependant, on aurait pu pousser la recherche plus loin et essayer de retrouver les traces des diverses civilisations de la période médiévale caractérisée par un silence archéologique. Le manque de documents graphiques des différentes civilisations arabo-musulmanes nous a contraint à nous limiter à l'époque précoloniale.

De même pour la période antique, les hypothèses émises sur les différents établissements humains sur le Rocher et les résultats de lecture obtenus de la superposition des cartes n'ont pu être confirmés sur le terrain à cause de la difficulté d'accéder aux différents sous-sols de certains édifices tels que les mosquées, le palais, la Kasbah, etc. Il aurait fallu avoir également le plan du rez-de-chaussée de ces édifices afin de chercher les mesures romaines par rapport à la grille de lecture et confirmer ainsi les traces du substrat romain. Enfin, la nécessité de procéder à des prospections ou même des fouilles archéologiques afin de confirmer les hypothèses.

Néanmoins les résultats obtenus de cette lecture sur les tracés antiques de la vieille ville de Constantine peuvent ouvrir ultérieurement plusieurs pistes de recherche.

La méthode de lecture à l'échelle du tissu urbain nous a également permis de reconstituer la genèse de l'espace construit et de mettre en exergue les mécanismes de formation et les étapes de transformation du tissu urbain précolonial.

Ainsi, nous avons démontré à partir de l'hypothèse que l'édification de la ville s'est faite suivant une direction préférentielle : celle de la partie haute du Rocher sur laquelle s'amorcent d'autres directions vers le bas dans une logique d'évolution suivant la morphologie du site.

Il en ressort que la logique de formation et de transformation du tissu urbain se caractérise par deux processus principaux combinés entre eux :

Le processus d'agrégation : Notre lecture sur le bâti traditionnel nous a révélé que l'édifice est considéré comme le niveau élémentaire dans la structure du tissu urbain. Il est constitué d'éléments de niveaux inférieurs tels que chambres, patio, galerie, etc. L'interrelation entre ses composantes a abouti à la structuration de l'édifice. Ce dernier se combinera avec d'autres unités semblables qui imposeront une structure bien déterminée à l'îlot. Cette suite d'opérations se poursuivra en passant de l'îlot au quartier, à la ville et enfin de la ville au territoire.

Ces quatre échelles se trouvent à la fois l'aboutissement et le point de départ d'un processus formateur. Chaque organisme contenant des éléments inférieurs et étant contenu comme élément dans un organisme d'échelle supérieure.

Le processus de densification : Ce processus exploite les potentialités de croissance du bâti à l'intérieur de ses unités élémentaires telles que le comblement des espaces libres de la parcelle, ou de l'espace public ménagé dans le quartier tel que l'envahissement des maisons sur la rue.

La logique d'implantation dictée par le modèle théorique nous révèle que le « sabatt » et l'impasse résultent de la densification de l'intérieur de l'îlot configuré par la préexistence du parcours.

L'examen de la structure de l'habitat traditionnel sur des préexistences antiques montre qu'elle demeure conditionnée par trois facteurs, dont les incidences restent inhérentes au processus évolutif de la maison.

- La parcelle constitue la première **permanence**, elle reste l'assiette sur laquelle se sont stratifiées plusieurs préexistences.
- Le caractère additif des cellules qui composent la maison.
- L'orientation solaire.

L'exploitation de toutes les données issues de la lecture du processus de formation et de transformation du tissu urbain précolonial pourrait se faire selon les recommandations suivantes :

La reconstruction du processus de formation du bâti historique nous a révélé que bâti existant était dérivé de la transformation progressive d'un état que l'on peut considérer comme originel, produit au moment où l'on a construit pour la première fois sur le site exceptionnel du Rocher.

Pour comprendre la structure actuelle du bâti, il est nécessaire de se référer aux développements qui l'ont progressivement transformé, à partir de **la première édification**.

Pour cela il faudrait avoir les plans de plusieurs échantillons de bâtisses selon les différentes variantes de typologies.

Il faudra donc, à partir de cette lecture, reconstruire les mutations intervenues dans le temps dans chaque unité bâtie afin de distinguer celle qu'on peut assumer comme mutation cohérente avec le type, de celles qu'il faut juger comme mutation parasitaire, parce que réalisée en opposition aux meilleures capacités de rendement garanties par la continuité des mutations cohérentes. Ces dernières pouvant être définies comme celles qui dérivent d'une transformation progressive du '*concept de maison*' propre à la vieille ville de Constantine.

La reconstruction du processus de formation et de mutation, réalisée en ordonnant opportunément la lecture du bâti, fournit le tableau général de la combinaison des phénomènes auxquels on se référera pour comprendre les facteurs qui sont intervenus dans chaque unité bâtie et, en conséquence, pour séparer par comparaison les mutations cohérentes, des mutations parasites.

Pour chaque échantillon urbain considéré, on peut ainsi élaborer des sortes de tables synoptiques qui résument les caractères originels propres à la « première édification » et le système de phénomènes produits par les mutations successives, telles qu'elles se trouvent dans le bâti actuel.

Ainsi, il sera possible de prévoir dans un deuxième temps, le programme des transformations ultérieures qui pourront faciliter une adaptation cohérente du type³⁷ représenté par chaque unité bâtie, de façon à la rendre compatible avec les normes et les modes d'habitations actuelles sans modifier ses valeurs historiques et de formation. On pourra préciser ainsi toute la gamme d'améliorations proposées à la suite de chaque phénomène de mutation.

Ces indications de projet, qui revêtent toujours la forme de tables synoptique peuvent devenir l'instrument de base, aussi bien pour concevoir les projets de réhabilitation du bâti, que pour définir des normes régulatrices du construit existant à assumer dans le cas d'opérations de réhabilitation et même pour orienter des projets d'expansion nouvelle qui soient mieux accordés avec la culture locale.

Cette organisation structurée en tableau peut s'étendre non seulement au cas de formation-mutation des unités bâties, mais aussi à l'inventaire parallèle des agrégations des unités à

³⁷ Le type contient toujours en lui les traces du type précédent et la matrice du type à venir. Sur cette notion du type nous nous référons en particulier aux travaux de 'l'école italienne de morphologie urbaine', représentée par Muratori .S et Caniggia G.

former les tissus urbains, toujours sous le double aspect de tableau de lecture de l'existant et de tableau d'orientation aux projets de réhabilitation, rénovation et expansion.

Cependant, l'échelle du bâti et des tissus est insuffisante si elle n'est pas mise en rapport avec une lecture de l'organisme urbain pris dans sa structure homogène et globale. En effet, c'est de cette structure que chaque tissu et chaque unité assume un rôle spécifique et différencié, produit de sa différente localisation à l'intérieur de la hiérarchie de composantes de l'organisme. Il faut donc prendre en compte le système de phases de formation qui ont produit et transformé le tissu dans le temps, en reconstituant aussi bien les transformations successives des périmètres urbains du centre ancien que les conséquences que chaque agrandissement a provoqué dans le rôle réciproque des différentes parties de l'organisme.

Il est donc indispensable de compléter la lecture des échantillons d'unités bâties et de tissus par une lecture parallèle des phases de formation et mutation de l'organisme, en proposant une série de plans qui soient suffisamment représentatifs de chaque phase reconnue. En mettant en rapport ces phases avec les tableaux des types et des tissus on arrive à formuler un cadre global des mutations progressives de rôle et de fonction de chaque composante et de l'ensemble, correspondant à la variation systématique dans le temps du *concept de maison* (typologie du bâti), *concept d'agrégat* (tissus urbain) et du *concept de centre urbain* (organisme urbain), propre à chaque phase.

Il faut enfin produire, d'après cette lecture un tableau synthétique des mutations proposées au niveau de l'organisme urbain, surtout dans les cas où une séparation très nette entre le noyau historique et les expansions plus récentes auraient provoqué un traumatisme incompatible avec la corrélation nécessaire entre un noyau urbain en expansion et son centre consolidé.

Les normes d'urbanismes ont pour but de préciser les vocations de l'organisme urbain au développement par des transformations cohérentes, à travers, entre autres :

- L'indication des parcours et des différents types de tissus dans leurs hiérarchies réciproques ;
- L'indication de la structure des ensembles d'unités bâties à l'intérieur des limites historiques de formation (disposition du foncier et tracé des limites parcellaires)

La localisation des zones nodales et anti-nodales et l'emplacement du bâti à destination spéciale (équipements).

Les normes concernant le bâti devront préciser :

- Les conditions de l'articulation du bâti à l'intérieur de la disposition foncière et typologique de formation (partage ou regroupement de parcelles, densification progressive du bâti à l'intérieur des parcelles, etc.) ;
- La typologie liée à l'organisation des fonctions de l'organisme construit, avec la synthèse des transformations d'améliorations possibles, en indiquant les fonctions compatibles et concordantes qui respectent la structure et les règles de formation-transformation de l'organisme bâti ;
- Le dimensionnement et les caractéristiques des unités d'utilisation (résidentielle, commerciale, spécialisées, etc.) dans les différents cas déterminés par la disposition du construit existant à l'intérieur de la parcelle (par exemple : logement unicellulaire, en ligne, duplex, boutique, atelier, etc.), dans le respect de normes d'habitabilité acceptables.
- L'emplacement et l'essence typo-morphologique des éléments et des systèmes d'éléments caractéristiques et constants dans la typologie du bâti (skifa, cour, etc.).

Un caractère important de ce type de normes est le fait qu'elles offrent un cadre précis et bien défini pour les décisions du projet sans pour cela être coercitives, c'est-à-dire exprimées par des interdictions ou des prescriptions ou encore par des rapports quantitatifs contraignants ou des coefficients numériques. En tant que tel ce système de normes peut être étendu à différents niveaux :

- comme base pour un règlement d'urbanisme qui discipline les permis de construire.
- comme guide pour les organismes techniques locaux, chargés de la conception des interventions.
- comme base pour la rédaction de termes de référence pour des projets d'intervention publics ou pour la rédaction de plans d'aménagement de détail (Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur).
- comme une sorte de cahier de charges pour les entreprises chargées des opérations de réhabilitation ou toute autre opération sur le Rocher de Constantine.

BIBLIOGRAPHIE

- BELABED-SAHRAOUI, B.** 2011. « La production de la ville coloniale européenne- l'exemple de Constantine », les cahiers d'acteurs publics, *Acteurs publics spot territoires durables*, N°3, (récupéré sur www.acteurspublics.com).
- BELABED-SAHRAOUI, B.** 2004. « Pouvoir Municipal et Production de la Ville Coloniale Constantine 1854 – 1903 », Doctorat d'Etat, Département d'Architecture et d'Urbanisme, Université Mentouri, Constantine.
- BELABED-SAHRAOUI, B.** 2007. « Politique Municipale et Pratique Urbaine : Constantine au XIXème siècle », in revue *Insaniyat « Constantine une ville en Mouvement »* n°35-36, (VOL.XI, 1-2) CRASC- Oran, pp110-129.
- BELABED-SAHRAOUI, B.** 2010. « La mise en place de la rue Impériale à Constantine », in Bernard Pagand & Pierre PELLEGRINO (sous dir.) *Les formes du patrimoine architectural*, Paris, Economica Anthropos.
- BENYOUCEF, B.** 2005. 'Introduction à l'histoire de l'architecture islamique', OPU.
- BERU,** 1960. « Etude préalable à l'aménagement du Rocher de Constantine ».
- BLEYON, J.B.** 1979. 'L'urbanisme et la protection des sites : la sauvegarde du patrimoine architectural urbain', Librairie générale de droit et de jurisprudence, Paris.
- BOUROUIBA, R.** 1981. 'L'art religieux musulman en Algérie', SNED Alger.
- BOUSSERAK, M., ZEROUALA, M.S.** 'Inventaire du patrimoine urbain : cas des villes médiévales du nord de l'Algérie et des villes restructurées au XIXème siècle'.
- BOUSSOUF, F.** 2002. 'Mise en évidence des structures permanentes comme méthode de revalorisation du patrimoine bâti : cas de Constantine', Thèse de Magister, école polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger.
- CALZAT, J.H.** 1960. « Enquête urbaine à Constantine, Atlas de Constantine ».
- CANIGGIA, G.** 1968. "Dizionario Enciclopedico di Architettura e Urbanistica", Rome.
- CANIGGIA, G.** 1994. "Lecture de Florence", Institut supérieur d'Architecture Saint –Luc Bruxelles.
- CANIGGIA, G., MAFFEI, G.L.** 2000. "Composition Architecturale et Typologie du Bâti : 1- Lecture du bâti de base", Trad Pierre La rochelle version Française, Canada.
- CARBONARA, G.** 1990. "Restauro fra conservazione e ripristino: note sui piu'attuali orientamenti di metodo", Palladio, III: 45-57.
- CASTEX, J., DEPAULE, J.CH., PANERAI, PH.** 1980. "Eléments d'analyse urbaine", Edition Archives d'Architecture Moderne, Belgique.
- CASTEX, J., DEPAULE, J.CH., PANERAI, PH.** 1980."Versailles, Lecture d'une ville", Edit Moniteur, paris.
- CERVELLATI, P.L.** 1981. "La nouvelle culture urbaine : Bologne face à son patrimoine", Editions du seuil, Paris, P. 19 à 42
- CHALINE, C.** 1980. "La dynamique urbaine, Presses universitaires de France", Paris.

- CHARTER ICOMOS**, 2003. « principes pour l'analyse, la conservation et la restauration des structures du patrimoine architectural ».
http://fr.wikipedia.org/wiki/Diagnostic_b%C3%A2timent
- CHARTER WASHINGTON**, 1999. ‘‘La conservation et la valorisation du patrimoine vernaculaire’’.
- CHERBONNEAU**, 1953-1858. ‘‘Constantine et ses antiquités’’, In Recueils des Mémoires de la Société Archéologique de Constantine, P. 102 à 131.
- CHIVE, J., BERTHIER, A.** 1937. ‘‘L’Evolution urbaine de Constantine 1837 – 1937’’, A.D.R.O.S, In Recueils des Mémoires de la Société Archéologique de Constantine.
- CHOAY, F.** 1999. ‘‘L’allégorie du patrimoine’’, Edition du Seuil, Paris.
- CHOAY, F.** 1965. ‘‘L’Urbanisme : Utopie et réalité, une Anthologie’’.
- CNERU**, 1982. « Actualisation du Plan d’Urbanisme Directeur de la ville de Constantine, Alger ».
- Coopération Algéro-Italienne ;** 2004-2005. « Master plan de la médina de Constantine », université Roma III, Italie
- COTE, M.** 1983. ‘‘L’Espace Algérien : Les prémices d’un aménagement’’, Edit. O.P.U, Alger.
- COTE, M.** 1993. ‘‘ L’Algérie ou l’espace retourné. Constantine’’, Media-plus.
- CRESTI, F.** 1978 ; Note sur la question des centres historiques en Algérie, cahiers de l’aménagement de l’espace, n°4.
- CUNEO, P.** 1993. ‘‘Introduction à l’urbanisme en pays d’islam et à l’histoire des villes du Maghreb au Moyen Age’’, cours de post-graduation de l’EPAU, Alger.
- DELAMARE** , 1850. ‘‘Exploration scientifique de l’Algérie pendant les années 1840 - 1845’’, Paris.
- DJEMAI-BOUSSOUF, F.** 2013. ‘‘Incidence de la structure du territoire sur la structure de la ville, cas de Constantine’’, Revue Sciences& Technologie de l’université de Constantine.
- EISENBETH, M ;** Grand rabbin d’Alger. 2020. ‘‘Les Juifs de l’Afrique du Nord : Démographie et onomastique’’, Etude démographique sur les israélites du département de Constantine’’, Imprimerie du Lycée, Pages 4 à 23 et 94 à 101.
- EI BEKRI, A- O.** 1965. ‘‘Description de l’Afrique septentrionale’’, trad. M. G. de Slane, Librairie d’Amérique et d’Orient, Paris, France, P. 131 à 132.
- EI IDRISSEI**, 1965. « Description de l’Afrique et de l’Espagne », Edition Dozy et de Goeje ; pages 110 – 112.
- EL IDRISSEI ;** 1965. ‘‘Le Maghreb au 12^{ème} siècle de l’hégir’’, Texte établi et traduit en français par M .Hadj Sadok ; pages 121-123.
- FEILDEN, B.M., JOKILEHTO, J.** 1996. ‘‘Guide de gestion des sites du patrimoine culturel mondial’’, ICCROM, Rome.
- FEVRIER, P.A.** 1990. ‘‘Approche du Maghreb Romain Tome 1 ,2’’ ; EDISUD , La Calade, 13090, Aix en Provence.
- GAUTHIEZ, B.** 1999. ‘‘Approche morphologique des plans de ville, archéologie et sources écrites’’, Revue archéologique de Picardie.
- GSELL, S.** 1901. ‘‘Monuments Antiques de l’Algérie’’, tome 1et 2, Paris, Albert Fantemoing.

- GSELL, S.** 1997. "Atlas d'archéologie de l'Algérie", feuille n°17, Tome 1, 2eme édition Alger.
- HANS-DIETER-DYROFF,** 1980." Protection et animation culturelle des monuments, sites et villes historiques en Europe", Commission Allemande pour l'UNESCO.
- HOFMAN, J.M.** 2013. "Viollet-le-Duc et la restauration", Passerelles BNF, TDC n°1051. <https://archives.bape.gouv.qc.ca/sections/mandats/R131/documents/DB43-2%20partie%201.pdf>
<https://unt.univ-cotedazur.fr/uoh/espaces-publics-places/approfondissement-theorique-lanalyse-typo-morphologique/>
- JOLEAUD, L.** 1918. "Origine de la ville de Constantine", in Bulletin de la Société de Géographie d'Alger et d'Afrique du Nord.
- Journal officiel de la république Algérienne,** N°1 du 9 Janvier 2011
- Journal Officiel de la République Algérienne,** N°44, loi 98-04 du 15 juin 1998
- Journal officiel de la république Algérienne,** N°60 du 8 octobre 2003.
- Journal Officiel de la République Algérienne,** Décret n°03-324 du 5 octobre 2003
- JULIEN, CH.A.** 1986. " Histoire de l'Afrique du Nord, des origines à 1830".
- KADDACHE, M.** 1982. "L'Algérie dans l'Antiquité", SNED, Alger.
- KADDACHE, M.** 1982. "L'Algérie Médiévale", SNED, Alger.
- KADDACHE, M.** 2003. "L'Algérie des Algériens, de la préhistoire à 1954", SNED, Alger.
- LAVEDAN, P.** 1952. Histoire de l'urbanisme, 3V, volume 3 : Epoque Contemporaine, Edit. Laurens (H) Paris.
- LAVEDAN, P.** " Géographie des villes", Librairie Gallimard, Paris, 1^{ère} édition 1936, 2^{ème} édition revue, 1959, pages 14 à 230.
- MALFROY, S.** 1986. "Observations préalables à une analyse typologique du tissu de la vieille ville de Genève", extrait de Genova, m.s, tome XXXIV.
- MALFROY, S., LORENZ, P.** 1988. "Erosion et continuité de la substance archéologique et construite", extrait de Genova, m.s, tome XXXVI.
- MALFROY, S.** 1980. « L'approche morphologique de la ville et du territoire, introduction à la terminologie », Zurich.
- MALFROY, S.** 1980. « Morphologie de la ville et du territoire et idée de structuration Lausanne », Suisse.
- MALVERTI, X., PICARD, A.** 1989. " Les villes coloniales fondées entre 1830 et 1880 en Algérie", rapport final de recherche déposé au bureau de la recherche architecturale, Paris.
- MASQUERAY,** 1986. "Formation des cités chez les populations sédentaires de l'Algérie.
- MASTER PLAN,** 2004 – 2005. « Master plan de la médina de Constantine » ; Coopération Algéro-Italienne ; université Roma III ; Italie.
- MERCIER, E.** 1903. "Histoire de Constantine", Edition Marle et Biron, Constantine.
- MERCIER, E.** 1878. "Constantine avant la conquête Française, 1837", Notice sur cette ville à l'époque du dernier Bey. In R.S.A.C.tome 40.
- MERLIN, P.** 1986. « La morphologie urbaine vue par les experts internationaux. », Cf. Ouvrage collectif.
- MERLIN, P., CHOAY, F.** 2010. "Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement", 3^{ème} édition Quadrige/PUF, Paris. 863 p.

- MURATORI, S.** 1959-60. "Studi per una operante storia urbana di Venezia. I, Quadro generale dalle origini agli sviluppi attuali"; "II : Il problema critico dell'età gotica", Istituto Poligrafico dello Stato, Roma.
- MURATORI, S.** 1963. « Studi per una operante storia urbana di Roma », Centro Studi di Storia Urbanistica, avec la contribution du Consiglio nazionale delle ricerche », Roma.
- MURATORI, S.** 1976-1978. " Autocoscienza e realtà nella storia delle ecumeni civili" ; "Metodologia del sistema realtà- autocoscienza", Roma.
- OULEBSIR, N.** 2004. « les usages du patrimoine monuments, musées et politique coloniale en Algérie (1830-1930) », édits de la maison des sciences de l'homme, Paris.
- PAGAND, B.** 1988. « La médina de Constantine de la cité traditionnelle au centre d'une Agglomération contemporaine », thèse de doctorat de 3^{ème} cycle en Géographie de l'aménagement (Monde Arabe), Université de Poitiers.
- POETE, M.** 1967. "Introduction à l'urbanisme", Edit. Antropos , Paris.
- PPSMVSS,** 2009. « Etude du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la Casbah d'Alger ».
- PPSMVSS,** 2011. « Etude du Plan permanent de sauvegarde et de mise en valeur de la vieille ville de Constantine ».
- RAVOISIE, A.** 1846. "Exploration scientifique de l'Algérie dans les années 1840 – 1841-1842", Beaux arts, architecture et sculpture, Paris, Pages 3 à 36, et planches de 1 à 19.
- RAYMOND, A.** 1985. "Grandes villes Arabes à l'époque Ottomane", Edit. Sindbad, Paris.
- ROSSI, A., AYMUNINO, C.** 1970. "La città di Padova", Roma.
- SALAMA, P.** 1951. "Les voies romaines de l'Afrique du Nord", Imprimerie Officielle, Alger.
- SPIGAI, V., LEVY, A.** 1989. "Le plan et l'architecture de la ville, Hypothèses pour de nouveaux instruments", Edit. Cluva, Venise.
- URBACO,** 1984. « Restructuration et rénovation : Le Rocher de Constantine », Ministère de l'habitat, URBA. Constantine.
- VALLET, E.** 1937. "Constantine son passé, son centenaire 1837-1937", Edition Braham.
- VARS, C.** 1895. "Cirta ses monuments, son administration", Paris, Pages 15 à 122, planches 130 à 132.
- YVER, G.** 1940. Correspondance du Maréchal Vallée. Lib. Larose.
- ZAKAD, A.** 1996. "Identification et évaluation du projet de rénovation de la vieille ville de Constantine", Ministère de l'Habitat, A.D.L, Alger.

ANNEXE A : Dénomination des rues de différentes époques.

Sources : E. Mercier, P. Alquier, plans divers, terrain.

Dans la colonie « période coloniale », les noms des rues situés l'un sous l'autre indiquent des dénominations successives

<u>NOMS DES RUES</u>	PERIODE COLONIALE	PERIODE BEYLICALE	REMARQUES
Abdellah Bey (Casbah)	Damrémont (partie haute)	Jamaa Khalil Sidi Yahia El Decili	Mosquée disparue – Marabout disparu – Parcours ancien peu différent de la rue actuelle
Abdellah Bey (Souika)	Abdellah Bey	Sabbate draa es Said Kouchet es Serradj	Passage couvert de la patte du lion Four du scillier - disparu Tracé identique.
Abdelhamid Ben Badis	Perregaux (3 ^e tronçon) Alexia Lambert Cheikh A.H. Ben Badis	Dar Khelal Jamaa Arbain Cherif	Mosquée transformée Tracé traditionnel modifié
Abdessalem Bekkouche	de l'arc Dedeau	El kous Akouas Ben Nedja Sidi Ali Tandji	L'arceau Les arceaux de Ben Nedja Marabout disparu
des Abeilles	des Abeilles du soldat Ammar Boutebba	Houmet Tobbala	Quartier des timbaliers
De l'aigle	De l'aigle	Zenka El Hara El Hamra	Rouelle du quartier rouge
Ali Khodja	des Tanneurs Lt. Ali Khodja	Sidi Benabdellah Cherif Sidi Kheza	Mosquée existante Marabout disparu Tracé traditionnel en partie ruiné
Ali Moussa	Ali Moussa	Zenka Ben Dali Moussa	Même tracé (transformations)
des Amandes	des Amandes	Zenka Barla	de la mîle
Aouisset	des Alizées	Zenka Halmouche	Ancien tracé aligné à travers tissu
du 24 Avril	du 47 ^e de ligne		
Baby	Baby – sergent El Beze		
de Bagdad	de Bagdad	Sabbate El Khammar	Passage couvert de vin (ou marchand de vin) disparu
Belabed Tahar	rue du Moulin rue Jean Bart	Tahounnet es zouj	Moulin à manège à deux tournants – disparu Tracé ancien
Belisaire	Belisaire		
Bellagoun	Bellagoun		
Benaidja	du mouton	Sidi El Kezri	Marabout disparu

	canrobert		
Ben Amira Mouloud	des orfèvres du 23 ^e de ligne	Ech cherabline	Fabricants chaussures de femmes – disparu
Ben Challal Smain	Richepanse	Jamma El Djouza	Mosquée disparue
Ben Cheikh El Feggoun	Contanilles Ben Cheikh El Feggoun	Zaouia El Feggoun Zaouia Hafsia	Rue transformée par tracé Rue Ben Mhidi
Ben Djalloul Abdelmadjid	rue des Abyssins rue du 7 ^e tirailleurs	Zenka El Hadj Said	Rectifiée
Ben El Moukef	rue Lavigerie Ben El Moukouf	Sour Ed derk	Rue ancienne transformée
Benbedoua Said	Sallustre	Tabia El Barania	Quartier disparu Remplacé par quartiers européens
Ben Loucif Kamel	Edgar Quinet de la Boucherie Serigny 1 ^e et 2 ^e tronçons	El Khazzazine	Passementiers disparus
Ben Madani	rue L’Huillier	Derb El Biskri Zenka Sidi El Hacem	Palais du Biskri disparu Tracé de rue proche du tracé ancien (en ruines)
Ben Mazrek	Samary	Tabia El Barania	Disparu
Ben Rachi Med Tahar	Germon	Sidi Abdilhadi	Marabout disparu Rue traditionnel modifiée
Ben Seghir Abdelouahab	des cigognes 2 ^e tronçon rue Alcide Treille rue Nakache		A travers tissu traditionnel
Ben Yamina	rue d’Israël (1 ^e tronçon) rue Namia rue Barkat	Makaad El Hout Dar Engliz Bey	Siège du poisson disparu Palais disparu Rue – même tracé
Ben Yamin Mlaki	rue Blanche R. By Malki	Sidi Fatah Allah	Marabout disparu Sur ancienne impasse
Ben Zagouta	rue Morland	Zenka Dar El Khalifa	Existe en partie ruinée
Beraud	Beraud		Restructuration moderne
Beseggar Mohamed	Lamorcière de charbon		A travers tissu traditionnel
Bestandji Mohamed	d’Orléans de Morès	Rous El Douames	Superposée à une ancienne rue
Bitat Maamar	rue d’El Kantara Cavaignac	Saida Yasmine	Marabout disparu
Blanqui	de l’Hôpital Blanqui	Fandouk Kissarli	Disparue
Ben Boucherit	des mouches Serigny 3 ^e tronçon Ben Boucherit	El Guessaine Kaouet El Debbane	Fabricants plateaux de bois – disparu Café des mouches – disparu
Doubali Said	Grand 1 ^e tronçon Lt. El Arm El Kalm		
Doubali Said	Casanova	Dar El Ney	Palais disparu
Capitaine Pertus	de Caethage de Cap. Pertus		
Chekhar Medjdoub	du Rhumel pybowski	Zeleikha	
Chettab Abdelqadir	de la tour Blanchet	Bordj Aissous	Sur ancien quartier détruit

Cirta	Cirta	Sidi Oudina	Marabout disparu Rue traditionnelle conservée Quartier réservé
De Constantine	de Constantine	Zaouia Tlemcani	Zaouia disparue
Des Corneilles	des Corneilles	Bir El Menahel	Puits des rochers
Damon	Damon	Sidi Chekfa El Mouilha Sidi Tayeb	Marabout disparu Source Zaouia rénovée.
Daguerre	Daguerre	Tabia El Barania	Quartier disparu
Djerbouah	Leblanc	Sidi El Bayad	Marabout disparu La rue leblanc se poursuivait sur l'emplacement de la Préfecture
Dr Joseph Attal	des cigognes (tronçon) Dr. J. Attal		
Duquespe	Des bains Duquespe		
De l'échelle	De l'échelle	Derroudj Bab El Jabia	Rue traditionnelle préservée actuellement quartier réservé.
El Qods	Sassy	Jamaa Khelil Sidi Fergane	Mosquée disparue Marabout disparu
Essallah Hocine	D'Aumalie		
Florentin	Florentin	Kobbet Bechri	Marabout disparu
des Frères Ahcene	Hacket	Dar Ahmed Bey	Palais disparu
(A) des Frères Arafa	Vieux Des frères Zavy	Sidi Youmen El Hara El Hamra Sidi Krama	Marabout disparu Quartier du Henné disparu Zaouia existe – rue rectifiée
des Frères Belkhodja	Du trésor Colbert		
Des frères Benfrik	Caboreau – partie haute Barthomumio Siri	Houmet El messassa	Disparu
Des frères Chemla	D'Israël Des frères Chemla	Sidi Sebaini	Marabout et quartier disparus
Des frères Dakhmouche	Du 1 ^{er} bataillon d'Afrique	Sidi Mimoun	Tracé identique
Des frères Makhoulouf	Rue Rabier	Zenka non nommée	Tracé idem
Des frères Mentouri	Ségrier Zevago	Mekaad es Zouaoua	Siège des Zouaoua (tribu) Disparu
Ghimouz Saliha	Vatna		A travers tissu traditionnel
Grand	Grand	Sla Rabbi Messaoud Sidi Mimoun Kouchet El Gebs	Synagogue disparue Marabout disparu Disparu
(Guisse)	Guisse		
Hadj Aïssa Brahim	Rouaud	LI Khherrabliyyine	Tamisiers - disparus
Hamlouï	Caboreau – des frères Pontalacci	Sabbate El Hananencha Sidi El Doual La serradjine	Disparu Marabout disparu Les selliers disparus
Haroun Rachid	Massenet	Zehah El Miliyyine El Attarine	Des milieux disparus Droguistes disparus

Helam Ahcène	De l'Alma	Sabbate Ben El Hamlaoui	Maisons ruinées.
(6) du 19 ^e juin 1956	Rue Caraman . rue de France Rue Caraman . rue Ben Allam	Ed Dreiba Sabbate El Bey Souk El Ghael	Palais disparu Disparu Disparu
(7) Kedid	Combes	Es Sebbacipe El Haddadine El Guessaime Es Souk El Kebir Souk El Khelek	Parcours traditionnel rectifié Teinturiers disparus Forgerons disparus Plats bois disparus Grand marché Marché du monde ?
Kherquaz	Abdellah Bey 2 ^e tronçon Motylinski de Calassanti	Zenka El Amamra	Nom de tribu Existe en ruination
Kherrab Said	du 26 ^e de ligne	Cité bouanaba	Mosquée disparue
Kleber	Kleber	Sabbate Dar El Khalifa	En ruines
Lacoffe	Lacoffe		Zone en ruine
Lannabi Said	L. Humbert		A travers tissu traditionnel
(8) Larbi Ben Mhidi	Impériale Nationale George Clémenceau	Attarine Sidi Amor El Ouazane Foundouk Ben Nouria Foundouk Hatsi Jamaa El Kebir Sidi A.R El Montiki Zaouia Hanifia Dar Khelal Er Rcif	Tracé dans tissu traditionnel Droguistes disparus Aouia disparue Foundouk disparu Fondouk aux huiles disparu Grande mosquée amputée de 600 m2 Mosquée disparue Chapelle disparue Palais disparu
Lamra Marouf	de l'Agha Jules Vidal	Sabbate Bach Agha	Disparu
Lekhlifi A.	du 17 ^e léger	Dar EL Bey	Palais disparu
Louahab B.	Richepanse 2 ^e tronçon Sergent Asentine	Souk Mekais	Sur ancienne impasse percée
19 mai 1956 (22)	Caraman Chevalier - Piquet	Jamaa El Djouza Derb Salah Bey	Disparu Existe parcours rectifié
Manaa Makhlouf	Rue Dar El Bey (partie) Adrien Gras	Dar El Bey	Palais disparu
Massinissa	Massinissa	Sidi Hassoun	Marabout disparu
(9) Mellah Slimane	Perregaux 1 ^e tronçon	Souika Sabbate Ben Chiki	A donné son nom au quartier actuel
(10) Meriam Bouatoura	Damremont (basse)	Sabbate dar El khalifa	Disparu Parcours rectifié
De Milah	de Milah	Milah Seghira	Même tracé
Merimèche	Cerhy	Zenka Saie	Tracé identique Tissu mixte
Moulay Mohamed	Gouvelle Jules Favre	Sidi Hidane	Marabout disparu
Musseli	du Centre Musseli	Ed Dreiba	Palais disparu Percement de cette rue.
Nazal Ali	Crémieux	Es Sebbarine	Disparu

Sour Mudi Djamila	du sud Maillot du sud	Zenka El Rouamel	Impasse des marchands de sable percée vers N.B Bou Maser. Ancien parcours transformé et coupé par la rue nationale
Omar Derbal	Saffar	Sidi Saffar	Mosquée Colonisation : école filles Disparus
(11) rue de Palestine	rue Desmoyen Biscarrat de Jérusalem. Desmoyen	Sidi Mohfferedj	Marabout disparu
Pothier	Pothier	Souk El jamaa	Marché du vendredi disparu
(12) Rouagh Said	Vieux	Nejjarine Rehhahine Jamaa Kabat Souf	Menuisiers disparus Pirchemineurs disparus Mosquée disparue Tracé ancien (transformation)
Said Bentchicou	Perregaux 2 ^e tronçon Said Bentchicou	Souk Ech Chott	Disparu Tracé rectifié
Saidi Naim	du ravin Villeret de joyeuse		
Salihi Tahar	Des Zouaves du 3 ^e zouaves	Hassan Ben Naaman Derb Der El Bedjaoui	Disparus Tracé identique
Sergent Messaoud Chabbi	Rue bleue (partie) rue Chabbi	Souk El khadarrine Souk El Djazarine	Maraichers – disparus Bouchers – maintenus
Sergent Said	Rue bleue (partie) du 23 ^e de ligne	Souk EL Bradaine	Fabricants de bats – disparu Impasse ouverte pour passage jaillisse.
Sidi Bou Maza	Sidi Bou Maza	Sidi Nemdil	Marabout disparu Tracé conservé – constructions deux types
Sidi Lakhdar	Sidi Lakhdar		A travers tissu traditionnel
Sidi Rached	Sidi Lakhdar Sidi Rached	Zenka Ben El Ghazali Zerzaiha Dar Grina	Tracé ancien avec construction en ruines
(13) Souidani Boudjema	Sauzai	Tabia	Quartier disparu
Staifi Amaa	Madier de Montron	Darb Ben Rom	
Tabet Mokhtar	Guignare		
Tachou Chaabane	Rue de la fontaine Barbes	Sla Ben Deguiga	Synagogue disparue
Tateche Belkacem	Louis Morel tiers Lt Léon Sultan	El Haouche Sidi Saffar Sidi Ali El Kafci Sla Rabbi Natan Sla Rabbi Messaoud Sidi Mimoun	La cour disparue Marabout disparu Marabout disparu Synagogue disparue Synagogue disparue Marabout disparu
Zaiter Tayeb	Dr Martin		
IMPASSES			
Amerigo	Amerigo	Zenka Derb El	

		Khouachemi	
Bachtarzi	Bachtarzi	Zenkka Benchtarzi	Même tracé
Bounifay	Bounifay		
Bourouche	de la citerne Fernand Gregoire Denfert Rochereau		
Constant	Rue du tribunal impasse constant	Derb Ben Zekri	Palais disparu Impasse transformé
Donat	Donat	Derb El Abadi	Palais disparu Impasse transformé
Frères Diabi	Arbaine Cherif	Zenka Arbaine Cherif	Même tracé
Menahel	Menahel	Hounet Toubala	En ruines
Monge	Monge		Tissu européen
Monreau	R. Monreau	Hadjrat El Dir	
Numides	de l'écureuil Danton Numides	Rous El Douames	Tête des sous terrain Tissu européen
Prudhon	Prudhon		Tissu européen
Sidi Djellis	Zenka Ben Samar		Impasse transitionnelle
Sidi Lakhdar	Sidi Lakhdar	Sidi Lakhdar	Mosquée conservée Impasse inchangée
Zelaika	Zelaika	Zelaika	Glissante
BOULEVARD			
(14) de l'Abime	de l'Abime		
(15) de Belgique	Rue de Guise Boulevard du lycée Boulevard de Belgique		
(15) de Belgique	Rue de Guise Boulevard du lycée Boulevard de Belgique		
(16) Zighoud Youcef	de l'ouest et du Nord des .FL et FFI ET Joly de Bresillon		A l'emplacement des remparts
PLACES			
Adjali Aberrachid	Favre	Djamaa El Djouza	Mosquée disparue
Belisaire	Belisaire	Dar El Khalifa	Disparu
(17) Beloucif	Rahbat Souf Des Galettes J.T. Pinelli	Rahbat Souf	Halle aux laines disparu
Ben Dakkoumi Mohamed	Adjt Monry	Souk El Ghezal	Disparu
(18) BenHamadi Ameziane	Des Chameaux Hamadi	Rahbat El Djemel	Place des chameaux transformée
(19) Bouhali Laid	Négrier	Souk El Acer	Marché de l'après midi transformé
Chouchou Abdelbaqui	Capitaine Courteret	Zenka Souari Zenka Bendjelloul	Disparue
(20) Commandant Si El Houaès	Place du palais Du Maréchal Foch	Sidi Fergane	Marabout disparu
Khemisli Mohamed	d'Orléans	Redir Bou El Karat	Disparu
Laouabi Med Tahar	Perregaux Molière	Sidi Hidane	Marabout disparu

Du 12 mai 1956	de l'Asile Bizzo	Jamaa El Djouza	Mosquée disparue
Melah Djabba	Melah Djabba	Kouchet Ez Ziate	Four du marchand d'huiles disparu
Sidi Abdelmoumen	Sidi Abdelmoumen	Sidi Abdelmoumen	Mosquée restaurée place ancienne
Sidi Djellis	Sidi Djellis	Sidi Djellis	Mosquée disparue Place ancienne transformée



Stratification Urbaine et Mise en Valeur des Structures Permanentes
Du Secteur Sauvegardé de Constantine
Thèse en vue de l'Obtention du Diplôme de Doctorat Es-Science en Urbanisme

Résumé

En Algérie, la préservation et la mise en valeur des sites et monuments historiques sont des sujets d'actualité. Cependant, l'intérêt accordé à la prise en charge du patrimoine survient à un moment où le nivellement de la stratigraphie urbaine s'opère à un rythme très accéléré.

Les instruments d'urbanismes actuels relatifs aux interventions sur les tissus anciens n'intègrent pas de façon explicite le processus d'évolution historique de la ville dans leur problématique car des questions, relevant particulièrement du domaine méthodologique et professionnel, demeurent encore imprécises et incertaines.

La vieille ville de Constantine, classée secteur sauvegardé et dotée d'un Plan Permanent de Sauvegarde et de Mise en Valeur, constitue une documentation conséquente pour la compréhension de la genèse urbaine (morphogénèse).

Ainsi notre sujet de recherche s'inscrit dans le cadre de l'identification et la mise en évidence des structures permanentes de la vieille ville de Constantine dans le but de sa revalorisation. Ces dernières serviront de base pour guider les orientations du plan permanent de sauvegarde dans sa deuxième phase « Etude historique, typologique et avant projet ».

Pour cela, la méthode d'analyse appliquée est celle de la « typo-morphologie » qui permet de retrouver les tracés les plus anciens qui ont dicté la formation et la stratification du tissu urbain. Ces tracés, qui constituent des structures permanentes, sont considérés comme valeur que toute étude visant la réhabilitation d'un centre ancien ne peut ignorer sous peine d'altérer le processus historique et compromettre la production d'un bâti intégré, et les orientations d'aménagement à préconiser pour l'ensemble de la ville.

Il convient donc de :

- considérer la forme urbaine comme étant un organisme issu d'un long processus de formation et de transformation à différentes échelles ;
- Identifier les noyaux originels dans le tissu urbain du Rocher ;
- Mettre en évidence les structures de permanence qui ont dicté la structuration de l'espace actuel à différentes échelles ;
- Montrer l'impact des tracés antiques sur les tracés postérieurs ;
- proposer des recommandations concrètes et appropriées au développement intrinsèque du patrimoine urbain traditionnel, et à la création des rapports entre ce dernier et la ville contemporaine.

Mots clés : Méthodologie -Tissu urbain– Typo-morphologie - Stratification urbaine –
Permanences – Mise en valeur – Secteur Sauvegardé – Constantine.

Directeur de thèse : Pr B. BELABED- SAHRAOUI

Année Universitaire : 2021-2022